

TRENTE-QUATRIEME ANNÉE — N° 10 072 — 36 PAGES — SAMEDI 18 JUIN 1977

Un satellite français a été lancé par les Soviétiques

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA ; Maroc, 1,60 dir. ; Tunisie, 1,20 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 28 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 350 L ; Liban, 175 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 15 esc. ; [illegible], 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, [illegible]

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS

75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vers des élections en Grande-Bretagne ?

Des élections générales sont indispensables en Grande-Bretagne dès cet automne, estime « The Times ». Lui faisant écho, l'éditorialiste du « Guardian » souhaite que le cabinet Callaghan ait le courage de « mourir en combattant », plutôt que de se laisser aller à la « décomposition ».

Depuis que M. Callaghan a recueilli, en avril 1976, la succession de Sir Harold Wilson, il bénéficiait d'un préjugé favorable. L'opinion voyait en lui un homme politiquement plus intègre, plus raisonnable, plus proche des simples citoyens et aussi plus capable de conduire le pays dans une période difficile. Aujourd'hui, la popularité du premier ministre est durement éprouvée. La méfiance et les rancœurs s'étant accumulées, la tempête a soudainement éclaté. Le mardi 14 juin a été une journée sombre pour le gouvernement. M. Callaghan a accepté que les ministres opposés aux élections directes du Parlement européen soient libres de voter contre le projet de loi gouvernemental qui sera débattu la semaine prochaine, pourvu qu'ils s'abstiennent d'exposer publiquement leur attitude.

Ce même « mardi noir », le leader de la Chambre des communes, M. Michael Foot, a annoncé que le gouvernement renonce, pour l'instant, au projet de dévolution des pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles. L'affaire sera reprise à l'automne, mais personne, ou presque, ne croit que le cabinet sera en mesure de présenter des propositions plus acceptables par les Communes.

Le même jour encore, une révolte des représentants de la gauche du Labour à la commission des finances du Parlement a sapé la politique budgétaire du chancelier de l'Echiquier. Faisant cause commune avec les tories, les travaillistes ont approuvé des abattements qui coûteront quelque 450 millions de livres par an au Trésor. Déjà contraint de renoncer à accroître les droits sur l'essence, M. Healey voit sa liberté de manœuvre encore un peu plus limitée au moment où il négocie une reconduction du « contrat social » avec les syndicats.

Les chances d'un nouvel accord avec le TUC pour limiter les hausses de salaires paraissent d'ailleurs s'amenuiser. Bien des conservateurs admettaient jusqu'ici qu'il vaudrait quand même mieux laisser le gouvernement travailliste conclure un troisième accord salarial avec les syndicats avant d'installer Mme Thatcher à Downing Street. A partir du moment où un tel espoir paraît s'évanouir, le sentiment risque de prévaloir que mieux vaut en finir et envisager des élections générales.

Les libéraux, qui ont conclu en mars une alliance avec le Labour pour maintenir M. Callaghan au pouvoir, sont dans une situation délicate. Ils avaient posé leurs conditions : abandon de tout programme de nationalisation, dévolution « réelle » de pouvoirs à l'Ecosse et, plus encore, élection directe au Parlement européen sur la base d'un scrutin proportionnel. Les exigences du troisième parti ont désormais peu de chances d'être satisfaites. Dès à présent, les dirigeants libéraux font savoir qu'ils ne sauraient accorder plus longtemps leur soutien — indispensable — à M. Callaghan si celui-ci est incapable de rétablir la discipline dans les rangs travaillistes.

La partie, certes, n'est pas encore jouée. Les « gauchistes » du Labour donnent l'impression de se préparer déjà à une défaite électorale qui leur permettrait, pensent-ils, de compléter leur conquête de l'appareil du parti. Un certain nombre d'entre eux craignent cependant que l'arrivée des conservateurs au pouvoir dans les prochains mois ne coïncide avec l'afflux des bénéfices du pétrole de la mer du Nord, permettant ainsi aux amis de Mme Thatcher d'annoncer un redressement miraculeux de l'économie. Ce qui ne manquerait pas de rejeter pour longtemps le Labour en « enfer ».

Les élections espagnoles

• L'Union du centre de M. Suarez n'a pas la majorité absolue

• M. Carrillo préconise la formation d'un ministère de centre gauche

Les résultats des élections espagnoles ne sont pas encore définitivement établis, en raison de la complexité du mode de scrutin. L'avance de l'Union du centre de M. Suarez apparaît un peu moins importante qu'il n'avait été annoncé au lendemain de la consultation. Le parti du chef du gouvernement pourrait obtenir 168 sièges à la Chambre (sur un total de 350). Le parti socialiste ouvrier espagnol de M. Gonzalez en aurait 116, les communistes 19 et l'Alliance populaire de M. Fraga Iribarne 17. Ces chiffres peuvent être corrigés, mais il est acquis que l'Union du centre n'aura pas la majorité absolue.

M. Santiago Carrillo, déçu par les résultats du parti communiste, estime que la « position la plus raisonnable » serait une coalition allant du centre jusqu'au P.C.E. Il juge néanmoins qu'un gouvernement de centre-gauche — constitué par l'Union du centre et le parti socialiste ouvrier — est la seule solution.

De nos envoyés spéciaux

Madrid. — Le gouvernement de M. Adolfo Suarez s'est réuni ce vendredi 17 juin, au palais de la Moncloa, pour analyser la situation politique à la lumière des résultats, encore incomplets, des élections générales de mercredi. Quarante-huit heures après le scrutin, le pourcentage exact des suffrages obtenus par les formations politiques, en particulier par l'Union du centre démocratique de M. Suarez et le parti socialiste ouvrier de M. Felipe Gonzalez, tous les deux largement en tête, n'est pas connu ; 88,8 % des suffrages avaient été dépouillés jeudi soir à 21 heures, lorsque les opérations ont été arrêtées.

Le décompte ne devait reprendre que ce vendredi après-midi.

MARCEL NIEDERGANG et CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 2.)

Le congrès socialiste

Comment pourrions-nous prétendre gouverner si nous ne réglons pas nos problèmes internes ?

DÉCLARE M. MAUROY

La première journée du congrès du parti socialiste, qui s'est ouvert vendredi 17 juin en fin de matinée à Nantes, a été marquée par le rapport d'activité de M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national, chargé de la coordination.

Le maire de Lille a insisté sur l'audience croissante de son parti. Les très nombreuses délégations étrangères présentes à Nantes en sont d'ailleurs une illustration. En outre, du côté français, sont venus des représentants du parti communiste et du Mouvement des radicaux de gauche, mais aussi des délégués des divers groupes gaullistes d'opposition (Fédération des républicains de progrès de M. Charbonnel, Initiative républicaine et socialiste de M. Léo Hamon, et Union des gaullistes de progrès du vice-amiral Sanguinetti) et du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert. Du côté syndical, des délégations de la C.G.T. et de la C.F.D.T. se sont également déplacées.

La progression du parti socialiste — dont l'unité ne paraît pas mise en cause à Nantes — s'exprime cependant surtout au niveau des effectifs et au niveau électoral.

De notre envoyé spécial

Nantes. — Le nombre des adhérents du P.S. a doublé en six ans et le nombre des sections et groupements d'entreprise a été multiplié par deux et demi depuis le congrès de Pau, en février 1975. Au niveau électoral, le P.S. est devenu le premier parti de France. S'il a choisi Nantes pour tenir ses assises nationales, c'est d'ailleurs pour souligner le succès qu'il a remporté lors des élections municipales dans tout l'ouest du pays. Rennes, il est vrai, avait été également proposée, mais par la minorité, qui est majoritaire dans cette fédération départementale.

Si la lutte d'influence entre la majorité et la minorité du parti socialiste transparaît ainsi dans la plupart des décisions, elle ne remet cependant pas en cause l'unité du parti.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 9.)

Ce qu'on n'ose pas dire

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Le discours politique en France obéit à des règles non écrites, mais bien précises et fort contraignantes. Démonstration, réfutation ou accusation, il vise toujours à établir que, hier, l'action ou les prétentions de l'adversaire n'ont abouti qu'à des échecs ; qu'aujourd'hui sa politique est absurde et son programme dangereux ; que ses promesses pour demain sont irréalisables et mensongères. Ensuite, il est entendu une fois pour toutes qu'on ne doit en aucun cas admettre qu'on s'est trompé ou qu'on a changé : ce sont les circonstances qui ont évolué, l'imprévisible qui a surgi, les autres qui ont varié. Il convient encore d'éviter avec le plus grand soin de heurter de front un groupe d'intérêt puissant, une catégorie sociale nombreuse, une fraction utile du corps électoral. Dès lors les jeunes et les vieux, les familles et les célibataires, les femmes au foyer ou au travail, les athées et les chrétiens, les salariés et les patrons, les cadres et les O.S., sans oublier les fonctionnaires, les paysans, les contribuables, les commerçants, les producteurs et les consommateurs, bref tout le monde a raison, toujours raison, et en tout. Telles sont quelques-unes des lois du genre.

(Lire la suite page 9.)

L'existence d'un cartel mondial de l'uranium est reconnue par la Gulf Oil

Les dirigeants de la Gulf Oil ont reconnu le 16 juin devant la sous-commission du Congrès américain pour le commerce d'Etat à Etat avoir participé en 1972 à un cartel de l'uranium qui eut pour effet de provoquer une hausse artificielle du prix du minerai, tant aux Etats-Unis que sur le marché mondial.

C'est la première fois qu'un des membres du cartel, qui groupait des sociétés françaises, sud-africaines, canadiennes britanniques, australiennes et américaines, admet en avoir fait partie. Mais le ministre canadien des finances a rappelé que cette entente était destinée à faire contrepoids à la politique « prédatrice » des Etats-Unis à cette époque.

Plusieurs documents de la Gulf, à usage interne mais rendus publics par la sous-commission du Congrès, décrivent les rencontres secrètes entre membres du cartel, à Paris comme à Johannesburg. Celles-ci permettaient de fixer les prix et de répartir les marchés entre les pays producteurs. Selon un de ces documents, le cartel disposait même d'un petit secrétariat permanent. De grands efofrts ont été aussi déployés pour éviter que l'existence de ce cartel ne s'ébruite.

Entente contre Westinghouse

Il a fallu que la sous-commission du Congrès américain s'étonne de contradictions apparues dans les documents confidentiels pour que les dirigeants de la *Gulf* passent aux aveux. Selon certains de ces textes, la Gulf avait volontairement collaboré avec le gouvernement canadien pour la mise en place du cartel ; selon d'autres, la société aurait été contrainte de participer au cartel par le gouvernement canadien. Après quatre heures d'interrogatoire, M. Mac Afee, président du conseil d'administration de la Gulf, a finalement reconnu que l' « *l'accord* entre le Canada, la France, *l'Australie, l'Afrique du Sud et la firme britannique Rio Tinto Zinc avait réussi à provoquer une hausses modeste des prix mondiaux de l'uranium* ». Mais la filiale canadienne de Gulf Oil, Gulf Minerals Canada, en cause dans cette affaire, affirme qu'elle a été obligée de participer au cartel par le gouvernement canadien.

A Ottawa, le ministre canadien des finances, M. Macdonald, qui était à l'époque ministre de l'énergie, s'est livré à une sévère critique de l'attitude des Etats-Unis.

J.-L. L.

(Lire la suite page 33.)

AU JOUR LE JOUR

ÉTONNANT

Evidemment, pour nous Français, cela fait tout drôle de voir l'Espagne soudain dotée, après quarante années d'interruption, d'un Parlement élu au suffrage universel et comportant des députés de toutes tendances.

Par contre, pour les Espagnols, ce qui avait dû faire tout drôle durant ces quarante dernières années, c'était de vivre dans un pays où l'on ne pouvait pas élire au suffrage universel des députés de toutes tendances.

Mais notre monde est ainsi fait que l'on s'habitue aujourd'hui au pire et que l'on est étonné de voir la démocratie exister quelque part, alors que ce qui est véritablement étonnant, c'est qu'elle n'existe pas partout.

BERNARD CHAPUIS.

La crise aux antipodes

M. Fraser, premier ministre australien, qui fera une courte visite à Paris samedi 18 juin, sera reçu par MM. Giscard d'Estaing et Barre. Les conversations pourraient notamment porter sur les achats par Paris de minerai d'uranium, encore que l'Australie n'exporte pas ce minerai vers les pays n'ayant pas signé le traité de non-prolifération nucléaire, ce qui est le cas de la France.

M. Fraser a rencontré, jeudi et vendredi, à Bruxelles, des responsables belges, le secrétaire général de l'OTAN et le président de la commission de la C.E.E. Il se rendra à Bonn à l'issue de ses entretiens à Paris.

D'autre part, M. Muldoon, premier ministre néo-zélandais, séjournera dans la capitale française du 22 au 25 juin. Il assistera à la réunion de l'O.C.D.E. et aura un entretien avec M. Barre.

Ces deux visites montrent l'intérêt porté par Canberra et Wellington à l'Europe occidentale. Les deux gouvernements conservateurs des antipodes veulent resserrer leurs liens politiques et économiques avec la C.E.E., alors que ni l'Australie ni la Nouvelle-Zélande ne parviennent à sortir de leur crise économique.

I. — L'AUSTRALIE, RICHE CAPTIVE

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Canberra. — En crise, l'Australie ? Allons donc ! Elle est en week-end... En ce dimanche de notre arrivée dans la capitale fédérale, nous n'avons, entre l'aéroport et le centre, vu âme qui vive. Aucun être humain, aucun quadrupède domestique. Demain se repeupleront les rues, les centres commerciaux, les administrations.

En crise, l'Australie ? Nous nous trouvions, voici peu, à Sydney. Restaurants pleins à craquer, grands magasins en pleine activité, concerts publics le midi dans les espaces interdits à la circulation automobile, réceptions, le soir, dans les hôtels de luxe.

En crise, l'Australie, même si nul ne peut prétendre, par l'exposition de cas marginaux, résumer l'ensemble du problème ? Sans aucun doute. La presse locale a, récemment, présenté l'exemple de Liverpool, ville moyenne proche de Sydney. Quatre-vingt-dix mille habitants, qui avaient déjà quelque mal à vivre avant le début de la crise, il y a trois ans. Cinq mille trois cents chômeurs recensés, sur une population active de trente-cinq mille personnes, soit un pourcentage de 15 %, le pourcentage national — énorme pour ce pays — étant de 6 %. Rien à voir certes avec la situation qu'a connue l'Australie au cours de la dépression des années 30, dont le souvenir est vivace, une période pendant laquelle la misère n'était soulagée par aucune législation sociale. Mais, resserrée sur quelques petites taches urbanisées, installée sur un continent regorgeant de fantastiques richesses (le charbon, le fer, l'uranium, la bauxiste, etc.), produisant d'énormes quantités de viande, de laine, de lait, de blé, de sucre, cette petite population de 13 500 000 âmes traverse une période d'incertitude. Faute de devenir le géant que l'examen de son sous-sol et de son sol permet d'imaginer (il lui faudrait, pour cela, se grossir de millions et de millions d'habitants supplémentaire et posséder des capitaux), l'Australie est sans doute vouée à devenir de plus en plus dépendante, et, en un sens, à se « tiers-mondiser », à exporter des matières premières brutes, à importer des objets manufacturés que ses industriels, incapables de concurrence réelle, localement et sur les marchés extérieurs, ne peuvent produire.

(Lire la suite page 7.)

UN LIVRE ÉPATANT

Les Mémoires de Maurice Girodias

Pour une découverte c'en est une ! Maurice Girodias n'est plus seulement l'éditeur brillant et scandaleux des « Tropiques » de Miller, de la « Lolita » de Nabokov. Il n'est plus seulement le héros triomphant de tant de combats contre la censure littéraire, le pourvoyeur en romans pornographiques, ici à Paris, des Anglais et des Américains sevrés en leur pays, le fondateur malchanceux de la Grande Séverine, café-théâtre qu'une représentation de Sade fit courir à sa perte en 1964. En nous donnant à cinquante-huit ans, après plus de dix ans d'absence de la scène parisienne et de vie à New-York, son premier livre, des Mémoires, il se révèle un écrivain. « J'arrive », premier volet d'une trilogie, est un livre épatant, dans tous les sens du terme. Il étonne, il réjouit, tant l'homme qui s'y dévoile, déjoue ironiquement toutes les attentes.

Cet éditeur, dont la réputation et la carrière reposent sur l'équivoque, apparaît comme un enfant mi-rêveur, mi-farceur, comme un adolescent piégé par la théosophie et voué aux amours folles, vécues dans la plus intransigeante pureté. Il restera puceau jusqu'à vingt ans. Ah ! certes, le jour où il perd sa virginité entre les bras de Didi, l'accorte servante, nous vaut une belle fête sauvage. Mais avant, et encore après, comment et où le voyons-nous ?

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 14.)

L'Union du centre de M. Suarez n'a pas la majorité absolue

(Suite de la première page.)

En conséquence, la répartition des 350 sièges de la prochaine Chambre des députés est approximative et peut encore varier. On estime que l'Union du centre pourrait avoir 168 députés et le parti socialiste 116. La situation est encore plus indécise en ce qui concerne le Sénat, dont les 207 membres étaient élus au scrutin majoritaire. M. Martin Villa, ministre de l'intérieur, a affirmé, jeudi soir, que l'Union du centre aurait 106 sénateurs.

Le parti du gouvernement n'a pas franchi la barre des 40 % lui permettant d'espérer la majorité absolue à la Chambre des députés. Il est à peu près certain qu'il ne disposera pas davantage de cette majorité aux Cortès, composées de la Chambre et du Sénat, et dont le nouveau président, M. Hernandez Gil, désigné par le roi, a prêté serment jeudi sans faire référence aux principes du *Mouvement et aux autres lois fondamentales* du royaume, rompant ainsi avec le rituel franquiste.

Pas de triomphalisme

Les dirigeants de l'Union du centre se sont gardés jusqu'à présent de tout triomphalisme, et font preuve d'une grande modération. La même discrétion est observée à gauche et à droite. A l'exception de M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste, qui a publiquement regretté jeudi la déroute totale de la démocratie chrétienne, aucun des principaux dirigeants politiques espagnols *n'a encore véritablement* commenté les élections du 15 juin. M. Fraga, dont la coalition d'Alliance populaire a essuyé une *défaite, est parti se* reposer jusqu'à lundi. Chez les *démocrates-chrétiens*, c'est la consternation.

Comment sera formé le nouveau gouvernement ? Quel sera le véritable *rapport de forces* aux Cortès ? L'Union du centre peut-elle *espérer un éclatement de* l'Alliance populaire et intégrer un certain *nombre* de ses députés ? Autant de questions en suspens *en attendant les résultats* définitifs qui ne devraient pas être *proclamés avant la semaine* prochaine. Au fur et à mesure qu'avance le dépouillement du *scrutin, l'écart diminue, en effet,* entre l'Union du centre démocratique *et le parti socialiste ouvrier.* L'avance prise par la coalition de *M. Adolfo Suarez était de 8 %* quand près des trois quarts des bulletins avaient été dépouillés. Jeudi soir, elle n'était plus que de 3,5 % *alors que 11 %* des *suffrages* restaient à analyser.

On peut d'autant plus s'attendre à une nouvelle progression de la *gauche, parti communiste compris,* que c'est à Madrid, à Barcelone et en *Biscaye que le dépouillement a* pris le plus de retard, c'est-à-dire *précisément dans les régions* où le vote ouvrier et populaire *est le plus important.* A *Madrid*, par exemple, la gauche se *trouvait pratiquement* à égalité jeudi soir avec le centre et la droite *réunis, alors que* 67 % seulement des suffrages avaient été dépouillés. *Or, c'est dans les bureaux de* vote de la ceinture ouvrière de la capitale que le dépouillement se fait avec le plus de lenteur.

De nombreuses irrégularités y ont été constatées le jour des élections. Dans plusieurs collèges électoraux du quartier populaire de Carabanchel, les électeurs ont été appelés à voter une nouvelle fois vendredi en raison de la confusion qui a régné le premier jour. Les autorités sont donc amenéesc à ajourner d'autant l'annonce des résultats complets du scrutin.

Le ministre de l'intérieur s'en est expliqué en alléguant la *complexité technique du dépouillement*, dû surtout au mode de *scrutin choisi pour le Sénat.* Mais certains milieux politiques *accusent le gouvernement de retenir* l'information et de freiner *délibérément* la proclamation des résultats qui apparaît moins favorable au fil des heures à la coalition de M. Suarez.

Succès des autonomistes catalans

En *Catalogne, le dépouillement* du scrutin a été également très lent, particulièrement à Barcelone et dans ses banlieues *ouvrières comme* Tarrasa, où des irrégularités importantes sont *signalées. Malgré tout*, le triomphe des formations favorables à *l'autonomie et à la gauche* est spectaculaire, surtout à Barcelone. Les socialistes catalans *de* M. Raventos, alliés au P.S.O.E., les *communistes* du parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U.C.) et les *nationalistes* du *pacte* démocratique de M. Jordi Pujol sont largement *majoritaires*. L'Alliance populaire néo-franquiste est écrasée, et M. Lopez Rodo, ancien ministre, tête de liste, passe de justesse. L'Union du centre de M. Suarez vient en quatrième position à Barcelone, arrachant péniblement pour le moment cinq sièges de députés sur les trente-trois de la capitale catalane. Au Sénat, la victoire de la candidature unique de la gauche est assurée.

Les socialistes catalans ont aussitôt adressé un appel « *aux plus hautes autorités de l'Etat* » pour qu'elles respectent leurs promesses et réclament l'« *amnistie, les libertés publiques sans exclusive et le rétablissement du statut de 1932* ». Pour M. Ernesto Lluch, élu à Gerone, la négociation avec le gouvernement de Madrid doit aller de pair avec « *une m[illegible]sation populaire pacifique* »[illegible]. Les amis de M. Raventos seraient favorables à cette mobilisation des masses en faveur du rétablissement du statut, mais les communistes et la coalition dirigée par M. Pujol semblent plus réservés et enclins à temporiser.

Le *succès* des autonomistes est éclatant en Catalogne et au Pays basque. Il est modeste en Andalousie, où l'Union du centre s'est cependant engagée à défendre les revendications régionales, et il est nul en Galice où les centristes ont fait le plein des voix, mais où l'on signale également beaucoup d'irrégularités et des retards suspects dans le dépouillement. A Valence, les formations autonomistes ont également subi un échec.

Un parti socialiste rajeuni et rénové

Dans toute l'Espagne, c'est la poussée du parti socialiste ouvrier qui apparaît comme le phénomène majeur des élections. Rajeuni, rénové, *dirigé* par un leader charismatique et dynamique, le vieux parti de Pablo Iglesias retrouve et améliore les positions qu'il *occupait* avant la guerre civile. Il gagne à Oviedo, marque des points importants à Valladolid, dans cette vieille Castille bouleversée par l'industrialisation, s'installe solidement au Pays basque, mettant le P.C. en échec, se consolide en Andalousie, au Levant, à Murcie, et triomphe en Catalogne aux côtés des socialistes catalans.

« *Le grand vainqueur du 15 juin est en réalité M. Felipe Gonzalez*, estime le journal indépendant *El Pais. L'avance impétueuse du P.S.O.E. a beaucoup gêné les socialistes populaires de M. Tierno Galvan et leurs alliés. Il a pulvérisé ce qu'on appelait encore le secteur historique (1)...* » M. Emilio Romero, ancien directeur du journal officiel des syndicats franquistes *Pueblo*, affirme : « *Pour la seconde fois au cours de ce siècle, le parti socialiste ouvrier est l'expression la plus forte et la plus populaire de la gauche...* » Ce succès du P.S.O.E., *tout comme* celui de l'Union du centre, n'est pas exempt d'ambiguïtés. Si le *centre* apparaît encore comme une coalition disparate et sans idéologie, le parti socialiste doit faire la preuve qu'il dispose des cadres, de la capacité d'organisation, de la rigueur politique et des militants de base pour pouvoir répondre au grand élan qu'il a suscité.

Le parti communiste semble également améliorer ses résultats au fur et à mesure du dépouillement. Avec 9,4 % des suffrages, il dépassait jeudi soir d'un point l'Alliance populaire. La coalition *néo-franquiste*, elle, a réussi à faire élire plusieurs anciens ministres de Franco, et d'abord son leader, M. Fraga Iribarne, ainsi que *M. Lopez Bravo, ancien titulaire* des affaires étrangères, M. Gonzalo Fernandez de la Mora, M. Licinio de la Fuente, etc. Mais M. Arias Navarro, le dernier chef du gouvernement du Caudillo, n'est pas assuré de gagner un siège de sénateur à Madrid. De *toute façon*, la victoire de quelques chefs de file ne peut guère dissimuler la défaite essuyée dans l'ensemble par les néo-franquistes. La modestie des résultats obtenus (un peu plus de 8 % des suffrages) est loin en effet des ambitions affichées par l'Alliance populaire lorsqu'elle s'était créée en septembre dernier. Les Espagnols ont montré clairement, comme le souligne le quotidien *El Pais* ce vendredi matin, que « *le franquisme appartient désormais à l'histoire et qu'il est vain de vouloir le ressusciter* ».

Un gouvernement de coalition

Le parti communiste fait entrer *à la Chambre des députés* quelques-uns de ses dirigeants, et d'abord *son* secrétaire général, M. Santiago Carrillo, ainsi que *M. Marcelino* Camacho, principal responsable des Commissions *ouvrières*, et M. Sanchez Montero, membre du comité exécutif *du* P.C.E., *tous* élus à Madrid. La bataille reste incertaine pour M. Ramon Tamames, l'économiste du parti. La Pasionaria sera sans *doute* la seule élue communiste dans les Asturies, où le P.C. *n'obtient* que des résultats modestes. Si M. Rafael Alberti l'emporte à Cadix, deux importants dirigeants du parti, MM. Santiago Alvarez et Nicolas Sartorius, sont battus dans leurs circonscriptions *respectives* de Galice et de Santander.

M. Santiago Carrillo a affirmé qu'en théorie la bonne solution serait la *formation* d'un gouvernement de coalition qui irait du *centre démocratique* jusqu'au parti communiste. Il a reconnu *néanmoins que* c'était pratiquement impossible. Il s'est donc prononcé *en faveur* d'un gouvernement de centre-gauche constitué par les *amis* de M. Suarez et ceux de M. Felipe Gonzalez, et a *rejeté* à l'avance *une équipe « monocolore »* appuyée essentiellement sur l'Union du centre, « *car dans les conditions actuelles*, a-t-il expliqué, *elle serait impuissante à faire face aux difficultés économiques et sociales du pays* ». Le secrétaire général du P.C.E. a également estimé que le résultat des élections de mercredi était « *rassurant* » pour l'OTAN, les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest « *sans l'appui desquels*, a-t-il dit, *un coup de force est impossible* ».

MARCEL NIEDERGANG
et CHARLES VANHECKE.

(1) Le P.S.O.E. « historique » de M. José Prata, légalisé le 23 février par le gouvernement pour faire pièce au parti de M. Gonzalez.

● *M. Giscard d'Estaing* a téléphoné, jeudi 15 juin, en fin de matinée, au roi Juan Carlos pour lui exprimer « *la satisfaction du gouvernement français devant le caractère démocratique* » des élections espagnoles.

CORRESPONDANCE

Le mode de scrutin du 16 février 1936

M. François Richard, de Lyon, nous écrit à propos du rappel des élections du 16 février 1936 publié dans le Monde *du 14 juin.*

Nous écrivions : « Après une campagne passionnée, le Front populaire l'emporta nettement. » « C'est vrai quant au nombre de députés, mais faux quant au nombre des suffrages », *indique M. Richard.* « Le Front populaire, légèrement minoritaire dans le pays, était majoritaire aux Cortès (Parlement), grâce à l'effet de levier, bien connu, du mode de scrutin majoritaire, le Centre et le Front national n'ayant pas fait liste unique. Cette précision, peu connue, permet de mieux comprendre, je ne dis pas pour autant d'approuver, les réactions de la droite espagnole. »

● *Prêt de la R.F.A. à l'Espagne.* — Un consortium bancaire ouest-allemand, ayant à sa tête la Dresdner Bank, a accordé à l'Espagne un crédit de 500 millions de deutschemarks (1,05 milliard de francs) sur huit ans aux taux de 7,75 %. — *(A.F.P.)*

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : viva la vida !

« *Certes, les difficultés à surmonter demeurent immenses : une inflation galopante qui risque d'atteindre près de 30 % à la fin de l'année ; l'accroissement constant de la dette extérieure ; la montée du chômage ; les tendances autonomistes en Catalogne et au Pays basque.*

» *Mais est-il permis de douter de l'avenir d'un peuple qui criait hier* « Viva la muerte ! » *et qui clame aujourd'hui* « Viva la vida ! »

(JACQUES JACQUET-FRANCILLON.)

L'AURORE : une économie chancelante.

« *Comment la gauche, qui totalise déjà environ 40 % des suffrages, ne serait-elle pas tentée d'exploiter la dégradation de la conjoncture pour préparer, dans l'union, la conquête du pouvoir ? Or, malgré le cri de victoire poussé hier à Bruxelles :* « Un succès pour l'Espagne, un succès pour l'Europe ! », *il ne semble pas que l'adhésion, désormais inévitable, à la Communauté européenne soit le remède miracle exigé par la santé chancelante de l'économie espagnole.* »

(ROLAND FAURE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le vrai vainqueur.

« *Depuis le premier jour de son accession au trône d'Espagne, le roi Juan Carlos a vécu dans l'obsession du passé récent ou ancestral. Son action s'est tout entière tendue vers un objectif unique, celui d'éviter la division, l'antagonisme, le choc. Son ambition a été d'en finir avec cette constante de l'Histoire qu'étaient les « deux Espagne ». Dans l'immédiat il vient de réussir, et c'est pourquoi la monarchie reste aujourd'hui le véritable vainqueur des élections qu'elle a réhabilitées.* »

(PHILIPPE MARCOVICI.)

L'HUMANITE : des sacrifices héroïques.

« *Cependant, les communistes n'ont encore pu, même en Catalogne, bénéficier pleinement de la lutte constante qu'ils ont menée contre la terreur franquiste, au prix de sacrifices héroïques. Le poids d'un long passé tragique pèse encore sur l'Espagne.*

» *L'aube de la liberté vient à peine de se lever. Les élections ont posé la première pierre de la démocratie.* »

(YVES MOREAU.)

PARMI LES

UNION DU CENTRE DÉMOCRATIQUE

M. Adolfo Suarez

M. Adolfo Suarez (député de Madrid, Union du centre démocratique), âgé de quarante-quatre ans, né dans la province d'Avila, a fait toute sa carrière dans les instances dirigeantes du mouvement franquiste. Licencié en droit, délégué du gouvernement dans sa province natale, chef de cabinet technique du secrétariat général du Mouvement, directeur du cabinet juridique de la Délégation nationale des jeunesses du parti unique, gouverneur civil de Ségovie, directeur général de la radio-télévision d'Etat, M. Suarez a été nommé, en décembre 1975, ministre secrétaire du Mouvement dans le premier gouvernement de la monarchie.

Il devient président de l'Union du peuple espagnol (UPE), formation néo-franquiste créée en vertu de la loi des « associations politiques » de 1974. Nommé chef du gouvernement en juillet 1976, à la surprise générale, il s'est très rapidement imposé comme un dirigeant moderne, habile, résolu à favoriser la transition pacifique d'un régime autoritaire à un système démocratique. Homme d'appareil, connaissant parfaitement les classes politiques et disposant du soutien du roi, M. Suarez a donné une accélération rapide au projet de réforme politique approuvé par le référendum du 15 décembre 1976. Il s'est résolu à prendre lui-même la tête de l'Union du centre démocratique pour mieux lutter contre la menace de droite de l'Alliance populaire.

● M. LEOPOLDO CALVO SOTELO (député de Madrid). *Agé de cinquante-deux ans. Ingénieur des ponts et chaussées. Ancien ministre du commerce dans le premier gouvernement de la monarchie et des travaux publics dans le second. Il a dirigé la Société des explosifs du Rio Tinto. Ancien procurador aux Cortès et fondateur d'une association néo-franquiste (FEDISA), il est l'un des principaux conseillers du chef du gouvernement.*

● FRANCISCO FERNANDEZ ORDONEZ (député de Madrid). *Agé de quarante-sept ans. Inspecteur des finances. Il a occupé de nombreux postes dans les ministères des finances et de l'économie. A été nommé en 1974 président de l'INI, Institut national de l'industrie. Président d'un parti social démocrate.*

● M. JOAQUIN GARRIGUES WALKER (député de Madrid). *Agé de quarante-six ans. C'est le fils de M. Antonio Garrigues, ancien ambassadeur au Vatican, et ancien ministre de la justice. Président de la Fédération des partis démocrates et libéraux.*

● MANUEL JIMENEZ DE PARGA (député de Barcelone). *Ecrivain, avocat et professeur d'université. Agé de quarante-huit ans. Il a été poursuivi et sanctionné à plusieurs reprises. Elu doyen de la faculté de Barcelone, il n'a pu occuper ce poste qu'en 1976.*

● M. JUAN MANUEL FANJULL (député de Madrid). *Agé de soixante-trois ans. Né à Melilla. Elu en 1967 procurador (député) aux Cortès. Il a appartenu à plusieurs commissions parlementaires des précédentes Cortès.*

● M. CARLOS SENTIN (député de Barcelone). *Ecrivain et journaliste. Collaborateur de plusieurs revues catalanes et correspondant de l'Avanguardia et du quotidien monarchiste* A.B.C. *pendant la seconde guerre mondiale. Ancien directeur de l'agence de presse E.F.E. et de Radio-Barcelone. Ancien directeur général de la presse au ministère de l'information dans le premier gouvernement de la monarchie.*

LES PERSONNALITÉS BATTUES

Parmi les personnalités battues figurent : MM. Jose Maria Gil Robles, ancien président du Bloc des droites sous la République ; Blas Pinar (extrême droite) ; Ramundo Fernandez Cuesta (extrême droite) ; Manuel Cantero (réformiste), Carlo Arias Navarro, ancien chef du gouvernement ; Manuel Azcarait (communiste) ; Francisco Garcia Salve (communiste) ; Nicolas Sartorius (communiste) ; Julian Arim (communiste) ; Manuel Murillo (secrétaire général du P.S.O.E. « historique ») ; Alejandro Rojas Marcos (socialiste) ; Miguel Boyer (socialiste).

Joaquin Ruiz Gimenez, leader de la démocratie chrétienne, est probablement battu à Madrid.

PARTI SOCIALISTE OUVRIER ESPAGNOL

M. Felipe Gonzalez

M. Felipe Gonzalez (député de Madrid, parti socialiste ouvrier espagnol rénové) est âgé de trente-quatre ans. Avocat sévillan, spécialisé dans la défense de dirigeants ouvriers, militant clandestin sous le nom d'Isidoro, il était presque un inconnu lorsqu'il a été porté à la tête du parti socialiste espagnol rénové, à l'issue du congrès de Suresnes, en octobre 1974.

Il avait adhéré aux Jeunesses socialistes à Séville en 1962, et au PSOE en 1964. Il symbolise parfaitement la nouvelle génération de dirigeants socialistes de l'intérieur ayant réussi à moderniser une formation sortie complètement laminée de la guerre civile et dont les plus vieux leaders ont conservé leur position anticommuniste.

En trois années seulement, M. Gonzalez a réussi à faire du P.S.O.E. un parti solide, dynamique, qui dispose du soutien officiel de l'International socialiste. Plus lié aux sociaux-démocrates allemands qu'au P.S. français, M. Felipe Gonzalez entend que la réunification socialiste se fasse autour et sous la direction du PSOE.

● M. ENRIQUE BARON *(député de Madrid). Agé de trente-trois ans, avocat et économiste. Il a milité dans la Fédération des étudiants démocratiques et dans l'Union socialiste ouvrière (U.S.O.), un syndicat de tendance autogestionnaire.*

● M. JAVIER SOLANA *(député de Madrid). Agé de trente-quatre ans, né à Madrid. Il a milité dans les Jeunesses socialistes dès 1964 et participé aux organisations démocratiques de l'université de Madrid. Chargé des questions de presse au Parti socialiste ouvrier.*

● M. MANUEL TURRION *(député de Madrid). Agé de cinquante-sept ans. Entrepreneur. Il a adhéré aux Jeunesses socialistes en 1934 et est membre du P.S.O.E. depuis 1936. C'est un représentant de la vieille garde du parti de Pablo Iglesias ayant rallié la tendance « rénovée » de M. Felipe Gonzalez.*

LES ÉLECTION

s la majorité absolue

EN ESPAGNE

AU PAYS BASQUE

Les autonomistes modérés l'emportent

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Les résultats définitifs n'étant pas encore connus vendredi matin 17 juin au Pays basque, mais les partis politiques sont déjà en mesure de dresser un bilan. Sur les vingt-huit sièges de députés à la Chambre (dix députés pour la Biscaye, neuf pour le Guipuzcoa, cinq pour la Navarre et quatre pour l'Alava), le parti nationaliste basque en obtient quatre en Biscaye (il pourrait même enlever un cinquième au détriment de l'Alliance populaire néo-franquiste) ; trois en Guipuzcoa et un en Alava.

Ses dirigeants considèrent ce résultat comme une demi-victoire. Mais ils sont déçus en Navarre, où le P.N.B. se présentait, il est vrai, sous le sigle de l'A.U.N. (Alliance unitaire navarraise).

Pour le Sénat, le parti nationaliste basque avait signé une convention d'apparentement avec le P.S.O.E. et l'E.S.E.I. (convergence de mouvements sociaux-démocrates basques). Les signataires de cette combinaison ont enlevé trois sièges en Biscaye : deux pour le P.N.B., un pour le P.S.O.E. (le quatrième allant à l'Union du centre démocratique de M. Suarez) ; trois en Guipuzcoa : un pour le P.N.B., un pour le P.S.O.E., un pour l'E.S.E.I., le quatrième allant à Me Bandres, de l'Euskadiko ezkerra (gauche basque), qui est l'avocat de nombreux militants extrémistes ; trois en Alava : un pour le P.N.B., deux pour le P.S.O.E. ; un en Navarre, les trois autres étant remportés par l'Union du centre démocratique.

L'échec des séparatistes

Ces chiffres traduisent le succès des partis de l'Abertzale, qui réclament l'autonomie de la nation basque par des moyens démocratiques, et l'échec des séparatistes, qui avaient préconisé l'abstention.

Les partis de l'Abertzale considèrent que le scrutin du 15 juin doit déclencher le processus de l'autonomie et une reconnaissance du gouvernement basque en exil. Celui-ci est présidé depuis les dernières années du franquisme par M. de Leizaola, qui réside actuellement en France. Les élus du P.N.B. et des autres partis démocratiques basques se rendront dimanche 19 juin à Guernica, où, devant le chêne symbolique, ils feront le serment d'obtenir le rétablissement des « *fueros* » (les droits traditionnels) d'Euskadiko. Ils seront conduits par un vétéran des luttes contre le franquisme, M. Manuel Irugo, membre du gouvernement basque en exil, qui vient d'être élu sénateur en Navarre. Cet ancien ministre de la justice du gouvernement républicain, qui est âgé de quatre-vingt-cinq ans, pourrait présider la séance d'ouverture du Sénat.

Arrestation de cinq militants de l'ETA

Les partis politiques basques espèrent pouvoir maintenant s'attaquer aux problèmes économiques, particulièrement préoccupants. On voudrait également mettre fin aux actions violentes et aux représailles qui ont ensanglanté la période pré-électorale. Cependant cinq militants de l'ETA (cinquième assemblée) viennent encore d'être arrêtés près de Bilbao. Ils avaient stocké une importante quantité d'explosifs. A Eibar (Guipuzcoa), une bombe à détruit la voiture du curé de la paroisse d'Acitain. A Pampelune (Navarre) l'ETA a revendiqué les derniers attentats, dont un contre un véhicule de la police armée. La branche militaire précise qu'elle continuera ses actions jusqu'à l'obtention d'une amnistie totale.

LÉO PALACIO.

LES TANKS D'ANTAN ?

« Rude Pravo », organe du parti communiste tchécoslovaque, écrivait mercredi 15 juin que les élections qui allaient se dérouler en Espagne étaient « hélas ! assez loin d'être démocratiques ».

Le quotidien citait le « handicap » du parti communiste dû à sa campagne électorale trop courte, « l'atmosphère anticommuniste générale survivant dans ce pays, où le fascisme a régné durant quarante ans, la menace d'intervention éventuelle de l'armée en cas d'un succès trop marquant de la gauche... ». Merveilles de l'amnésie ! On songe à La Fontaine « Mais quittez ce souci... »

LES RÉACTIONS

Satisfaction dans les capitales occidentales

Les résultats des élections espagnoles, qui bien qu'encore incomplets, font apparaître l'avance de l'Union du centre, le parti de M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement, ont suscité des réactions généralement favorables dans les pays occidentaux. On estime que l'Espagne a su enterrer les démons du franquisme et effectuer son passage à la démocratie.

● A BONN, les porte-parole officiels n'ont pas fait de déclaration « *pour ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures espagnoles* ». Cependant, les milieux dirigeants ouest-allemands expriment leur satisfaction devant le succès de M. Suarez et l'échec des communistes, nous indique notre correspondant. Le P.S.O.E., pour sa part, est considéré comme un « parti frère » aux côtés duquel les sociaux démocrates allemands se sont activement engagés.

« *Le P.S.O.E., sous la direction de M. Felipe Gonzalez, est devenu une des forces politiques du pays* », a déclaré M. Willy Brandt, président du S.P.D. et de l'Internationale socialiste, qui a ajouté : « *Les électeur ont donné une nette majorité aux partis qui veulent doter leur pays d'une Constitution démocratique et lui assurer un avenir européen.* » Les démocrates-chrétiens se félicitent pour leur part d'une « *tendance claire en faveur du Centre démocratique* ». « *Toutes les conditions nécessaires et favorables à une entrée* (de l'Espagne) *dans l'OTAN et à un rapprochement avec la Communauté européenne* » sont maintenant réunies, expliquent-ils

● A LONDRES, le gouvernement britannique n'a pas encore réagi officiellement, signale notre correspondant, mais la presse se réjouit généralement du fait qu'après quarante et un ans de dictature les Espagnols entrent aujourd'hui dans une ère de démocratie, sans effusion de sang et même sans troubles sérieux.

Le *Times* souligne ce qu'il appelle le « *bon sens* », dont les électeurs espagnols ont fait preuve, en rejetant à la fois les communistes et l'Alliance populaire de M. Fraga. Le grand organe londonien voit en M. Suarez le leader jouissant « *du plus large soutien populaire* ». Cela n'empêche d'ailleurs pas les commentateurs britanniques de rendre hommage au roi, qui leur paraît avoir joué un rôle essentiel dans cet heureux passage du fascisme à la démocratie.

Personne ne se dissimule les graves difficultés économiques que le nouveau gouvernement de Madrid va devoir affronter. A cet égard, on considère qu'après cette victoire de la démocratie l'Espagne ne va pas manquer de frapper à la porte du Marché commun et de l'OTAN. C'est là un problème délicat, étant donné les réserves formulées par certains pays. L'éditorialiste du *Times* paraît toutefois refléter une tendance assez générale lorsqu'il conclut que dans cette affaire la « *volonté politique* » de la Communauté européenne devrait l'emporter sur les objections économiques.

● A ROME, les communiqués triomphants publiés après l'annonce des résultats, notamment par les socialistes, ne rendent pas compte de la perplexité des milieux politiques italiens, nous signale notre correspondant. Le parallélisme entre ces deux pays catholiques d'Europe du Sud est, en effet, démenti. Si la démocratie chrétienne italienne rassemble environ 39 % de l'électorat, son homologue espagnole n'a qu'une représentation symbolique, et, tandis que le P.C.I. dépasse 34 % de l'électorat, le P.C.E. est proportionnellement cinq fois plus faible. On constate enfin le phénomène inverse pour les socialistes qui, en Italie, n'atteignent même pas 10 % des suffrages. « *L'Espagne vient de voter comme un pays d'Europe du Nord* », a commenté un homme politique italien, résumant l'embarras de beaucoup de ses confrères.

● A WASHINGTON, M. Trattner, porte-parole du département d'Etat, s'est félicité, jeudi 16 juin, de la manière démocratique dont se sont déroulées les élections. Le gouvernement américain est « *naturellement très satisfait du fait que ces élections aient eu lieu et compte entretenir avec le futur gouvernement de Madrid les mêmes relations amicales et étroites qu'il avait nouées avec le gouvernement actuel* », a déclaré M. Trattner, qui a précisé que la réaction américaine ne portait pas sur le choix politique des Espagnols mais sur la façon dont ceux-ci ont pu s'exprimer.

PERSONNALITÉS ÉLUES

ALLIANCE POPULAIRE

M. Manuel Fraga Iribarne

M. Manuel Fraga Iribarne (député de Madrid, Alliance populaire), âgé de cinquante-quatre ans, Galicien, professeur de droit politique à l'université de Madrid, diplomate, ancien ministre de l'information et du tourisme de Franco, ancien ministre de l'intérieur dans le premier gouvernement de la monarchie, de janvier à juillet 1976.

Grand travailleur, autoritaire, peu porté au dialogue, M. Fraga est l'un des politiciens les plus connus en Espagne en raison de ses prises de position spectaculaires et de son action en faveur du tourisme. Il est également l'auteur de la loi de presse de 1966, qui a largement contribué à l'apparition de moyens d'information de plus en plus libres et de qualité. Ambassadeur à Londres, partisan, après la disparition du Caudillo, d'une réforme politique démocratique, M. Fraga a pris la tête de l'Alliance populaire en 1977 en compagnie de plusieurs anciens ministres de Franco. L'Alliance, qui défend les activités du franquisme et accepte une évolution prudente, se situe à droite.

● M. GREGORIO LOPEZ BRAVO *(député de Madrid), cinquante-trois ans. Ancien ministre de l'industrie et ancien ministre des affaires étrangères de Franco. Ingénieur naval, il a été président de la Société espagnole de constructions navales. Ancien conseiller national du Mouvement désigné par Franco. Ancien procurador. Attaché à plusieurs banques et à la société Motor Iberica.*

● M. JOSE MARTINEZ EMPERADOR *(député de Madrid), soixante-deux ans. Professeur. Ancien vice-secrétaire général de la Banque de crédit agricole. Il a été conseiller national du Mouvement et procurador aux Cortès pour la province de Madrid.*

PARTI COMMUNISTE

M. Santiago Carrillo

● *M. Santiago Carrillo (député de Madrid, parti communiste), secrétaire général du parti communiste, est né à Gijon, dans les Asturies, en 1915. Il a adhéré très jeune au parti socialiste et à l'Union générale des travailleurs, syndicat de tendance socialiste. Au début de la guerre civile, il préconise la fusion des Jeunesses socialistes et communistes et devient membre du P.C.E.*

De 1939 à 1976 il a vécu en exil, et particulièrement en France pendant les dernières années, avant son retour à Madrid. Elu secrétaire général en 1960, lors du sixième congrès du P.C.E., il a été l'artisan de la rénovation du parti en prenant très tôt position contre le stalinisme. Il passe aujourd'hui pour l'un des idéologues et des avocats les plus convaincus de l'eurocommunisme. Rentré en Espagne clandestinement, arrêté en décembre 1976, il est aussitôt libéré. Il a, en six mois, imposé aux Espagnols l'image d'un politicien modéré et d'un négociateur habile. Il affirme que l'eurocommunisme n'est pas une tactique à court terme ni une stratégie subtile. Il touche les dividendes d'une politique résolue de réconciliation nationale proposée au début des années 50.

● M. MARCELINO CAMACHO (député de Madrid), *âgé de cinquante-neuf ans, né à Soria, en Castille, Ouvrier métallurgiste, il a joué un rôle déterminant à partir de 1960 dans l'organisation des commissions ouvrières, syndicat alors clandestin. Plusieurs fois arrêté et emprisonné, membre du comité central et du comité exécutif du P.C.E., il est l'un des symboles de la résistance ouvrière au franquisme.*

● M. SIMON SANCHEZ MONTERO (député de Madrid), *âgé de soixante-deux ans, né dans la province de Tolède. Traducteur. Militant du P.C. depuis 1936. Il est l'un des rares membres de la direction du P.C.E. à n'avoir pratiquement jamais quitté l'Espagne. Il a passé seize ans en prison et vécu une dizaine d'années dans la clandestinité totale. Membre du comité exécutif et du comité central.*

[« Le Monde » daté 15-16 mai a publié une biographie de Mme Dolorès Ibarruri (la Passionaria), qui a été également élue député communiste.]

PARTI SOCIALISTE POPULAIRE

M. Enrique Tierno Galvan

M. Enrique Tierno Galvan (député de Madrid, parti socialiste populaire), âgé de cinquante-neuf ans, appartient au camp de ceux qui ont perdu la guerre civile. Professeur de droit à l'université de Salamanque, il est chassé de sa chaire en 1965 en même temps que les professeurs José-Luis Aranguren, Garcia Calvo et Montero Diaz, qui s'étaient également solidarisés avec les étudiants en grève. Avocat, il a fondé, dès 1964, une Association pour l'unité fonctionnelle de l'Europe, embryon du parti socialiste uni de l'intérieur, qui entend ainsi marquer son originalité par rapport au vieux parti socialiste ouvrier espagnol dont les dirigeants « historiques » vivent en exil à Toulouse.

En 1974, M. Tierno Galvan devient le leader du parti socialiste populaire, qui recherche une articulation avec les formations socialistes régionales de Catalogne, du Pays basque, de Valence, de l'Andalousie, de l'Aragon et de Castille. Il préconise la réunification, en un seul grand parti, de tous les courants socialistes.

● M. RAUL MORODO (député de Madrid). *Avocat. Agé de quarante-deux ans. Galicien. Secrétaire général du parti socialiste populaire et bras droit du professeur Tierno Galvan. Il dirige un cabinet spécialisé dans la défense des prisonniers politiques. Professeur de droit à l'université de Madrid, il a été plusieurs fois arrêté par le régime franquiste pour ses activités politiques.*

LES SIGLES DES PRINCIPAUX PARTIS

A.N. : Alliance nationale du 18 juillet (extrême droite).
A.P. : Alliance populaire (droite).
A.S.D. : Alliance socialiste démocratique (centre gauche).
A.T. : Regroupement électoral des travailleurs (extrême gauche).
B.N.P.G. : Bloc national populaire de Galice (autonomiste)
C.C. : Coexistence catalane (allié à l'Alliance populaire, droite).
C.U.P. : Candidature d'unité populaire (extrême gauche).
D.C.V. : (E.K.D.) Démocratie chrétienne basque (centre gauche).
E.C. : Esquerra de Catalogne (autonomiste).
E.E. : Euskaliko Esquerra (séparatiste, extrême gauche basque).
E.S.B. : Euskal Sozialista Biltzarrea (parti socialiste basque séparatiste).
F.E. de las JONS : Phalange (alliée à l'Alliance populaire, droite).
F.E. (a) de la JONS : Phalange « authentique ». (gauche).
F.D.C. : Fédération démocrate chrétienne (centre gauche).
F.D.I. : Front démocratique des gauches (extrême gauche).
F.U.T. : Front pour l'unité des travailleurs (extrême gauche).
LIGA de CAT : Ligue de Catalogne - parti libéral (centre droit).
M.S.A. : Mouvement socialiste andalou (gauche).
P.C.E. : parti communiste d'Espagne.
P.D.C. : Pacte démocratique pour la Catalogne (autonomiste, centre gauche).
P.S.G. : parti socialiste galicien (autonomiste, gauche).
P.S.O.E. : parti socialiste ouvrier espagnol (historique).
P.S.O.E. (H) : parti socialiste ouvrier espagnol (historique).
P.S.C. - P.S.O.E. : Regroupement en Catalogne du parti socialiste ouvrier et du parti socialiste catalan (gauche).
P.S.P. - F.P.S. : parti socialiste populaire et Fédération des partis socialistes (Unité socialiste, gauche).
P.S.U.C. : parti socialiste unifié de Catalogne (communiste).
R.S.E. : Réforme sociale espagnole (centre gauche).
U.C.D. : Union du centre démocratique (centriste).

EUROPE

Allemagne fédérale

LA CRISE GOUVERNEMENTALE EST ÉVITÉE DE JUSTESSE SUR LA RÉFORME FISCALE

De notre correspondant

Bonn. — La coalition libérale-socialiste a évité de justesse, le jeudi 16 juin, une crise gouvernementale. Le projet de réforme fiscale du gouvernement fédéral a été adopté par le Bundestag avec 5 voix de majorité (248 contre 243). Deux députés sociaux-démocrates ont voté contre le projet de loi, trois se sont abstenus. Le nombre des « rebelles », qui était de quarante il y a quelques semaines, avait fondu au cours des derniers jours à la suite des appels solennels lancés par les dirigeants du S.P.D. Sans poser formellement la question de confiance, le chancelier Schmidt et ses partenaires libéraux avaient clairement explique que le véritable enjeu du scrutin n'était plus tant le projet fiscal que la survie de la coalition. « *Les électeurs ne nous ont pas donné leurs voix pour que nous abandonnions le pouvoir quelques mois plus tard* », a déclaré M. Willy Brandt.

Il y a bien longtemps que des contestataires du groupe parlementaire social-démocrate avaient pu expliquer leur position à la tribune du Bundestag. Dans un silence glacial, MM. Hansen et Coppik, qui ont voté contre le projet, et leurs trois collègues, qui ont choisi l'abstention, ont rappelé pourquoi une baisse de l'impôt sur la fortune pour les entreprises et les particuliers, liée à une hausse de la T.V.A., telle que la prévoyait le texte gouvernemental, leur paraissait incompatible avec des convictions sociales-démocrates.

En refusant, « *par opposition systématique au gouvernement* », des allégements fiscaux en faveur des entreprises, la C.D.U.-C.S.U « *trahit sa propre cause* », a déclaré un abstentionniste, qui a ajouté . *C'est le monde à l'envers. Beaucoup de députés S.P.D. se voient dans l'obligation de voter des mesures qu'ils réprouvent pour ne pas devenir les instruments de l'opposition.* »

Mme Ingrid Matthäus, qui appartient à la gauche du parti libéral, a révélé à la tribune du Bundestag qu'une minorité du F.D.P s'était également opposée aux mesures proposées par le gouvernement. Mais le groupe parlementaire libéral n'en a pas moins voté en bloc en faveur du projet de loi. — D. V.

Belgique

Mme ANTOINETTE SPAAK EST ÉLUE PRÉSIDENTE DU FRONT DES FRANCOPHONES

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Mme Antoinette Spaak a été élue à l'unanimité présidente du Front démocratique des francophones (F.D.F.), parti linguistique propre à Bruxelles.

Fille de Paul Henri Spaak, qui fut une des figures du monde politique belge, Mme Spaak, quarante-neuf ans, est député de Bruxelles depuis le 10 mars 1974. Fédéraliste convaincue, elle rallie tous les courants de pensée au sein de son parti. Elle apparaît comme le meilleur garant de son unité.

Mme Spaak s'est particulièrement distinguée dans le domaine culturel, les affaires étrangères et la santé publique.

Le F.D.F. a obtenu 10 sièges à la Chambre des représentants et détient deux ministères et un secrétariat d'Etat dans le gouvernement Tindemans.

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

● LE SENAT DES ETATS-UNIS a rejeté, jeudi 16 juin, un amendement qui aurait condamné la décision de l'administration de retirer d'ici quatre à cinq ans les troupes américaines stationnées en Corée du Sud, mais s'est cependant refusé à approuver explicitement cette décision. Par soixante-dix-neuf voix contre quinze, les sénateurs ont approuvé une motion présentée par le leader de la majorité démocrate, M. Robert Byrd, invitant le président à se concerter avec le Sénat avant l'adoption de tout plan de retrait des forces américaines. — *(A.P.)*

Oman

● UN OURAGAN A RAVAGE les côtes du sultanat d'Oman et a causé d'importantes pertes en vies humaines, a indiqué la représentation d'Oman dans un communiqué diffusé à New-York vendredi 17 juin. Depuis le 12 juin, les vents soufflent avec une violence inhabituelle, arrachant en particulier des milliers de palmiers dattiers. La petite île de Masirah, sur laquelle se trouve la principale base aérienne d'Oman, a été particulièrement touchée et l'on craint que le nombre des victimes y soit très élevé. Aucun bilan n'a pu encore être établi. — *(A.F.P.)*

Guinée-Bissau

● M. SEYDOU KEITA, ambassadeur de Guinée en France, a annoncé, jeudi 16 juin, qu'il demanderait au nom de son gouvernement l'extradition de M. J.-P. Alata, auteur du livre *Prison d'Afrique*, interdit en France. Radio-Conakry avait fait état de cette requête le 12 juin dernier. (*Le Monde* du 14 juin). M. Keita a également précisé que M. Giscard d'Estaing lui avait récemment confirmé son intention de se rendre d'ici la fin de l'année en visite officielle en Guinée.

Pays-Bas

● DES INCIDENTS ont eu lieu jeudi 16 juin à Krimpen-sur-Ijssel, près de Rotterdam, entre un groupe de jeunes Sud-Moluquois et la police, après qu'un policier en civil eut demandé à de jeunes Moluquois de quitter la bibliothèque municipale, où des désordres s'étaient produits. Il n'y a pas eu d'arrestation. A Djakarta, le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Adam Malik, a déclaré que son pays était disposé à accueillir les Moluquois qui veulent être rapatriés.



AFRIQUE

République Sud-Africaine

ANNIVERSAIRE A SOWETO

« Pourquoi ne nous laissent-ils pas pleurer nos morts en paix ?... »

De notre correspondante

Johannesburg. — Huit jeunes gens et un adulte ont été blessés *par les balles de la police*, dans la soirée du jeudi 16 juin, jour anniversaire des émeutes de Soweto. Selon le chef de la police locale, les forces de l'ordre ont dû ouvrir le feu pour disperser des manifestants qui leur lançaient des pierres.

Conformément à la volonté des lycéens du S.S.R.C. (Soweto Students Representative Council), *la journée s'était pourtant dé*roulée sans incident grave. Les jeunes souhaitaient rendrent *hommage à leurs morts* dans la prière et le recueillement ; le mot d'ordre de grève fut largement respecté.

A l'aube, des hommes, souvent vêtus de sombre, se glissaient dans le froid de l'hiver jusqu'aux gares ou aux stations d'autobus : *« Le patron m'a expliqué que si je ne viens pas aujourd'hui, c'est fini. Je ne veux pas perdre mon travail »*, expliquaient-ils. L'absentéisme oscillait entre 25 et 80 %, selon *les quartiers*.

L'heure était à la prière ; filles et garçons à partir de douze ans, jeunes gens, adultes et personnes âgées, en uniforme scolaire noir ou en vêtement sombre de deuil, ont rejoint par petits groupes les principales églises. Là, pendant cinq heures, ils ont prié, chanté et, parfois prononcé des discours. De l'extérieur (aucun Blanc n'était admis à l'intérieur), on pouvait entendre les voix reprendre en chœur des chants religieux ou païens, dont certains appellent à prendre les armes. La police, en majorité noire, attendait et veillait aux portes, sur les collines, devant les gares. Les véhicules blindés et les camions, équipés de réservoirs de gaz lacrymogène mélangé à de la poudre de talc patrouillaient.

On les vit soudain s'animer lorsque, vers 15 h. 30, les *assemblées commencèrent à se* disperser. A Orlando, à Meadowlands et Regina-Mundi, ce *fut le même spectacle*. En l'espace de quelques minutes, alors qu'une grande partie de l'assistance se trouvait encore dans les églises, des policiers se pécipitèrent en déversant des gaz lacrymogènes. Les responsables des forces de l'ordre expliquèrent *plus tard que cette* intervention faisait partie de leur stratégie, inaugurée jeudi : *frapper vite et fort pour éviter* les regroupements.

On vit les manifestants pris de panique *s'enfuir dans tous* les sens, se heurter dans les nuages de gaz, franchir des grillages *et s'enfermer*, parfois, dans des maisons où les policiers les poursuivaient.

« Vous êtes Française ? Les Français on les aime aussi peu que les Sud-Africains », lance *rageusement un jeune* Noir en pleurant de rage. Pour lui, la France est avant tout un fournisseur d'armes. Il accepte, cependant, de nous parler avec ses camarades et devient même amical. Ils ne comprennent pas. Ils s'en prennent à la police, et un adulte nous demande : *«Que veulent-ils, pourquoi ne nous laissent-ils pas pleurer nos morts en paix ? »*

Des étudiants blancs de l'université de Witwatersrand avaient décidé de témoigner leur solidarité avec les jeunes Noirs. Mais, dans la matinée, ils apprirent l'interdiction de *leur réunion*. Attaqués par des manifestants d'extrême droite, ils durent rapidement se disperser.

Plus tard, quelques étudiants progessistes rejoignirent l'assemblée, *blanche* et *noire*, qui assistait à la messe célébrée à la cathédrale anglicane Sainte-Marie de Johannesburg.

Près de l'autel, on pouvait lire un télégramme de M. Robert Sobukwe, président du Pan-African Congress (PAC) : *« Soyez vigilants et priez. L'homme propose, mais Dieu dispose. S'il vous plaît, croyez en lui, gardez vos oreilles ouvertes à son message. L'amertume détruit. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Tunisie

Les négociations avec l'Italie sur la construction d'un gazoduc seraient sur le point d'aboutir

De notre envoyé spécial

Tunis. — Les négociations tuniso-italiennes sur le projet de *gazoduc destiné à acheminer jus*qu'en Italie, via la Tunisie et la Sicile, du gaz algérien extrait à Hassi-R'Mel ont repris après une interruption de plusieurs années. Les discussions ont été relancées par la visite en Tunisie d'un en*voyé spécial du* gouvernement italien, M. Cecilio Guazzaroni, qui a rencontré *les 8 et 9 juin* le ministre tunisien de l'économie, M. Lasram. A l'issue de ces conversations, M. Lasram a souligné l'importance de ce projet, *« qui permettra de renforcer la coopérations italo-maghrébine et constituera un lien physique entre l'Europe et l'Afrique »*. Des négociations se sont ouvertes ensuite à Rome le 13 juin entre une délégation tunisienne et des experts d'une filiale de l'ENI.

Un accord était déjà intervenu entre *Rome* et *Tunis en* 1973. L'Algérie ayant passé avec l'Italie un contrat pour la livraison de 11,7 milliards de mètres cubes de gaz pendant vingt-cinq ans, celle-ci s'était entendue avec la Tunisie pour que ce gaz soit acheminé par une conduite traversant le territoire tunisien jusqu'au cap Bon. La construction du gazoduc était à la charge de l'Italie, qui *s'était engagée à verser* chaque année à la Tunisie 5 millions de dollars de redevance.

Survint la crise énergétique et la flambée des prix du pétrole. La *Tunisie remit* l'*accord* en *question* et exigea la réévaluation du contrat. Elle demanda à être payée en nature et à recevoir 10 % des quantités de gaz transportées pour alimenter en énergie ses installations industrielles. l'ENI *trouva ces prétentions* exorbitantes. Le désaccord s'envenima et la Tunisie fit de l'affaire une question de souveraineté nationale, revendiquant même la propriété du gazoduc.

La dégradation, en 1976, des relations algéro-tunisiennes, à la suite de déclarations du président Bourguiba hostiles aux thèses *défendues par le front Polisario* et l'Algérie à propos du Sahara occidental, ne facilita pas la reprise des pourparlers.

L'amélioration des relations tuniso-algériennes, marquée au début de 1977 par une visite de M. Bouteflika en Tunisie, ainsi que les *efforts* de conciliation entrepris par le parti socialiste *italien, ont fini par porter leurs* fruits. Aujourd'hui les trois pays paraissent désireux de conclure rapidement.

DANIEL JUNQUA.

DIPLOMATIE

A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Le projet des Neuf devient une proposition « américano-britannique »

Vingt-cinq journalistes suédois, norvégiens, danois et finlandais présents à Belgrade pour la conférence paneuropéenne *ont protesté, jeudi 16 juin*, contre l'expulsion de Yougoslavie d'un journaliste danois, M. Frank Oswald, à la suite d'une manifestation de femmes en faveur des juifs soviétiques. *D'autres journalistes occidentaux* ont été officiellement avertis par les autorités yougoslaves qu'ils étaient accrédités « pour la conférence et rien d'autre », et priés de ne pas se livrer à « des activités anti-yougoslaves ». L'agence Tass, pour sa part, se réjouit de ce que les organes de sécurité yougoslaves aient « fait avorter une provocation que préparaient des éléments sionistes ».

A Moscou, une dizaine de dissidents ont donné une conférence de presse. Ils ont fait savoir que plus de cinquante détenus de la ville de Perm, dans l'Oural, *ont fait une grève de la faim* à l'occasion de l'ouverture de la conférence de Belgrade.

A Paris, le comité khméro-lao-vietnamien pour la défense des *droits de l'homme a adressé une lettre* au président de la conférence de Belgrade lui demandant d'attirer l'attention des participants sur les « événements douloureux » se déroulant dans les trois pays de l'ancienne Indochine, où « les droits de l'homme les plus élémentaires sont bafoués sans scrupules ».

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Les diplomates participant à la conférence préparatoire de Belgrade paraissent satisfaits de l'atmosphère détendue dans laquelle se sont engagés *leurs débats* sur l'organisation du travail. Ainsi, au cours de l'unique séance tenue *jeudi 16 juin*, *le dé*légué soviétique, M. Vorontsov, a tenu des propos dépourvus de toute agressivité. L'*« esprit d'Helsinki »*, qu'il a invoqué, lui a *donné l'occasion* de *citer* M. Brejnev, auquel il a donné pour la première fois son nouveau titre de président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S.

Après *avoir laissé prévoir* un exposé complet des mesures prises par son pays en *application* de l'acte final, M. Vorontsov s'est dit favorable au projet espagnol *d'organisation* du travail de la conférence préparatoire, mais a demandé un *délai de réflexion*, qui portera en fait davantage sur la proposition des Neuf que sur celle de l'Espagne. Celle-ci, en effet, très brève, ne constitue *qu'une énumération schématique* des tâches de la conférence préparatoire, dans *l'ordre suivant* : ouverture officielle de la réunion ; adoption de l'ordre du jour ; élaboration de l'ordre du jour de la réunion principale ; organisation *des travaux et autres modalités* relatives à la réunion principale ; date d'ouverture et durée de la réunion principale ; adoption du document final de la réunion préparatoire.

La proposition des Neuf, en revanche, dont *l'élaboration* a demandé plusieurs mois, constitue en fait un projet de texte final *de* la réunion préparatoire. Le représentant du Royaume-Uni, *M. Ian Sutherland*, ayant demandé au début de la séance de jeudi que la conférence reconnaisse *qu'il avait déposé cette* proposition en sa double qualité de chef de la délégation britannique et de président de la Communauté des Neuf, le délégué roumain M. Lipati, appuyé par son collègue hongrois, s'y opposa, l'un et l'autre *réaffirmant* que la conférence de Belgrade était une réunion d'États et non une conférence de groupes et de blocs.

Le texte des Neuf a donc finalement été inscrit comme projet de la Grande-Bretagne et des États-*Unis, ces derniers ayant, au début* de la semaine, exprimé leur désir de s'y associer.

Ce projet a déjà reçu l'approbation de plusieurs pays, notamment de la Norvège, de l'Espagne et du Portugal. Il semble peu *probable qu'il reçoive celle* des pays de l'Est, de l'Union soviétique notamment, qui le trouverait trop compact et qui s'apprêterait à *présenter* un contre-projet. Précisons que son point III, relatif à l'ordre du jour de la réunion principale, prévoit *la définition* des modalités pour la tenue d'autres réunions. On s'attend à de longues discussions à ce sujet, de même que sur le quatrième *paragraphe du dernier point*, relatif au *« calendrier et schéma d'organisation »* de la réunion principale.

JEAN SCHWŒBEL.

M. PONIATOWSKI SE RENDRA AU VENEZUELA DU 21 AU 25 JUIN

« M. Michel Poniatowski, représentant personnel du chef de l'Etat avec rang d'ambassadeur, se rendra au Venezuela du 21 au 25 juin », annonce un communiqué du Quai d'Orsay. *« L'objectif de la mission confiée à l'ancien ministre d'Etat en Amérique latine est de marquer l'intérêt et l'importance que la France attache au développement de ses relations avec chacun des pays de ce continent, d'amorcer un dialogue au plus haut niveau avec leurs dirigeants, afin d'étudier et de proposer des mesures de nature à intensifier nos relations, aussi bien politiques qu'économiques et culturelles avec eux »*, poursuit le communiqué.

M. Poniatowski sera reçu par le président Carlos Andres Perez et aura des entretiens avec les principaux dirigeants vénézuéliens. Il prendra également contact avec la communauté française.

● *M. Barre* a reçu, jeudi *matin* 16 juin, à l'Hôtel Matignon, le premier ministre de l'Inde, M. Desai. Il a été question des projets de coopération bilatérale pour accroître les échanges entre les deux pays, sur les plans commercial et industriel. *M. Desai a expliqué* que l'Inde s'intéresse surtout à la création de petites unités de production. Elle veut prévenir l'exode du monde rural vers les villes et développer les équipements agricoles. M. André Rossi, ministre du commerce *extérieur, doit aller* à New-Delhi au mois d'octobre.

● *La Grande-Bretagne* a rappelé, jeudi 16 juin, ses deux derniers diplomates qui se trouvaient à Kampala. — *(A.F.P.)*

LA VISITE

Le chef de l'État soviétique est invité par M. Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris

M. Jacques Chirac a remis, jeu*di 16 juin*, à un conseiller de l'ambassade d'Union soviétique à Paris une *lettre personnelle* destinée à M. Leonid Brejnev.

Dans ce message, croit-on savoir, l'ancien premier ministre adresse au premier secrétaire du *parti communiste ses* félicitations pour son élection comme chef de l'Etat *de l'Union soviétique*.

Dans le même message, M. Chirac invite M. Brejnev à venir à l'Hôtel de Ville de Paris à l'occasion de sa visite officielle en France, qui commence lundi 20 juin.

M. Chirac remercie M. Brejnev de l'avoir invité au déjeuner qu'il donne mercredi à l'ambassade soviétique, mais il lui indique qu'il ne lui sera pas possible d'accepter cette invitation si le leader soviétique n'est pas lui-*même en mesure de se rendre à* l'Hôtel de Ville de Paris.

On sait que le protocole de la visite du chef de l'Etat soviétique établi que le Quai d'Orsay et l'Elysée n'a pas prévu de visite à l'Hôtel de Ville de la capitale.

Par *cette lettre*, M. Chirac veut souligner que la tradition selon laquelle les chefs d'Etat étrangers en visite officielle en France sont reçus à la mairie de Paris n'a pas été respectée. Il marque aussi son étonnement de ne pas avoir *été invité* aux réceptions officielles données par le président *de la République* en l'honneur de son hôte et, notamment, de ne pas avoir été convié au dîner de l'Elysée mardi soir.

M. Chirac a été invité toutefois à se trouver à Orly pour l'arrivée de M. Brejnev. *Il a décidé de s'y* faire représenter par M. Christian de La Malène, député R.P.R., premier adjoint au maire.

Au cours de son entretien jeudi avec le diplomate soviétique, M. Chirac a jeté les bases d'un accord d'échanges entre les musées *de la capitale* et ceux de l'Union soviétique, notamment le *musée de l'Ermitage de Leningrad*. Une exposition des chefs-d'œuvre de ce musée pourrait être organisée à Paris à la fin de l'année.

● *M. Giscard d'Estaing* a adressé, jeudi matin 16 juin, à M. L. Brejnev ce message de félicitations : *« Je tiens à vous adresser mes très sincères félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du présidium du Soviet suprême de l'Union soviétique et à vous exprimer tous mes vœux de succès dans l'accomplissement de vos nouvelles et éminentes fonctions à la tête de l'Etat soviétique. Permettez-moi d'y joindre les souhaits que je forme pour votre bonheur personnel et vous redire combien je me réjouis de vous accueillir dans quelques jours à Paris. »*

LA MANIFESTATION PRÉVUE PAR LE P.F.N. EST INTERDITE

MM. Roland Gaucher et Alain Robert, membres du bureau politique du Parti des forces nouvelles (extrême droite) ont dénoncé, jeudi 16 juin, au cours d'une conférence de presse, l'interdiction par le préfet de police de Paris de la manifestation prévue, à l'appel du P.F.N., le *mardi 21 juin*, avenue des Champs-Elysées, pour protester contre la visite en France de M. Leonid Brejnev. M. Roland Gaucher a notamment déclaré : *« L'arrivée de M. Leonid Brejnev en France constitue une provocation intolérable. Le chef de l'Etat soviétique est le responsable de la violation permanente des accords d'Helsinki et des agressions de l'impérialisme soviétique en Angola et au Zaïre ; il est l'homme qui arme et finance le Front Polisario, responsable de la mort de deux Français innocents et de l'enlèvement de six autres.*

» Pour protester contre la venue en France du « super-tsar » de l'empire soviétique, le Parti des forces nouvelles voulait organiser une manifestation pacifique, qui vient d'être interdite. » De son côté, M. Alain Robert a précisé : *« Cette interdiction stupide et arbitraire n'empêchera pas des milliers de personnes de venir manifester leur opposition à cette visite. Les pouvoirs publics montrent ainsi que les libertés publiques n'existent que pour la gauche, d'autant que la police a procédé à près de quatre-vingts interpellations à l'encontre de nos colleurs d'affiches, et le commissariat de police du huitième arrondissement a fait saisir les exemplaires de notre journal* (Initiative nationale) *vendus à la criée avenue de Wagram. »* MM. Gaucher et Robert prendront la parole au cours du meeting organisé par le P.F.N. lundi 20 mai, à 21 heures, à la Mutualité, ainsi que M. Jean Kiffer (R.P.R.), député de la Moselle, M. Michel de Saint-Pierre, écrivain, et M. Joël Dupuy, président du comité de soutien à l'armée.

● *Un comité de coordination d'appui aux luttes des peuples des pays de l'Est et de l'U.R.S.S.* (CALPEU, 110, avenue d'Italie, 75013, tél. 580-24-15), récemment créé pour *« la défense des travailleurs, des libertés démocratiques et des droits de l'homme dans les pays de l'Est »*, appelle à une manifestation à l'occasion de la visite en France de M. Brejnev le dimanche 19 juin, à 17 h. 30, place du 18-Juin, à Montparnasse.

● *A l'occasion de la visite de M. Brejnev en France*, l'Association France-U.R.S.S. *« salue l'hôte du gouvernement français »* et *« regrette les manifestations partisanes qui s'affichent sur nos murs d'une façon absolument contraire à tous nos traditions de courtoisie et d'hospitalité »*.

QUATRE ATTENTATS A PARIS

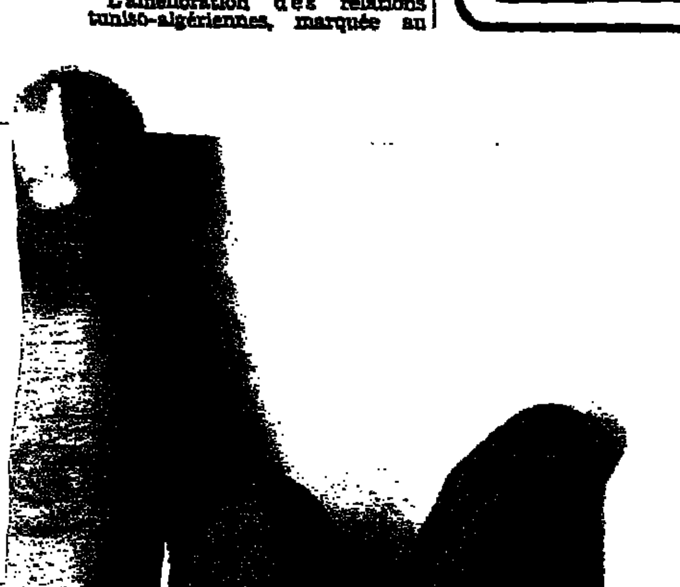
Un attentat a été commis dans la nuit du 16 au 17 juin, vers 2 heures, contre les bureaux de la revue *France-U.R.S.S. Magazine*, situés 8, boulevard de Ménilmontant, à Paris (20e). L'explosion a entièrement détruit les cinq bureaux de la revue et endommagé les deux halls d'entrée de l'immeuble, ainsi qu'un appartement. Mme Monique Paris, secrétaire générale adjointe de l'association France-U.R.S.S., s'est déclarée *« indignée d'un tel attentat qui*, selon elle, *a pour but de créer un état de peur et de psychose dans le pays »*.

Un second attentat a été commis, à 1 h. 55, contre la Banque commerciale pour l'Europe du Nord, situé 79 boulevard Haussmann, à Paris (8e). L'explosion a brisé la vitrine de la banque et provoqué de légers dégâts matériels.

D'autre part, deux tentatives d'attentats, l'une contre l'agence Tass, rue de Courcelles, à Paris (8e), l'autre contre les bureaux de l'Aeroflot, avenue des Champs-Elysées (8e), ont eu lieu aux mêmes heures. Les deux premiers attentats ont été revendiqués, dans la nuit, par le groupe *Résistance solidariste*, qui déclare notamment : *« Nous ne laisserons pas Brejnev parader à Paris. »* Un correspondant se réclamant du même groupe a revendiqué, par téléphone, ce matin 17 juin, au *Monde*, les quatre actions.

● PRECISION. — On nous prie de préciser que les quelques centaines de personnes qui ont défilé mardi 14 juin à Paris du métro Convention au métro Pasteur n'étaient pas venues pour manifester une hostilité à la venue en France de M. Brejnev, comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 16 juin. Elles répondaient à l'appel du comité de solidarité avec les ouvriers polonais.





LA VISITE

Le chef de l'État soviétique est invité par M. Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris

QUATRE ATTENTATS À PAR

DIPLOMATIE

EN FRANCE DE M. LEONID BREJNEV

La coopération scientifique franco-soviétique pourrait s'étendre à certaines utilisations de l'espace

Le satellite d'astronomie français Signe-3 a été mis sur orbite avec succès, ce vendredi 17 juin, en début de matinée, par une fusée soviétique tirée depuis le territoire de l'Union soviétique. D'un poids de *102 kilos*, ce *satellite* emporte deux expériences : l'une, montée par l'université Paul-Sébastien de Toulouse, fait partie d'un vaste programme d'astronomie gamma, qui donnera lieu à plusieurs autres réalisations franco-soviétiques. L'autre expérience, due au service d'aéronomie du C.N.R.S., est une *étude* de la *liaison* entre l'activité solaire et la quantité d'ozone atmosphérique.

Ce lancement coïncide avec la visite de M. Leonid Brejnev en France, ce qui n'est pas entièrement fortuit. Signe-3 est le symbole d'une coopération scientifique qui se développa avec régularité depuis dix ans et dont l'importance dépasse celle des résultats scientifiques auxquels elle donne naissance. Il n'est pas exclu *qu'elle* puisse s'étendre à certaines utilisations de l'espace *telles* que les télécommunications.

De l'astronomie gamma à l'exploration de Vénus

Le lancement par l'U.R.S.S. du satellite français S Signe-3 concrétise une coopération qui a pris naissance il y a plus de dix ans et se développe à la satisfaction des deux parties. Pourtant les *débuts furent difficiles* : le premier projet avorta, la France n'ayant jamais construit le satellite Roseau qu'elle devait faire lancer par l'U.R.S.S.

Après cet échec, la coopération s'organisa cependant, et, le 17 novembre 1970, la station automatique Luna-17 déposait *sur* la lune un réflecteur laser fabriqué en France. Il allait permettre à des observatoires français et soviétiques de mesurer précisément la distance de notre satellite. D'autres réflecteurs laser furent déposés aux cours d'expéditions ultérieures.

Il y eut aussi le projet Omega : des ballons furent lancés simultanément à l'île Kerguelen, dans l'océan Indien, et près d'Arkhangelsk. Ces deux points du globe sont magnétiquement conjugés ; une même ligne de champ magnétique coupe la surface terrestre en ces deux points.

Un accord à long terme

Cette conjugaison magnétique fut aussi utilisée en 1975 dans le programme Araks. Des fusées furent tirées depuis les îles Kerguelen et injectèrent un flux d'électrons dans la haute atmosphère. Ces élections se propagèrent en décrivant une hélice autour de la ligne de champ magnétique et aboutirent au point magnétiquement conjugué où ils créèrent une aurore boréale. Son observation permit de déterminer à quelques centaines de mètres près le point conjugué du site de lancement et de vérifier diverses hypothèses sur la propagation des électrons, en particulier que certains sont radiodifusés au-dessus d'Arkhangelsk et reviennent au voisinage de leur point de départ.

Parmi les autres réalisations, il faut citer le lancement, par l'U.R.S.S., de deux satellites français de recherches et d'études technologiques (S.R.E.T.) qui permirent d'étudier plusieurs types de photopiles solaires et des détecteurs d'infrarouges destinés aux observations météorologiques.

En juillet 1975 était signé un accord de coopération à long terme entre l'organisation soviétique Intercosmos et le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.). Il prévoit le développement de recherches communes, en particulier dans le domaine de l'astronomie gamma. Les rayons gamma (photons d'énergie supérieure à 100 000 électrons-volts) sont produits au cours de réactions nucléaires dans les étoiles ou lors de chocs entre particules du gaz interstellaire. Ils ne sont pas affectés par les champs magnétiques qui dévient les particules électriquement chargées, et se propagent donc, comme la lumière, en ligne droite. Leur observation, hors de l'atmosphère terrestre qui les arrête, renseigne donc très directement sur les processus qui leur ont donné naissance. Et comme le gaz interstellaire les diffuse beaucoup moins qu'il ne diffuse la lumière, ils permettent d'observer des phénomènes très lointains — donc très anciens.

La coopération dans ce domaine remonte à l'expérience Signe-1, s'éclaircira sans doute si on arrive gamma solaires. Construit en France, le détecteur fut placé sur le satellite soviétique Prognoz-2, lancé le 29 juin 1972.

Une étude complète des gamma d'énergie basse et moyenne sera faite par trois moyens. D'une part deux expériences, Signe-2MP et Signe-2MS, seront placées respectivement à bord d'un satellite Prognoz et d'une sonde interplanétaire soviétique, les lancements se faisant à la fin 1977 et en 1978. D'autre part, un satellite, Signe-3, a été construit en France : à part une expérience d'étude de l'ozone atmosphérique, il est entièrement consacré à l'astronomie gamma.

Avoir simultanément trois détecteurs dans l'espace permet d'identifier et de localiser les « sursauts gamma ». Il s'agit de brusques bouffées de photons gamma de basse énergie, qui ne durent que quelques secondes et dont l'origine est encore inconnue, bien qu'on ne manque pas d'hypothèses à son sujet. Phénomènes très faibles, ils furent longtemps ignorés et considérés comme des fluctuations aléatoires des détecteurs jusqu'au jour de 1973 où leur observation simultanée par deux satellites américains montra qu'il s'agissait d'un phénomène réel et non d'un artefact expérimental.

Un détecteur d'une tonne et demie

L'origine des sursauts gamma s'éclarcira sans doute si on arrive à déterminer précisément la direction d'où ils viennent et à les attribuer à un objet astronomique connu par ailleurs. Trois détecteurs fort éloignés les uns des autres enregistreront un même sursaut gamma à des instants différents, et la mesure des écarts de temps permettra de déterminer la direction d'où provient le sursaut. On espère obtenir une triple Signe-3, qui décrira une orbite détection d'un même sursaut par circulaire à 500 kilomètres d'altitude, par Signe-2MP sur le satellite Prognoz, dont l'orbite très allongée s'écartera beaucoup de notre globe, et par Signe-2MS sur la sonde interplanétaire lointaine, ce qui devrait donner une mesure précise de la direction de ce sursaut.

La coopération continuera dans le même domaine avec l'expérience Gamma-1 ; il s'agit essentiellement d'un très gros détecteur, pesant environ 1,5 tonne ; construit pour partie par la France et pour partie par l'U.R.S.S.; il sera mis en orbite en 1979 à bord d'un satellite soviétique et permettra — contrairement aux expériences Signe — de détecter les photons gamma de très haute énergie.

Autre volet important de la coopération : la biologie spatiale. En 1975, l'expérience Biobloc fut embarquée sur le « Biospoutnik » soviétique. Elle étudiait l'influence des conditions spatiales sur des organismes en vie latente, comme des graines ou des œufs de poisson. Le développement ultérieur de ces organismes est affecté par leur séjour dans l'espace, et particulièrement par l'action des ions lourds de haute énergie, très destructeurs, qui sont présents dans le rayonnement cosmique.

Ces ions lourds détruisent aussi les cellules du cerveau humain — cellules qui ne se renouvellent pas, — et l'on pense que cette irradiation sera le facteur limitant pour des vols humains de durée supérieure à six mois. Des analyses histologiques de cerveaux de rats ayant séjourné dans l'espace doivent apporter sur ce point des informations précieuses.

Autre expérience en coopération : observer la croissance de paramécies dans l'espace. Préparées en France, plusieurs cultures de paramécies seront amenées au prochain semestre à bord d'une station orbitale Saliout. Toutes les douze heures, et ceci pendant quatre jours, une culture sera « fixée » chimiquement. L'ensemble sera ensuite ramené au sol pour des analyses et comptages de cellules qui permettront de suivre l'évolution de la croissance des paramécies et de la comparer avec celle de cultures identiques restées au laboratoire.

D'autres expériences de biologie spatiale porteront sur l'étude du potentiel immunitaire, qui diminue lors des séjours de l'homme dans l'espace sans que la raison en soit actuellement connue. De même les conditions d'apesanteur perturbent la circulation sanguine, et l'on met actuellement au point des appareils pour étudier cet effet.

Parmi les autres projets franco-soviétiques, le plus spectaculaire est le ballon français qui devrait être emporté en 1983 par une sonde planétaire soviétique. La sonde se mettra en orbite autour de Vénus, le ballon sera largué, ralenti par parachute et gonflé par un mécanisme automatique, ce qui lui permettra de flotter pendant quelques jours à 55 kilomètres au-dessus de la surface de Vénus. Cette planète est entourée d'une atmosphère très dense et très chaude (près de 500 degrés au sol), et les capsules chargées d'appareils de mesure que de précédentes sondes soviétiques ont largué dans l'atmosphère vénusienne n'ont pu fonctionner que quelques dizaines de minutes. La solution du ballon, qui restera loin du sol et dans une zone thermique plus clémente, permet d'effectuer les mesures pendant une durée cent fois plus grande.

D'un diamètre de 9 mètres, le ballon soutiendra une nacelle, de construction soviétique, d'un poids total de 160 kilogrammes, transportant plusieurs appareils fournis par les deux pays. Une vingtaine de groupes de recherches sont impliqués dans ce projet.

Partie lentement, la coopération avec l'U.R.S.S. est peu à peu devenue une composante importante de l'effort français de recherche spatiale. Elle concerne directement environ deux cent cinquante personnes, et le flux des dépenses se monte à 20 millions de francs chaque année. Il a fallu pour cela vaincre des barrières psychologiques importantes ; les équipes de chercheurs de chaque pays ont dû faire l'apprentissage de procédures fort différentes de celles qu'elles pratiquaient. Il y a des différences de conception, aisément explicables d'ailleurs : lançant beaucoup de satellites, les Soviétiques les construisent en série ; ce sont des conteneurs, relativement rustiques, dans lesquels on place des appareils. Les Français préfèrent concevoir comme un tout le satellite et sa charge utile ; les performances en sont améliorées, mais le coût augmente.

Finalement, c'est l'établissement de contacts humains entre chercheurs de même orientation qui a permis peu à peu de surmonter les difficultés et d'établir le climat de confiance sans lequel il ne peut y avoir une action continue. Chaque semaine, un ou deux scientifiques font le trajet entre les deux capitales. Une réunion annuelle a lieu alternativement dans chaque pays (la prochaine aura lieu à Marseille, en octobre) ; on y fait le point des programmes en cours, on y propose de nouveaux projets.

Essentiellement limitée jusqu'à présent aux recherches scientifiques, la coopération s'étendra-t-elle aux utilisations de l'espace ? C'est envisageable, au moins pour certaines : l'observation de la Terre a trop de composantes stratégiques, ou même strictement militaires, pour qu'on puisse espérer de ce côté. Mais les télécommunications spatiales pourraient donner lieu à œuvre commune. Là encore, il faudra établir patiemment les contacts entre des hommes et des organismes qui s'ignorent. Des transmissions de données scientifiques ont été faites par l'intermédiaire du satellite Symphonie. Ce peut être un début.

MAURICE ARVONNY.

DIPLOMATIE

LE « SOMMET » DE BONN

Les difficultés intérieures des deux pays pèsent sur les entretiens franco-allemands

De notre correspondant

Bonn. — Au moment de leur rencontre, jeudi 16 juin, pour le 30e « sommet » franco-allemand, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt sortaient tous deux d'une épreuve de politique intérieure. A Paris, le projet de loi sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct avait été mis en cause par les députés gaullistes, et à Bonn l'opposition de quelques députés sociaux démocrates à des mesures fiscales proposées par le gouvernement aurait pu provoquer une crise de la coalition : le débat au Bundestag avait d'ailleurs entraîné un léger retard du début des conversations.

La situation intérieure des deux pays n'a certes pas été au centre des entretiens, mais elle a constitué une toile de fond difficile à oublier. Dans l'allocution prononcée au dîner offert par le chancelier, le président de la République y a fait allusion en déclarant qu'« *en tant qu'homme politique* » il souhaitait que « *la composition des délégations française et allemande soit la même le plus longtemps possible* ». C'était une sorte de réponse aux préoccupations exprimées ces derniers jours par la presse allemande sur l'éventuelle arrivée au pouvoir de la gauche en France en mars 1978. Les observateurs de la République fédérale se demandaient en effet si ce « sommet » ne serait pas « *le dernier dans l'esprit de l'amitié retrouvée et des relations privilégiées* » pour reprendre une expression de la *Frankfurter Rundschau* (libéral de gauche).

M. Schmidt s'est déclaré pour sa part persuadé que « *nulle part dans le monde les entretiens entre deux gouvernements ne sont aussi francs et ouverts qu'entre nous et nos amis français* ». « *Nous avons une identité de vues très poussée dans la politique mondiale, tant vis-à-vis des pays de l'Est que du grand frère de l'autre côté de l'Atlantique* », a dit aussi le chancelier. M. Giscard d'Estaing a répondu à son « *collègue et ami* » que Français et Allemands avaient « *battu le record du monde des rencontres entre gouvernements* ». « *Je souhaite*, a-t-il ajouté, *que nous continuions à battre des records quantitativement et qualitativement en ce qui concerne aussi bien le nombre des réunions que la composition des délégations.* »

De fait, entre les conseils européens, les conseils des ministres de la Communauté et les « sommets » des pays industrialisés, les dirigeants français et allemands se rencontrent si souvent que les consultations s'apparentent plus à la poursuite de conversations momentanément interrompues qu'à des négociations. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont eu jeudi après-midi un premier entretient en tête-à-tête de deux heures et demie, tandis que les ministres français avaient des conversations séparées avec leurs collègues allemands. En fin de soirée, le chancelier s'est entretenu avec M. Barre essentiellement de la situation économique et de l'avenir de la coopération franco-allemande dans le domaine de l'aéronautique.

Parlant de la situation économique en France, en R.F.A. et en Europe, MM. Schmidt et Giscard d'Estaing ont examiné les premiers résultats de la rencontre, le 8 juin, à Paris, des experts et des hauts fonctionnaires des deux pays chargés d'envisager la coordination des politiques conjoncturelles. Une prochaine réunion est prévue pour octobre. Si les deux gouvernements sont d'accord sur les principes de la politique économique, ils savent aussi qu'ils doivent agir avec prudence pour éviter le double écueil du chômage et de l'inflation.

L'échange de vues sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire devait être poursuivi ce vendredi, mais dès jeudi soir le chancelier et le président de la République ont noté que des progrès avaient été accomplis dans ce domaine. « *Nous avons des positions semblables et nous serons amenés à les exprimer de manière identique* », a dit M. Giscard d'Estaing. Le gouvernement français a décidé, depuis plusieurs mois déjà, de mettre l'embargo sur les exportations d'installations « sensibles » comme les usines de retraitement des combustibles irradiés (après exécution du contrat avec le Pakistan). Tout en se déclarant favorable à un renforcement des contrôles internationaux, le gouvernement fédéral n'a jamais pris un tel engagement. Si les points de vue se sont rapprochés sur ce sujet, il est probable que les deux gouvernements n'en parleront publiquement qu'avec circonspection afin de ne pas affaiblir leur position dans leurs négociations avec les Américains.

Le président de la République a soumis à M. Schmidt la proposition annoncée le 11 juin au Bourget par M. Barre de construire un nouvel Airbus au rayon d'action accru. Sans prendre une décision définitive, le gouvernement fédéral devrait donner son accord de principe pour mettre à l'étude cette proposition.

MM. Schmidt et Giscard d'Estaing ont évoqué les relations est-ouest, la politique de détente, la conférence de Belgrade. « *Nous avons appris par M. Genscher* (qui rentre de Moscou) *que la visite de M. Brejnev à Paris serait un succès* », a remarqué en souriant le président de la République dans son toast.

De leur côté, les ministres des affaires étrangères, MM. Genscher et de Guiringaud, se sont entretenus de leurs récentes visites à Moscou, du dialogue Nord-Sud (auquel les Soviétiques paraissent disposés à s'intéresser, selon l'impression du ministre ouest-allemand), et de l'ordre du jour du prochain Conseil européen qui aura lieu à Londres le 29 juin. Ils ont signé un accord sur l'équivalence de certains diplômes professionnels. M. Genscher a souhaité que cet accord, qui devrait favoriser la mobilité de la main-d'œuvre entre les deux pays, notamment dans l'aéronautique, serve d'exemple à toute la Communauté.

DANIEL VERNET.

ASIE

Chine

RECEVANT LE PREMIER MINISTRE CONGOLAIS

M. Li Hsien-nien dénonce la « connivence » entre les États-Unis et la Rhodésie

De notre correspondant

Pékin. — Dans le présent contexte des relations sino-soviétiques, il était prévisible que le banquet offert jeudi 16 juin à Pékin en l'honneur du premier ministre congolais, M. Sylvain Goma, ne se déroulerait pas sans incident. Personne ne fut donc surpris de voir les représentants de l'U.R.S.S. et de ses plus proches alliés abandonner leurs places lorsque M. Li Hsien-nien dénonça les actes d' « *agression et d'expansion* » d'une superpuissance à la recherche de « *l'hégémonie mondiale* ».

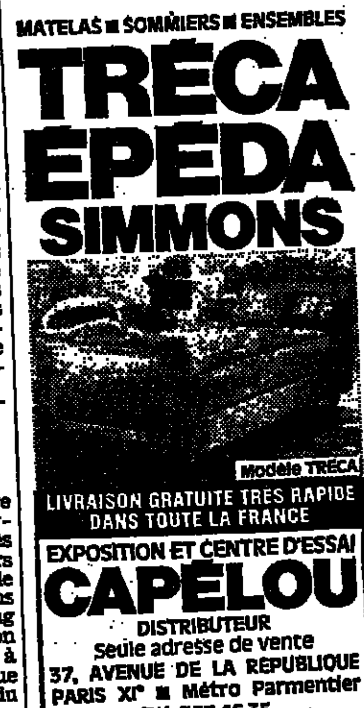
Pourtant le vice-premier ministre chinois fut sensiblement moins violent envers l'U.R.S.S. qu'il ne l'avait été dix jours plus tôt devant le président soudanais Nemeiry. Plus nuancé surtout, dans la mesure où les Etats-Unis furent également mis en cause — toujours sans être nommés — pour leur prétendue « *connivence* » avec le régime rhodésien à l'occasion des opérations militaires menées par ce dernier contre le Botswana et le Mozambique. M. Li Hsien-nien se félicita de « *la croissance du front uni anti-hégémonique* » en Afrique et salua même au passage la prochaine indépendance de Djibouti.

Le chef du gouvernement congolais se garda d'ailleurs d'épouser pour sa part le point de vue de Pékin sur tous les sujets et prononça un discours très « *africain* ». Moins que la rivalité des superpuissances, ce qui le préoccupe surtout, c'est le « *dialogue de sourds que continue d'être la conférence Nord-Sud* », où « *les puissances capitalistes industrialisées refusent d'entendre la voix des peuples du tiers-monde* ». L'attitude du M. Goma illustre assez bien la position délicate dans laquelle l'aggravation du différend sino-soviétique place nombre de pays africains, d'autant moins désireux de choisir leur camp dans cette querelle que ni les choix de Pékin ni ceux de Moscou en Afrique même ne correspondent aux leurs Au contraire, l'aide que la Chine comme l'U.R.S.S. peuvent leur consentir leur est précieuse. C'est ce que le premier ministre congolais, avec autant de dignité qu'il était possible, a tenté d'expliquer à ses hôtes.

ALAIN JACOB.

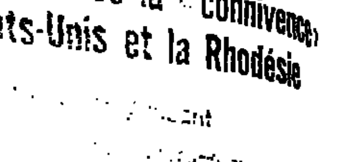
Inde

• M. DESAI, premier ministre indien, est rentré à New-Delhi vendredi 17 juin après une visite privée de deux jours en France. Il a qualifié de « *très utiles* » ses entretiens avec MM. Giscard d'Estaing et Barre sur la coopération bilatérale. Il a été annoncé à l'issue de cette visite que M. Rossi, ministre français du commerce extérieur, se rendrait en Inde en octobre.



ASIE

Chine





AUSTRALIE

La crise aux antipodes

(Suite de la première page.)

Les travaillistes, pendant leur court séjour au pouvoir et avant leur débâcle de l'hiver 1975, avaient, grâce surtout à leur dirigeant, M. Whitlam, fait souffler un vent de renouveau sur le pays : le verbe (haut et fleuri) du premier ministre faisait recette, qui exaltait le nationalisme, l'indépendance politique et économique ; en politique étrangère, l'ultra-conservatisme, le pro-américanisme total des trois précédentes décennies étaient balayés, l'Asie entrait enfin dans le champ de vision des Australiens. Les aborigènes aussi, ces quelque cent cinquante mille habitants des origines, victimes d'une politique pire que l'apartheid : la politique de la négation, au-delà du mépris.

Un coup de barre à droite

Cette mise à jour, qui avait bousculé quelques habitudes, n'a pas — tel n'était pas son but — bouleversé les structures économiques et mentales de l'Australie. Le verbe, parfois gaffeur, de M. Whitlam était porteur d'un timide réformisme qui ne pouvait que voler en éclats à la première secousse du monde capitaliste. Encore était-il en pointe par rapport à ce que la majorité des Australiens était prête à entendre.

Le sérieux coup de barre à droite donné à la suite de la victoire des conservateurs (la coalition des agrariens et des libéraux) n'a évidemment pas effacé l'acquis procuré par les travailleurs, mais si l'Asie, pas plus que le Pacifique, ne sont ignorés, les regards se tournent désormais plus volontiers vers l'Europe occidentale, et, bien sûr, vers ces partenaires politiques et économiques majeurs qui sont le Japon et les Etats-Unis. Ceci sur un fond d'anti-soviétisme digne de celui de Pékin : si les responsables des affaires étrangères paraissent plus sereins, le premier ministre, M. Fraser, a l'air sincèrement terrorisé par l'U.R.S.S. et lorsque, en mars, le président Carter a évoqué l'hypothèse d'une démilitarisation de l'océan Indien, ce que Canberra apprit en écoutant la radio, le chef du gouvernement australien n'a pas fait mystère de ses craintes (1).

M. Fraser estime que les travaillistes lui ont laissé en héritage une situation économique et financière difficile, que la conjoncture mondiale n'a en rien contribué à redresser : endettement, chômage, inflation, menaces proférées contre le capital étranger, gel de l'exploration et de l'exploitation des matières première, poids excessif des syndicats. Caricature partisane de bon aloi, que déjà, avant lui, M. Whitlam utilisait pour dépeindre le précédent gouvernement conservateur. Ce dernier avait amorcé une réaction contre les multinationales, que les travaillistes tenteront de développer. Et M. Whitlam, avant de perdre le pouvoir, avait, de son côté, amorcé la réouverture de l'Australie aux capitaux étrangers, que M. Fraser transformera en dogme, ou en espérance de salut. A Canberra, où les débats idéologiques sont minces puisque chacun considère comme bons les murs du système, la violence des controverses ne parvient pas à camoufler l'absence de divergences sur le modèle de société.

Il reste que, jusqu'à présent, l'équipe de M. Fraser n'a pas réussi, même si elle proclame chaque jour que le bout du tunnel est en vue, à sortir l'économie de sa torpeur. Il y a 350 000 chômeurs. Encore ce chiffre est-il trompeur : il ne prend pas en compte les très nombreuses femmes qui ont cessé de travailler, dont le retour au foyer n'est pas considéré comme une perte d'emploi, mais dont l'appoint salarial était bien utile au maintien du niveau de vie et au remboursement des multiples crédits traditionnels en société d'abondance.

Le gouvernement conservateur, croyant en la magie de son credo capitaliste intégriste, pensait que l'Argent se mettrait automatiquement à son service : l'Argent local et l'Argent étranger. Mais si, effectivement, la chambre de commerce américaine n'a pas regretté M. Whitlam, si le département d'Etat n'a plus à s'inquiéter des discours du premier ministre australien, les détenteurs de capitaux ont fait leurs comptes et leurs calculs de rentabilité. Il faut ici se méfier des discours un peu trop généraux. Le gouvernement a créé un *Foreign Investments Review Board*, chargé d'examiner, avec une mansuétude sans faille, les propositions d'investissements étrangers. Sur mille projets présentés en 1976, six seulement ont été rejetés, dit un haut fonctionnaire. Voilà qui est impressionnant. Mais cet expert ne peut (secret professionnel oblige) en dire plus sur la magnitude des projets dont, jusqu'à présent, et ceci est fondamental, bien peu semblent avoir été suivis d'effets.

Car la confiance ne règne pas. Le monde extérieur est, certes, friand des matières premières australiennes (le Japon en est gros consommateur) mais l'activité d'extraction ne contribue pas à la résorption du chômage ; de plus, l'archaïsme de la structure industrielle, l'activisme brouillon de syndicats ne raisonnant qu'en termes de niveau de vie (et jamais de pouvoir dans l'entreprise), préviennent, entre autres éléments, l'émergence d'une économie moderne viable.

L'argent contre le dollar

M. Fraser n'a pas jugulé l'inflation, bien au contraire. De plus, phénomène nouveau, l'argent a spéculé en 1976 contre le dollar australien ; il y eut des départs de capitaux (alors qu'il en manquait déjà). Le gouvernement dut alors prendre des décisions. Fallait-il continuer d'emprunter à l'extérieur ? M. Fraser opta en faveur de la dévaluation qui, suivie de réévaluations légères, a finalement été de 16 % environ. Les capitaux sont revenus, la dévaluation a profité aux exportateurs de produits agricoles et de minéraux. Mais l'inflation se poursuit (12 % au moins, cette année ?) ; il est encore trop tôt pour affirmer que les syndicats ne continueront pas à anticiper la hausse des prix par des demandes nouvelles d'augmentation de salaires, et les projets gouvernementaux de lutte contre la puissance des bureaucraties syndicales vont sans doute échouer (la description de ces « machines », que nous a faite un ministre, n'est pas fausse, mais elle est mise au service d'une politique réactionnaire). Le pouvoir rogne autant qu'il peut sur les programmes sociaux, il pénalise les pauvres et parmi eux, ces déchets de la misère que sont les Aborigènes, sans pour autant redresser véritablement la situation.

La manière dont le gouvernement travailliste a été renversé, en novembre 1975, ne facilite pas non plus la tâche de l'actuel cabinet. Le gouverneur général, Sir John Kerr, prétextant du fait que le Sénat refusait obstinément de voter le budget, démit M. Whitlam et provoqua une nouvelle consultation électorale. Cette affaire continue d'empoisonner la vie politique : « *On ne se consulte plus comme autrefois entre partis, on passe son temps à se dénoncer* », commente un conseiller du dirigeant travailliste qui énumère les nombreux échecs de M. Fraser.

L'héritage inflationniste n'est pas niable, mais, dès la fin de 1975, M. Whitlam avait pris des mesures qui commençaient à produire leurs effets. « *M. Fraser met en œuvre une politique qui date du dix-neuvième siècle* », déclare-t-on dans l'entourage de l'ancien premier ministre : au lieu de stimuler la demande, il la freine, il enfonce l'économie dans la crise, développe le chômage, et, au nom d'*a priori* idéologiques, bloque arbitrairement les dépenses publiques. Il ne fait rien pour moderniser l'industrie, et place tous ses espoirs dans le secteur minier, qui ne crée pas d'emplois et dont les profits partent, pour une bonne part, à l'étranger. « *Ce gouvernement est par définition celui du secteur privé.* » Conséquence : pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, il y a baisse du niveau de vie. Les travaillistes ajoutent : « *La coalition conservatrice regroupe libéraux et agrariens ; or la composante agrarienne, le Country Parti, est essentielle ; elle pèse d'un grand poids dans la vie nationale aujourd'hui. M. Fraser, qui est lui-même un gros propriétaire foncier, a notamment, grâce à la dévaluation, favorisé la minorité rurale au détriment de la majorité urbaine.* »

Prisonnier de son passé

Les travaillistes reprochent aussi au pouvoir de chercher à mettre au pas les syndicats, à limiter le droit de grève, à « castrer » le pouvoir des travailleurs. Mais ils reconnaissent aussi que la crise ne produit aucune ébullition sociale ou idéologique : « *Il faut tenir compte de l'apathie traditionnelle. De plus, la situation actuelle est assez nouvelle ; les effets sérieux de la crise ne se sont pas encore fait sentir. Les gens utilisent leur capital, leurs économies, mais cela aura une fin.* »

Ainsi va l'Australie. Mal, mais, mises à part des minorités de toute façon sans poids sociologique et politique, la soupe populaire n'est pas en vue. Ce pays demeure prisonnier de son passé, de son immensité et de son vide humain, même si la prison est dorée. Il navigue à vue dans un monde où il est partagé : producteur de matières premières en tous genres, il ne se sent pas trop éloigné des pays du tiers-monde qui exigent une juste rémunération de leurs richesses brutes, mais il est aussi, ô combien ! européen, et la visite actuelle de M. Fraser dans notre région du monde est considérée, à Canberra, comme un événement « majeur ». La volonté politique de resserrer les liens avec l'Europe de l'Ouest est évidente, si nul ne sait au juste quel contenu économique lui donner. Le temps n'est plus, et pour cause, où Canberra vitupérait la France en raison de ses expériences nucléaires. Ce qu'espèrent les conservateurs australiens, c'est un équilibre des forces dans la zone : pas trop de Russes surtout, et on regarde en direction de Pékin. Une présence française pour contrebalancer les autres. Et l'on est bien ennuyé de voir l'Indonésie ne pas se sortir du guêpier de Timor-Oriental (c'est-à-dire, dans cette optique, l'écraser). Ennuyé, on le serait plus encore si, pour le grand malheur des quiètes banlieues, les Aborigènes — le tiers-monde de l'intérieur — se mettaient à bouger.

Un coup d'aile en direction de l'est et, on le verra, la situation n'est pas fondamentalement différente en Nouvelle-Zélande.

JACQUES DECORNOY.

(1) M. Fraser a exposé ses vues dans ces colonnes (interview au *Monde* du 12 mai 1977).

Prochain article :

LA NOUVELLE-ZÉLANDE PAYS SANS PASSION ?

Jean Daniel

Le refuge et la source

récit

"C'est un livre de la mémoire, et de la mémoire brusque : c'est là sa particularité et, en un sens, son audace. Il vient et s'assume, dans une vie autre, comme un coup de foudre. On dirait que Jean Daniel s'est trouvé, par un accès subit, amoureux de son enfance".

Roland Barthes

"C'est important qu'il y ait ce morceau de tendresse et de fièvre douce, et qu'il nous soit apporté par Jean Daniel".

Michel Foucault

"Des souvenirs de Jean Daniel qui palpitent à chaque page de son livre, on comprend, en lisant, qu'ils restent son refuge au milieu des malaises et des épreuves d'aujourd'hui. Et que sa jeunesse évoquée avec tant de délicate émotion, c'est vraiment la source de cette sensibilité que nous aimons en lui".

Pierre Mendes-France

"Un très beau livre, mais c'est plus encore : un homme".

Pierre Viansson-Ponte

"Heureux, Jean Daniel, celui qui a votre talent toujours neuf et la chance d'avoir mal à une maison perdue... Un livre secret et foisonnant".

Georges Buis

"Jean Daniel n'hésite pas à tirer de son cœur tout ce qui y est enfoui, même si cela peut nuire à l'idée qu'on se fait de lui... Il se révèle une fois encore écrivain..."

Jules Roy

"Le Refuge et la Source" prouve, une fois de plus que c'est avec les sentiments justes qu'on fait les livres exacts. La finesse des portraits de famille, la délicatesse des nuances, la grâce à mi-voix des éclairages intimes et des demi-teintes, la douceur des accords entre sourire en majeur et gravité en mineur, donnent à cette rêverie d'un moraliste si peu "moralisant" un charme assez rare".

Claude Roy

"Ainsi le présent se rattache au passé, que d'ailleurs Jean Daniel revit avec une sorte de bonheur grave. "C'était hier. C'est aujourd'hui. J'y suis tout entier ." Plus de refuge peut-être, mais la mesure qu'on prend de la vérité intérieure".

Lucien Guissard

"Le livre de Jean Daniel est une eau vive qui immerge les choses, les faits, qui les vivifie comme l'eau que l'on jetait sur le carrelage rose de la terrasse... Livre on ne peut plus singulier".

Michel Cournot

"C'est un livre qui vient de loin. Ce sont les heures brûlantes d'un passé nostalgique. Jean Daniel, à la recherche de son identité, a écrit des pages ensoleillées. Il y a puisé sa vérité et le désir de la faire entendre".

Jean-Claude Lamy

"Il fallait du courage pour venir à bout de la pudeur. Et cette chronique, lapidaire comme une confidence échappée, c'est peut-être d'abord ceci : un acte de courage".

Jean-Marie Borzeix



M.B.C.

POLITIQUE

LE CONGRÈS SOCIALISTE DE

PARIS : les positions du CERES sont menacées

Les résultats du congrès de la fédération de Paris du P.S., qui s'est tenu dimanche 12 juin, font apparaître un net recul du CERES, dont la motion recueille 51,78 % des mandats, alors que les amis de M. Mitterrand *gagnent près de 8 % par rapport* à 1975 avec 48,22 %. De plus, la commission exécutive comporte désormais vingt-huit représentants du CERES ; le courant 1 obtient 27 sièges. Un tel rapport de forces paraît favorable à l'élaboration d'*un accord entre les deux courants* et permet à M. Claude Estier (principal animateur, dans la capitale, avec M. Lionel Jospin, du courant majoritaire du P.S.) d'affirmer que « *désormais, Paris n'est plus un fief du CERES* ». De son côté, M. Georges Sarre se déclare « *satisfait de ce que le courant 2 conserve la direction de la fédération* » ; il estime que le scrutin de dimanche « *révèle la volonté des socialistes parisiens de parvenir à une synthèse* ». Certes, les partisans du courant 1 paraissent décidés à mettre à profit cette situation pour remettre en cause les « méthodes » du CERES, notamment à l'égard du P.C.F. Mais il ne semble pas que cet effritement *des positions du courant 2 soit de nature* à compromettre une rénovation qui est cependant loin d'être assurée.

Les raisons de ce tassement du CERES, qui interrompt une progression constante et spectaculaire, doivent d'abord être recherchées dans la campagne menée avec vigueur *par les partisans du courant majoritaire au sein* du parti et minoritaire dans la capitale. Ces derniers ont entrepris, avec succès, une « *reconquête systématique* » des sections d'arrondissement et ils ont parfois réussi à entamer le crédit des *amis de M. Sarre au sein des sections d'entreprise*. Les *griefs formulés* à l'encontre de la direction fédérale concernent son action à l'intérieur et à l'extérieur. Les partisans de MM. Estier et Jospin ont, en effet, mis en avant l'« *autoritarisme* » que les responsables exercent au sein de la *fédération parisienne, au point, affirment-ils*, que la *minorité* se trouve « *étouffée* ». Il est vrai que la discipline est stricte à Paris : le bureau fédéral contrôle soigneusement l'activité des sections, et le militantisme des adhérents *au* CERES favorise l'application *de directives nombreuses et précises*.

Les conditions qui ont présidé à la candidature de M. Sarre à la mairie de Paris, puis la campagne menée par le candidat socialiste, ont pu aussi heurter et décevoir nombre d'adhérents. De son côté, celui qui *fait figure de principal* accusé observe que « *malgré l'offensive du courant 1, qui a créé, à Paris, une véritable contre-fédération, le courant 2 est resté majoritaire* ». Le président du groupe socialiste au Conseil de Paris ajoute : « *La plupart des militants ont, sans doute, voulu exprimer leur soutien au premier secrétaire du parti socialiste. Ils ont été induits en erreur, car pour le CERES il ne s'agit pas de contester M. François Mitterrand, mais, préalablement à la synthèse, d'engager un débat de fond entre majorité et minorité dans la perspective d'une victoire de la gauche.* »

Vis-à-vis de l'extérieur, les amis de M. Mitterrand affirment « *avoir été entendus* » en contestant « *les méthodes employées par la direction en place lors des négociations avec la fédération de Paris du P.C. en vue des élections municipales* ». Ils s'estiment mieux qualifiés que *les représentants du* CERES pour parvenir à l'objectif commun : faire des socialistes la première force de gauche dans la capitale. M. Georges Sarre répond, d'une part, que la rénovation de la fédération de Paris, entreprise sous l'impulsion du CERES, permet aujourd'hui aux socialistes d'être à nouveau bien *implantés dans une ville où ils avaient pratiquement cessé de compter* depuis 1920 ; d'autre part, que les socialistes parisiens n'ont pas hésité à rivaliser avec le P.C.F. sur son propre terrain, en créant des sections d'entreprise. Il note : « *Il se peut que nous ayons des positions communes avec le P.C. : nous ne les rejetons pas systématiquement, pas plus que nous ne les recherchons. Seule une base militante active telle que nous l'avons créée à Paris peut résister à la pression des communistes au sein de l'union de la gauche ; mais seule l'union avec eux a permis au P.S. de se développer.* » De plus, il relève que les militants du courant 2, lorsqu'ils ont pris le contrôle de la fédération, ont hérité d'une longue tradition de *déséquilibre dans les relations entre communistes et socialistes parisiens* ; dès lors pourquoi hésiteraient-ils à s'attribuer les mérites d'un renouveau qui permet au P.S. d'affirmer que son objectif est désormais *de dépasser le P.C. à Paris* ?

Déséquilibre au profit du P.C.

Le déséquilibre électoral au profit des communistes est, en effet, une donnée permanente du rapport de forces qui prévaut, dans la capitale, *entre communistes et socialistes*. A sa *naissance*, en 1920, le P.C.F. rallie la plupart (environ 75 %) des membres de la fédération de la Seine de la S.F.I.O. Il apparaît alors comme la continuation du socialisme parisien d'avant 1914 ; il renforce petit à petit son implantation à partir des *bastions du mouvement ouvrier constitués par la S.F.I.O. De son côté la fédération socialiste* ne partage pas toujours l'« *antibolchevisme* » de la direction nationale : c'est ainsi qu'une forte minorité refuse, en 1924, l'alliance avec les radicaux. Elle plaide, à partir de 1934, notamment sous *l'impulsion de la Gauche révolutionnaire créée par Marceau Pivert, pour une politique unitaire*. Cependant, cette union profite davantage au P.C. : leur supériorité numérique et l'efficacité de leur stratégie de grèves, éprouvée aux mois de mai et juin 1936, permettent aux communistes de progresser à Paris. Cette nouvelle croissance s'effectue très *largement par les cellules d'entreprise*. Il est vrai que le P.C. recueille alors les fruits d'une action entamée dès 1924. Les socialistes parisiens suivent le mouvement en septembre 1936, en créant les amicales socialistes d'entreprise. Mais *celles-ci ont surtout pour but d'expliquer la politique du gouvernement* Blum et de contrer la poussée communiste dans les syndicats. Reconstituées à Paris en 1944, elles disparaissent lors de la création de *F.O.* en 1947. *L'action au niveau de l'entreprise, terrain privilégié de* confrontation avec le P.C., ne réapparaît qu'en 1969, date à laquelle les amis de M. Sarre prennent le contrôle d'une organisation parisienne quelque peu assoupie et privée d'audience. Le premier bureau fédéral (1969-1971) à *majorité CERES entreprend alors une action qu'il veut « exemplaire »*.

Pourtant, la progression régulière du nombre des adhésions depuis 1969 traduit surtout la croissance et la multiplication des sections d'arrondissement, alors que les sections *d'entreprise (une centaine, créées le plus souvent dans le secteur public* et nationalisé) stagnent. De plus, si les militants sont plus jeunes et plus nombreux, la structure socio-professionnelle de la fédération de Paris n'a pas sensiblement évolué par rapport à celle de l'ancienne fédération de la Seine S.F.I.O.

Cet échec relatif montre que les fondements du *renouveau* entrepris en 1969 restent mal assurés.

Cette précarité incite les amis de M. Sarre à la modération face à leurs opposants du courant 1. Aussi plaident-ils pour l'élaboration d'une synthèse. *Il est vrai que depuis 1920 la direction fédérale est en situation* d'opposition face aux instances nationales du parti, soit avec la gauche révolutionnaire dans l'entre-deux-guerres, soit avec la gauche molletiste en 1946, soit avec le CERES depuis 1969. (L'arrivée au pouvoir du *parti socialiste peut cependant modifier cette constante, comme on l'a vu en 1956.*) Pour M. Georges Sarre, cette opposition ne doit pas conduire son groupe à apparaître comme une nouvelle « gauche révolutionnaire » qui ferait contrepoids à une majorité « droitière ». L'objectif reste d'*influencer de façon déterminante la ligne politique du P.S., en souscrivant* aux compromis nécessaires pour sauvegarder « *l'acquis de la fédération de Paris sur le plan militant et électoral* » et pour lui permettre d'enregistrer de nouveaux progrès.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Un appel de trois députés pour une motion de synthèse

Nous avons reçu l'appel suivant de trois députés socialistes membres du CERES : MM. Maurice Blanc (Savoie), Raymond Forni (Belfort) et Edmond Vacant (Puy-de-Dôme), appel que nous avons publié dans nos dernières éditions datées 17 juin :

Qu'il soit permis à quelques parlementaires de s'exprimer pour que soient connus leurs craintes, leur déception, leurs espoirs.

S'il apparaît évident que le P.S. est aux portes du pouvoir, il est de bon ton dans les milieux dits bien informés de prétendre qu'il est au bord de la division. Exploités, déformés, interprétés, les propos tenus par les responsables de notre parti laisseraient présager une rupture entre les deux courants qui, associés depuis Epinay, séparés depuis Pau, seraient à présent inconciliables, incapables ensemble d'aborder la véritable marche vers le socialisme.

A entendre ces Cassandres, le CERES, « parti dans le parti », nuirait à la cohésion d'une organisation politique parvenue avec ses autres partenaires au gouvernement. Pour ces prophètes d'un genre nouveau, le congrès de Nantes serait l'occasion d'éliminer les trublions, « empêcheurs de tourner en rond », des organes directeurs au bénéfice de la sérénité retrouvée dans la discipline.

Réduire le congrès qui a pour mission de définir la politique du P.S. à un règlement de comptes ou au rôle sommaire de commission disciplinaire nous paraît autant fantaisiste que néfaste, en tout cas contraire aux fonctions du congrès ordinaire.

Nous voulons affirmer que Nantes ne sera pas le champ clos des querelles de personnes ou d'état-major. Nous voulons que soit connue de tous la volonté des militants, des élus de l'immense élan populaire que notre victoire est inéluctable et qu'elle ne peut s'accommoder de querelles subalternes. Nantes doit être le lieu du débat politique, vrai, sincère, où se confrontent deux démarches, deux approches, deux réflexions, et à partir desquelles sera définie la règle, la loi qui s'impose à tous.

Si la situation apparaît confuse aujourd'hui, c'est peut-être que la majorité du parti a prétendu oublier la richesse et l'originalité de notre base et de nos structures :

— Au respect des droits de la minorité, nous préférons l'affirmation du respect des particularismes et de la liberté d'expression. Ce respect-là n'a jamais compromis, que l'on sache, notre unité ;

— *Aux critiques stériles*, nous préférons opposer la vie démocratique de tout parti politique de gauche : avons-nous menacé cette vie démocratique, alors que se développe, par rapport à l'appareil officiel élu par les militants, la hiérarchie des coteries, des amitiés ou, pire, de la « clientèle ».

S'il est évident que la droite, dans sa presse, dans ses médias, est à l'affût et *profite* de nos débats pour n'en extraire que les dissensions et les divergences ; s'il est clair que l'opinion publique ainsi matraquée a bien du mal à *s'y retrouver*, il n'en reste pas moins qu'il est inadmissible de voir brandir, par ceux-là mêmes qui s'en réclament, le mot d'unité, *pour détruire la richesse des courants* de pensée. L'histoire du socialisme, le passé de notre parti ne se sont jamais accomodés d'un *monolithisme bureaucratique*.

Il faut être bien cynique pour prétendre faire place aux divers courants de pensée lorsque, dans *le même* temps, on en interdit l'expression. Faudra-t-il relever après Figaro que, « pourvu que nous ne parlions de rien et de personne, nous pouvons imprimer librement sous l'inspection de deux ou trois censeurs ».

Pourquoi vouloir, dans le droit fil d'un centralisme démocratique, refermer sur les discussions et les débats l'épais couvercle *de la loi, prétendument* commune, au motif qu'ils nous divisent, alors qu'ils nous rapprochent ?

Comment imaginer que s'élabore notre pensée commune dans le conformisme officiel d'un appareil tout-puissant ?

On voudrait faire croire que nous sommes différents : nous sommes complémentaires ; que nous sommes schismatiques, alors que nous sommes unitaires ; que nous n'avons pas le sens du parti, alors que nous savons, pour l'avoir reconstruit avec d'autres, ce que représente d'espoir et d'espérance le parti *socialiste pour des millions* d'hommes et de femmes.

En un mot, nous nous déclarons socialistes, solidaires de ceux qui se battent et qui souffrent, héritiers d'un passé, *mais* aussi responsables d'un avenir.

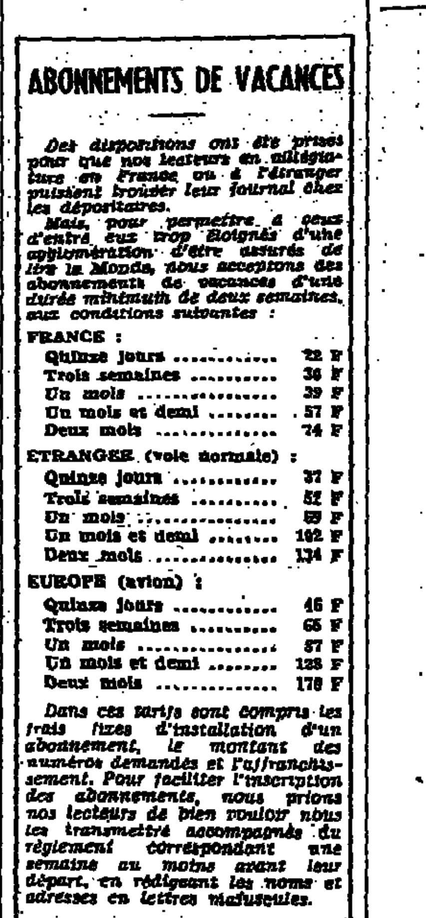
Nul n'a le droit d'engager à notre égard de procès d'intention. *Personne ne peut* nous prêter d'autres motivations que celle de notre victoire. François Mitterrand mieux que quiconque sait *la part que nous avons payée. Il* a, nous en sommes convaincus, trop conscience de l'importance historique de ce congrès pour accepter qu'il soit celui de la division.

Il ne permettra pas, lui qui a tant œuvré pour l'unité, que soient utilisés à notre encontre l'exclusive, la discrimination, la *méfiance*.

C'est parce que nous pensons que la volonté de notre peuple, de nos militants est de construire un *parti cohérent, solide, soudé*, que nous demandons de toutes nos forces la synthèse entre les deux courants.

L'unité s'accommode mal de l'ostracisme ; il est une responsabilité historique que nous devons assumer. Notre congrès de Nantes répondra au souffle profond de notre pays. Il *n'a pas le droit de* le *mettre sous l'éteignoir*.





ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	22 F
Trois semaines	30 F
Un mois	39 F
Un mois et demi	57 F
Deux mois	74 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	37 F
Trois semaines	52 F
Un mois	69 F
Un mois et demi	102 F
Deux mois	134 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	65 F
Un mois	87 F
Un mois et demi	128 F
Deux mois	170 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

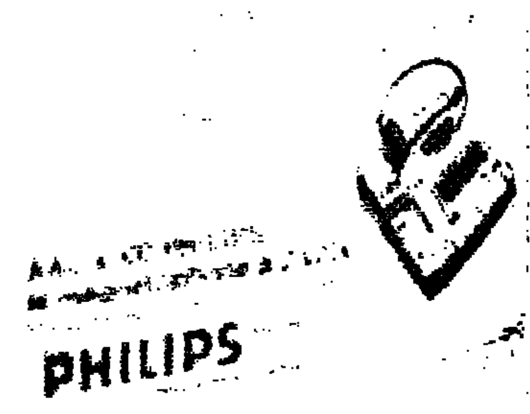




CONGRÈS SOCIALISTE DE

Un appel de trois députés pour une motion de synthèse





POLITIQUE

NANTES

La déclaration de M. Pierre Mauroy

(Suite de la première page.)

Sur ce point particulier, tous les dirigeants socialistes sont d'accord, et M. François Mitterrand l'a souligné jeudi soir sur FR 3. Il s'agit plus de codifier la vie en commun que de conjurer une scission que rien n'annonce ou des exclusions que rien ne laisse présager.

Les militants du parti communiste n'ont guère dormi jeudi soir et les congressistes du parti socialiste qui se sont retrouvés vendredi matin au parc de la Beaujoire ont pu découvrir sur les murs de Nantes des affichettes jaunes signées du P.C.F. et affirmant : « *Actualisons le programme commun.* »

La rivalité entre les deux partis de gauche est également illustrée par le slogan qui surmonte la tribune du congrès : « *Avec un puissant parti socialiste, construisons l'avenir.* » La référence à la notion de « *puissant parti* » empruntée au vocabulaire du P.C.F. a été choisie après une longue délibération du bureau exécutif du parti socialiste. Même au niveau du vocabulaire, le P.S. n'est plus décidé à laisser l'exclusivité à ses alliés.

Les quinze cents délégués du parti socialiste ont été accueillis par M. Chénard, maire de Nantes, élu en mars dernier à la tête de la sixième ville de France. « *Le choix de notre ville pour la tenue de ce congrès*, a-t-il déclaré, *est ressenti ici comme un symbole : Nantes, citadelle ouvrière de l'Ouest-Atlantique ne doit plus pouvoir être bastion de la droite.* »

Evoquant les travaux que les congressistes vont devoir mener et notamment le problème d'une éventuelle synthèse entre le courant majoritaire et le courant minoritaire, le maire de Nantes a poursuivi : « *Certes, la droite veille. Elle espère tirer profit de nos débats démocratiques et utiliser à son profit nos éventuelles divergences d'analyse. Je sais qu'aujourd'hui il convient de dépasser tout cela. Le parti socialiste tout entier est porteur, à lui seul, de tout l'espoir d'un peuple. Il dépend de vous, et de vous seuls, que cet espoir ne soit pas déçu.* »

Après le discours d'accueil de M. Routier Leroy, premier secrétaire de la fédération de Loire-Atlantique, M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille et secrétaire national à la coordination, présente le rapport d'activité de la direction sortante. Dans son texte écrit, M. Mauroy souligne « *les divisions internes* » de la majorité et « *le triste bilan de la droite au pouvoir* ». « *Cette impuissance, inhérente à la nature même du pouvoir, n'a cessé d'être aggravée par le défaut d'analyse, l'absence de volonté politique et finalement par la cassure irréversible entraînée par l'éclatante entrée en rébellion de M. Chirac* », ajoute-t-il.

« *Condamnation des échecs répétés, condamnation d'une gestion toujours favorable aux intérêts d'une classe privilégiée, condamnation de la régression sociale, tel a été le verdict d'une nouvelle génération politique qui a donné la victoire dans des villes importantes et nombreuses à de jeunes maires socialistes.*

En ce qui concerne la vie du parti socialiste, M. Mauroy insiste sur le renforcement de son organisation et de ses structures, la préparation de ses dossiers, et l'affirmation de son identité, aussi bien à l'intérieur du pays que dans les milieux internationaux. Abordant l'enjeu du congrès de Nantes, le rapporteur estime qu'il s'agit d'une phase capitale, « *celle de la préparation des élections législatives de 1978* ». Il déclare : « *L'effort d'études et d'explications auquel le P.S. s'est déjà consacré et qui en font un véritable parti de propositions doit s'intensifier sans relâche dans les mois à venir. Il sera naturellement lié à son effort de développement intérieur et de recrutement. Mais notre victoire et celle de la gauche tout entière dépendront aussi de notre unité et de la cohésion dans notre expression. Ce problème est également au centre de notre débat de Nantes, et l'introduction faite à cette réflexion par François Mitterrand dans sa « Lettre aux militants » est à la fois suffisamment forte dans son inspiration et grave dans sa tonalité pour que tous les membres du parti en débattent sérieusement.*

» *La réponse que nous aurons à apporter à l'ensemble des problèmes que pose la nécessité impérieuse d'harmoniser en profondeur la vie des courants de pensée dans le parti sera importante pour notre action à venir. Comment en effet pourrions-nous prétendre à gouverner le pays alors que nous serions impuissants à dominer nos problèmes internes ? Quelle image donnerions-nous de nous-mêmes en acceptant que se maintiennent des expressions divergentes de notre politique et des « duplicatas » de notre organisation ?*

» *Cette étape de notre combat, qui peut et doit nous amener à sortir la France du marasme et à transformer notre société, nous retrouvera rigoureusement fidèles à notre stratégie d'union de la gauche et à l'affirmation de notre identité et de notre vocation : celle d'un grand parti socialiste capable de gouverner.*

» *Pour ce congrès, la parole sera certes aux responsables des courants de pensée pour qui s'imposent les règles qu'il convient, mais aussi à tous les militants peu disposés à des jeux stériles et dangereux, et heureusement plus naturellement enclins à défendre l'identité et la politique de leur parti.* »

M. MITTERRAND : pas de mesures disciplinaires.

A la veille du congrès, M. François Mitterrand a précisé, dans une interview diffusée par FR 3, qu'il n'était pas question de prendre des « *mesures disciplinaires* » contre certaines organisations du parti, le CERES notamment, mais, a-t-il ajouté, « *pour éviter que l'on en arrive à devoir prendre des mesures disciplinaires, il faut définir les règles du jeu et c'est l'un des objectifs du congrès de Nantes* ».

Au sujet du programme commun de gouvernement de la gauche, M. Mitterrand a lancé un appel à ses partenaires pour que l'actualisation soit terminée dans un « *délai raisonnable* », c'est-à-dire en juillet.

« *Nous serons très fermes*, a-t-il affirmé, *nous ne voulons pas qu'à la faveur de telle ou telle dialectique, on soit mis dans la situation de débattre pendant des mois d'un nouveau programme commun qui serait pour nos partenaires une occasion de simplement développer des surenchères, ou bien des capacités de contestation ou de contradiction avec le parti socialiste. L'essentiel était pour nous d'avoir un programme qui nous oppose à nos adversaires conservateurs de droite, et non pas qui nous oppose à nos voisins de gauche.* »

THIERRY PFISTER.

CE QU'ON N'OSE PAS DIRE

(Suite de la première page.)

A côté de ce qui est dit ainsi, il y a le non-dit, tout ce qu'on ne dit jamais, que l'on n'ose pas dire et que pourtant tout le monde sait bien. La liste de ces évidences, aisément admises dans les conversations privées mais rigoureusement proscrites des interventions publiques, semble s'allonger singulièrement ces temps-ci. Voici quelques exemples de ce qu'on n'ose pas dire.

● RECORDS. Afin de chatouiller l'amour-propre national, les hommes politiques ressassent volontiers la moindre performance, s'extasient au moindre record, quel qu'en soit l'objet. S'ils appartiennent à la majorité, ils portent froidement le succès à leur crédit ; et s'ils se rangent dans l'opposition, ils applaudissent d'autant plus fort que les champions ont dû d'abord triompher, soulignent-ils, de l'incurie et de la malfaisance des détenteurs du pouvoir.

Il y a pourtant un certain nombre de records que personne ne revendique et qu'il est tacitement convenu de ne pas invoquer. Ces trois-ci, notamment : les Français sont champions du monde, toutes catégories et sans challenger, de la consommation d'alcool par habitant ; ils détiennent également le record mondial des accidents de la route par kilomètre parcouru ; ils sont, en pourcentage du produit national brut, les premiers exportateurs d'armes et de matériel de guerre de la planète. Mais ces records-là, on n'en parle jamais.

● IMPOTS. Nul besoin d'être un spécialiste de l'économie et des finances pour comprendre que l'impôt indirect, frappant la consommation et même les produits essentiels, est générateur d'inégalité puisqu'il est payé indistinctement par chacun sur ce qu'il achète, tandis que l'impôt direct, proportionnel au revenu, permet une fiscalité plus équitable. Et chacun sait que la France, mis à part quelques « paradis fiscaux », est l'un des pays où l'impôt indirect est le plus lourd, l'impôt direct le plus léger.

Qui donc aura le courage d'expliquer que, pour assurer une plus grande justice sociale, il faudrait commencer par diminuer notablement les impôts indirects et augmenter d'autant l'impôt direct ?

● EMPLOI. A droite, on promet chaque matin de réduire le chômage, on annonce chaque soir à grand bruit des mesures propres à rétablir bientôt le plein emploi. A gauche, on s'affirme en mesure, dès qu'on aura le pouvoir, de donner rapidement, sinon instantanément, un emploi à chaque Français, on proclame le droit au travail pour tous.

Cependant des deux côtés, on se garde bien de reconnaître que la crise n'est pas accidentelle et passagère, mais structurelle et permanente. Et qu'à moins d'admettre soit une cruelle amputation du niveau de vie, soit un énorme effort de production accompagné au mieux d'une stagnation du pouvoir d'achat, il n'y a aucun espoir de retrouver avant de nombreuses années le plein emploi dans lequel nous avons vécu pendant une trentaine d'années.

● RETRAITE. — Tous les systèmes de retraite sont basés sur le principe de l'entretien des retraités par les actifs. Un simple coup d'œil sur les courbes démographiques montre que, compte tenu du recul de la natalité et de l'allongement de la durée de la vie, la France est en train de devenir un pays de vieux. Dans ces conditions, tout abaissement de l'âge de la retraite conduit à imposer aux actifs un prélèvement de plus en plus lourd sur leurs revenus. Et même il est à craindre que dans quelques années les caisses de retraite telles qu'elles sont conçues soient en faillite, voire en pleine débâcle.

Ce qui n'empêche ni la majorité ni l'opposition de promettre à la fois l'abaissement de l'âge de la retraite pour tous, l'amélioration constante du sort des personnes âgées et une diminution du prélèvement sur les salaires.

● ENERGIE. — Les centrales nucléaires ont mauvaise presse. Leurs constructeurs ont beau dire et beau faire, ils trouvent plus difficilement sur le territoire national, bien que la densité de population soit l'une des plus faibles d'Europe, les sites nécessaires à l'installation des usines inscrites à leur programme. Et on ne peut exclure que les pouvoirs publics de demain, de quelque tendance qu'ils soient, se trouvent contraints par la pression de l'opinion à réduire et à ralentir le développement de l'industrie nucléaire.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la question de savoir qui a tort et qui a raison. Ce qui est sûr, c'est que le freinage ou l'abandon du programme nucléaire ne laisserait dans un premier temps de choix qu'entre un productivisme forcené à la japonaise (pour payer les importations de pétrole) ou un considérable abaissement du niveau de vie (faute d'énergie). Et dans un second temps, après quelques années, c'est la deuxième issue, un recul formidable des conditions d'existence des Français, qui s'imposerait sans recours. Quelques-uns, parmi les écologistes les plus convaincus, l'admettent et même s'en réjouissent. Croit-on que la grande masse de la population en prendrait aisément son parti ? Et sinon, pourquoi personne n'ose-t-il présenter le problème bien clairement, tel qu'il se pose réellement ?

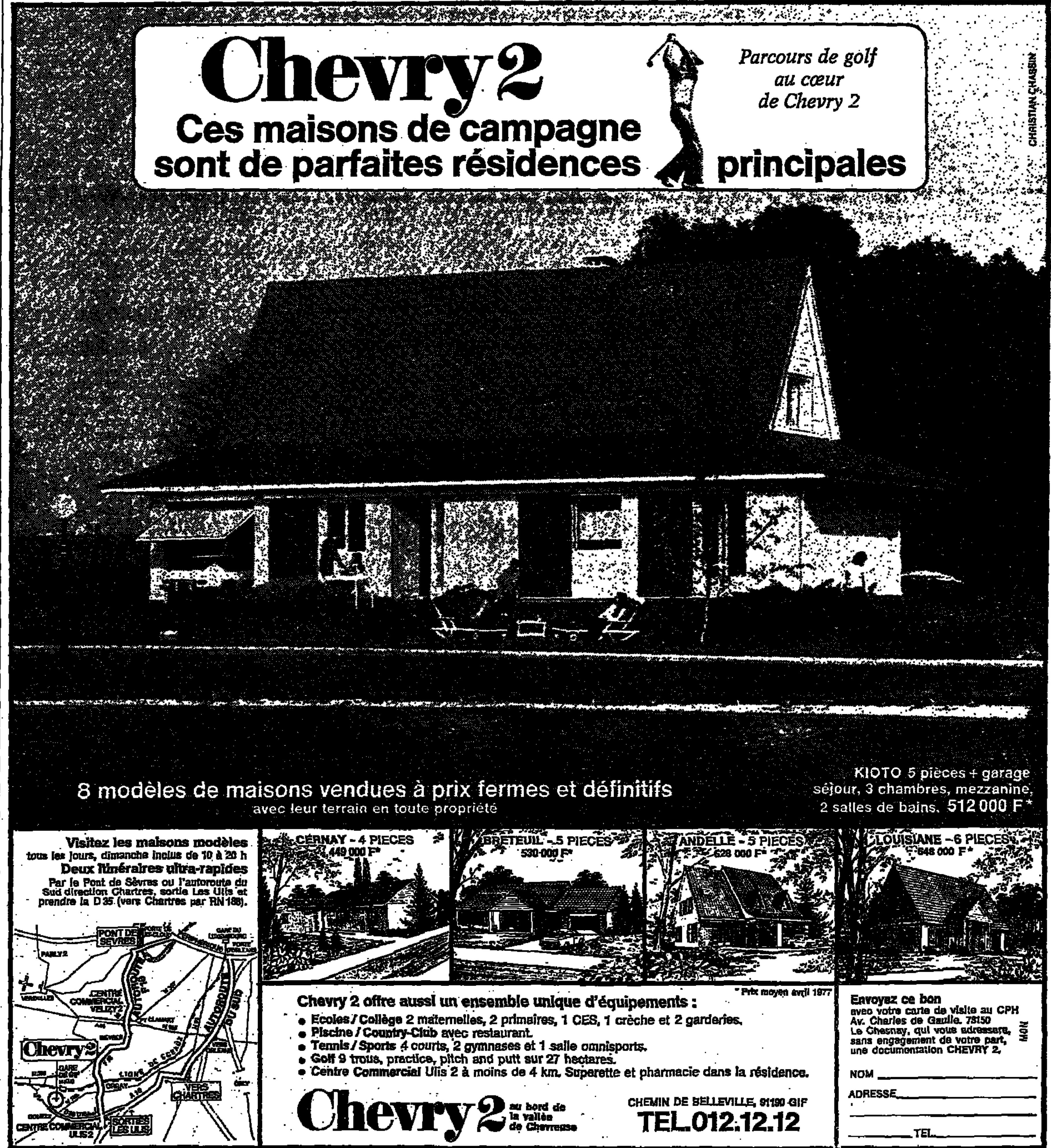
● LIBERTÉS. — Jamais on n'en a autant parlé, jamais on n'a juré aussi fort de les préserver, de les garantir, de les développer ou de les rétablir. Et pourtant jamais elles n'ont été aussi fragiles et menacées, jamais elles n'ont été, de quelque côté qu'on tourne les yeux, aussi allégrement codifiées, limitées et finalement bafouées.

On aurait pu encore s'interroger sur le bien-fondé des dénonciations aussi rituelles que bruyantes de ce qu'on nomme avec mépris l' « intelligentzia », des « intellectuels » avec ou sans chaise longue, vieux refrain repris en chœur par tant de voix complaisantes et se demander pourquoi on n'évoque jamais le terrorisme des bien-pensants, avec leur ordre moral, leurs majorités silencieuses, leur presse conformiste ou de diversion, leurs réseaux d'influence qui ont toute la puissance que donne l'argent et le pouvoir économique, voire politique.

On aurait pu même s'étonner qu'un certain triomphalisme de gauche comme de droite, un obscurantisme à la Lyssenko, empêche d'énoncer une donnée génétique aussi scientifiquement établie que celle-ci : l'être humain est un potentiel où entrent pour 80 % son hérédité et pour 20 % — ce qui est déjà énorme — l'éducation et le conditionnement social. Et d'en déduire, bien entendu, toutes les conséquences qui s'imposent pour tirer le maximum des 20 % sur lesquels on peut agir dans les domaines de l'organisation de l'enseignement, de l'orientation professionnelle, de la réforme de la médecine et de la justice.

Mais ce sont là des sujets tabous, des questions que l'on ne doit pas soulever, des vérités qu'il convient de taire puisque, chacun le sait, toute vérité n'est pas bonne à dire.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.



LE DÉBAT SUR L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

M. RAYMOND BARRE A REÇU M. ALAIN POHER

M. Raymond Barre a reçu, jeudi 16 juin en fin de matinée, M. Alain Poher, président du Sénat, avec lequel il s'est notamment entretenu de l'ordre du jour de la fin de la session parlementaire de printemps.

M. Alain Poher a confirmé à sa sortie de l'Hôtel Matignon que le projet de loi sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct serait examiné par le Sénat le jeudi 23 juin.

Le président du Sénat, commentant le débat qui a eu lieu sur ce texte à l'Assemblée nationale, a déclaré :

« *En tant qu'ancien président de l'Assemblée européenne, je ne comprends pas du tout les inquiétudes qui se sont manifestées ici où là. Toute initiative imprudente de l'Assemblée européenne donnerait lieu à des réactions violentes des gouvernements qui ne seraient pas d'accord. On ne peut pas créer un droit prétorien à l'Assemblée et, d'ailleurs, celle-ci ne l'a jamais cherché.* »

M. SOISSON : nous considérons que l'affaire est terminée.

M. Soisson, secrétaire général du parti républicain, a rendu publique, jeudi matin 16 juin, au terme de la réunion du bureau politique de sa formation, une déclaration dans laquelle on lit notamment : « *Le premier ministre a donné au débat* [sur l'élection du Parlement européen] *la dignité qu'on attend d'un chef de gouvernement. Il a replacé le projet dans le cadre de la politique européenne conduite depuis plus de vingt ans par les gouvernements de notre pays. Il a su donner aux Français confiance dans la France et dans l'Europe. Un souffle nouveau s'est affirmé qui renforce la position de la France dans la Communauté européenne.* »

Au cours de la conférence de presse qui a suivi la réunion du bureau politique, M. Soisson s'est employé à ne pas commenter directement les propos tenus par M. Chirac à la tribune de l'Assemblée. Il a seulement constaté : « *Alors que depuis quelque temps tout allait beaucoup mieux au sein de la majorité, l'affaire européenne a été « un mauvais coup ». Nous la considérons désormais comme terminée,* a-t-il souligné, *et nous souhaitons que la majorité aille unie à la bataille électorale.* »

PARTI RADICAL : stupéfaction.

Le bureau du parti radical, qui a siégé jeudi matin 16 juin sous la présidence de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, a « *tenu à marquer sa stupéfaction devant le réquisitoire d'un ancien premier ministre, à l'Assemblée nationale, contre le traité européen qu'il avait approuvé* ».

CORRESPONDANCE

ROLES RENVERSÉS EN... 1963

M. Patrick Rambaud, assistant à l'université de Paris-II, nous écrit pour nous rappeler le précédent de 1963 à propos de la ratification du traité franco-allemand :

Le traité franco - allemand, conclu le 22 janvier 1963 par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, a été soumis au Parlement au mois de juin suivant. Désireux d'éviter toute équivoque sur la portée d'un traité jugé par certains comme un obstacle à la construction d'une certaine Europe (l'Europe « Atlantique », les groupes parlementaires centristes (alors dans l'opposition) ont déposé, tant à l'Assemblée nationale (débats des 13 et 14 juin 1963) qu'au Sénat (débat du 20 juin), des projets d'amendement au texte gouvernemental visant à préciser, conformément à leurs vues, l'interprétation qu'il convenait de donner au traité.

Le président de l'une et l'autre Assemblée les ayant déclarés irrecevables pour des motifs purement constitutionnels, les auteurs de ces projets se placèrent alors sur un autre terrain : celui de la motion d'ajournement, à l'Assemblée nationale, et celui de la question préalable, au Sénat, toutes deux rejetées par les deux Assemblées. Faut-il ajouter que personne, dans les milieux gaullistes, ne s'est élevé contre les décisions prises par les présidents, MM. Chaban-Delmas et Poher ?

Il est donc piquant d'observer le comportement actuel du R.P.R. et le renversement des rôles par rapport au précédent de 1963, les centristes « atlantiques » soutenant désormais le gouvernement et les gaullistes le combattant, au moins sur ce point précis. Que vous soyez au gouvernement ou dans l'opposition, votre interprétation des règles constitutionnelles change du tout au tout. Mais alors, faut-il vraiment prendre au sérieux ces éternelles controverses constitutionnelles, chères à nos hommes politiques, et qui semblent bien n'être suscitées que pour anoblir les querelles politiques ?

● *Mme Giscard d'Estaing* est arrivée en Corse jeudi 16 juin, où elle est venue apporter « *un message d'amitié à tous les insulaires, de la part du président de la République* ».

En l'absence d'une motion de censure le projet de loi est adopté

La présidence de l'Assemblée nationale a constaté dans la soirée de jeudi à vendredi, peu après minuit, qu'aucune motion de censure *n'ayant été déposée dans le délai de vingt-quatre heures ouvert après* l'engagement de la responsabilité du gouvernement, le projet de loi autorisant l'approbation des dispositions annexées à la décision du conseil des *Communautés européennes* du 20 septembre 1976 et relatives à l'élection des représentants des Communautés européennes au suffrage universel était *adopté*. Ce projet de loi sera examiné le 23 juin par le Sénat. L'Assemblée se saisit le 21 juin du projet de loi relatif au mode d'élection des parlementaires européens.

M. DAILLET (C.D.S.) : quel dommage !

« Quel dommage [que la ratification des accords européens n'ait pas été marquée par un vote] ! Ainsi l'Assemblée nationale française manque-t-elle une occasion de se prononcer sur une option fondamentale. Ainsi la majorité présidentielle manque-t-elle l'occasion d'affirmer son unité sur un choix d'importance considérable pour la sécurité des Français. Ainsi le Rassemblement pour la République et Jacques Chirac manquent-ils l'occasion de s'affirmer dans le droit fil de leur pensée si souvent exprimée depuis 1974 en faveur de ce progrès vers l'Europe européenne.

UN MISE AU POINT DE M. MICHEL DEBRÉ

Dans un rappel au règlement, jeudi 16 juin, M. Debré a répondu au passage de l'intervention faite la veille par M. Maurice Faure (M.R.G.) dans le débat sur l'élection de l'Assemblée européenne. « *M. Mauric. Faure*, a déclaré l'ancien premier ministre, *m'a mis en cause personnellement en disant que j'avais appliqué le traité de Rome alors que j'étais hostile à sa ratification. Il oublie que j'étais favorable aux dispositions économiques de ce traité, et ce sont ces dispositions que j'ai appliquées comme premier ministre.* » *Pour le reste,* a poursuivi M. Debré, *je ne peux que renvoyer M. Maurice Faure à la fable de la paille et de la poutre.* »

LE P.C.F. : nous veillerons à l'indépendance et à la souveraineté de la France.

Le parti communiste affirme, dans une déclaration publiée le 16 juin par son bureau politique, qu'il a « *contribué, de façon décisive, à lever le voile sur le mauvais coup qui se préparait contre la France sous le couvert de l'élection européenne au suffrage universel* » et qu'il a contraint « *le pouvoir giscardien au recul* ». « *Le pouvoir giscardien,* assure-t-il, *a eu recours à des manœuvres procédurières et s'est finalement livré à un véritable coup de force pour empêcher le Parlement d'exercer ses responsabilités.*

» *La démagogie effrénée de Jacques Chirac ne peut masquer la complicité profonde du chef du R.P.R. avec le pouvoir giscardien.* (...)

» *Les communistes poursuivront leur combat pour l'indépendance et la souveraineté nationales.*

» *Les parlementaires communistes, lors du débat de ratification au Sénat, puis dans la discussion du projet de loi électorale, lutteront résolument pour que la France reste maîtresse de son destin.*

» *Tant au Parlement français qu'à l'Assemblée européenne elle-même, ils seront les gardiens vigilants de la souveraineté et de l'indépendance du pays, en même temps qu'ils mèneront le combat pour la construction d'une Europe des travailleurs.* »

M. Chirac veut intensifier la préparation des élections

Bavardant cordialement dans les couloirs du Palais-Bourbon dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'issue du débat européen, MM. Raymond Barre et Jacques Chirac sont convenus de se recevoir mutuellement à dîner dans un proche avenir. Très prochainement aussi, le président du R.P.R. compte rencontrer de nouveau les chefs des autres formations de la majorité avec lesquels les contacts indirects sont toujours soigneusement maintenus, mais ce n'est qu'au début de juillet, après la session parlementaire, que se produira la première réunion entre MM. Chirac, Lecanuet, Soisson et, éventuellement, Servan-Schreiber, afin que soit concrètement entamée la discussion sur les investitures électorales entre les quatre formations de la majorité.

Ces projets montrent assez l'intention du président du R.P.R. d'organiser avec ses alliés la prochaine campagne électorale et de jeter un voile sur la querelle européenne qui vient de se dérouler. Le slogan de M. Chirac et de ses amis, dit-on à la tour Montparnasse, tient désormais en trois mots : « Unité, unité, unité. » Mais alors pourquoi avoir couru les risques d'une brusque tension délibérément provoquée ? L'ancien premier ministre fournit de ce comportement plusieurs justifications.

Au sujet des « révélations » contenues dans la conclusion de son discours de mercredi, il assure qu'il n'a pas davantage violé les délibérations du conseil des ministres du 15 juillet 1976 que ne l'avaient fait MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, et Lecat, porte-parole de l'Elysée, en évoquant, quelques jours auparavant, cette réunion à laquelle eux-mêmes — et pour cause — n'assistaient pas. Dans l'entourage du maire de Paris, on soupçonne M. Giscard d'Estaing d'être convaincu que la majorité perdra les élections et de vouloir saisir chaque occasion de trouver « *un bouc émissaire pour lui faire porter le chapeau* ». Mais on ajoute que « *M. Chirac n'a pas une vocation de mannequin* ». Ces raisons, M. Chirac les a fournies en aparté à M. Barre après que celui-ci se fut gardé — malgré certains conseils qui lui auraient été donnés — de riposter avec agressivité à son prédécesseur. Le maire de Paris s'est félicité que le premier ministre n'ait cherché ni à envenimer ni à nier le problème qui existait.

Des divergences

En ce qui concerne les raisons de fond qui l'ont poussé à demander l'ajournement du projet européen, M. Chirac assure qu'il a *préféré courir le risque de sembler* porter atteinte à la cohésion de *la majorité plutôt que celui de* donner l'image d'un parti sans conviction, reniant l'un des principes fondamentaux de sa doctrine, celui de l'attachement à la souveraineté nationale. Il a la conviction qu'une attitude plus bienveillante aurait pu « *casser le dernier morceau solide de la majorité* ».

Il est vrai que le débat sur l'élection du Parlement européen a sérieusement secoué le R.P.R., et cela un peu dans tous les sens. C'est d'ailleurs pour cette raison que M. Chirac s'est obstiné à proclamer que le groupe parlementaire et le mouvement gaulliste lui-même étaient unanimes pour demander l'ajournement du projet gouvernemental. Sans doute tous les responsables gaullistes étaient-ils d'accord pour que les tendances diverses qui traversaient leur mouvement n'apparussent pas à l'extérieur, mais de nombreuses divergences, aussi bien sur le fond du problème que sur la stratégie politique à adopter, existaient.

Durant toute cette période, l'« applaudimètre » des instances « l'applaudimètre » des instances politiques ne s'est pas révélé comme un instrument de mesure précis, et les signes extérieurs d'approbation ou de refus n'ont pas correspondu toujours à la réalité des sentiments. Un certain nombre de R.P.R. étaient, sinon ralliés, du moins résignés au projet du gouvernement, tels MM. Cousté, Terrenoire et Chaban-Delmas lequel soulignait les risques courus par la cohésion de la majorité. A l'opposé, M. Michel Debré *semblait* faire des adeptes de plus en plus nombreux et, parmi les députés qui ne se représenteront pas en 1978, recrutait même des partisans d'une motion de censure.

Certains s'inquiétaient de l'exploitation que l'opposition ne manquerait pas de faire de cette faille nouvelle dans la majorité. D'autres, enfin, redoutaient que l'opinion, mal éclairée sur les raisons de M. Chirac, ne détournât ses voix vers les candidats de la gauche. M. Chirac, qui a entendu toutes ces objections au cours de plusieurs réunions du conseil politique et du groupe parlementaire R.P.R., n'a pu trouver, pour faire l'unanimité, que la solution de l'ajournement. Mais la procédure de l'article 49, en évitant un vote, lui a épargné de compter les défections éventuelles.

Le plus important des casus belli avec M. Giscard d'Estaing est ainsi surmonté. Toutes les difficultés ne sont pas écartées pour autant. La discussion budgétaire du mois d'octobre peut fournir l'occasion de conflits que l'on énumère ainsi du côté R.P.R. : l'indemnisation des rapatriés ; les crédits pour l'agriculture, pour les affaires culturelles et pour la police.

Durant la période, difficile pour le R.P.R., qui vient de s'écouler, M. Chirac a *enregistré* avec satisfaction la modération des déclarations faites aussi bien par M. Soisson, secrétaire général du parti républicain, que par M. Lecanuet, président du C.D.S., bien que ce dernier ait été incité par l'Elysée à plus de vivacité. Ce comportement augure bien, selon *M. Chirac*, de l'avenir de la coopération qui va se développer entre les formations de la majorité. Le président du R.P.R. aime à répéter à ses interlocuteurs que, s'il existe en France trois courants politiques de base : le communisme, le socialisme et le gaullisme, incarnation de la tendance nationale et populaire, d'autres familles moins vastes doivent être représentées. Celle du centrisme, chrétien ou laïc, et celle des « conservateurs modernes ».

Selon M. Chirac, les centristes méritent d'avoir un groupe parlementaire dans la prochaine Assemblée, et les « conservateurs modernes » sont fondés à vouloir maintenir les effectifs des actuels giscardiens du groupe du parti républicain. C'est à cette fin que s'ouvriront les négociations électorales entre alliés de la majorité, *à la fois* pour désigner des candidats uniques dans un nombre de circonscriptions qui semble maintenant devoir être assez important, et pour organiser les élections primaires selon les principes du « pacte majoritaire ». *Mais déjà, dans plusieurs départements,* des « arrangements » sont en cours à la base, que les instances nationales n'auront qu'à entériner.



(Dessin de KONK.)

M. Chirac, qui compte mener une campagne très politisée et très personnalisée et pratiquer un intense « ville à ville » durant les derniers mois avant le scrutin, va proposer, le 23 juin, un plan de législature pour les personnes âgées, traiter le 27 juin du problème de l'énergie, parler le 28 juin des classes moyennes à Royan. En juillet, il évoquera les problèmes des sports et des loisirs et les questions agricoles.

ANDRÉ PASSERON.

A L'ASSEMBLÉE

Les députés renforcent les sanctions en cas de conduite en état d'ivresse

Jeudi 16 juin, l'Assemblée nationale examine en séance de nuit, sous la présidence de M. FRANCESCHI (P.S.), la proposition de loi de M. BOUDET (réf.) modifiant le code de la route, afin de sanctionner plus sévèrement les conducteurs en état d'ivresse qui ont provoqué des accidents mortels.

M. BOUVARD (réf.), rapporteur, rappelle qu'il y a chaque année environ quatorze mille tués et trois cent cinquante mille blessés de la route, et que cinquante mille procès-verbaux sont dressés annuellement pour alcoolémie. Les textes actuels, qui datent de 1970, n'ont donc pas eu, constate-t-il, l'effet dissuasif attendu.

Aussi la commission des lois a-t-elle estimé qu'il fallait donner aux tribunaux une gamme de sanctions plus variée tout en leur *faisant obligation* de prononcer le retrait dans deux cas : la récidive et le cumul de deux infractions, homicide ou blessures involontaires et alcoolémie.

S'agissant du délai dans lequel l'intéressé pourra solliciter un nouveau permis, la commission a maintenu le maximum de six ans. Mais elel a, en outre, fixé l'annulation ne paraisse pas à certains préférable à la suspension.

« Boire ou conduire, il faut choisir »

Dans la discussion générale, M. BOUDET (réf., Orne) fait état du volumineux courrier qu'il a reçu en faveur de sa proposition. Estimant que l'alcool est responsable de 40 % des accipar an), il souhaite que l'on inculque aux Français le respect de cette règle : boire ou conduire, il faut choisir. M. BOUDON (n.i., Maine-et-Loire) regrette que l'on hésite à instituer un retrait définitif, surtout pour les récidivistes. Opinion partagée par M. CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris) qui observe qu' « *il ne s'agit pas de condamner les bons vivants mais d'éviter qu'ils ne se transforment en criminels, en les empêchant de prendre la route* ».

M. GLON (app. R.P.R., Côtes-du-Nord) dénonce « *les ravages* » causés par l'alcoolisme. M. BIGNON (R.P.R., Somme) doute que l'on ait trouvé le « *remède miracle* » et plaide en faveur d'une politique d'information et de prévention. M. DUROURE (P.S., Landes) souhaite qu'on applique également les sanctions existantes. M. GUINEBRETIERE (R.P.R., Finistère) ne croit pas quant à lui que la sévérité des sanctions soit la solution du problème.

M. PEYREFITTE, garde des sceaux, exprime l'accord du gouvernement à l'égard d'une proposition « *d'inspiration juste, généreuse et profondément humaine* » qui contribuera à lutter contre « *un véritable fléau social* ».

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui précise qu'en cas d'annulation facultative ou obligatoire un nouveau permis ne pourra être sollicité avant un an (six ans au maximum) ; l'intéressé devra être reconnu apte après un examen médical et psychotechnique.

A l'initiative de M. GERBET (rép.), il est précisé que les deux infractions dont le cumul entraînera l'annulation du permis, devront constituer non de simples contraventions mais des délits.

Après une longue discussion, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement ainsi rédigé : « *Sur les réquisitions du procureur de la République, qui préciseront les conditions des opérations, les officiers ou agents de la police administrative ou judiciaire soumettront aux épreuves de dépistage de l'imprégnation alcoolique par l'alcootest toute personne qui s'apprête à conduire un véhicule automobile, lorsqu'elle vient de quitter un établissement visé par le code des débits de boissons.*

» *Si les épreuves de dépistage permettent de présumer l'existence d'un état alcoolique, il sera enjoint à la personne en cause de s'abstenir de conduire pendant le temps nécessaire à l'oxydation de l'alcool absorbé. S'il y a lieu, il sera procédé à l'immobilisation du véhicule.*

» *Les modalités d'application du présent article seront, en tant que de besoin, déterminées par décret en Conseil d'Etat.* »

L'Assemblée évoque pour terminer le régime administratif de la suspension du permis de conduire. Malgré l'opposition de plusieurs députés à ce qu'ils considèrent comme un rétablissement du système où le préfet était souverain, elle adopte, à la demande du gouvernement, un amendement précisant que l'ordonnance pénale confirme la décision administrative.

La proposition ainsi modifiée est adoptée par l'Assemblée.

PATRICK FRANCÈS.

Une légère extension du complément familial est demandée par les sénateurs

Les sénateurs ont adopté le *16 juin*, après l'avoir modifié, l'ensemble du projet de loi instituant le complément familial, *dont ils avaient commencé* l'examen mercredi.

Après le rapporteur M. LABÈGUERIE (Un. centr.) et le ministre de la santé Mme VEIL, qui avaient exposé les principales *dispositions* de ce texte qui tend notamment à substituer une prestation unique aux *six* prestations existantes, tout en créant une incitation financière à la troisième naissance, on a entendu M. AMELIN (R.P.R., Marne). Puis M. MAURICE SCHUMANN (R.P.R., Nord) a présenté quelques critiques, regrettant en particulier que la réforme pénalise la mère au foyer. « *Si,* dit-il, *dans une famille de cinq enfants, le père et la mère travaillent et gagnent au total 7 010 F par mois, ils recevront le complément familial, ce qui est très légitime ; mais si, dans une famille de cinq enfants, seul le père travaille et qu'il gagne 6 010 F, le complément familial sera refusé, ce qui est parfaitement scandaleux.* »

M. CLUZEL (Union centriste, Allier) demande que l'on supprime le critère des ressources pour l'attribution du complément et plaide *en faveur des* veuves civiles chefs de famille. Peu aidées, *elles sont,* dit-il, nombreuses parmi les trois millions de veuves que compte notre pays. Mme EDELINE (P.C., Val-de-Marne) réclame l'indexation sur les salaires de toutes les prestations familiales et M. HENRIET (Ind., Doubs) critique l'institution d'un plafond de ressources. Pour M. GUILLARD également (ind., Loire-Atlantique) le critère des *ressources est choquant et le plafond*, s'il doit être maintenu, ne peut se justifier qu'à la condition d'être global (que la femme travaille ou non). M. MOREIGNE (P.S., Creuse) estime que la réforme va contre le principe de *solidarité* et lui *reproche d'accuser* le caractère d'assistance des prestations.

M. TOUZET (gauche dém., Indre) ne pense pas, à l'inverse des orateurs précédents, que l'octroi d'un quelconque complément aux familles *aisées puisse* constituer une incitation efficace aux naissances. En revanche, les foyers modestes peuvent être incités par ce complément, mais 340 F par mois ne suffiront pas à les aider de façon suffisante

Mme VEIL, ministre de la santé, remercie M. Touzet pour sa position « *courageuse* ». « *Il est impossible,* dit-elle, *de supprimer le plafond de ressources et il faut par priorité servir les familles les moins aisées.* » A M. Schumann, qui aurait voulu que l'on relève le complément des foyers où la femme ne travaille pas, elle répond : « *L'exercice d'une deuxième profession occasionne des frais supplémentaires : il est possible que ceux-ci aient été trop largement calculés. (...) Privilégier la femme qui ne travaille pas ? Pour moi, cette position est dépassée. Les mœurs actuelles sont telles que les jeunes filles prennent une situation puis, une fois mariées, l'abandonnent ou la reprennent selon les occasions. (...)*

M. SCHUMANN : « *Je n'ai pas demandé qu'on favorise spécialement la femme qui ne travaille pas ; c'est l'égalité que je demandais. (...) Si les femmes pouvaient réellement choisir, je suis certain que nombre de mères préféreraient se consacrer à l'éducation de leurs enfants.* »

Le Sénat a notamment adopté un amendement de M. CLUZEL qui tend à permettre le versement d'une allocation différentielle aux familles dont les revenus dépassent légèrement le *plafond* de ressources. Coût évalué, et accepté, par le ministre : *100 millions.* Il a aussi voté, avec l'accord de Mme VEIL, l'article additionnel suivant :

« *Le gouvernement engagera une étude en vue de définir les bases d'une politique globale en faveur des familles, tendant à compenser les charges familiales...* »

» *Cette étude fera l'objet d'un rapport présenté au Parlement avant le 31 décembre 1978.* »

Les sénateurs ont ensuite adopté sans le modifier le projet de loi portant création d'une taxe de protection sanitaire et d'organisation des marchés des viandes. Ils ont, enfin, voté, avec quelques *modifications*, le projet de loi aménageant la législation sur les économies d'énergie (rapporteur : M. PINTAT, ind.). Au cours de la séance de nuit, le Sénat a approuvé trois conventions internationales concernant le brevet communautaire européen. *Ces* projets tendant à assurer une meilleure protection de la propriété industrielle, avaient pour rapporteur M. BOSSON (Union centriste).

A. G.

POLITIQU…

A L'ASSEMBLÉ…

Les députés renforcent les sanctions en cas de conduite en état d'ivresse

• Boire ou conduire, il faut choisir

PATRICK F…

Une large extension du complement … est demandée par les sénateurs

POLITIQUE

NATIONALE

Les pères de famille pourront bénéficier comme les mères d'un congé pour élever leurs enfants

L'Assemblée nationale examine, jeudi 16 juin, sous la présidence de M. Andrieux (P.C.), le projet de loi instituant un congé de mère.

Ce *texte* prévoit que, dans les entreprises de plus de deux cents salariés, les employées ayant un an d'ancienneté pourront, à l'expiration du congé de maternité qui est normalement de quatorze semaines, suspendre leur contrat de travail pour une période de six mois, renouvelable trois fois.

M. DELHALLE (R.P.R., Aube), rapporteur au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, indique en premier lieu que, *« pour atteindre son efficacité maximale, le congé de mère implique non seulement le passage de l'actuelle priorité de réembauchage pendant un an après le congé de maternité au droit à la réintégration, assorti de garanties de carrière, mais aussi l'octroi d'un salaire maternel ou tout au moins d'une prestation suffisante pour permettre au ménage de se priver momentanément du salaire de l'un des conjoints »*. Estimant que, dans son état actuel, le projet n'intéresse qu'*« une minorité de femmes qui, pour la plupart, bénéficient déjà de congés de durée variable prévus par un certain nombre de conventions collectives »*, le rapporteur déclare que le principal intérêt du texte *« sera de porter à deux ans la durée du congé prévu par les conventions anciennes »*.

M. BEULLAC, ministre du travail, indique d'abord que *« le projet apporte non pas une révolution en droit du travail, mais une amélioration de ce droit »*. *« Si vous adoptez le projet,* poursuit-il, *une jeune mère salariée aura à faire, pendant son congé de maternité, un choix entre quatre solutions : 1) Reprendre son travail à l'issue du congé de maternité ; 2) Cesser de travailler définitivement pour une période indéterminée ; 3) Rompre son contrat de travail pendant un an en se réservant d'utiliser la priorité de réembauchage ; 4) Suspendre son contrat de travail pendant une période ne pouvant dépasser deux ans. »*

Le ministre estime qu'il n'est pas souhaitable d'étendre le congé aux pères, car, dit-il, *« la mère est plus proche du très jeune enfant que le père »*, et l'intention du gouvernement dans ce projet est d'améliorer « le droit spécifique qui entoure la maternité pour les *femmes salariées* ».

Abordant la question de la rémunération, M. Beullac écarte d'abord l'hypothèse qu'elle soit assurée par l'entreprise. Il poursuit : *« On peut penser à une prise en charge des mères en congé par les organismes de Sécurité sociale ou par l'Etat et l'UNEDIC. Je dirai que cette solution ne peut être retenue isolément et que c'est en fait tout le problème du financement de la Sécurité sociale ainsi que celui de la rémunération de la mère au foyer que nous retrouvons... »*

Pour M. ANDRIEU (P.S., Haute-Garonne), le texte du gouvernement, dans son état actuel, est *« dangereux »*. Il se prononce pour l'extension du congé aux pères, en estimant que *« les deux conjoints pourraient prendre un an chacun »*.

Pour M. GINOUX (réf., Hauts-de-Seine) *« ce projet est un beau rêve qui fait abstraction de toute la réalité de la vie économique et industrielle. Il est dangereux pour les salariés et pour les entreprises. Mieux vaudrait,* estime-t-il, *améliorer les conventions collectives existantes plutôt que de faire naître des illusions qui seront ensuite déçues. »*

Pour Mme MOREAU (P.C., Paris) *« ce projet est insuffisant par rapport aux besoins réels des familles, menacées dans leurs ressources financières et durement atteintes par les effets de la crise de l'emploi. Son champ d'application devrait être étendu à toutes les entreprises, et le bénéfice du congé devrait être accordé aux hommes... »*

M. CARO (réf., Bas-Rhin) regrette qu'*« il s'agisse d'une loi d'assistance de portée limitée et non d'une réforme de structures »*. Ce qui est à son avis indispensable c'est une loi-cadre qui garantirait aux familles leurs revenus ainsi que le bénéfice de la prévoyance sociale.

Pour M. DENIS (P.R., Mayenne), ce projet marquera un progrès bien que certaines des mesures proposées soient déjà appliquées en fait. Il souhaite que l'on simplifie la procédure, que l'on garantisse simplement à la mère de famille qu'elle retrouvera un poste équivalent. Il souhaite également que l'on n'écrase pas les entreprises sous les charges. Opinion partagée par M. GODON (R.P.R., Yvelines) qui suggère que l'on propose aux femmes qui élèvent leurs enfants des emplois à mi-temps.

Répondant aux orateurs, le ministre indique que le but du gouvernement n'est pas de chercher, avec ce projet, à diminuer le chômage, mais à améliorer la situation des femmes dans leur vie professionnelle. Il reconnaît qu'en raison du seuil fixé, le texte ne sera susceptible de bénéficier qu'à 31 % des salariées. *« Mais,* observe-t-il, *dans le domaine social, on ne peut avancer que progressivement. »*

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse les amendements de l'opposition qui supprimaient le seuil de deux cents salariés ainsi que la condition d'âge des enfants adoptés. Le rapporteur propose d'étendre aux pères de famille le droit au congé. M. Beullac précise que ce droit sera ouvert dès lors que, soit le père, soit la mère, remplira les conditions requises. Si un seul des parents remplit les conditions requises et s'il renonce à se prévaloir de ses droits, il ne pourra pas en faire bénéficier son conjoint à sa place. Sous le bénéfice de cette précision, le ministre s'en remet à la sagesse de l'Assemblée, qui adopte l'amendement de la commission. Il est ensuite précisé que seule l'adoption d'un enfant de moins de trois ans ouvre droit au congé. Puis l'Assemblée laisse aux partenaires sociaux et au gouvernement la possibilité de décider que le congé parental sera rémunéré.

Elle examine ensuite un amendement de la commission selon lequel le salarié doit, un mois au moins avant le terme du congé de maternité ou d'adoption, à défaut d'accord immuable, informer son employeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de la durée du congé dont il entend bénéficier. Il peut écourter ce dernier en cas de décès de l'enfant ou de diminution importante du revenu du ménage. Le ministre relève les inconvénients et les avantages du système proposé qui offre à la mère la possibilité de fixer exactement à son congé la durée de son choix. Le texte du gouvernement prévoyait en effet un congé de six mois renouvelable tacitement au maximum trois fois. M. Beullac s'en remet de nouveau à la sagesse de l'Assemblée, qui adopte l'amendement.

Il en va de même d'un amendement du rapporteur qui précise qu'à l'issue de son congé, ou dans le mois suivant sa demande motivée de reprise du travail, le salarié retrouve son précédent emploi ou un emploi similaire assorti d'une rémunération équivalente. Est également voté un autre amendement du rapporteur qui indique que la durée du congé parental est prise en compte pour moitié dans la détermination des avantages liés à l'ancienneté. Le salarié conserve en outre le bénéfice de tous les avantages qu'il avait acquis avant le début de ce congé.

L'Assemblée adopte également un amendement du rapporteur, soutenu par M. Andrieu (P.S.) et qui prévoit que le salarié qui reprend son activité à l'issue du congé parental d'éducation bénéficie d'une réadaptation professionnelle en cas de changement de la technique ou des méthodes de travail. Il est ensuite précisé que les règles relatives à la résiliation du contrat de travail par le salarié et, en particulier, au délai-congé, s'appliquent au bénéficiaire du congé parental. Un amendement du rapporteur prévoit qu'en cas de non-réembauchage, les bénéficiaires du congé jouiront d'une priorité d'accès aux cycles et stages de formation professionnelle. Combattu par le gouvernement, il est néanmoins adopté par l'Assemblée.

Le ministre propose ensuite un amendement destiné à permettre que toutes les femmes puissent bénéficier, pendant la durée du congé, des prestations de l'assurance-maladie. L'Assemblée l'accepte. A l'initiative de la commission, qui avait estimé qu'il appartient au législateur et non au gouvernement de décider d'une éventuelle extension du congé, elle supprime l'article prévoyant l'extension par décret des dispositions du projet aux salariés des entreprises de moins de cent personnes.

M. ANDRIEU (P.S.) indique que son groupe votera ce texte malgré sa timidité. L'ensemble du projet, mis aux voix, est ensuite adopté, avec un titre modifié : *« Projet de loi instituant un congé parental d'éducation. »*

LA COMMISSION DES LOIS EST FAVORABLE A L'INTERDICTION DES SONDAGES EN PÉRIODE ÉLECTORALE.

La commission des lois de l'Assemblée a poursuivi, mercredi 15 juin, l'examen de la proposition de loi adoptée par le Sénat et des propositions de MM. Rolland (R.P.R.), Lauriol (R.P.R.), Soustelle (réf.), et Guermeur (R.P.R.), tendant à réglementer les sondages d'opinion.

Proposées par le rapporteur, M. Lauriol, plusieurs dispositions ont été approuvées. Tout d'abord, il a été retenu que la loi s'appliquera *« à la publication et à la diffusion de tout sondage d'opinion ayant un rapport direct ou indirect avec un référendum, une élection présidentielle ou l'une des élections réglementées par le code électoral »*. La commission prévoit que la publication et la diffusion de tels sondages devront être accompagnées du nom de l'organisme qui les a réalisés, du nom et de la qualité de l'acheteur, du nombre des personnes interrogées, et de la (ou des) date (s) à laquelle (auxquelles) il a été procédé à ces interrogations. En outre, un certain nombre de précisions relatives au contenu du sondage devront être communiquées à la *« commission des sondages »*, qui pourra en décider la publication.

Cette commission serait composée de membres désignés par décret parmi les membres du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes. Ses décisions seraient susceptibles de recours devant le Conseil d'Etat.

Malgré l'avis contraire de M. Charles Bignon (R.P.R.), Mme Hélène Constans (P.C.) et M. Eugène Claudius-Petit (réf.), la commission a suivi son rapporteur en prévoyant l'interdiction de publication, de diffusion et de commentaires de sondages définis par la loi *« dans les deux semaines qui précèdent le scrutin ou le premier tour de celui-ci* [et] *dans l'intervalle des deux tours de scrutin »*.

La situation des veuves

L'Assemblée examine ensuite, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif à l'amélioration de la situation des conjoints survivants.

Depuis 1974, le droit au cumul, c'est-à-dire le droit à recevoir sa propre pension (droits propres) ainsi qu'une partie de celle du *conjoint décédé* (pension de réversion) était autorisé dans une limite égale au minimum vieillesse, soit 750 F par mois. Le *gouvernement* propose, avec ce texte, de relever cette limite à 60 % de la pension maximale du régime général (1 083 F par mois) du 1er juillet 1977 au 1er juillet 1978 et à 70 % (soit 1 263 F par mois) à partir du 1er juillet 1978. Cette mesure aura une portée rétroactive, c'est-à-dire que les titulaires de pensions déjà liquidées en bénéficieront.

M. AUBERT (R.P.R.), rapporteur, précise que cette réforme concerne cent mille conjoints survivants et coûtera 77 millions de F en 1977, 300 millions en 1978. Le cumul intégral aurait coûté 1 milliard et demi ; *« le déficit de l'assurance vieillesse ne permettrait pas,* estime le député, *de faire brutalement cette réforme »*. Il regrette toutefois qu'un calendrier n'ait pas été établi pour la suppression définitive de l'interdiction du cumul.

Mme MISSOFFE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, fait ensuite le bilan des mesures prises ces dernières années par le gouvernement en faveur des veuves (environ 3 millions).

Dans la discussion générale, M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) se félicite de voir que l'action de son parti a contraint le gouvernement à franchir une nouvelle étape vers la suppression d'une injustice.

M. CARLIER (P.C., Pas-de-Calais), sans nier que le texte améliorera la situation des veuves de plus de cinquante-cinq ans, affirme qu'il les décevra, car il ne répond pas à leur attente.

M. BOUVARD (réf., Morbihan) souhaite que l'on augmente le plafond des ressources et le taux de réversion et que l'on améliore l'information des personnes intéressées.

Dans la discussion des articles, le rapporteur propose plusieurs amendements afin de clarifier la rédaction *« quelque peu fallacieuse »* du projet. Adoptés, il précise qu'au 1er juillet 1977 le plafond du cumul intégral sera porté non pas à 70 % mais à 60 % de la pension maximale du régime général. Le rapporteur fait également préciser que du 1er juillet 1978 au 1er juillet 1979, le pourcentage sera fixé à 70 %.

L'ensemble du projet, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité.

Cour des comptes et indivision

Auparavant l'Assemblée avait adopté un projet de loi, amendé par M. FOYER (R.P.R.), et modifiant le recrutement autour de l'extérieur des conseillers référendaires de deuxième classe de la Cour des comptes. Ce *texte* supprime l'obligation de la licence en droit, porte l'âge minimum requis à trente-cinq ans et étend le recrutement aux magistrats de l'ordre judiciaire, aux professeurs *ou* maîtres de conférences titulaires de l'enseignement supérieur, aux membres de l'un des corps dont le recrutement est assuré par l'ENA ou des grands corps techniques de l'Etat et aux officiers supérieurs des armes et services.

L'Assemblée a également adopté jeudi soir une proposition de loi de M. Foyer (R.P.R.) supprimant l'interdiction faite aux personnes morales d'être partie à une indivision conventionnelle. Le groupe socialiste a voté contre ce txete, dont la discussion a donné lieu à un vif incident entre M. DUROURE (P.S.) et M. FOYER, ce dernier ayant demandé et obtenu une modification de l'ordre du jour.

P. Fr.

EQUIPEMENT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Fourcade précise sa politique sur les « villes nouvelles »

- Freinage des programmes et promotion de la maison individuelle
- Renforcement de la responsabilité des élus

En repondant longuement, jeudi 16 juin au Sénat, à M. Edouard Bonnefous, sénateur (gauche démocrate) des Yvelines et président de la commission des finances, M. Jean-Pierre Fourcade ne s'est pas seulement attaché à clarifier — dans un domaine où les polémiques restent vives et la doctrine imprécise (*le Monde* du 7 juin) — la politique d'aménagement urbain de la région parisienne. Il a aussi affirmé que le temps était venu pour ces villes de sortir du régime juridique dérogatoire qui était le leur et qu'il leur incombait par conséquent de s'adapter aux données nouvelles, démographiques notamment, de l'ensemble de la région Ile-de-France. Il ne faudra donc pas *« maintenir envers et contre tous les objectifs des pères fondateurs »*, mais réviser, voire *« corriger »* les perspectives de croissance et de constructions de logement.

Invitant les responsables — fonctionnaires et élus — à plus de réalisme, plus de mesure, plus de *« rusticité »*, plus d'économies aussi, M. Fourcade souhaite toutefois que ces villes demeurent des champs d'expérience, et d'abord pour les initiatives des urbanistes et des architectes. C'est dans cet esprit qu'il vient d'annoncer le lancement d'un programme de maisons individuelles, *« véritable défi »* pour un urbanisme inventif qui romprait définitivement avec les tristes bilans du *« raz de marée pavillonnaire »*.

Ces orientations impliquent une plus grande responsabilité à tous les niveaux des élus régionaux et locaux. Une sorte de passation de pouvoir. M. Fourcade n'a pas tardé à en tirer les conséquences. Après son discours au Sénat, il a reçu une délégation du conseil régional d'Ile-de-France conduite par son président, M. Michel Giraud (R.P.R.) Il a été décidé de créer une commission permanente de concertation entre l'Etat et la région. Ce *« groupe de travail »* sera présidé par le préfet de région et comprendra des représentants de la région et des villes nouvelles. Il aura notamment pour mission la mise au point, pour chaque ville, d'un programme triennal de logements adapté chaque année en fonction de la conjoncture. Satisfaction est donc donnée à la majorité des élus du conseil, qui ne cessaient de réclamer un contrôle plus sévère sur le développement de ces villes.

Comment traduire dans les faits et dans les réalités budgétaires ces orientations générales ? Comment trouver pour les habitants d'aujourd'hui et des prochaines générations *« ce compromis entre l'ambition finale et les exigences immédiates »* ? M. Fourcade exclut nettement une planification rigoureuse. *« Refusons d'entrer dans la querelle de l'objectif à long terme et de tirer des plans sur la comète. »* Et le ministre d'avouer : *« Je ne sais pas si dans vingt ans Saint-Quentin-en-Yvelines, par exemple, aura 100 000, 200 000 ou 300 000 habitants. Se fixer un tel horizon n'a aucun sens et n'est d'aucune utilité pratique. »*

M. Fourcade invoque l'*« incertitude »* de la période actuelle pour justifier sa nouvelle politique, dont les populations d'Ile-de-France et de province (citadines et rurales) ne pourront pas ne pas noter l'excessive « souplesse », voire l'« indécision ».

Leur incertitude à eux risque, dans ces conditions, non d'être apaisée, mais entretenue.

« Les objectifs fixés en 1975 relèvent désormais de l'utopie »

M. Edouard Bonnefous a demandé qu'on limite la croissance de ces villes nouvelles et qu'on réforme leur mode de développement.

« Le bilan financier de ces villes, a-t-il affirmé, *est accablant. Leur construction mobilise des moyens considérables au détriment des autres communes de la région parisienne, dont l'amélioration de l'équipement serait également bien souvent nécessaire (...) L'émigration quotidienne de populations exige d'autre part des infrastructures de transport coûteuses. »*

Répondant au sénateur des Yvelines, M. Jean-Pierre Fourcade a notamment développé trois points :

● **Les perspectives de croissance.**

« Je le dis très clairement : les objectifs de croissance fixés au moment de l'élaboration du VIIe Plan ne sont plus d'actualité. Déjà ambitieux au moment où ils ont été établis, il y a deux ans (...), ces objectifs relèvent désormais de l'utopie. Ce n'est pas au moment où l'on constate que le rythme de croissance de la région parisienne a baissé des deux tiers que l'on peut espérer doubler celui des villes nouvelles. Il faut en prendre acte et en tirer toutes les conséquences. »

● **Les logements.**

« C'est autour d'un rythme annuel d'environ quinze mille logements qu'il faudrait se limiter », a dit M. Fourcade. *« L'objectif ainsi défini est à peu près atteint pour le premier trimestre de 1977 où les villes nouvelles ont représenté 18 % des logements mis en chantier et 24 % des logements autorisés en Ile-de-France. C'est donc un objectif réaliste qui ne résulte pas de plans tirés sur la comète, mais qui traduit une politique précise conçue au niveau de l'ensemble de la région. »*

D'autre part, M. Fourcade a annoncé le lancement d'un programme de maisons individuelles pour les villes nouvelles. *« Il portera sur quinze mille logements en accession à la propriété, à construire en trois ans dans l'ensemble des cinq villes nouvelles, chiffre auquel s'ajoutera celui des maisons individuelles réservées à la location.*

» Ces villes doivent être un champ d'expérience pour ce type de un milliard de francs (« Seule qu'elles l'ont été pour le logement collectif, les transports en site propre ou les équipements intégrés. »

● **Les structures administratives.**

Après avoir indiqué que, à la fin de 1977, *« l'endettement des cinq établissements publics d'aménagement atteindra un peu plus de 1 milliard de francs (« Seule la situation de Marne-la-Vallée est préoccupante ») »*, M. Fourcade a indiqué : *« L'application de la loi Boscher de juillet 1970 n'a pas été pleinement satisfaisante, par exemple sur le plan fiscal.*

» En outre, de fréquents conflits entre les syndicats communautaires et les établissements publics d'aménagement sont apparus, ce qui était inévitable à partir du moment où leurs statuts respectifs organisaient la rivalité entre ces deux organismes.

» Il faudra donc accélérer l'évolution des villes nouvelles vers un régime administratif de droit commun — qu'il s'agisse de statut communal ou d'une communauté urbaine. Dans un premier temps, une simplification des pouvoirs de police et des procédures de délivrance des permis de construire doit être recherchée, dès lors que la ville nouvelle a dépassé un certain stade de développement. »

ENVIRONNEMENT

Le naufrage de l'« Olympic-Bravery »

LE COMMANDANT ET LE CHEF MÉCANICIEN SONT CONDAMNÉS RESPECTIVEMENT A 1 500 ET 1 000 FRANCS D'AMENDE.

Brest. — Le tribunal maritime commercial réuni au palais de justice de Brest a condamné, jeudi 16 juin, le commandant de l'*Olympic-Bravery*, M. Tsiros, à 1 500 francs d'amende et le chef mécanicien, M. Marmarinos, à 1 000 francs de la même peine. Le commandant Tsiros était à la passerelle et le chef mécanicien Marmarinos — tous deux de nationalité grecque — aux machines quand, le 24 janvier 1976, le super-pétrolier *Olympic-Bravery* s'échoua sur des récifs de l'île d'Ouessant.

L'*Olympic-Bravery* était un navire flambant neuf, il venait de sortir des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire ; il avait été construit pour le compte du groupe Onassis et battait pavillon libérien. Lors du drame, il quittait Brest pour se rendre, en vue d'être désarmé faute d'affrètement, dans un fjord norvégien.

D'emblée, le commandant Tsiros fut accusé de baraterie, c'est-à-dire d'avoir provoqué délibérément la perte de son navire. Le ministère public a, au cours du procès, formellement rejeté cette hypothèse. Le commandant était prévenu de négligence ayant entraîné la perte de son navire. Quant au chef mécanicien, il était accusé de « manquements aux obligations de service ».

Les débats menés pendant trois jours avec une grande rigueur par M. de Boisfleury, administrateur en chef de première classe des affaires maritimes, montrèrent à plusieurs reprises que l'officier mécanicien avait bien manqué à ses obligations professionnelles. Quant au commandant, son interrogatoire révéla qu'il avait commis plusieurs imprudences.

Le ministère public, qui était représenté par un officier de la marine nationale, le capitaine de vaisseau Jaffry, demanda des peines assez sévères à l'égard des prévenus : il réclama pour chacun des officiers une peine de prison assortie du sursis ou une très forte amende. Les avocats de la défense plaidèrent l'indulgence. Le tribunal les suivit dans leurs plaidoiries en prononçant un jugement très modéré.

JEAN DE ROSIÈRE.

LE DÉCRET SUR LES « ÉTUDES D'IMPACT » VA ÊTRE SOUMIS AU CONSEIL D'ÉTAT

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a présidé, le jeudi 16 juin, le haut comité de l'environnement, instance consultative composée de fonctionnaires de différents ministères et de personnalités représentant notamment les grandes associations.

Le haut comité a entendu un rapport de M. Pierre Delmon, qui avait proposé, en 1976, cinquante mesures pour organiser la participation des usagers à l'amélioration de leur cadre de vie.

Le haut comité a, d'autre part, examiné les projets de décrets d'application de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature. Le texte concernant l'agrément des associations (« le Monde » du 26 avril), commun à la loi sur l'urbanisme, est en cours de signature : il prévoit notamment que le refus, par le préfet dans un délai de quatre mois, par le ministre dans un délai de sept mois, devra être motivé.

d'impact » (article 2 de la loi) va être prochainement soumis au Conseil d'Etat. Ce texte énumère notamment les projets qui ne seront pas soumis à l'obligation d'une étude d'impact précédant la décision : travaux de faible importance ou projets inclus dans des plans d'occupation des sols publiés. Le décret précise aussi le contenu de l'étude d'impact. Mais celle-ci pourra demeurer une simple formalité et ne devrait pas allonger les délais d'instruction.

URBANISME

PLUSIEURS CONSEILLERS GÉNÉRAUX DEMANDENT UNE ENQUÊTE SUR LA GESTION DE L'OFFICE PUBLIC D'H.L.M. DE LA RÉGION PARISIENNE

Mme Rodriguez, MM. Dumay et Viens, conseillers généraux communistes, et M. Barreyre, conseiller général radical de gauche, tous administrateurs de l'Office public H.L.M. interdépartemental de la région parisienne (où ils représentent respectivement les départements de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne) ont décidé mardi 14 juin de demander audience à M. Barrot, secrétaire d'Etat au logement, pour obtenir la mise en place immédiate d'une commission d'enquête chargée de *« faire la clarté sur la gestion de l'Office public H.L.M. de la région parisienne »*.

A l'appui de leur demande d'audience, des élus écrivent notamment : *« Le bureau a enregistré la démission de son président, M. Rabourdin, pour raisons de santé et convenances personnelles.*

» En l'absence de M. Rabourdin, aucune réponse n'a pu être faite à M. Barreyre concernant l'indemnité versée à un cadre de l'Office, licencié. De même sont restées sans réponse toutes les questions posées par le rapport de M. le directeur de l'Office du 22 mars dernier à M. le président, relevant certaines « anomalies » et « irrégularités » dans la gestion de l'Office dont la presse s'est faite l'écho. »



ÉDUCATION

LES PRUDENCES DE LA GAUCHE ET LES INITIATIVES DE LA MAJORITÉ

Les paradoxes de la querelle scolaire

Plus on approche des échéances électorales, moins l'école privée semble avoir d'adversaires déclarés. A gauche, à part quelques fausses notes, comme les déclarations de Mᵉ Jean Cornec, à Albi, le premier jour du congrès de la Fédération de parents d'élèves qu'il préside, on fait assaut de nuances et de prudence. Dans la majorité, c'est à qui apportera le soutien le plus voyant aux partisans de la « liberté d'enseignement ».

Depuis des mois, le parti socialiste s'efforce d'effacer la mauvaise impression laissée par le passage du rapport de M. Louis Mexandeau concernant « l'avant-projet de plan éducatif du P.S. Au centre des polémiques de cet hiver, le passage consacré à la nationalisation fait actuellement l'objet, comme l'ensemble du texte, d'une nouvelle rédaction, qu'un comité de lecture politique, composé de secrétaires nationaux du P.S., examine avec soin.

Le rapport Mexandeau-bis ne figure pas au programme du congrès de Nantes. Le bureau exécutif du P.S. devrait l'examiner dans une quinzaine de jours. Il semble que, sur le problème de l'enseignement privé, des aménagements de forme soient apportés. On aurait ainsi fondu en un seul les deux chapitres consacrés à la nationalisation et à la décentralisation de l'enseignement, situant ainsi la première dans une perspective plus générale d'évolution du système éducatif. L'ancien rapport Mexandeau donnait satisfaction aux militants les plus ardents de la laïcité. Il est probable que le second leur paraîtra en recul.

Interviewé jeudi 16 juin par *Ouest-France*, M. François Mitterrand a fourni, sur la question de l'enseignement privé, des réponses nuancées. Il souligne, notamment, l'intérêt des contrats d'association entre les établissements privés et l'Etat : « *Ces contrats*, déclare-t-il, *amorcent une forme d'intégration de l'enseignement privé dans l'enseignement public* », reconnaissant implicitement que cette forme de contrats, qui prévoit des « *obligations* » pour les établissements, peut être une voie moyenne évitant la nationalisation brutale. Le premier secrétaire du P.S. insiste aussi sur le fait que le programme commun « *incite au dialogue, à la négociation, à une grande souplesse d'exécution* ». Enfin, répondant à une question sur l'attitude de Mᵉ Cornec, M. Mitterrand rappelle que la Fédération des parents d'élèves « *a elle-même répudié, dans sa résolution finale, tout esprit de revanche, toute spoliation et tout monopole. La laïcité est, ou doit être, synonyme de tolérance* ».

Le P.S. subit deux pressions contradictoires. D'une part, il lui faut tenir compte de la force, en son sein, du courant laïque traditionnel qui contrôle le Syndicat national des instituteurs et la Fédération de l'éducation nationale. Mais il doit aussi compter avec les nouveaux adhérents et les électeurs chrétiens séduits par son renouveau, mais qui ne placent pas la question scolaire au centre de leurs préoccupations. Ne pas se couper des premiers sans rebuter les seconds : la marge de manœuvre est étroite. Il n'est pas douteux, à cet égard, que l'attitude du maire socialiste de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), qui vient de couper les crédits aux écoles privées de sa ville (*le Monde* du 17 juin), embarrasse les dirigeants du P.S.

Dans ce débat, les communistes sont plus à l'aise : la nationalisation de l'enseignement privé n'est pas, de toutes les nationalisations, celle qui les passionne le plus. Ils ne sont pas entravés par le poids des organisations laïques traditionnelles — contrôlées par des socialistes, — et ont donc les coudées plus franches. Parlant lundi 13 juin à Merlebach, M. Georges Marchais a tenu des propos qu'un dirigeant de l'enseignement catholique a jugé devant nous comme « *très réalistes et très intéressants* » : « *On ne peut appeler*, a dit M. Marchais, *d'un côté les travailleurs croyants et incroyants au changement démocratique et, d'un autre, sur le terrain de l'enseignement, créer les conditions d'une situation qui irait à contre-courant de cette union nécessaire (...). La mise en œuvre du programme commun ne saurait se faire par décrets, par mesures autoritaires. Nous estimons donc qu'il faudra discuter, confronter les idées et agir avec beaucoup de tranquillité, de sérénité pour résoudre cette question.* » Depuis le début de l'affaire Mexandeau, le P.C.F. avait manifesté cette modération. Même si, au secrétariat général de l'enseignement catholique, on veut « *faire la part de la tactique électorale* », on aimerait que le P.S. adopte... le langage du P.C.F. sur ce sujet.

Redoutant de rallumer à chaque pas, d'ici à mars 1978, la guerre scolaire, la gauche permet aux partisans de l'enseignement privé de mettre à profit le temps qui reste pour améliorer la situation matérielle et légale de cet enseignement. M. Guy Guermeur (député R.P.R. du Finistère) a déposé, mercredi 15 juin, sur le bureau de l'Assemblée nationale, au nom de ses amis de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, une proposition de loi qui prendra la gauche à contre-pied : ce n'est pas au *moment où elle affirme son souci de souplesse* que celle-ci pourrait engager une lutte sévère sur ce point.

Les propositions de M. Guermeur

M. Guermeur veut faire adopter des mesures qui répondraient à des revendications déjà anciennes de l'enseignement privé, mais qu'il y aurait intérêt à faire appliquer avant un changement éventuel de majorité. Au secrétariat général de l'enseignement catholique, on se félicite de cette possibilité qui pourrait être donnée de créer un état de fait qui obligerait la gauche, une fois au pouvoir, « *à nationaliser l'enseignement ouvertement, par un débat public, au lieu de tenter de le faire, comme c'est à redouter, au coup par coup et de manière larvée* ».

Les principales propositions de M. Guermeur visent à autoriser l'Etat à accorder — pour la première fois — des subventions d'équipement aux établissements privés notamment pour leur permettre de construire dans les collèges les ateliers de technologie rendus obligatoires par la réforme Haby. Une autre proposition consiste à modifier la procédure de nomination des enseignants dans les établissements sous contrat d'association. Actuellement, en principe, l'autorité académique peut refuser la nomination d'un professeur proposée par un chef d'établissement privé. Si la proposition de M. Guermeur est adoptée, un recteur ne pourra plus refuser une nomination, sauf si le professeur ne figure pas sur la liste des priorités de reclassement.

En renforçant le pouvoir de nomination des chefs d'établissements privés, les partisans de l'école libre veulent se prémunir contre le risque de voir l'administration — *une fois la gauche au pouvoir* — bloquer sans possibilité d'appel les procédures de nomination : « *Ils devront*, dit-on au secrétariat général de l'enseignement catholique, *s'ils veulent revenir sur ce point, le faire au grand jour. Il devra y avoir un débat national. Nous cherchons à éviter qu'une liberté fondamentale puisse disparaître mine de rien.* » Une autre proposition de M. Guermeur concerne la situation des maîtres du privé. Les partisans de l'enseignement catholique soulignent habilement qu'ils ne voient pas en quoi la gauche pourrait s'opposer à des mesures améliorant le sort d'une catégorie de travailleurs salariés.

Tandis que les dirigeants de l'enseignement catholique attendent la publication du deuxième état du rapport Mexandeau — « *Ce sera un test de vérité* », — les partis de la majorité rivalisent d'attention à leur égard. Mardi, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R., les recevait pour les assurer de son soutien, et le lendemain M. Guermeur, R.P.R., déposait sa proposition de loi. Bien décidés à entretenir pendant des mois le débat sur cette question, les partisans de la majorité sont aux aguets des moindres déclarations venues de l'autre camp : ils n'en laissent passer aucune qui soit de nature à prouver que les fauteurs de la guerre scolaire sont à gauche. A cet égard, les déclarations de Mᵉ Cornec leur ont été servies comme sur un plateau...

Du côté de l'épiscopat — où on n'a pas le goût de la polémique — on s'est gardé de réagir directement aux propos de Mᵉ Cornec, qui n'avait pourtant pas ménagé ses critiques à la hiérarchie catholique accusée d'obscurantisme. Le communiqué publié jeudi 16 juin, à l'issue du conseil permanent de l'épiscopat (*le Monde* du 17 juin), montre que les évêques ne veulent pas se lancer dans une bataille aux arrière-plans politiques trop évidents. Ils réaffirment naturellement leur attachement à l'enseignement catholique. Mais le principal intérêt de leur texte tient à l'insistance qui est mise à souligner que l'école catholique a changé. Jadis, les évêques insistaient plutôt sur la permanence de l'institution. « *L'enseignement catholique* déclarent-ils, *a beaucoup évolué au cours des dernières années. Le conseil permanent apprécie en particulier la place faite aux laïcs dans le partage des responsabilités. (...) Conformément à sa finalité, l'école catholique entend contribuer au bien commun en travaillant à instaurer de nouvelles relations sociales basées sur la liberté, la justice et la découverte du sens chrétien de la vie.* » L'école catholique facteur d'évolution : les évêques renvoient Mᵉ Cornec, sans le nommer, aux ténèbres extérieures du conservatisme.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de cette querelle scolaire, jamais éteinte depuis dix-huit ans. Dans le débat actuel autour de la nationalisation, la gauche se sent mal à l'aise et la majorité n'a plus la légère mauvaise conscience qu'elle avait il y a encore quelques années. L'enseignement catholique, s'il manœuvre habilement, peut sortir renforcé de cette affaire, ayant obtenu des avantages nouveaux de la majorité actuelle, et des garanties pour l'avenir de la part de ceux qui n'osent proposer sa disparition.

BRUNO FRAPPAT.

SPORTS

M. PAUL DIJOUD : le sport n'est pas un luxe.

Nouveau secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Paul Dijoud s'est adressé, jeudi 16 juin, aux présidents des fédérations sportives. Conscient de ce qu'il lui appartiendra moins d'innover que de prolonger les actions entreprises par son prédécesseur, M. Jean-Pierre Soisson, M. Dijoud n'en a pas moins indiqué les idées fondamentales dont il s'inspirera.

Il s'est déclaré partisan convaincu du sport de masse, déplorant que certaines fédérations refusent des jeunes par manque de moyens. Le sport de haut niveau lui paraît devoir contribuer au développement du sport de masse par les motivations qu'il suscite. Enfin, le secrétaire d'Etat affirme que « le sport n'est pas un luxe mais un élément fondamental de la vie de la société ». Il faut faire sentir à nos compatriotes la place que le sport doit tenir dans leur vie, a-t-il conclu.

FOOTBALL. — *Le Paris-Saint-Germain Football Club bénéficiera la saison prochaine de seize détaxés sur les matches disputés au Parc des Princes, au lieu de douze précédemment. La municipalité parisienne a d'autre part accepté d'accorder une avance de 1 200 000 francs à valoir sur le montant de ces détaxes, afin de faciliter le recrutement du club.*

TENNIS. — *La France a été éliminée en quart de finale de la Coupe féminine de la Fédération internationale jeudi 16 juin à Eastbourne. Elle a été battue 3-0 par les Etats-Unis.*



…IATIVES DE LA MAJORITÉ

…erelle scolaire

RELIGION

Les évêques français réaffirment le « bien-fondé » de la solution envisagée pour l'intégration des clercs à la Sécurité sociale

Outre sa prise de position sur le projet de nationalisation de l'enseignement catholique et sa dénonciation de la campagne de diffamation menée contre le cardinal Marty (*le Monde* du 17 juin), le conseil permanent de l'épiscopat a aussi publié un communiqué sur l'intégration des prêtres, religieux et religieuses à la Sécurité sociale (*le Monde* du 16 juin).

Rappelant que le choix d'un régime autonome, voté à l'assemblée plénière de Lourdes en novembre 1974, avait été précédé d'une « *longue et minutieuse étude* », les évêques poursuivent :

« *Depuis lors, le débat sur la question s'est amplifié. Les prêtres, les religieux et religieuses en monde ouvrier sont particulièrement sensibles à la signification de ce choix. (...)*

» *Le conseil permanent partage les préoccupations qui se sont exprimées à propos des exigences du témoignage de l'Eglise au sein de la société contemporaine. Il se veut solidaire de tous ceux qui aspirent à la pleine réalisation des finalités de la Sécurité sociale et qui sont soucieux d'une plus grande justice dans la répartition des charges et la couverture des risques.*

» *Il est nécessaire de tenir compte du statut spécifique des prêtres, comme de celui des religieux et religieuses dans l'Eglise. La majorité d'entre eux ne sont pas considérés comme exerçant une « activité professionnelle » au regard du droit du travail. Il faut tenir compte des servitudes qu'imposent leur âge moyen et leur capacité financières, comme des exigences et des limites de la législation en vigueur.* »

Se déclarant « *ouvert à tout dialogue, à toute information complémentaire et à toute évolution des formes de prévoyance sociale* », les évêques terminent en réaffirmant « *le bien-fondé de la solution envisagée* ».

MORT DE Mgr ROUGÉ ÉVÊQUE DE NIMES

(De notre correspondant.)

Nîmes. — Mgr Pierre Rougé, évêque de Nîmes, est décédé d'une crise cardiaque le jeudi 16 juin. Agé de soixante-sept ans, Mgr Rougé était originaire d'Esperaza, dans l'Aude. Il était curé archiprêtre de la cathédrale de Carcassonne lorsqu'il avait été nommé, le 11 novembre 1959, coadjuteur de Mgr Girbeau, alors évêque de Nîmes. Il avait été sacré évêque le 2 février 1960 à Carcassonne.

JUSTIN MOISESCU EST ÉLU PATRIARCHE DE L'ÉGLISE ORTHODOXE ROUMAINE

Le métropolite de Moldavie, Justin Moisescu, a été élu patriarche de l'Eglise orthodoxe roumaine, le 12 juin, comme nous l'avons laissé entendre (*le Monde* du 28 mai). Il succède au patriarche Justinien, décédé le 27 mars dernier.

[Justin Moisescu est né en 1910. D'abord professeur laïc de théologie, ce prélat gravit très rapidement les échelons de la hiérarchie, devenant archevêque et métropolite de Jassy (Moldavie) en 1947. Personnage d'une grande prestance physique, très connu dans les milieux œcuméniques, il ne cache pas ses sympathies pour le régime communiste, avec lequel il a établi des rapports très étroits, notamment lors de l'étouffement partiel de la vie monastique en 1958.]

AÉRONAUTIQUE

LA SNIAS DEVRA RÉDUIRE SES EFFECTIFS DE MILLE CINQ CENT CINQUANTE PERSONNES CETTE ANNÉE.

Le plan de restructuration de l'industrie aéronautique, annoncé par le premier ministre lors du dernier Salon du Bourget, n'aura pas d'effet sur la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) avant la fin de 1978, a précisé le général Jacques Mitterrand, son président, le mercredi 15 juin devant le comité central d'entreprise, réuni en séance extraordinaire. Ces nouvelles orientations gouvernementales « ne permettent pas de différer ni de modifier les objectifs de déflation d'effectifs qui avaient été décidés au début de l'année », a-t-il indiqué.

Le gouvernement a confié à la SNIAS le soin d'entreprendre, avec les partenaires européens de l'Airbus, le développement d'un nouvel appareil moyen-courrier. Il a, d'autre part, autorisé la société nationale à recommencer la fabrication de l'avion de transport militaire Transall.

Malgré tout, au cours de l'année 1977, la SNIAS devra, comme prévu, réduire ses effectifs de 1 550 personnes, dont plus de 1 200 pour la seule division avions. D'ores et déjà, on constate un nombre important de départs par limite d'âge, par anticipation ou par démission. Mais, selon M. Mitterrand, « il n'apparaît pas que, par ces seules voies, les objectifs prévus puissent être atteints ».

PRESSE

La résistance des personnels du « Quotidien de la Réunion »

Les personnels du Quotidien de la Réunion, *qui occupent les locaux du journal et continuent de faire paraître le titre malgré le jugement du tribunal de commerce liquidant l'entreprise* (le Monde *daté 12-13 juin), ont rencontré, mardi 14 juin, le juge-commissaire et les syndics, ainsi que des représentants de divers groupes financiers susceptibles de concourir au sauvetage du journal.*

Pour sa part, le R.P.R. réunionnais a demandé, mercredi 15, que « tout soit fait » *pour permettre le redémarrage du* Quotidien, *estimant que ce journal marque* « une étape importante vers le progrès de l'île en participant au développement et à la pluralité de l'information ».

Lancé en septembre 1976, avec de petits moyens financiers, mais beaucoup d'ambition, *le Quotidien de la Réunion* souhaitait « *rompre l'information « bon ton » qui primait jusqu'alors, maintenant les Réunionnais dans une actualité ouatée et sédative* ». Après neuf mois d'existence, le bilan est positif puisque plus de onze mille habitants de l'île achètent le journal.

Comme toute entreprise de presse, le quotidien de l'île s'est heurté rapidement à des difficultés financières et n'a pu faire face à certaines échéances.

Le vendredi 10 juin, le tribunal de commerce reprochait au promoteur du *Quotidien* d'avoir prévu un capital trop peu important. Mais pourquoi la commission locale d'agrément avait-elle, lors du lancement, donné son accord, interrogent les rédacteurs du journal, qui ajoutent : « *Toute société qui démarre a besoin, généralement, d'un soutien bancaire sous la forme de prêts à court, moyen ou long terme. Le* Quotidien *n'a pas fait exception à la règle et un accord a été passé avec la SATEC et la B.N.C.I. (chef de file) portant sur 300 000 F. Au moment où cette somme est devenue indispensable à la poursuite d'exploitation de l'entreprise, en novembre 1976, les 300 000 F n'ont pas été débloqués ! La raison ? Nous la cherchons encore...* »

Pour l'instant, les quatre-vingt-dix membres du personnel du *Quotidien*, soutenus par le Syndicat des journalistes C.F.D.T., ont décidé de passer outre aux interdictions judiciaires, afin que « *l'information à la Réunion*, nous écrivent-ils, *ne retombe pas sous la coupe d'un monopole qui s'est exercé déjà pendant trente ans* » (1). — C. D.

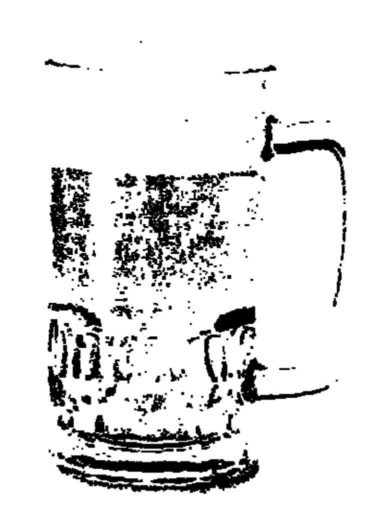
(1) *Le Journal de l'île* est l'« officieux » du département, le quotidien communiste, *Témoignages*, a décidé pour sa part d'organiser une manifestation de soutien au *Quotidien de la Réunion*.

SCIENCES

Y A-T-IL EU EN SARDAIGNE DES EXPLOSIONS NUCLÉAIRES SOUTERRAINES ?

Nuoro (A.F.P.). — Le général Libero Garofali, commandant du polygone de tir de Perdadefogu, en Sardaigne, a démenti que des explosions atomiques souterraines aient été effectuées dans cette région.

Selon M. Angelo Serra, président de la section sarde de l'UNESCO, qui a porté plainte auprès de la magistrature, les secousses enregistrées par les sismographes de Pérouse depuis janvier 1976, et qui avaient toutes pour épicentre le périmètre militaire de Perdadefogu, sont dues à des explosions nucléaires souterraines.







SPORTS

LETTRES

LES PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

● *LITTÉRATURE :* Marguerite Yourcenar

● *POÉSIE :* Robert Mallet et Marie-Jeanne Durry

L'Académie française a décerné de nombreux prix le 16 juin. Marguerite Yourcenar obtient le Grand Prix de littérature (50 000 F) pour l'ensemble de son œuvre.

Lorsque Marguerite Yourcenar obtint, en 1968, le prix Femina pour l'Œuvre au noir, *Josane Duranteau rappelait déjà que « son œuvre ne peut être comparée à aucune autre » En lui décernant son Grand prix de littérature, l'Académie française entérine ce jugement en même temps qu'elle honore un auteur que distinguait déjà — et déjà pour l'ensemble de son œuvre — le jury du Grand Prix littéraire de Monaco en 1972.*

Française, née à Bruxelles le 8 juin 1903, de son vrai nom Marguerite de Crayencour, Marguerite Yourcenar vit depuis la dernière guerre aux Etats-Unis. Elle s'est imposée au public par la forme aussi nouvelle qu'accomplie qu'elle donna au roman historique. Ce sont ses Mémoires d'Hadrien *(1952) qui la firent connaître du grand public. Mais sa carrière littéraire n'en avait pas moins commencé dès 1923 avec des premiers romans, comme* Alexis ou le Traité du vain combat, le Denier du rêve, le Coup de grâce. *Elle y ajouta de recueils, de nouvelles, comme* La mort conduit l'attelage, Nouvelles orientales.

*Parallèlement à cette œuvre d'imagination, Marguerite Yourcenar, qui est aussi poète (*Feux, les Charités d'Alcippe*), a conduit avec la même autorité et le même bonheur ses travaux de critique, d'essayiste et de traductrice, s'intéressant à Pindare comme au poète grec Cavafy, à Agrippa d'Aubigné et aux negro spirituals, traduisant de Virginia Woolf* les Vagues, *et de Henry James* Ce que Maisie savait.

En 1974 elle signait Souvenirs pieux, *évocation de la famille belge de sa mère qu'elle n'a pas connue. En 1976 elle a préfacé pour Stock une réédition des œuvres de la romancière suédoise Selma Lagerlöf, une solitaire comme elle (*le Monde *du 12 novembre 1976).*

Les autres lauréats

● **POESIE : Robert Mallet et Marie-Jeanne Durry :**

Robert Mallet et Marie-Jeanne Durry se partagent le Grand Prix de poésie (15 000 F chacun) pour l'ensemble de leur œuvre poétique.

[On connaissait l'universitaire, le professeur de littérature moderne, mais aussi le recteur de l'académie d'Amiens d'abord, de celle de Paris ensuite où il est depuis 1969 chancelier des universités. Les lettrés goûtaient aussi l'essayiste, le critique qui s'était entretenu avec Paul Léautaud et qui ordonnança plus tard et successivement les *Correspondances* Gide-Claudel, Valéry-Gide, Francis Jammes - Gide, etc.

Cependant Robert Mallet, né le 15 mars 1915 à Paris, malgré toutes ses activités (y compris celle de conseiller littéraire chez Gallimard de 1950 à 1959) a trouvé le temps d'être poète.

Ses recueils sont nombreux : *l'Eguiste clé, De toutes les douleurs, Amour, mot de passe, les Signes de l'addition, Lapidé lapidaire, Mahafaliennes, le Poème du sablier, la Rose en ses remous, Quand le miroir s'étonne.*]

[Marie-Jeanne Durry est aussi une universitaire et une enseignante de littérature. Née le 25 mars 1901 à Paris, elle enseigna d'abord à l'université de Caen. Après avoir occupé de 1944 à 1947 les fonctions de chef de service du livre au ministère des affaires étrangères, elle fut professeur de littérature française à la faculté des lettres de Paris puis directeur de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles.

Son œuvre poétique, empreinte d'un lyrisme grave, comprend notamment *le Huitième Jour* (Corti), *la Cloison courbe, Effacé, Soleils de sable* (Seghers), *Orphée* (Flammarion), *Lignes de vie, Près des sources* (éd. Saint-Germain-des-Prés).

Marie-Jeanne Durry poète a aussi parlé des poètes dans ses études sur Nerval, Giraudoux, Marivaux, Apollinaire, Laforgue, Supervielle. Son ouvrage majeur de critique demeure cependant *la Vieillesse de Chateaubriand* dont on attend toujours une réimpression.]

● **RAYONNEMENT FRANÇAIS : Joseph Hanse.**

Le professeur Joseph Hanse, de l'Académie royale belge, et président du conseil international de la langue française, est lauréat du Grand Prix du rayonnement français (15 000 F).

Les autres prix sont les suivants :

● *Prix de la critique* (10 000 F) : Pierre Sipriot pour l'ensemble de son œuvre ;

● *Prix de l'essai* (10 000 F) : André Glucksmann pour *les Maîtres-Penseurs* (Grasset) ;

● *Prix de la nouvelle* (10 000 F) : Noël Devaulx pour *le Lézard d'immortalité* (Gallimard) ;

● *Prix Gustave-Le Metais-Larivière* (10 000 F) : Louis Le Guillou pour son édition de la *Correspondance* de Lamennais (Armand Colin) ;

● *Prix Pierre de Regnier* (10 000 F) : Pierre de Boisdeffre pour l'ensemble de son œuvre ;

● *Prix d'Académie* (deux prix de 10 000 F, un de 5 000 F) : Jean Guirec, André David chacun pour l'ensemble de son œuvre, et Michel Arnaud pour l'ensemble de ses travaux de traduction ;

● *Prix Henri-Mondor* (5 000 F) : Jacques-Henry Bornecque pour l'ensemble de ses travaux sur Stéphane Mallarmé ;

● *Prix Georges-Dupau* (5 000 F) : Jeanne Ancelet-Hustache pour l'ensemble de son œuvre ;

● *Prix Dumas-Millier* (5 000 F) ; Lucien Gachon pour l'ensemble de son œuvre ;

● *Médaille d'or de la langue française :* André Chouraqui.

[On notera l'attribution du prix de l'essai à André Glucksmann pour ses récents « Maîtres penseurs ». Au moment où la querelle des « nouveaux philosophes » bat son plein (« le Monde » des 27 mai et 3 juin), il n'est pas indifférent de constater que l'Académie française en trouve un à son goût.]

Les Mémoires de Maurice Girodias

(Suite de la première page.)

Il est au pied d'un étrange « gourou » qui s'adonne pêle-mêle à la voyance, à la spiritualité hindoue et à la politique. Il est aux genoux de l'exquise vestale que le vieux mage consacre à son service. *Sans qu'il s'en doute alors,* Maurice Girodias participe à la naissance du mouvement synarchique. *Il ne sait pas davantage que* Laurette, la vestale, deviendra sa première femme, après ces longues *amours pâmées qui font accomplir* des prouesses au chevalier servant. Pour rejoindre la bien-aimée, ne *parcourt-il pas en cinq jours à* bicyclette les 800 kilomètres qui séparent Paris des Pyrénées ? Sitôt *auprès d'elle il la quitte, l'ayant* vu décacheter les lettres d'un autre soupirant.

Toutes les jeunesses du monde *se ressemblent.* Celle de Girodias se déroule durant notre avant-guerre. Nous le voyons pourtant partir *un beau jour pour les Indes,* fuyant un métier sans joie. Les rêves sont les mêmes, leurs réalisations diffèrent. *En 1937 on n'atteignait pas aussi facilement qu'aujourd'hui Katmandou.* Le fugueur dépasse à peine Bordighera. *Il est vrai qu'il marche à pied, ayant pris* soin de charger sa valise de parade, pour rendre moins suspecte sa *légèreté,* de kilos de sucre et de cailloux !

Le fils prodigue revient de lui-même au bercail qui lui réserve *l'accueil de la Bible. Ses parents,* des libéraux, savent comprendre les excentriques. Eux-mêmes le sont, par leur naissance, *leur milieu, leur éducation.* La mère, française, a passé son enfance sous les cieux argentins. Et là le spiritisme a fait *virer son catholicisme* de tradition. Le père est un juif anglais de Manchester, cultivé, policé, élégant *comme un dandy et qui taquine* la muse. Ils se sont rencontrés sur une plage pendant la première guerre, *mariés, un dictionnaire de* poche en main, fixés en France dans l'ombre opulente du grand-père maternel de Maurice, lui aussi *une figure extraordinaire* : ce constructeur de chemins de fer en lointains pays est *un nomade entreprenant.*

Le garçon a de qui tenir : des dons, du goût, de la finesse, le courage de la liberté, une âme *passionnée qui nourrit* dans la solitude l'exaltation que très tôt lui procure la grâce féminine. Il est d'un romantisme bon teint, *entre seize et* vingt ans, Maurice Girodias, et d'un pacifisme acharné, une foi qu'il ne reniera pas. Cet esprit *chimérique* et joueur ne manque pas de ruse.

En 1931, Jack Kahane, le père, a fondé une maison d'édition anglaise à Paris : Obelisk Press. Il exploite à merveille les pudeurs d'Albion et d'Oncle Sam, qui ne se soucient guère d'écarter du patrimoine national des inconnus géniaux mais subversifs qui s'appellent Henri Miller, Anaïs Nin, Lawrence Durrell. Bien sûr, Jack Kahane publie des livres d'un rendement beaucoup plus immédiat. *Mais il ne laisse pas passer ceux-là.* Et les silhouettes — longue, gracieuse ou replète — des trois *compères traversent* les pages de cette autobiographie. Car, au retour de l'escapade indienne, le père, *intelligent, a pris son fils avec lui.* Maurice Girodias sauvera la maison à coups d'audace, à coups fourrés, après *la disparition de son père,* le 3 septembre 1939 : un juif de la classe de Jack Kahane ne survit pas à la déclaration d'une nouvelle guerre.

Une autobiographie gaie

Si lucide, si pittoresque que soit le témoignage de « J'arrive » sur *les monstres sacrés* qui ont fait pour toujours la gloire d'Obelisk, puis d'Olympia Press, l'intérêt du *livre est ailleurs. On le manquerait* de même en n'y cherchant que la confidence ou le manuel d'un éditeur pornographique. Ce qui compte ici, c'est l'homme en train de se peindre et la facture du portrait.

Il y a des autobiographies graves *où s'exprime un grand caractère :* celle de Zoé Oldenbourg. Il y en a d'intellectuelles qui aident à comprendre une œuvre importante : « *le Vent Paraclet* » de Michel Tournier. Il y a aussi des autobiographies gaies, comme le « *J'arrive* » *de Maurice Girodias.* Chaque catégorie dépend du regard qu'on porte sur soi et sur son expérience. *Or celui-ci s'amuse et* nous amuse à son propos et à propos d'autrui.

L'humour en est la qualité si dominante qu'on situe d'emblée ces *Mémoires, revivifiés et transposés* par le recul de l'âge, dans la grande tradition anglaise. Ils sont *inimitables, les Anglais,* du fameux « Journal » de Samuel Pepys au « Tristram Shandy » de Sterne, pour se détacher d'eux et se regarder *agir, en prenant note de leurs faux* pas, de leurs bons pas, qu'ils attribuent, avec une fausse candeur, au hasard. Cette modestie, *cette fécondité d'aventures,* on la trouve chez Girodias dès ce premier volume, clos en 1942, et qui pourtant ne relate pas encore les années les plus picaresques de sa vie. De ses dernières mésaventures, on a *eu l'écho, l'été dernier,* dans le « Nouvel Observateur ». C'est encore un livre qui les cause, *consacré celui-là au* « *Président* Kissinger ». Pour en réchapper, Maurice Girodias dut contracter un *second mariage. Mais n'anticipons* pas...

Moins porté par les événements de la vie privée, le premier tome n'en révèle que *mieux un talent.* Pour que brille ainsi la grisaille du vécu, pour que rayonnent tant de visages même inconnus, *il faut au* narrateur beaucoup d'imagination et d'art. Ce que nous découvrent justement ces « enfances » d'un « pornographe » qui a du style et de l'âme.

JACQUELINE PIATIER.

★ *J'arrive,* de Maurice Girodias. Stock. 471 pages. 42 F.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

S. 1 - Autographes musicaux.
S. 2 - Jouets anciens.
S. 4 - Bel ameublement
S. 5 - Ling. dent., ling. abc.
S. 9 - Estampes, tableaux anciens.
S 12 - Tableaux modernes.



CARNET

Naissances

— Brigitte et Michel Chateins, Gautier et Renaud sont heureux de faire part de la naissance de
Sébastien,
le 14 juin 1977.
5, rue Villars, 38000 Grenoble.

— Gilles Missonnier et Marie-France, née Roufflac, ont la joie d'annoncer la naissance de
Delphine.
Paris, le 23 mai 1977.

— M. Jean-Claude Meyer et Mme, née Anne-Marie de Ganay, sont heureux d'annoncer la naissance de
Adrien.
le 19 mai 1977.
33, rue Creuze, 75016 Paris.

Décès

— M. et Mme John Spiller, ses parents,
M. Paul Frégosi, son mari,
M. Edouard Frégosi, son fils,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul FRÉGOSI,
née Olive Spiller,
employée à titre civil,
F.N.F.L., Londres, 1942-1945,
survenu le 13 juin dans sa cinquante-quatrième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Saint-Rémy-de-Provence.
1, rue du Parage,
13210 Saint-Rémy-de-Provence.

— Mme Henri-Bernard Garrigue,
Mme Aimé Savel et sa famille,
Mme Noël Pinquet et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de
M. Henri-Bernard GARRIGUE,
ingénieur des arts et manufactures,
docteur ès sciences économiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.
La cérémonie religieuse a été célébrée à Lalinde (Dordogne) le 13 juin 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.
52, rue Ribéra, 75016 Paris.

— Les familles Lemercier, Roze, Mallet, Politzer ont la douleur de faire part du décès de
M. Philippe LEMERCIER,
ancien combattant,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
ancien maire de Villiers-sur-Marne.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Villiers-sur-Marne, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Jacques Kantor,
ses enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Jacques KANTOR,
remercient du fond du cœur ceux qui se sont unis à leur chagrin.

Anniversaires

— Leurs parents, leurs très chers et fidèles amis, évoqueront aujourd'hui, douzième anniversaire de leur décès, le merveilleux souvenir de
Claude et Françoise VASSAL.

Messes anniversaires

— Le Souvenir français des artistes fera célébrer, dimanche 19 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, en présence de Mme Juin, une messe solennelle à la mémoire de tous les artistes morts pour la France.

Communications diverses

— M. Jean Sangnier a remis jeudi les insignes d'officier de la Légion d'honneur, au titre des anciens combattants, à M. Claude Vallette, *médaillé de la Résistance, chef du* département presse et information de la compagnie française Philips.

Visites et conférences

SAMEDI 18 JUIN

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 8 h. 30, place de la Concorde, Mme Garnier-Ahlberg : « Les églises fortifiées de Thiérache ».

11 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Oswald : « La collection Hammer ».

15 h., arc de triomphe du Carrousel, Mme Lemarchand : « La fuite à Varenne ».

15 h., 27, avenue de Friedland, *Mme Oswald : « Hôtel Potocki ».*

15 h., 62, rue Saint-Antoine, *Mme Pennec : « Hôtel de Sully ».*

15 h. 30, hall gauche, côté parc, *Mme Hulot : « Le château de* Maisons-Laffitte ».

21 h. 30, 6, place des Vosges : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : Ruelles et caves du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 69, avenue des Gravilliers : « Demeures anciennes du vieux Beau-Bourg » (Mme Barbier).

15 h., Grand Palais : « L'islam » (Mme Angot).

15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 15, avenue du Général-Leclerc, M. B. Sagnier : « Les jardins privés de Montrouge » (Connaissance de Paris).

14 h. 30, 7, rue des Réservoirs, à Versailles : « A la recherche du *premier village de Versailles* ».

15 h., 20, rue de Tournon, *Mme Just : « Le Sénat »* (Mme Hager).

15 h., 13, rue Scipion : « Hôtel Scipion Sardini » (Histoire et Archéologie).

15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de *Rivoli,* Mme A. Fochier-Henrion : « Exposition broderie ».

15 h. 30, façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., gare de Rueil R.E.R. : « Renoir et Maupassant » (Paris et son histoire).

15 h., 254, rue du Faubourg-Saint-Antoine : « Jardins cachés de Picpus » (Tourisme inconnu).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée » (Tourisme culturel).

11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition : « L'islam dans les *collections nationales* » (Visages de Paris).

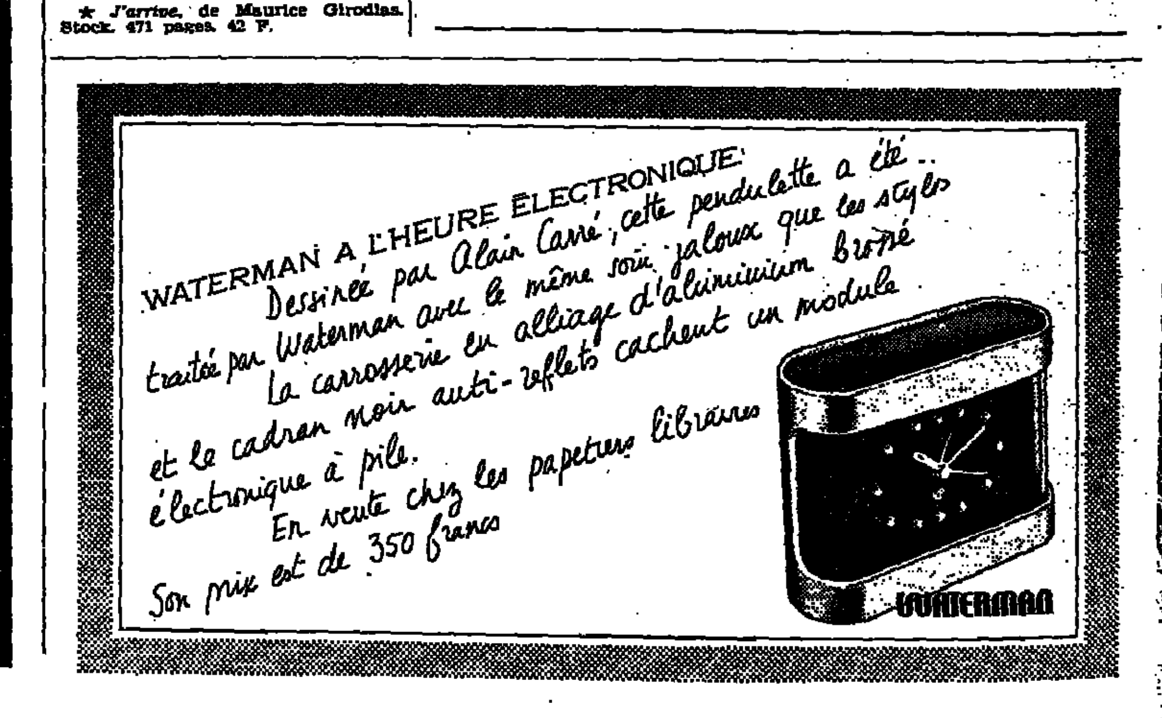
CONFÉRENCES. — 16 h., 26, rue Bergère, M. Jean Phaure : « Lumière de René Guénon » (l'Homme et la Connaissance).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale : le développement de l'intelligence créatrice », entrée libre.

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. M. Chesneau : « Les poètes qu'on a tués » ; *M. M. de Saint-Pierre :* « M. de Charette, chevalier du roi » ; M. J. Rabeyrin : « Les Français veulent-ils changer de gouvernement ? » (Club du Faubourg).

20 h. 45, 114 bis, rue de Vaugirard, *M. Louis Simon : « Une trilogie de* Han Ryner mal connue : la légende A diamantine » (Amis de Han Ryner).





Le Monde du tourisme et des loisirs

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Vélo, notre ami...

DE la bécane du dimanche, qui mène loin dans la forêt d'insouciants pique-niqueurs en petites bandes joyeuses, au « course » super-léger que chaussent des boyaux, en passant par le bon vieux vélo-boulot qui conduit à l'atelier ou au bureau, le tandem un peu « rétro » qui navigue à la papa avec un équipage en uniforme, la bicyclette se porte bien. Et rime de plus en plus avec tourisme, comme l'ont prouvé, le dimanche 12 juin, les milliers de cyclistes qui ont célébré avec ferveur la journée du vélo en pédalant par monts et par vaux.

« Mon vélo m'a coûté aussi cher qu'une motocyclette. Il a quinze vitesses, grâce auxquelles j'éprouve autant de plaisir à monter les côtes qu'à les descendre. Il a été fait entièrement sur mesure. Comme on choisit la qualité d'un drap avant de se faire tailler un costume j'ai choisi sur une étagère la qualité de l'acier que je désirais pour mon cadre... » Qui écrit cela ? Un maniaque ? Non pas. « Je ne suis ni un collectionneur de gadgets ruineux, ni un masochiste, ni même le zélateur d'une philosophie nouvelle. Je suis un cyclotouriste... »

Et tout au long de son livre (1), Jean-Pierre Copin, journaliste à l'agence AIGLES, va nous faire partager sa passion, son expérience. Et sa sagesse : « A moins d'avoir envie de gagner le Tour de France, c'est vraiment absurde de souffrir sur un vélo. La pratique de la bicyclette est faite pour rendre heureux. Le vélo pour maigrir, le vélo masochiste, le vélo pour épater, le vélo comme moyen et non comme fin, c'est inconvenant et triste... »

Suivent des chapitres « techniques ». De l'anatomie de la machine à sa physiologie — pourquoi pas ? — jusqu'à l'équipement de celui qui la chevauchera et aux conseils pour un entraînement pondéré et efficace. Cette petite bible du pédaleur se ferme sur un choix de routes, de circuits, de tracés qui sillonnent la France et se permettent le luxe — réservé aux mollets déjà aguerris — de gagner la Suisse, via le Jura, puis de s'offrir en bouquet final le Vercors et le Ventoux, le pays de Giono.

Le propos des auteurs de « Joies de la bicyclette » (2) est quelque peu différent, même s'ils entonnent, chacun selon son propre ton, un impressionnant hymne au vélo, superbement orchestré par notre confrère Pierre Salviac, maître d'œuvre de l'ensemble. Jean Durry, Emile Toulouse, Raymond Huttier, Abel Michéa, Dominique Grimault, Michel Delore, Patrick Mahé, Jean-Paul Ollivier et (bien sûr, est-on tenté d'écrire), Antoine Blondin ont rédigé chacun son couplet.

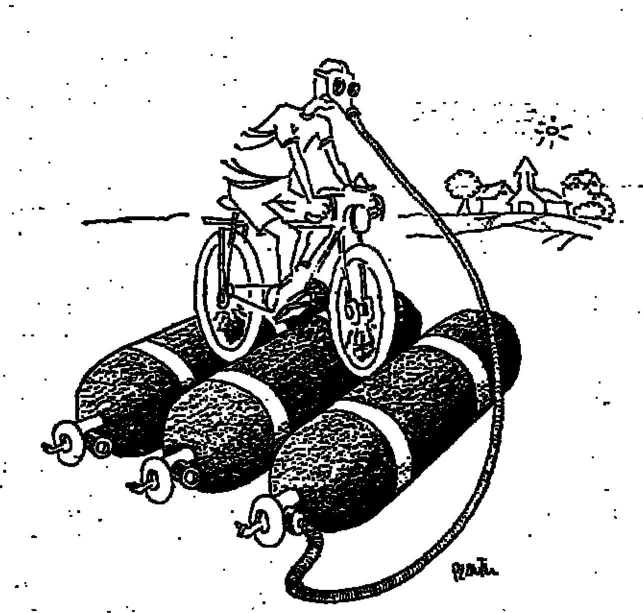
La bicyclette et la littérature ? N'oublions pas J.-H. Rosny aîné. « La venue de la bicyclette est infiniment plus qu'une nouveauté sociale : c'est un des grands événements humains qui se soient produits depuis les origines de notre race », écrit-il en 1898.

Le Maurice Leblanc d'avant « Arsène Lupin », Tristan Bernard, évidemment, Alfred Capus, Alphonse Allais, Jarry, Colette, Jules Romains, Morand, Hemingway, Julien Gracq, René Fallet, Jacques Perret et Jacques Faizant, qui ne pose son crayon que pour empoigner (sa pipe ou) le guidon de sa machine (taillée sur mesure, comme celle de Copin)... Les grandes « classiques », les pistards, le Tour et ses « géants », les propos du supporter, et, enfin, le vélo « pour tous » composent, avec une remarquable iconographie, ce très bel album qui parviendrait à mettre des fourmis dans les jambes de ses lecteurs...

Demain, en selle ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) *Pratique du cyclotourisme*, par Jean-Pierre Copin, Arthaud, éditeur, 1 vol., 58 F.
(2) *Joie de la bicyclette*, Hachette-Réalités, 1 vol., 120 F.



(Dessin de PLANTU.)

ROUTES ANGLAISES

Pied à terre à l'heure du thé

SI la « petite reine » n'est pas aussi populaire en Grande-Bretagne qu'aux Pays-Bas, par exemple, son usage y a toujours été assez répandu en dépit des développements de la motorisation. Même aujourd'hui, le réseau des « *motorways* » ne s'étend qu'avec beaucoup de lenteur. Nulle part, sans doute, on ne trouve un tel nombre de petites routes sillonnant la campagne de la façon la plus fantaisiste, parce que, comme l'affirmait l'écrivain G.K. Chesterton, leur tracé originel avait suivi la démarche hésitante des paysans anglais en état d'ébriété.

Cette année, un nouvel essor vient d'être donné au tourisme à vélo, grâce à une initiative des chemins de fer britanniques. Jusqu'à présent, l'amateur désireux de faire transporter sa bicyclette, se voyait réclamer un supplément de 50 % sur le prix de son billet. Depuis quelques semaines, le transport des vélos à bord des trains est devenu gratuit. Certes, il ne s'agit encore que d'une « expérience », et l'administration des chemins de fer n'a pas dit son dernier mot. Elle a institué un système ultra-bureaucratique de nature à décourager beaucoup de cyclistes. Il ne suffit pas, en effet, de se présenter sur le quai de la gare pour placer son vélo dans le fourgon à bagages. Il faut avoir adressé, au préalable, une demande d'exonération au Cyclist's Touring Club — dont le quartier général se trouve à Godalming, dans le Surrey — pour recevoir le précieux document qui permettra à l'amateur de cyclotourisme d'emprunter le chemin de fer jusqu'au point de départ de sa randonnée.

Un autre aspect du tourisme à vélo britannique est un peu plus surprenant. Si le cyclisme est, au départ, une activité éminemment individualiste, beaucoup d'Anglais estiment, semble-t-il, qu'une telle distraction doit être sérieusement organisée. Durant la belle saison, l'amateur de vélo a donc le choix entre des tours « confectionnés » qui diffèrent autant par leurs prix que par les paysages parcourus. Divers organismes commerciaux lui proposent des itinéraires avec des gîtes d'étape qui peuvent aller du très bon hôtel jusqu'à la ferme de campagne, en passant par les auberges de jeunesse et les terrains de camping.

Certains de ces programmes sont très élaborés. Les points de départ sont généralement en dehors de la capitale. Pour éviter aux cyclistes de sombrer dans le flot de la circulation automobile du Grand Londres, ceux-ci sont transportés en autocar jusqu'à Windsor. Pour un prix assez substantiel, il est vrai, le touriste à vélo peut, dès lors, sillonner pendant douze jours le cœur de l'Angleterre en étant solidement encadré dans son groupe. Son logement et ses repas sont assurés.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 18.)

Les Landes, les mains sur le haut du guidon

ON en attendait deux cent cinquante comme l'an passé : ils étaient près de cinq cents au rendez-vous. Le club cyclo-touriste de Sabres, petite commune du parc des Landes, avait presque imprudemment proposé d'organiser la concentration cycliste qui devait marquer dans le département la journée nationale de la bicyclette, dimanche 12 juin. Le succès a balayé toutes les prévisions. Dans un joyeux charivari, les deux-roues affluaient de partout dès 8 heures du matin. On acclamait un groupe de vingt-six dames et jeunes filles venues de Peyrehorade. Il y avait les vieux briscards super-entraînés, des centaines de jeunes qui avaient plus d'enthousiasme au cœur que de muscles aux mollets et même quantité de néophytes sans aucun équipement, pour lesquels, heureusement, on avait prévu soixante-dix vélos à prêter.

En un instant, toutes les boissons et les provisions de bouche avaient disparu, et chacun démarrait sur l'un des trois circuits balisés : 30, 42 et 94 kilomètres. On se montrait du doigt M. Jean Salinas, maire de Sabres et conseiller général des Landes, qui entraînait dans sa roue quelques autres élus locaux. Le soleil était de la partie. C'était vraiment la fête du vélo...

C'était aussi, pour beaucoup, au gré des étapes, la découverte de quelques réalisations du parc des Landes : la base de canoë-kayak plantée sur les rives de la Leyre, par exemple. C'est de là qu'appareillent les flottilles d'esquifs qui, en se glissant sous une forêt-galerie digne des arroyos amazoniens, peuvent traverser tout le parc et déboucher sur le bassin d'Arcachon. A Saugnac, on vidait des canettes devant une ancienne école transformée en centre d'initiation à la nature. A Pissos, on reprenait son souffle en visitant la vieille maison landaise où les artisans locaux exposent leur production. A midi, tout le monde était de retour à Sabres, y compris le doyen, dont les soixante-seize ans avaient fait merveille. Des coupes et des médailles ont récompensé les plus vaillants, comme il est de coutume chez les peuplades vélocipédiques.

Cheval, canoë ou vélo

Mais une dizaine de francs-tireurs, dédaignant et la foule et les honneurs, avaient préféré tester l'une des randonnées que le parc (1) proposera, en juillet et en août, à ceux qui acceptent de sacrifier une journée de baignade pour découvrir l'arrière-pays. Car, finalement, il n'y a que trois méthodes pour vraiment décrypter les mystères de la forêt landaise : monter à cheval et s'enfoncer dans les layons, pagayer sur la Leyre ou enfourcher un vélo et flâner nez au vent sur les petites routes. Ces trois modes d'exploration sportive sont pratiqués dans le parc, et ce n'est pas de la frime.

Les vélos, par exemple, sont de solides machines de randonnée avec guidon recourbé et dérailleur. Ce sera la première surprise de nos francs-tireurs, un lot de citadins tout-venant, trois jeunes femmes et six hommes à l'esprit aventureux mais au jarret peu entraîné. Les bicyclettes roulent bien, le pays est plat et l'animateur du parc, qui sert d'accompagnateur, n'est pas avare d'explications. Sur son porte-bagages, une trousse de réparation, sur les autres, quelques imperméables. A nous la liberté ! A nous surtout les chapelles médiévales cachées dans les bois et qui servaient de havre aux pèlerins de Compostelle, les villages-clairières dont les vieilles maisons de bois et de torchis se dispersent sur une pelouse à moutons, les étangs peuplés d'oiseaux d'eau...

Une déception pourtant, les sentes sur lesquelles pédalaient naguère les collecteurs de résine et les bûcherons n'existent plus. La forêt appartient aujourd'hui aux engins qui débroussaillent et abattent, mais défoncent tout. Les randonneurs doivent rester sur le goudron rectiligne où les voitures filent, filent... Dangereux et décourageant. Décourageants aussi ce gamin qui vous dépasse en sifflotant alors qu'on croyait « rouler très fort », et ce cultivateur en sabots, pépère et goguenard sur son Solex. Aussi, après 35 kilomètres, un petit raidillon a raison du courage des dames. Elles mettent pied à terre, tandis que les hommes — honneur oblige — s'accrochent à leur guidon jusqu'à se faire mal aux cuisses. N'empêche, à peine au terme de la randonnée, on a envie de « remettre ça », d'entendre chuinter les pneus sur le gravillon et ferrailler le dérailleur.

Le parc des Landes croit aux vertus de la bicyclette. A quatre endroits différents des 200 000 hectares de son territoire, il loue des machines : 25 F la journée, 20 F pour les écoliers lorsqu'ils viennent en groupe. Les candidats peuvent même trouver dans les gîtes point de départ un hébergement pour la nuit : 9 F par personne. Le vélo reste un plaisir bon marché.

Pour les randonneurs chevronnés, on vient même d'ouvrir cette année un « tour du parc » de 330 kilomètres, jalonné de gîtes-étapes. Mais au fond chacun peut le parcourir au gré de son courage et de sa fantaisie. Au fil des kilomètres, il sera sans doute conquis par le charme de la grande lande, ce cœur de la forêt où les chevreuils sont déjà plus nombreux que les bûcherons et où, lorsque le vent de l'océan fait murmurer les pins, les romans de Mauriac remontent à la mémoire.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Pour s'inscrire : Parc des Landes, 29, rue Victor-Hugo, 40011 Mont-de-Marsan. Tél. : (58) 75-07-20.

Les copains du Bicyclub

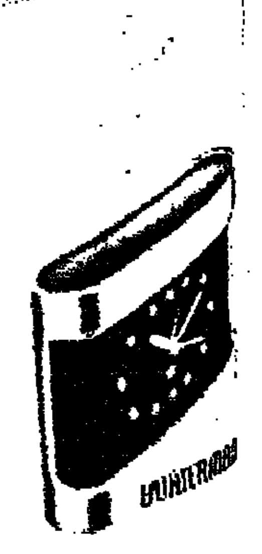
UN sourire d'enfant sage, une silhouette longiligne d'adolescent malgré la trentaine qui approche, une certaine prestance et le langage châtié d'un ancien de la rue Saint-Guillaume, « *pas d'antécédents cyclistes dans (sa) famille* », Thierry Hesse, le président du Bicyclub, n'a rien, comme il le dit lui-même, d'un « *vieux cycliste à guêtres qui fait Paris-Brest dans la journée* ». Le Bicyclub, c'est « *une idée d'étudiant qui a marché* ».

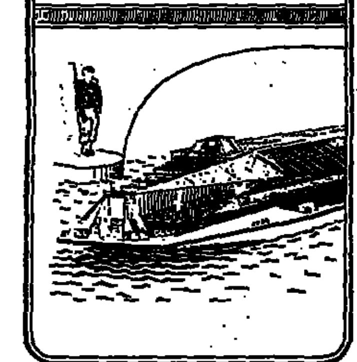
En 1967, Thierry passe brillamment son bac et ses parents lui offrent un séjour d'un mois dans une famille américaine qui lui fait découvrir le tourisme à bicyclette. « *Une manière extraordinaire de découvrir un pays.* » Il réalise alors qu'il est quasiment impossible en France de se promener à vélo. « *Sortir des villes à bicyclette relève du suicide ! Pas de cartes, 700 francs un vélo moyen à quatre vitesses, et, de plus souvent, les gens n'ont pas de place pour les ranger. La location n'existait pratiquement pas.* » Il crée le Bicyclub. « *Le Bicyclub ? C'est la balade sans chrono. A dix ou à quinze, en rigolant, en regardant le paysage. Je vais faire hurler les puristes, mais ce n'est pas la peine d'avoir un super vélo, une tenue particulière, des accessoires. Si la pente est trop raide, on met pied à terre. C'est la balade décontractée.* » Remplir à la main les cartes d'abonnement, repérer les parcours, louer des bicyclettes et les transporter à la sortie de Paris, tout cela en travaillant, « *il fallait vraiment en vouloir. Mais il y avait les adhérents. C'est fantastique de voir des gens arriver soucieux, crispés, se détendre et rire. Même s'il n'y en avait eu qu'un, j'aurais continué.* »

(Lire la suite page 18.)









Tous comptes faits

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER AVEC UN MEILLEUR BUDGET

BIEN que durant leurs vacances les Français soient prêts à dépenser plus qu'en temps ordinaire, ils sont tout de même *obligés de compter*. *Leur* budget a des limites que les prix pratiqués semblent ignorer.

Malheureusement, il n'est pas aisé de *prévoir plusieurs mois* à l'avance *le pays* qui sera le moins cher pour le touriste français. Le numéro de juin de la lettre mensuelle du Crédit industriel et commercial (CIC) apprendra à beaucoup qu'il devient de plus en plus intéressant de rester en France et de moins en moins de se détendre en Espagne. (*cf. Tabl. I.*)

Surprise identique pour ce qui concerne les prix des locations des Gîtes de France. La Fédération nationale des gîtes ruraux de France a calculé le prix moyen régional pour la location d'un gîte de cinq personnes pendant une semaine. *Contrairement à ce qu'on pourrait croire*, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'est pas hors de prix, puisqu'elle arrive derrière la région Nord, par exemple. *Mystère des moyennes* qui a le mérite de rappeler qu'à côté des zones où les touristes paient très cher pour se retrouver au coude à coude, existent des « pays » où la qualité des vacances est à la portée des bourses moins bien garnies (cf. Tableau 2.)

Vacanciers, faites vos comptes...

AL. F.

I. — LES SURPRISES DU CHANGE

	Evolution de la devise	Variation des prix	Augmentation du coût
	(1)	(2)	(3)
France		+ 9,1 %	+ 9,1 %
Royaume-Uni	— 6 %	+ 16,2 %	+ 9,2 %
Portugal	— 6,2 %	+ 19,5 %	+ 12,1 %
Suisse	+ 13,5 %	+ 1 %	+ 14,6 %
Grèce	+ 5,5 %	+ 11 %	+ 17,1 %
Etats-Unis	+ *11,4* %	+ 6 %	+ *18* %
Italie	— 3,3 %	+ 22 %	+ 18 %
Allemagne fédérale	+ 18,8 %	+ 4 %	+ 23,6 %
Yougoslavie	+ 9 %	+ 14,7 %	+ 24,6 %
Espagne	+ 4,4 %	+ 19,8 %	+ 25,1 %

(1) *Moyenne mensuelle février 1977 sur février 1976.*
(2) Source : O.C.D.E. Indice de février 1977 sur indice de février 1976.
(3) En francs français.

Le CIC a calculé « le prix des vacances à l'étranger ». Il a multiplié l'indice d'évolution de chaque devise *étrangère par rapport* au franc (première colonne) par l'indice d'évolution des prix du pays intéressé (deuxième colonne), de février 1976 à février 1977.

Cette opération donne, en *francs français*, le *pourcentage* d'augmentation des coûts ou de dépréciation du pouvoir d'achat auxquel les Français peuvent s'attendre dans chaque Etat (troisième colonne).

L'évolution est favorable en France et en Grande-Bretagne, où la chute de la livre sterling *compense une inflation galopante.* A l'opposé, la Yougoslavie et l'Espagne cumulent, pour le touriste français, les inconvénients d'une devise et de prix en hausse.

La lettre du CIC conclut : « *Un pays comme l'Espagne, qui, il y a quelques années encore, offrait aux Français la vie de palace pour des sommes modestes, rattrape rapidement les autres pays dans la course aux vacances chères.* »

II. — LES AVANTAGES DE L'ARRIÈRE-SAISON

REGIONS	Juin - Septembre	Juillet	Août	Hors saison
Alsace	257	302	317	189
Aquitaine	249	336	359	195
Auvergne	237	347	353	240
Bretagne	278	400	420	248
Bourgogne	245	291	303	251
Centre	242	303	298	281
Champagne - Ardenne	214	228	238	186
Corse	330	468	508	271
Franche-Comté	220	284	319	209
Languedoc - Roussillon	221	320	362	197
Limousin	219	300	315	182
Lorraine	241	300	304	252
Basse-Normandie	311	375	389	269
Midi - Pyrénées	233	306	331	168
Haute-Normandie	264	311	333	202
Nord	479	479	479	443
Pays de la Loire	228	310	330	193
Picardie	185	240	251	154
Poitou - *Charentes*	205	261	290	184
Provence-Alpes-Côte d'Azur	267	340	346	221
Rhône - Alpes	202	280	312	152
MOYENNE NATIONALE	254	323	340	218

A partir de son édition 1976, la Fédération nationale des gîtes ruraux a établi le prix moyen hebdomadaire d'un gîte pour cinq personnes dans chaque région de France, à l'exclusion de l'Ile-de-France. Celui-ci a été calculé à partir des loyers pratiqués par les propriétaires adhérents à la fédération.

La région Corse se révèle la plus chère au mois d'août, mais cette « performance » n'est pas juste dans la mesure où, par exemple, les loyers élevés du département des Alpes-Maritimes se trouve compensé, au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par les prix relativement modestes du département des Alpes de Haute-Provence.

MÉFIEZ-VOUS DES OFFICINES

Le secrétariat d'Etat au Tourisme met le public en garde de façon pressante contre les entreprises ou organismes qui proposent des voyages ou des séjours sans être titulaires de la licence d'agent de voyages ou de l'agrément prévus par les textes en vigueur. *Ces activités font l'objet d'une réglementation qui a été* précisée par des textes récents, notamment le décret du 28 mars 1977.

Les agences de voyages et les associations agréées voient leurs activités, d'une part couvertes par une assurance de responsabilité *civile, d'autre part garanties* par une caution financière. Ainsi, le public est protégé contre une éventuelle défaillance de l'organisateur du voyage. Les officines irrégulières exercent leurs activités sans présenter aucune des garanties précitées.

Le public peut aisément reconnaître les agences de voyages et les associations agréées car elles doivent faire porter sur tous les documents qu'elles diffusent la mention de leur licence ou de leur agrément, suivie d'un numéro d'ordre.

★ Le secrétariat d'Etat au tourisme, 92, rue de Courcelles, Tél. : 766-51-35, peut donner tous renseignements aux personnes désirant voyager.

CHANGEMENT D'AIR

Vichy et la « pleine forme »

A tous les « surmenés éprouvés par notre civilisation », la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy propose désormais un *forfait de neuf jours de cure-détente* à cheval sur deux week-ends, ceci afin de permettre aux futurs aspirants à la « *pleine forme* » de ne pas quitter leur bureau plus de cinq jours. A cet effet, deux établissements, un institut de *rhumatologie* et de rééducation fonctionnelle et une clinique médicale, seront ouverts dès le mois prochain.

Huit traitements de mécanothérapie, huit bains carbogazeux, *huit traitements douches mixtes* à choisir à ce « menu » revigorant, que compléteront, toujours au choix, quatre douches spéciales de Vichy ou quatre applications *de boues, ou encore* quatre saunas (ou bains de vapeur) avec nébulisation ionisée dans la source Boussange.

Non remboursé par la Sécu*rité sociale, le forfait* (de 450 francs à 600 francs) comprend en outre les examens biologiques indispensables.

Le Club en Malaisie

C'est à Ceranting, près de Kuantan, *en Malaisie*, que le Club Méditerranée a entrepris un nouveau village dont la mise en service est prévue *pour le début de 1979.*

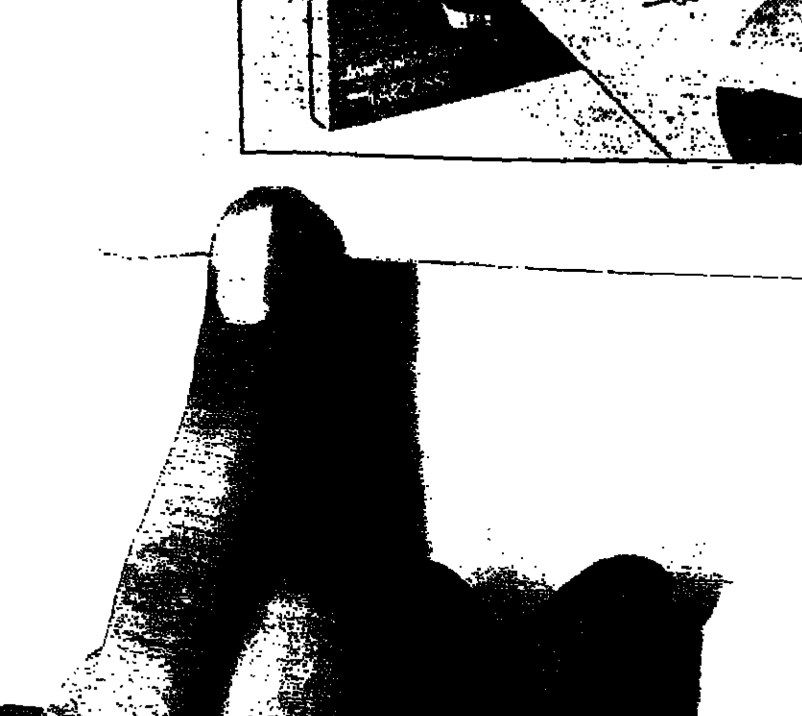
L'ensemble totalisera six cents lits et mettra trois piscines à la disposition de ses clients.

● **Cent ans de Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme** (1876-1976) et vingt ans de Trans-Europ Express (1957-1977) sont retracés dans une exposition organisée par l'Association chemins de fer et tourisme.

Maquettes, modèles réduits, photographies, affiches, menus, évoquent l'histoire des trains les plus prestigieux qui ont sillonné (ou sillonnent encore) les réseaux européens. Les amateurs pourront voir ou revoir la maquette de la première voiture-lits mise en service par le Belge Georges Nagelmackers, qui s'était inspiré du succès de l'Américain George Mortimer Pullman, et celles du plus récent matériel qui équipe les convois T.E.E

★ Jusqu'au 8 juillet, dans les salons de la Fondation Paul-Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt, 75008-Paris.





Caps aux lointains

A Paphos, Chypre veut faire peau neuve

LES bonnes gens de Paphos — les Paphiotes comme on dit là-bas — n'en reviennent pas. Ils jugeaient la chose impossible ; ils croyaient l'affaire renvoyée aux calendes grecques, tant semblait résolue l'opposition du tout-puissant clergé local à l'ouverture d'une boîte de nuit dans la cité qui, en des temps immémoriaux, vit naître Aphrodite, déesse de l'amour.

Lumière tamisée, musique venue d'ailleurs, le *Dyonisos Club*, depuis quelques semaines, ne désemplit pas. Pour sauver les apparences, il a fallu pactiser « *avec le diable* ». Les autorités locales ont obtenu du propriétaire de ce « *lieu de perdition* » qu'il renonce à utiliser le terme *night club*. Tout le monde fera donc mine de croire qu'il s'agit, en réalité, d'une sorte de pub. Belle parade dans une île qui vit encore un peu au rythme de la « *British way of life* ».

« *Avant, c'était le calme plat, le grand silence* », commente l'archimandrite Epiphaniou. Il a de bonnes raisons de craindre que, pour les Paphiotes, « *tout aille trop vite, beaucoup trop vite* ». Ce sont des « villageois », ignorant ce qui se dit ou se fait ailleurs. Ils ne se posent pas de questions ; ils prennent la vie comme elle vient. Et, subitement, autour d'eux, tout se met à tourner.

Les « évolués » se féliciteraient plutôt de voir enfin Paphos prendre un petit air de Paris. « *Ça nous fera du bien*, affirment-ils. *La vie est, ici, si monotone.* » Avant l'invasion turque d'il y a trois ans, du temps où Chypre était une, nul, en haut lieu, ne s'inquiétait de tirer ce port de l'oubli. « *Il n'y en avait alors que pour Famagouste* », racontent les habitants, étonnés qu'aujourd'hui le vent de l'histoire souffle si fort dans leur direction.

Que pouvait-il sortir de bon de Paphos ? On tenait alors la ville en piètre estime. Témoin, cette opinion sans nuances de Lawrence Durrell : « *Toute la contrée a ce même air de désolation et de décrépitude : pauvres villages accroupis hors de l'histoire, autour de leurs petits cafés infestés de mouches.* »

Du jour où les Turcs annexèrent la partie nord de l'île, dans laquelle les Chypriotes avaient concentré le gros de leur dispositif touristique — notamment autour de Kyrénia et de Famagouste, — il fallut, sans attendre une hypothétique reconquête, construire d'autres hôtels, aménager d'autres plages. En un mot, repartir à zéro.

Moines et moinillon

Cap sur Paphos la délaissée. « *Pas question de faire les difficiles*, dit-on du côté grec. *Pas moyen, pour nous en sortir, d'ignorer les recettes du tourisme.* » Cinq hôtels en construction, un port de plaisance et un aéroport en projet. Et à la clé, paraît-il, des capitaux koweïtiens. Comme pour donner plus de crédibilité à ce pari sur le futur.

Paphos, bientôt invivable parce que trop aimée ? Les autochtones ont beau planter dans leurs champs des panneaux « *terrain à vendre* », ils ne sont tout de même pas prêts à sacrifier au bonheur de quelques-uns leur tranquillité, déjà mise à mal par les événements que l'on sait.

« *Nous étions faits pour le bonheur*, expliquent les Paphiotes. *On avait tout pour être heureux. Et puis, la guerre nous est tombée dessus, comme ça, sans crier gare.* » Aujourd'hui, les réfugiés grecs de Kyrénia et de Famagouste occupent le quartier turc, vide de ses habitants. La mosquée est fermée ; le muezzin s'est tu. On se retrouve entre gens de bonne compagnie. Et pourtant, certains de ces nouveaux venus ont parfois la pénible impression de jouer les trouble-fête.

Malgré tout, les Paphiotes se font un devoir de ne rien laisser paraître de leurs humeurs. Conservateur du musée local et de surcroît président de l'Alliance française, Georges Eliades, intarissable, continue de conduire les visiteurs dans les catacombes et les nécropoles qu'il a dégagées à la force du poignet.

Le long du port, Gogos, le pélican, traîne son ennui, indifférent au va-et-vient des pêcheurs d'espadons. Des chèvres auburn broutent sans désemparer une herbe déjà roussie par les premières chaleurs. Dans les vergers, les bananes commencent à mûrir et les raisins à gonfler.

Fin d'après-midi à Saint-Néophytos. Dans le chœur, cinq moines, crasseux et chevelus, ânonnent l'office, un peu comme ça leur chante. Au milieu d'eux, un novice de douze ans. Ses parents, trop pauvres pour s'en occuper, l'ont mis là en pension ; il rend de menus services à la communauté et son supérieur feint de croire qu'il a la vocation. Le jour venu, Dieu reconnaîtra les siens...

Ici, tout est déconcertant de simplicité. On voudrait — un peu égoïstement — maintenir les choses en l'état, arrêter la pendule, prendre à son aise la mesure du temps qui passe. Un luxe par les temps qui courent. Paphos « *sourd aux pulsations de l'histoire* » ? Faut-il, avec Lawrence Durrell, vraiment le regretter ?

JACQUES DE BARRIN.

UNE ILE ABORDABLE

Chypre est probablement la moins chère des îles méditerranéennes. A titre indicatif, le prix d'une chambre double avec petit déjeuner, dans un hôtel en bord de plage, catégorie quatre étoiles, est d'environ 50 F par personne. Service et vin compris, un repas complet coûte de 6 F à 20 F. La location d'une voiture — assurance tous risques et kilométrage illimité — revient à environ 60 F par jour.

La solution la plus économique est la formule du voyage à forfait : compter pour un séjour d'une semaine en demi-pension, dans un hôtel quatre étoiles, en bord de mer, environ 2 000 F. Deux établissements de qualité : Nissi Beach Hôtel, à Aya-Napa ; Paphos Beach Hôtel, à Paphos.

La compagnie chypriote Cyprus Airways assure un vol hebdomadaire direct, le samedi, entre Paris-Orly sud et Larnaca. Il est également possible de se rendre à Chypre (Limassol) par bateau, au départ de Venise ou du Pirée. Un passeport en cours de validité (sans visa) suffit. Une autorisation spéciale, obtenue à Nicosie, est nécessaire pour passer dans la zone turque.

★ Office du tourisme de Chypre, 6, rue de Berri, 75008 Paris, tél. 225-25-97.

Clin d'œil
Trains d'enchères

PAUL Valéry, c'est bien connu, avait un faible pour le chemin de fer. Parlant de ce mode de transport, il écrivait dans Variété II : « Le temps se met en train, le train se fait modèle du Temps, dont il prend la rigueur et assume les pouvoirs. Il dévore toutes choses visibles, agite toutes choses mentales, attaque brutalement de sa masse la figure de ce monde, envoie au diable buissons, maisons, provinces ; couche les arbres, perce les arches, expédie les poteaux, rabat rudement après soi toutes les lignes qu'il traverse (...). Il change les ponts en tonnerre, les vaches en projectiles et la structure caillouteuse de sa voie en un tapis de trajectoire... »

Naturellement, l'auteur de la Jeune Parque *faisait référence à ses voyages en wagon-lit et en pullman, véhicules qui demeurent — n'en déplaise à l'avion, d'où l'on ne voit rien, et à l'automobile, qui se glisse partout mais ignore l'insouciance — le moyen le plus raffiné, le plus romantique et le plus paresseux pour se rendre d'un paysage à l'autre*

Ces beaux wagons-lits et ces pullmans aux cabines d'acajou décorées de marqueterie, aux appliques de Lalique, aux lits larges, aux lavabos de porcelaine, sont démodés. Le temps n'est plus où les héroïnes de Dekobra, les femmes coupables de Paul Bourget et les élégants diplomates de Paul Morand se rendaient de Paris à Istanbul en passant par Venise et Zagreb dans le palace ferroviaire nommé Orient-Express.

Mais qui ne garde au fond du cœur la nostalgie de ces longues randonnées sur rails, des rencontres faites au wagon-restaurant, du petit déjeuner pris lors des approches lagunaires de Venise, des dîners achevés à l'heure où les lumières du Bosphore se précipitaient dans l'ombre tiède à la rencontre du convoi ?

Pieusement conservées et maintenues par la Compagnie internationale des wagons-lits, ces voitures qui bercèrent tant de rêves d'aventuriers, qui virent éclore tant d'idylles sans suite, qui emmenèrent autant d'espions que de jeunes mariés vers l'inconnu ou l'exotisme, sont aujourd'hui mises en vente publique. Et les amateurs se manifestent.

Sous le marteau d'ivoire des vendeurs de Sotheby Parke Bernet, le 8 octobre 1977, à Monte-Carlo, on adjugera trois voitures-lits et une voiture Pullman de 1929, et un wagon-restaurant de 1926. Des collectionneurs américains sont attendus, mais parmi les enchérisseurs figurera aussi un Suisse qui possède déjà dix voitures-lits, restaurants-salons de la Belle Epoque, qu'il relance périodiquement sur les itinéraires d'autrefois pour des touristes flâneurs aimant le confort et l'exactitude.

Naturellement, tout particulier pourra acquérir l'une de ces voitures en parfait état de marche et que l'on peut, en y mettant le prix, faire accrocher aux trains d'autrefois, à condition qu'ils ne roulent pas à plus de 120 kilomètres à l'heure !

Les dernières voitures vendues il y a quelques années valaient 100 000 francs — lourds — la pièce. Les enchères devraient démontrer qu'elles ont pris encore plus de valeur.

De quoi donner des regrets aux mânes du bandit grec Athanasos, qui, en 1892, attaqua l'Orient-Express, prit quatre otages (déjà) parmi les voyageurs, et obtint une rançon de ...200 francs !

MAURICE DENUZIÈRE.

Les Suédois prennent l'accent

LA réputation des Suédois dans certains sports n'est plus à faire. Cet hiver encore, en hockey sur glace, ils auraient pu, avec un tout petit peu de chance, mettre un terme à la suprématie traditionnelle des géants de l'Est, Union Soviétique et Tchécoslovaquie. Et, force est de le reconnaître, en football, en natation, en tennis (pour ne citer que trois disciplines), ils sont meilleurs que les Français. Bien sûr, il nous reste le rugby et... les boules. Mais attention, ils se préparent, et dans quelques années ils pourraient bien devenir redoutables... à la pétanque !

C'est ce qu'espère en tout cas la jeune association des boulistes de Suède, fondée en 1975, et qui compte aujourd'hui une soixantaine de membres actifs. Ce sont, pour la plupart, des Suédois francophiles, qui passent souvent leurs vacances en Provence, qui ont pris goût à ce jeu et qui parlent notre langue avec quelquefois un petit accent ensoleillé. La pétanque, ça peut se jouer partout, sur n'importe quel terrain, alors, après tout, pourquoi pas en Suède ? Ce sport est encore ici pratiquement inconnu, et les « fous de la boule » ont eu la bonne idée d'organiser récemment une campagne promotionnelle, comme on dit, dans le parc de Haga, à Stockholm.

L'après-midi, entre 14 et 16 heures, les débutants pouvaient gratuitement apprendre à pointer et à tirer avant que n'arrivent les « professionnels » pour une démonstration publique. Et attention ! Ce n'étaient pas les premiers venus : d'un côté, l'élite du pays, suédoise ou franco-suédoise, et de l'autre, une triplette emmenée par le prince Bertil de Suède, l'oncle du roi Charles XVI Gustav, dont les talents de pointeur ont été une véritable révélation pour les nombreux badauds qui ont assisté à ces parties amicales, alors que dans le Midi de la France, en revanche, c'est déjà un joueur connu.

Mario Zatelli, ancien entraîneur de l'Olympique de Marseille et équipier du régent, ne nous disait-il pas que sur la Croisette de Sainte-Maxime « *monseigneur est considéré comme l'un des meilleurs pointeurs de la région* » ?

Le prince avait revêtu pour la circonstance une tenue sportive dans laquelle apparemment il se sent bien : béret basque usagé collé à la tête, polo bleu clair, pantalon d'alpaga pas tout neuf et mocassins marron foncé en simili. Quant au langage technique, aucun problème, il le possède à fond : « *Ah zut ! Trop court ! Attention, il faut prendre la rigole ! Il leur reste trois boules, alors, mon vieux, il faut tirer !* » Le public suédois n'en revenait pas ! L'équipe du prince Bertil s'est imposée. La pétanque a-t-elle de l'avenir en Suède ?

Si le climat est, bien sûr, un obstacle, il n'est cependant pas insurmontable. La preuve en est que les promoteurs de cette campagne ont déjà loué un local pour l'hiver : le pavillon turc du parc d'Haga, un décor princier...

Et, selon le vice-président de l'Association des boulistes de Suède, M. Phillipson, la pétanque peut aussi avoir une dimension sociale à laquelle les Suédois attachent toujours une grande importance : « *De plus en plus de Suédois partent en vacances en charters dans le sud de la France. Très souvent, ils ne connaissent pas la langue et se sentent un peu perdus. S'ils savent jouer à la pétanque, ils pourront peut-être plus facilement communiquer avec les Français, et c'est ce qu'ils souhaitent...* »

ALAIN DEBOVE.

Questions d'aujourd'hui

Les copains du Bicyclub

(Suite de la page 15.)

Directeur d'une entreprise de formation permanente, compositeur de musique, il vit le Bicyclub comme une création de tous les instants. *« A Olbreuse, un tout petit village de deux cents habitants dans le Poitou où il ne passe pas une voiture, le châtelain avait créé un club du troisième âge. Nous l'avons contacté. Les vieilles dames ont été enthousiasmées par notre proposition d'organiser des vacances à vélo dans leur village. Elles ont aménagé des chambres d'hôte chez elles. Les repas sont pris en commun dans la grande salle du château. Ce sont elles qui les préparent avec les produits de leurs jardins. Il y a eu un contact extraordinaire. »*

Au Bicyclub, on vient d'abord pour trouver un service. Cinquante francs de cotisation annuelle, 5 francs de frais de participation, 15 francs de location de vélo pour une « journée pique-nique », moyennant quoi le cycliste est assuré de la compagnie d'une dizaine de personnes *(« pas plus, sinon c'est un peloton ! »)* et d'un *accompagnateur prêt à regonfler* les pneus et le moral qui flanche dans les montées. Le Bicyclub propose deux autres formules : le week-end et les vacances.

Aujourd'hui, l'association s'est organisée : bureaux à la Madeleine, deux cents vélos répartis dans les centres de rendez-vous de la région parisienne de Crépy-en-Valois et de Dourdan, d'où partent les « journées pique-nique », vélos qui front à Olbreuse, au centre de Pueche-Margue et au château de Gue-Péan (Loir-et-Cher) pour les vacances. 180 francs le week-end, entre 240 et 650 francs *la semaine*, le club a un bilan équilibré mais ne fait pas de bénéfices. *« Gagner de l'argent, je le pourrais, mais je ne le veux pas, cela me ferait perdre ma décontraction. »*

Perdre des kilos...

Partis à dix, ils se retrouvent à deux mille adhérents aujourd'hui. Pour faire face à l'afflux des nouveaux adhérents, le Bicyclub souhaiterait voir reconduite — et pourquoi pas augmentée — la subvention de 10 000 francs que *lui* avait accordée l'an dernier le secrétariat d'État au tourisme. Lorsqu'il entend les « vieux » *adhérents dire « mon club »*, il a un petit pincement au cœur : *« C'est leur club, leurs vélos; alors, ils y font attention. »* Au budget, le poste « réparations » ne dépasse pas la roue voilée, la boîte de rustines, la révision et le renouvellement du parc tous les deux ans.

On vient aussi pour *« perdre des kilos, se donner l'impression de faire du sport, sortir de la ville et, surtout, rencontrer des gens. Même s'ils ont une famille, les gens sont seuls. »* Le premier mariage du Bicyclub sera célébré cet été... Jeunes, moins jeunes, P.-D.G., ouvriers, étudiants, beaucoup de femmes et de fonctionnaires. Quelques « écologistes bon teint ». Thierry Hesse refuse de réunir les gens par « catégories ».

Ecologiste, Thierry Hesse l'est à sa manière : il refuse les pistes cyclables qui ne feraient qu' *« ajouter du béton à du béton »*, mais se méfie des étiquettes. *« Nous ne sommes ni une agence de voyages, ni des animateurs, ni des écologistes, simplement des gens qui se baladent à vélo. »* E. B.

Les beaux dimanches du bois de Boulogne

LES fanatiques de la petite reine et ceux qui ne demandent qu'à en tomber amoureux pourront louer un guidon, à partir du samedi 18 juin, au « Cyclobus » que le Bicyclub vient d'installer à la limite du bois de Boulogne, sur le parking de l'hôpital Ambroise-Paré.

Association à but non lucratif, le Bicy-Club a cherché le moyen de faire connaître le vélo. Il fallait convaincre les Parisiens de monter en selle à deux pas de chez eux et dans un cadre agréable. Malgré la circulation automobile, le Bois présentait tous ses avantages. Louer ou construire un local aurait coûté trop cher au Bicyclub. Aussi a-t-il décidé d'acheter à la R.A.T.P. un bus à étage dans lequel il a aménagé un bar-salon de lecture et un garage pour cinquante vélos.

Grâce au métro (station Porte d'Auteuil), et au bus 123 (arrêt Hôpital Ambroise-Paré), l'amateur de cyclotourisme gagnera le cyclobus. Gratuitement, s'il est membre du Bicyclub, ou contre une cotisation annuelle de 20 F (y compris l'assurance), il pourra louer un vélo (homme, femme ou enfant) à raison de 5 F pour une heure, 10 F pour deux heures, 15 F pour trois et quatre heures, 20 F pour cinq heures et plus). Des sièges adaptables seront montés pour les tout-petits. Du mois de septembre au mois de juin, le cyclobus sera ouvert le samedi, le dimanche et le lundi, de 9 h à 20 h. En juillet et en août, tous les jours, de 12 h à 20 h, le samedi et le dimanche, de 9 h à 20 h.

Deux bénévoles assureront la location, les petites réparations et la vente des rafraîchissements. En sirotant après l'effort une boisson non alcoolisée, les cyclistes d'un jour pourront parcourir des livres techniques et des brochures consacrées aux randonnées à vélo en Ile-de-France, dans le Loir-et-Cher ou en Aveyron. Histoire de pédaler un jour plus loin que le lac inférieur du Bois.

En tenant compte du prix du bus (27 000 F), le coût de l'opération dépasse les 50 000 F que le Bicyclub espère équilibrer grâce aux subventions du secrétariat d'Etat au tourisme et de la région d'Ile-de-France.

Ce coup de pouce ne devrait pas faire problème, car, si l'on en croit M. Michel Giraud, président du conseil régional, qui a inauguré, le 11 juin, le cyclobus, l'assemblée régionale « est prête à mener sa politique de tourisme et de loisirs en concertation avec les associations du comité régional du tourisme comme le Bicyclub ».

A quand un « cyclobus » dans le bois de Vincennes ?

Al. F.

★ Bicyclub de France, 7, rue Ambroise-Thomas, 75009 Paris. Tél. 523-36-62.

ROUTES ANGLAISES

(Suite de la page 15.)

Tout au long du périple, les cyclistes sont accompagnés par une camionnette qui assure le ravitaillement en thé, café et limonade. Même les tickets de théâtre à Stratford-on-Avon sont réservés à l'avance. D'autres programmes sont moins ambitieux et aussi moins coûteux. Certaines excursions limitées à cinq jours permettent d'explorer les comtés du centre de l'Angleterre entre Windsor, Oxford et Coventry. D'autres itinéraires sont axés sur l'exploration des landes du Yorkshire. L'individualisme, toutefois, reprend ses droits lorsqu'il s'agit de goûter les charmes plus lointains de la « région des lacs », des hautes et basses terres de l'Ecosse, des vertes vallées du pays de Galles ou même du « plat pays » de l'East Anglia. Enfin, des hôtels offrent des prix de pension comprenant la location de bicyclettes pour explorer agréablement une région comme celle de New-Forest dans le Hamphsire.

A Londres même, il est bien entendu possible de louer tous les types de vélos, y compris les engins ultra-perfectionnés équipés de douze vitesses. Les boutiques spécialisées permettent d'ailleurs de voir jusqu'où peut aller le *fanatisme* des « purs ». Une machine comme l'Astro Daimler (on *n'ose plus parler de vélo)* coûte plus de 300 livres sterling, mais, grâce à des alliages *spéciaux*, elle pèse seulement une dizaine de kilos en dépit de tous les gadgets dont elle est surchargée.

Bien des amateurs redoutent les dangers auxquels le cycliste est exposé sur les routes. Les statistiques des accidents démontrent de façon irréfutable que les automobilistes n'éprouvent aucune tendresse pour les deux-roues. Il n'en reste pas moins que les cyclistes commencent à reprendre du poil de la bête. Chaque nouvelle recrue constitue un exemple pour ceux qui hésitaient à s'aventurer dans le flot de la circulation urbaine. Le fait est que la vente de vélos, du plus modeste au plus luxueux, est en train de progresser d'une façon très visible.

Les cyclistes ont cependant intérêt à suivre les conseils de la British Tourist Authority. Dans l'équipement indispensable, elle recommande une bonne chaîne et un cadenas...

JEAN WETZ.

Jardinage

Fleurs de bruyère

JE n'ai pas cueilli ce brin de bruyère, *je l'ai planté dans* mon jardin. Et n'en déplaise aux poètes, je n'ai pas vu mourir l'automne ni senti le froid de la solitude devant les *floraisons* que les mois renouvellent de ces plantes aux fines corolles, aux ports si variés et à l'incroyable diversité.

Il est curieux qu'en un temps où la mode est à l'écologie, les jardiniers ne se tournent pas vers les bruyères, filles des sols pauvres. Elles excellent pour décorer avec naturel — en conservant les rapports du monde végétal avec le milieu existant — des zones aussi difficiles à garnir que landes, talus, garrigues, sous-bois clairs, et tous lieux particulièrement ingrats.

Les bruyères sont depuis longtemps partie intégrante de nombreux jardins allemands, scandinaves ou britanniques. Rien ne justifie leur très modeste emploi dans notre pays, où bon nombre d'espèces se trouvent d'ailleurs à l'état naturel, que ce soit en zones côtières ou en montagne. Car les bruyères, qui recouvrent pour les botanistes esssentiellement deux grandes espèces : *Calluna* et *Erica*, s'adaptent à tous les climats, pratiquement à *tous* les sols et fleurissent en alternance *toute l'année. C'est pourquoi* la conception d'un jardin de bruyères si elle *peut séduire* par son côté original, très naturel, son entretien *facile*, exige aussi une réflexion pour le choix des espèces et variétés.

Un équilibre harmonieux doit être trouvé entre les tailles, les ports, les coloris des feuillages souvent aussi importants à considérer que la floraison elle-même qui demeure, cependant, l'élément principal du choix. Il faudra tenir compte des risques, de l'importance et du nombre de jours de gelées. Dans les zones où l'on dépasse soixante à quatre-vingts jours de gelées supérieures à moins 10°C, le nombre des espèces se trouvera déjà limité. Ce climat élimine totalement toutes les bruyères arbustives, *celles qui dépassent* 1,50 mètre à 2 mètres. Mais le projet ne doit pas être *abandonné* pour autant lorsque l'on sait que la bruyère commune *(Calluna vulgaris)*, qui se plaît en zone méditerranéenne comme à 2 500 mètres d'altitude, compte plus de cent cinquante variétés *horticoles* !

La vagabonde

Pas question pour un amateur, sous peine de voir se décourager sa bonne volonté jardinière, de se plonger brutalement dans un volumineux traité de bruyères. Il aurait tôt fait de se perdre dans un monde complexe où les *botanistes* eux-mêmes laissent parfois *leur latin. Pour planter*, et rester pratique, il suffit d'une première *sélection, qui rejoint* alors les possibilités de la plupart des pépiniéristes.

En cette période de l'année la bruyère commune va commencer sa floraison (de juillet à novembre) et l'on peut retenir une dizaine de variétés assez courantes : « Alba », blanc ; « H.-E. Beale », « Hookstone », « J.-H. Halmiton » et « Tib » pour les roses ; « Alportii », « C.W. Nix », « Mrs Ronald Gray », pour *les rouges* ; « Cuprea » ou « Hibernica » dans les *tons mauves ou lilas*.

C'est sensiblement à la même époque que fleurit la bruyère cendrée *(Erica cinerea)* qui préfère les plaines et forme des tapis de 30 à 40 centimètres de haut d'une très grande élégance. Parmi ses meilleures variétés, il faut retenir « Atrosanguinea Smith's Variety » (rouge écarlate), « Cévennes » (rose teinté de bleu lavande) ou encore « Golden Hue » (rose, et dont le feuillage jaune pâle vire au bronzé en hiver).

N'aimant pas les sols calcaires, ce qui *limite sa plantation*, la bruyère des marais *(Erica tetralix)* est une *plante précieuse* par son feuillage gris argenté qui contraste *admirablement* avec les couleurs de celui de nombreuses *autres bruyères. Elle* aime tout particulièrement les zones côtières *de l'océan et l'ouest* de la France. Deux bonnes variétés sont à retenir « Con Underwood » (rouge cramoisi) et « Helma » (rose mauve). Elle fleurit durant l'été et le début de l'automne. Egalement estivale la bruyère vagabonde *(Erica vagarus)* a montré en 1976 sa résistance exceptionnelle à la sécheresse. Son port compact, sa très belle floraison, en font une plante à recommander, et en particulier ses variétés « Mrs Maxwell » (rouge cerise) et « St. Keverne » (rose lilas — floraison très abondante).

Clochettes

Pour prolonger ces floraisons, *et c'est un des grands atouts* des bruyères, existent deux plantes *remarquables à floraison hivernale* : la bruyère des neiges *(Erica carnea)* et la bruyère de Darley *(Erica X darleyeusis)*. De décembre à *avril, les fleurs* s'épanouissent dès qu'un rayon de soleil *fait fondre la neige. Parmi* les variétés *d'Erica carnea*, « Springwood white » (blanc) est très hâtive et lui succéderont les rouges de « Ruby Glow » dont le feuillage bronzé est un charme supplémentaire, « Vivelli » et le rouge carmin de « King George ».

Pour les jardiniers qui ont le privilège des climats doux (zones côtières, val de Loire, vallée du Rhône et Sud-Ouest), la culture de bruyères arbustives est le complément nécessaire pour assurer la floraison chaque mois de l'année. En effet, la bruyère en arbre *(Erica arborea)* se couvre de clochettes de mars à mai. Sa variété « Alpina », originaire des montagnes d'Espagne, est assez rustique dans la mesure où le froid ne descend pas au-dessous de moins 10° c. La bruyère de Corse *(Erica terminalis)*, arbrisseau de 2 m. environ, fleurit, elle, de juillet à octobre, mais peut supporter le climat parisien.

Les bruyères s'associent avec tous les arbustes de « terre de bruyère », dont les rhododendrons sont le type le plus connu, mais aussi de façon plus originale avec les graminées, ces herbes un peu folles si prisées de jardiniers allemands.

On les trouve le plus souvent dans les pages discrètes des catalogues mais elles mériteraient plus d'attention.

Le gros minet

Si l'on connaît l'herbe des pampas (*Cortaderia paniculata*), moins courantes sont l'Eulalie du Japon *(Miscanthus japonicus)*, qui atteint 2,50 m. à 3 m., et sa proche parente le *Miscanthus sinensis* aux jolies variétés à feuilles striées vert et blanc « variegata » et « zebrinus » aux curieuses raies horizontales jaunes.

Plus petites mais tout aussi charmantes au milieu des bruyères, on incorporera des touffes de *Pennisetum compressum* ou de *Pennisetum japonicum* (0,80 à 1 m.) et, bien entendu, les fétuques aux feuillages bleutés, aux inflorescences légères et élégantes. De taille modeste (0,15 à 0,30 cm), ces dernières sont les compagnes toutes désignées des bruyères et contribuent à donner au jardin cette apparence de lande naturelle qui permet la transition avec les lointains de l'environnement *(Festuca glauca* et sa variété « Bergsilber » *Festuca tenuifolia)*.

Ces graminées sont vivaces, leur souche reste intacte dans le sol, redémarre à chaque printemps, et seul le feuillage est détruit par les froids de l'hiver. La plantation est à réaliser en automne. Enfin, on peut aussi semer en dernière minute deux petites herbes, pleines de finesse et bien utiles pour les bouquets, le Gros Minet *(Lagurus ovatus)* et la Brize *(Briza maxima)*, que connaissent bien les habitants de la Méditerranée.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

● Où les trouver ?

— Aux Plantations modernes, 182, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris ; tél. : 607-64-96. Cette maison, spécialiste des végétaux rares, vient d'éditer un excellent ouvrage complet, même pour des botanistes, mais néanmoins pratique pour le jardinier curieux : « Bruyères de plein air » ;

— Pépinières de Kerisnel, 29250 *Saint-Pol-de-Léon* ; *tél.* : *69-07-10* ;

— Pépinières Croux, Val-d'Aulnay, 92 *Châtenay-Malabry*.

● *A la recherche des bonnes graines.* — Le gazon est une *affaire sérieuse qui méritait* de relever le défi amical mais permanent que les Britanniques lancent depuis quelques siècles à nos pelouses pelées, nos tapis verts jaunis, sans parler de nos stades bourbeux. C'est pourquoi *l'institut national de la recherche* agronomique (I.N.R.A.), étudie depuis près de dix ans l'adaptation des espèces et des variétés aux conditions de milieu particulières aux gazons — piétinement, parasites, sécheresse — sur plus de six cents cultivars *(variétés)* à la station d'amélioration des *plantes fourragères de Lusignan.*

C'est le ray-grass anglais (encore eux !) qui remporte la palme avec la fétuque rouge et la fétuque élevée. *Mais attention*, il faudra bientôt que le jardinier amateur apprenne à connaître les meilleures variétés de ces ray-grass et fétuques, car elles font toute la différence. Déjà les sélectionneurs français privés utilisent les résultats de ces recherches pour améliorer la qualité des mélanges de gazon proposés sur le marché. Demain, on achètera « Manhattan », « Dawson » ou « Koket » comme on choisit dans les roses « Mme Meilland », *« Landora » ou « Versailles »*...

...urs de bruyère

Plaisirs de la table

La grande ceinture

UNE lectrice me demande de résoudre la quadrature du cercle. « *Pourquoi*, dit-elle, *ne pas faire un inventaire des restaurants à l'entour de Paris, pas trop loin des grands axes routiers venant de l'étranger, qui soient ouverts le dimanche soir, jour de retour des salariés fin juillet ou fin août et qui, depuis un mois, n'ont rien dans le réfrigérateur ?* »

C'est évidemment une bonne idée. A condition que ces restaurants existent et, surtout, d'être certain de leur ouverture ! Car, dans la même lettre, cette correspondante me reproche d'avoir indiqué des jours de fermeture faux. Cela se peut. Mais cela ne signifie point que l'erreur fût de mon fait : combien, chaque année, des restaurateurs qui m'assurent être ouverts en août vers la fin juin changent d'idée à la mi-juillet ? Essayons, pour l'exemple.

En revenant par la N. 20, après Etampes et le *Grand Monarque* (1, place Romanet, tél. 494-00-59), qui est fermé le mardi, et dont la cuisine classique mérite juste le signalement. A moins que vous n'ayez le courage d'un décrochement de quelques kilomètres par la N. 721, pour gagner, à Fontaine-la-Rivière, *l'Auberge de Courpain* (tél. 495-67-04). Mais attention, elle est fermée en août ! Après Etampes donc, vous ne trouverez d'agréable que *l'Escargot de Linas* (à Linas, 136, route Nationale, tél. 901-00-30). Egalement fermé en août, et le lundi, cet escargot poursuit son petit bonhomme de chemin à travers la cuisine du Sud-Ouest. Est-ce que les escargots et le cassoulet sont des plats de saison ? Comptez 100 francs environ pour un bon repas.

En revenant par l'autoroute Aquitaine, vous pourrez sortir vers Orsay : *Auberge du Val d'Orsay* (10, avenue du Maréchal-Joffre, tél. 928-41-47), mais à condition que ce ne soit ni un dimanche ni un lundi. Et c'est dommage ! La cuisine de Fernand est amusante. Et bonne. Puis, pousser jusqu'à Orly. *Le Maxim's* d'Orly-Ouest (tél. 687-16-16) est remarquable, mais, évidemment, l'addition en conséquence. Est-ce amusant, de retour de vacances automobiles, de voir s'envoler les avions ? Peut-être ?

Orly, de reste, vous le trouvez aussi en revenant par l'autoroute du Soleil (A-6). A moins que vous ne préfériez le *Pavillon Mazarin* de Chilly-Mazarin (31, route de Longjumeau, tél. 909-81-11), fermé le samedi et... en *août*, parbleu ! Reste alors, à Viry-Châtillon, *la Dariole* (21, rue Pasteur, tél. 921-34-89). Elle est *ouverte* en août, mais fermée les dimanche et lundi. (Vous voyez comme c'est facile, chère Mme Maria Cyliakus ?) Du moins la cuisine de M. Drouelle, somptueusement teintée de régionalisme bourguignon, vous réjouira (comptez 100 francs).

En revenant du nord, par l'autoroute A-1, vous pourrez décrocher vers Chantilly. Sans grandes découvertes gourmandes avec, pourtant, à Osny (4 kilomètres de Pontoise), le *Moulin de la Renardière* (rue du Grand-Moulin, tél. 030-21-13), fermé samedi, aux bonnes spécialités angevines. En continuant l'autoroute, voilà Roissy et le *Maxim's Roissy* (tél. 862-16-16). Mêmes remarques que pour le *Maxim's Orly*.

Une terrasse à Maisons-Laffitte

Enfin, plus heureux, seront ceux venant de l'est. D'abord, il y a la halte de La Ferté-sous-Jouarre avec *l'Auberge de Condé* (1, avenue Montmirail, tél. 022-00-07), fermée lundi soir et mardi, mais ouverte en août (grande cuisine et belle addition) avec, pour gens pressés, le plus modeste *Relais* (4, avenue Franklin-Roosevelt, tél. 022-02-03), fermé, lui, mercredi soir et jeudi.

Si vous renoncez à reprendre l'A-4, passez par Meaux pour découvrir *le Quincangrogne* de Dampmart (rue de l'Abreuvoir, tél. 430-08-52), avec sa terrasse ombragée sur la Marne, sa cuisine luxueuse et un peu sophistiquée, ses additions solides ; et aussi *la Grillade* (19, rue Jean-Jaurès à Claye-Souilly, tél. 026-00-68), hélas fermée le dimanche et le lundi soir, mais ouverte (du moins c'est sa promesse aux guides) jusqu'au 10 août, donc fin juillet !

Fallait-il enfoncer les portes ouvertes ? Redire le bien que nous pensons du *Napoléon Aigle noir* de Fontainebleau (27, place Bonaparte, tél. 422-20-27), une des plus belles et originales cartes de la banlieue ? Citer, plus proche, *la Vieille Fontaine* de Maisons-Laffitte (8, avenue Grétry, tél. 962-01-78), dont j'ai déjà parlé (mais fermée dimanche soir, lundi et en août !)

Il y en a d'autres encore.

Mais vous assurer que vous y trouverez table ouverte est autre chose...

LA REYNIÈRE.

— GOUTÉ —

DES TRUITES DE TOUTES LES COULEURS !

On a parlé de la défense du consommateur lors d'un récent conseil des ministres, mais l'interpellation écrite de Jacques Soustelle, dont j'ai parlé ici il y a quelques mois, est restée sans réponse. Le député de Lyon demandait qu'un décret obligeât les restaurateurs à indiquer l'origine des produits sur leurs cartes. Indiquer par exemple : saint-jacques surgelées, haricots verts de conserve, caille ou truite d'élevage.

Car, même s'il ne faut pas faire peine aux trutticulteurs, on doit bien dire qu'il y a grande différence entre la truite sauvage (« trutta fario ») et la truite d'élevage (« salmo irideus »). L'argument des restaurateurs reste que nul n'est censé ignorer la loi qui leur interdit de vendre la truite sauvage. Argument fallacieux, car, si cela va sans dire, cela irait mieux encore en l'avouant. Sans doute les truites d'élevage ne sont-elles pas toutes comparables à un « pansement humide », comme disait Curnonsky. Il en est d'honorables. Elles ne vaudront jamais les fario, et les préparer « au bleu », par exemple, est bien illusoire, si « à l'amande » est bien inutile !

En tout cas, le consommateur est prié de se méfier. La truite arc-en-ciel (élevage), pour être comparable à la fario, a néanmoins la tête beaucoup plus ronde, et le corps, comme les nageoires, piqueté de points sombres, avec une raie chatoyante sur chaque flanc.

Et que dire d'un restaurant comme « la Maison du Valais » qui annonce sur sa carte « truite de torrent », ce qui laisse supposer au client mal informé qu'il peut s'agir d'une vraie truite sauvage ? — L. R.

Philatélie

N° 1490

FRANCE : La bataille de Nancy.

Un timbre-poste grand format vertical évoquera le cinq centième anniversaire de la bataille de Nancy (1477-1977) et il sera mis en vente générale le 27 juin.



1,10 F, gris et gris-bleu.

Tirage : 6 000 000 d'exemplaires.

Dessiné et gravé par maître Albert Decaris. Impression taille-douce : Ateliers du Timbre de France.

La mise en vente générale :

— Les 25 et 26 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé dans la salle Mienville de l'hôtel de ville de Nancy. — Oblitération « premier jour ».

— Le 25 juin, de 8 h. à 12 h., au bureau de Nancy R. P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : « Rattachement de la Bourgogne ».

Le cinquième centenaire du rattachement de la Bourgogne sera souligné, également, par l'émission d'un timbre (mais hors programme), en vente générale le 4 juillet.



1,25 F, vert-noir et bistre.

Tirage : 7 000 000 d'exemplaires.

Dessiné et gravé par Michel Monvoisin.

Impression taille-douce : Atelier du timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 2 et 3 juillet, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à l'église St-Philibert de Dijon. — Oblitération « premier jour ».

— Le 2 juillet, de 8 h à 12 h, au bureau de Dijon R.P. et au guichet philatélique de l'AGERIP (15, r. des Brosses) à Dijon. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

AFARS ET ISSAS : « Hommes célèbres ».

Au début du mois dernier, deux timbres « poste aérienne » dédiés aux « hommes célèbres » ont été émis.



55 F Djibouti, gris, brun et vert ; Thomas Alva Edison (1847-1931) ;



75 F Djibouti, rouge, vert et brun ; Alessandro Volta (1745-1827).

Les maquettes et gravures ont été réalisées par Cécile Guillame.

Imprimés en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.

● *A LA CIOTAT se déroule la dixième exposition, les 24 et 25 juin, organisée par la mutuelle philatélique locale, à la salle des fêtes.*

● *A NANCY, les 25 et 26 juin, à l'hôtel de ville, salles Mienville et G.-Chepfer, à l'occasion du « premier jour » (bataille de Nancy, 1477-1977), une exposition se tiendra.*

● *A DIJON, une exposition sera organisée en l'église Saint-Philibert, les 2 et 3 juillet, pendant les « P.J. » du timbre « Rattachement de la Bourgogne ».*

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 02100 Saint-Quentin (palais de Fervagues), le 17 juin. — Festival « Roses en Picardie ».

⊙ 83100 Toulon (hôtel de ville), du 17 au 19 juin. — Exposition philatélique « Festival de la mer ».

⊙ 69000 Lyon (palais des congrès), du 22 au 25 juin. — Congrès de la Jeune Chambre internationale.

⊙ 85200 Fontenay-le-Comte, du 16 au 20 juin. — Trente-quatrième foire-exposition.

⊙ 32000 Auch (caserne Lannes), les 18 et 19 juin. — Centième anniversaire de la caserne.

⊙ 13600 La Ciotat (salle des fêtes), les 24 et 25 juin. — Dixième exposition philatélique « Constructions navales ».

ADALBERT VITALYOS.

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

AUX ARMES DE COLMAR, 13, rue du 8-Mai-1945, 208-94-50
DOUCET EST, 8, rue du 8-Mai-1945, 206-40-62. T.l.jrs jusqu'à 24 heures. Restaurant panoramique
FLO, 63, Fg St-Denis, PRO 13.59. Jusqu'à 2 h. du mat. Foie gras frais.
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque 824-48-72 Choucroute spéciale : 12 F.
L'ALSACE AUX HALLES, 16, rue Coquillière (1er). 236-74-24.
CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin-1940 (6e), 548-96-42
AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, rue du Fg-Montmartre (9e). 770-62-39

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE ROUZEROL, 13, r. d'Artois. 8e. 225-01-10. F/dim.

BASQUES

TAVERNE BASQUE, 45, rue du Cherche-Midi, 6e, 222-51-07. Menu spécial Torro. 38 F. Fermé lundi.

BRETONNES

CREPERIE BRETONNE, 14, rue J.-J.-Rousseau (1er), 508-50-01 Repas, crêpes et galettes.
LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, rue St-Georges, 9e. TRU 42-95 Fermé dim et lundi. Marie-Françoise, 333, rue de Vaugirard, 15e, 828-42-69. Arrivage direct de Bretagne Fermé dim et lundi

FRANÇAISES ET ITALIENNES

LE CORSAIRE, 1, bd Exelmans (16e), 525-53-25. Cuis. soig. Menus à 30 et 45 F (serv. c.) et à la carte.

FRANÇAISE TRADITIONNELLE

LAPEROUSE, 51, qu. G.-Augustins, 326-68-04. Men. déj. 60 F. Din. 90 F
LA TABLE DU MAITRE, 5, r. Marivaux, 742-03-18. Jusq. 22 h. F/dim
NOCES DE JEANNETTE, 14, rue Favart, 2e, 742-05-90 Cadre 1880 Menus 50-73 F

ILE DE LA RÉUNION

ISLE BOURBON, 18, rue Eug.-Sue, 255-61-64. Riz cari Rougaille Réunion. Fermé lundi

LANDAISES

LE TROU GASCON, 40, rue Taine, 12e, 344-34-26 Direct du terroir.

LORRAINES

LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 208-17-28. Salons de 10 à 120 couverts

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e), F dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux

SPÉCIALITÉS DU MORVAN

LE MORVAN, 16, Carr.-Odéon, 033-96-91, de 7 h. 30 à 2 h. du matin. Ses plats du jour.

ŒUFS ET VOLAILLES

L'ŒUF ET LA POULE - NOVOTEL, Porte de Bagnolet, 858-90-10. Vingt recettes d'œufs. Poule au pot et volailles fermières. 62 F, vin, café et service compris

PÉRIGOURDINES

LA COLOMBE (en l'Ile de la Cité), 4, r. de la Colombe. 4e, 633-37-08. Fermé dimanche. Terrasse fleurie.

PATISSERIES

LA BOUTIQUE DU PATISSIER, 24, bd des Italiens, 824-51-77. T.l.j.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet : 25 F ; Confit 25 F.

SAVOYARDES

AU SAVOYARD, 16, rue 4-Vents, 326-20-30. T.l jrs M Cochet, propr

SUD-OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl. du Panthéon, 5e Fermé dim ODE 79-22

TOULOUSAINES

AUX CAPITOULS, 10, rue Villebois-Mareuil, 380-26-44. Cassoulet 25 F.

TOURANGELLES

PETIT RICHE, 25, rue Le Peletier, 770-86-50 De 6 à 45 couverts

COCHONNAILLES

Une magnifique assiette... 13 F à LA COCHONNAILLE, 21, r. Harpe, 5e, 633-96-87 Cadre du XIIIe siècle

FRANÇAISE SUIVANT SAISONS

JACQUES CŒUR, 6, pl. St-Michel, 326-81-13. T. l. j. Cuisine raffinée. Cadre élégant.

GRILLADES

CHARBON DE BOIS, 10, r. Guichard 16e, 288-77-49 Bœuf, mouton, porc, poisson
LE WESTERN STEAK, 60, rue P.-Charron Self de très grand standing où vous pouvez inviter votre P.-D.G Menu à 23,90 F T.C.

SPÉCIALITÉS DE TERRINES

LE CHALEUIL, 4, r. l'Arcade, 265-59-13 Le jeune patron aux fourn.

SPÉCIALITÉS DE CANARD

LA TABLE DE CHEVET, 5, rue St-Jacques (5e), 033-42-69. F/dim. et lundi midi. Sp. Canard. Env. 70 F. Paramount. Tous les jours.

FRUITS DE MER ET POISSONS

LE LOUIS XV, 8, bd Saint-Denis 208-36-56. F. lundi et mardi Park.
CANTEGRILL, 73, av. de Suffren, 734-90-56 Décor marin unique à Paris
LES 2 TY COZ vous attendent : Jacqueline, 35, rue St-Georges, 9e, TRU. 42-95 Fermé dim. et lundi. - Marie-Françoise, 333, rue de Vaugirard 15e Arrivage direct de Bretagne. Fermé dim. et lun. 828-42-69.
AU GITE D'ARMOR, 15, rue Le Peletier, 9e, 770-66-25 F/le soir et les samedis et dimanches
LA MÈRE MICHEL, 5, r Rennequin 924-59-80 Beurre blanc nantais
BOURDIN, 35, bd du Temple, 272-27-94. Patr J.-M. Neveu, chef cuis
AUBERGE DU CLOU, 30, av Trudaine, 878-22-48 Ecrevisses du Curé.
LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91. 12 spéc. F/sam. dim. Park
DESSIRIER le spécialiste de l'huître, 9, pl. Pereire, 754-64-14. Coquillages et crustacés. Les préparations de poissons du jour
LE NAPOLEON, G.-P. Baumann, présente sa choucroute au poisson ainsi que ses spéc. de la mer. T.l.j. 227-99-50 38 avenue de Friedland.

DINERS... dans un jardin

LA CREMAILLERE 1900, 15, place du Tertre, 606-58-59 Sous les tonnelles de la guinguette.

ARMÉNIENNES

LA CAPPADOCE, 3, r Marivaux-2e, 742-83-65 F/lundi Chant, musique

BRÉSILIENNES

GUY, 6, r. Mabillon (6e), 033-87-61. Maison fondée en 1970.

CHINOISES

ELYSEES MANDARIN, 3, r. Colisée, 1er étage. BAL. 49-73. Entrée ciné. Paramount. Tous les jours.

DANOISES ET SCANDINAVES

COPENHAGUE, 1er étage, FLORA DANICA, JARDIN, 142, Ch.-Elysées ELY 20-41

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, bd Batignolles. 387-28-87. Jusqu'à 100 couverts.

INDIENNES

MAHARAJAH, 72, bd St-Germain, 5e, 033-26-07. Menus à 25 F. F/lun.

ITALIENNES

LE SIMPLON, 1, r. Fg-Montmartre. Ts l. jrs. 824-51-10 Pâtes fraîches.

JAPONAISES

OSAKA, 163, r. St-Honoré, 260-66-01. Sukiyaki, Soushi et Tempura.

LIBANAISES

CHEZ PHILIP, 10, r. Daunou, 2e, 261-89-01. Propriétaire Pierre Daher.

MAROCAINES

AISSA FILS, 5, rue Sainte-Beuve, 548-07-22. T. fin couscous. Pastilla.

PORTUGAISES

RIBATEJO, 6, rue Planchat, 20e. F. mar. 370-41-03. Diners Spect. Guit.

SLAVES ET YIDDISH

JO GOLDENBERG, 7, r. d. Rosiers, 4e (accès 18, r. de Rivoli), 887-20-16. T.l.j soirées music jusq 2 h. mat.

VIETNAMIENNES

LE NEM, 67, r. Rennequin, 766-54-41 Cuis. légère Spéc. Grill. Din. aux chand. Cadre tranquille et discret.
LE PALANQUIN, Au cœur de St-Germain, 12, r Princesse, 6e. Fermé dim. Rés 329-77-66.

Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

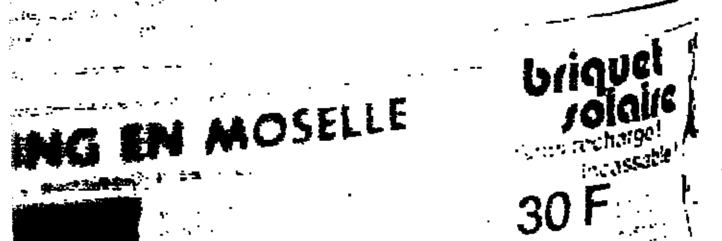
GUY AU ROYAL MONCEAU. Vos réceptions de la rentrée à l'heure brésilienne jusqu'à 250 personnes. 37, av. Hoche. 227-78-00 et 033-87-61.
LE BOCK LORRAIN, 27, bd Magenta, 208-17-28 Spéc lorraines Jusqu'à 120 couverts
EL PICADOR, 80, bd des Batignolles 387-28-87 — Jusqu'à 100 couverts
RUC SAINT-LAZARE, 2, rue de la Pépinière. 522-68-70 Huîtres. Poissons. Sém Salons 10 à 80 couverts.
LE RUDE, 11, av Gde-Armée, 500-13-21 F/dim Soir menu 30 F T C
SALON DES CHAMPS - ELYSÉES, 225-44-30 Banquets 300 personnes Cocktails 800 personnes
PIERRE, place Gaillon, OPE. 87-04. De 4 à 30 couverts. Cadre Second Empire.
VIEUX GALION**** BOIS de BOULOGNE. LON 26-10 ● Une table raffinée à bord d'un navire du 19 siècle ● Réceptions - Cocktails ● Séminaires ● Présentat. Park.
LE MORVAN, 16, Carr -Odéon. 033-96-91. De 6 à 100 couverts
LE JOYAU DE LA MARNE, 324-06-30 +. 1, av. de Rigny, Bry-sur-Marne Terrasse Salon pour Banquets. Séminaires.
LAPEROUSE, 51, qu. G.-Augustins. 326-68-04. Menu, déj. 60 F. Din. 90.

Ouvert après Minuit

GUY, 6, r. Mabillon, 6e, ODE. 87-61. Brésilien, Feijoada, Churrascos.
CAVEAU F.-VILLON, 64, r Arbre-Sec, 236-10-92. On sert jusqu'à 0 h 30.
NAVY-CLUB, 58, bd de l'Hôpital. 535-91-94. Huît. Coq., menu 50 F 19 h à l'aube Fermé lundi et férié
FLO, 63, rue du Fg-Saint-Denis, PRO 13-59. Fermé dimanche.
LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart, 874-48-88. Chaque jour ses plats de jadis
LE JOYAU DE LA MARNE, 324-06-30 +. 1, av. Rigny. Bry/Marne. Terr. Sal. pr banqu. Séminaires.

Traiteurs et Livraisons à domicile

GUY, plats brésiliens authent. à emp., 6, r. Mabillon, 6e, 033-87-61.

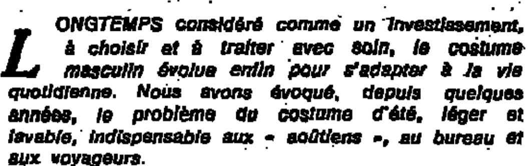




Y A-T-IL DE VRAIS COSTUMES LAVABLES ?

Six heures pour paraître un homme neuf

(Croquis de MARCQ.)



LONGTEMPS considéré comme un investissement, à choisir et à traiter avec soin, le costume masculin évolue enfin pour s'adapter à la vie quotidienne. Nous avons évoqué, depuis quelques années, le problème du costume d'été, léger et lavable, indispensable aux « soûtiens », au bureau et aux voyageurs.

Lancé à titre presque confidentiel en mélanges de laine et de polyester, il n'a perdu de sa raideur qu'en 1976 quand Du Pont de Nemours *a réuni tous les fabricants participant à son élaboration et sa confection — du tissu au fil à coudre — pour proposer un vêtements de dacron, seul ou mélangé au coton. Le costume était alors vraiment lavable en machine, défroissable et agréable à porter.*

Deux campagnes de publicité, cette saison, sont consacrées à la mode masculine. La première est celle de l'agence Mafia pour Saint-Laurent Rive gauche, *avec les propres esquisses de travail du couturier, sur le thème des tenues de loisirs séparables, amples et confortables. La deuxième, qui vient de faire l'objet d'un affichage dans les grandes villes de province, est axée sur la lavabilité. En couleurs, la photo montre un « jeune cadre » enjambant un hublot, sur fond d'horizon marin. « Sitôt lavé, sitôt porté », le costume blanc cassé est en dacron, vient de chez* Quasar, *à 395 F. Suivent le nom et l'adresse du point de vente : un des vingt-sept membres du groupement national des chemisiers détaillants (1), qui participent aussi à cette opération.*

Bien qu'on puisse voir ici un net « désembourgeoisement », il paraît encore assez compassé. Certes, fabricants et détaillants ne veulent pas effaroucher le porteur de costume, d'où l'insistance sur la facilité d'entretien d'un vêtement traditionnel comme il s'en vend, en France, quelque cinq millions par an. Deuxième pôle d'intérêt : le prix. En effet, les hommes jeunes, vivant en jeans jusqu'à leur entrée dans la vie active, conçoivent le costume comme une tenue obligatoire qu'ils se refusent à payer plus de 600 F en prêt-à-porter. Cela ne retranche rien au public des tailleurs, des chemisiers et des couturiers qui représentent 10 % du marché.

Le polyester le plus connu est le tergal de Rhône-Poulenc. *« Trévira » est celui de* Hoechst, *« Diolen »* de Glanzstoff *et « Terylene »* d'Imperial Chemical Industries. *Ces fils sont utilisés seuls en diverses contextures ou mélangés au coton pour un toucher plus naturel. Le lin revient aussi à la mode, soit en « milin », soit en « alpalin » dans un tissage plus habillé, proche de l'alpaga.*

Parmi les autres fabricants et détaillants offrant ce type de costume, Bidermann *propose un assortiment de coloris, allant du crème, au bleu clair, blanc cassé et marine à 450 F (chez Robin, 32, avenue de l'Opéra).*

Le tailleur Marcel Bur *a choisi un tissu américain de Burlington en fil-à-fil gris, bleu ou beige, coton et dacron, pour sa série de costumes en prêt-à-porter, avec retouches dans ses ateliers pour sa clientèle d'hommes politiques, de hauts fonctionnaires et de sportifs. Les tailles vont jusqu'au 60 et 1,90 mètre en hauteur, 720 francs (138, faubourg Saint-Honoré).*

Chez Burberrys, *les millerales sont en tons clairs de polyester et de coton, avec parfois un peu de lin pour l'effet de fraîcheur, à 635 francs (10, boulevard Malesherbes)*

Elysées - Soieries *a été une des premières boutiques à importer des costumes lavables d'Italie. Les coloris « 77 » comprennent le bleu Nattier, la marine, le beige clair et le blanc cassé en costumes, tandis que des* b l a z e r s *marine se coordonnent aux pantalons en contrastes de couleurs, jusqu'à 60 et 2 mètres en hauteur, 780 francs le costume (65, Champs-Elysées).*

Latreille *se spécialise à la fois en tenues de sport et en classiques de grandes tailles, dont des costumes de* Vestra *en gabardine beige, 445 francs et 485 francs ; les ensembles à saharienne de* MacGregor *525 francs et 535 francs, et les blousons seuls 295 francs et 310 francs (62, rue Saint-André-des-Arts).*

Les amateurs de « milin » trouveront des chemises de tons vifs à cols blancs aux mesures chez Mme Crinon (162, faubourg Poissonnière), à 165 francs, et des costumes de couleur ou noirs, aux mêmes conditions, chez G é r a r d d e S è v r e s *(95, rue Montmartre), à 680 francs. Les chemises sèchent, dit-on, en une heure quarante-huit minutes. Nous avons passé en machine le costume de Quasar, à qui, dans des conditions identiques, quelque six heures sont nécessaires. On peut hâter le processus en roulant le costume dans une serviette éponge, sans presser ni essorer, avant de le suspendre à son cintre.*

A l'Institut international du coton, Albert Tassain, directeur pour la France, fait le point sur la vente des jeans qui, entre 1972 et 1975, est passée de 14 millions à 28 millions de pièces. Ce « parc » de vêtements est toujours en grande activité, et la progression continue, mais sur des articles de qualité aux griffes connues. Les plus célèbres sont Levi Strauss, *le créateur du jean, et* Wrangler, *entre autres.*

Si le coton lavable demeure le tissu idéal pour l'été, son utilisation en costumes se heurte encore... au fer à repasser.

Nous avons interrogé Wrangler, *qui exploite déjà aux Etats-Unis le procédé « Sanfor-set », un traitement défroissable particulièrement efficace. On l'espère en Europe pour l'année prochaine, encore que son implantation soit longue et coûteuse. Mais c'est ce genre d'apprêt qui donnera sa place au soleil au costume de coton.*

En attendant, le célèbre pantalon de denim constitue près du tiers des ventes des producteurs multinationaux, suivi du velours de coton uni ou à petites côtes, ne présentant pas de problèmes de repassage, en quantités presque identiques, puis des hauts : chemises et blousons à coordonner.

NATHALIE MONT-SERV[illegible]

(1) Parmi les plus connus : *Dewatcher*, à Bordeaux ; *Warenbourg*, à Calais ; *Houdart*, à Dijon ; *Impeccable Monsieur*, à Dunkerque ; *Delannoy*, à Lille ; *Schapira*, à Mulhouse ; *Emrio*, à Nancy ; *Brunier*, à Nantes ; *Liger*, à Orléans.



Bibliographie

LA CÉRAMIQUE D'ART

L'art de la poterie est plusieurs fois millénaire et pourtant notre vingtième siècle n'a produit que peu de créations originales. Depuis une dizaine d'années, cependant, de jeunes céramistes ont imaginé, à partir de l'argile, des formes et des couleurs aboutissant à des poteries de valeur artistique.

Tony Birks présente, dans un grand album luxueusement illustré, une sélection de quatorze potiers contemporains de renom international. Ils sont, comme l'auteur, en majorité britanniques mais aussi d'autres nationalités. Outre l'analyse de leur œuvre, Tony Birks expose leurs méthodes de travail et leurs techniques de cuisson, ce qui fait de ce livre un ouvrage de référence aussi bien pour le potier professionnel que pour l'amateur d'art. — J. A.

★ *Potiers contemporains.* Ed. Dessain et Tolra, 85 F.

L'ARTISANAT A PORTÉE DE MAIN

Le succès croissant des stages d'artisanat témoigne d'un désir profond de façonner quelque chose de ses mains. Avant d'accéder à l'apprentissage du tissage, de la vannerie ou de la poterie, un livre qui vient de paraître permet de franchir la première étape de l'initiation.

Un texte très simple et surtout d'excellents dessins (mettant en valeur le rôle essentiel de la main) constituent une base solide pour aborder le travail de la laine, du rotin ou de la paille, de la terre et du bois. — J. A.

★ *Fait main.* Ed. Hachette, 35 F.

Paris aux mois des soldes

● D'un quartier à l'autre

Au Bazar de l'Hôtel-de-Ville : à partir du 15 juillet.
Au Bon Marché : jusqu'au 18 juin.
C & A : du 1er au 9 juillet, 122-124, rue de Rivoli, et dans les centres commerciaux de la périphérie.
Marks & Spencers : à partir du 1er juillet, 35, boulevard Haussmann.
Samaritaine : du 24 juin au 1er juillet.

● Pour elle

Ambre (grandes tailles) : à partir du 23 juin, 83, avenue du Général-Leclerc.
La Bagagerie : du 4 au 15 juillet, 74, rue de Passy ; 41, rue du Four ; 13, rue Tronchet ; 9, rue de la Liberté, à Nice.
Balenciaga : jusqu'au 24 juin, 10, avenue George-V.
Candide : du 27 juin au 30 juillet, 4, rue de Miromesnil.
Franck & et Fils : le 23 juin, 80, rue de Passy.
Charles Jourdan : du 29 juin au 2 juillet, dans les boutiques de la marque à travers la France.
L. M. (linge de maison) : jusqu'au 13 juillet, 25, rue Bayard.
Mancini (chaussures) : le 21 juin, 72, avenue Victor-Hugo ; le 23, 20, rue du Boccador.
Marie - Martine : jusqu'au 18 juin, 8, rue de Sèvres ; 78, rue des Saints-Pères ; 50, faubourg Saint-Honoré.
Rodier : jusqu'au 18 juin, dans les boutiques de la marque à travers la France.
Helena Rubinstein (vêtements, accessoires) : à partir du 15 juillet, 52, faubourg Saint-Honoré.
Saint-Laurent, Rive Gauche : à partir du 27 juin, 88, Champs-Elysées ; 21, rue de Tournon ; 46, av. Victor-Hugo ; 38, faubourg Saint-Honoré.
La Soldetière : jusqu'au 22 juin, 76, rue de la Pompe.

● Pour eux

Andréa Pfister (chaussures) : à partir du 21 juin, 4, rue Cambon ; 56, rue du Four.
Auteuil (grandes tailles) : le 21 juin et le 10 juillet, 39-41, rue La Fayette.
Burberrys : jusqu'au 30 juin, 10, boulevard Malesherbes.
Charvet : à partir d'aujourd'hui, 8, place Vendôme.
Jocelyn (chaussures) : à partir du 20 juin, 134, boulevard Saint-Germain et Galerie du Lido.
Latreille : du 2 au 16 juillet, 62, rue Saint-André-des-Arts.
Ufo : à partir du 15 juillet, 8, rue de Grenelle.

● Pour lui

Arnys : jusqu'au 30 juin, 14, rue de Sèvres.
Berel : du 23 juin au 15 juillet, 12, rue de Sèvres.
Cerruti 1881 : du 6 au 30 juillet, 27, rue Royale.
Dorian Guy : du 1er au 30 juillet, 36, avenue George-V.
Elysées Soieries : du 1er au 15 juillet, 65, Champs-Elysées.
Gérard Sools : à partir du 27 juin, 22, avenue Victor-Hugo.
Sulka : les 20 et 21 juin, 2, rue de Castiglione.

TROUVAILLES

Maison

Petit point

Jacques G a u t i e r est surtout connu pour ses bijoux originaux, en émaux de tons subtils. *Mais* c'est aussi un peintre de talent et ses lithographies témoignent de ses recherches de couleurs et de traits. Il *vient de faire reproduire deux* d'entre elles sur canevas, pour réaliser soi-même une tapisserie sortant du commun. La première est à motifs très géométriques, de couleurs vives ; elle m e s u r e 24 × 48 cm et se fait au point lancé, d'exécution facile (300 F, sur canevas Unifil blanc peint à la main, avec laines « Perse » Colbert).

La seconde tapisserie reproduit une composition très stylisée, intitulée « le Rêve et la Création ». D'un f o r m a t plus grand, 50 × 65 cm, ses coloris dégradés nécessitent une réalisation au point « de panier » et, partant, une certaine habileté dans les *travaux* d'aiguille (680 F).

Ces deux premières tapisseries (d'autres suivront, dont une à motifs « diamants » multicolores) sont présentées à côté des lithographies dont elles sont le complément. Ces ouvrages, de grande qualité artistique, peuvent être une bonne idée de loisir pour les vacances. — J. A.

★ Jacques Gautier, 36, rue Jacob, 75006 Paris.

Un Anglais décorateur

Terence Conran est Anglais, « *designer* » et *créateur* d'une chaîne de magasins qui diffusent du mobilier et des objets de lignes *sobres et accessibles* à tous les budgets. Il a réuni, dans un livre, l'essentiel de ses idées pour aménager ou transformer un intérieur.

Des éléments de base (l'éclairage, les sols et les murs) jusqu'aux ambiances de décoration, chacune des pièces de la maison fait l'objet d'une étude détaillée. Cet album de grand format, épais de trois cent cinquante pages, est très *abondamment illustré de photos en* couleurs qui donnent de la décoration contemporaine une idée enfin *réaliste*.

★ *Le Grand Livre de la décoration contemporaine*, Ed. Elsevier, 120 F.

Gadget

Vraies lames

On envie souvent la technique de coupe du boucher. « Prestige » vient de sortir une gamme de *formes contemporaines inspirée de* couteaux professionnels, spécialement étudiée de surcroît pour le *lave-vaiselle. Cela va de l'éplucheur (32,50 F) ou fusil à aiguiser* forgé et aimanté (48,50 F), avec treize modèles comprenant un ser*vice à découper, en présentation* unitaire de boîte cadeau.

★ En vente au P r i n t e m p s et chez Cordier Guérin, 30, rue Clerc, 75007 Paris.

Le « Cuisinart »

« Kitchen Bazaar » relance le *« Cuisimat » qui, sous le nom de* « Cuisinart », connaît un immense succès aux Etats-Unis. Inventé et fabriqué en France depuis six ans, il n'a pas été commercialisé normalement jusqu'à maintenant. D'un encombrement réduit et d'un poids *moyen pour le nombre des utilisations* possibles (9,2 kg), il peut être pratique à emporter en vacances. *Il existe* en 220 V et en bivoltage (1 100 et 1 200 F).

Il *est à la fois pétrin, mixer,* hachoir, coupe-légumes et coupe-frites, mélangeur, centrifugeur, avec *un jeu de râpes très complet.*

N. M.-S.

★ 11, avenue du Maine et 11, rue d'Alençon.

« PUNK »

Style vaurien

LA mine hagarde est de rigueur, la lippe méprisante s'impose, le scandale est permanent chez les jeunes « punks » (vauriens) d'outre-Manche. Ils habillent leur désespoir de plastique noir, de skaï opaque ou de nylon fluorescent, comblent leur ennui en exhibant toute une panoplie sado-masochiste — chaînes, épingles à nourrice, lames de rasoir portées en pendentifs. Cette micro-société a son code de ralliement, ses rites, son cérémonial macabre. Sa messe est le « rock-punk ».

Le mouvement gagne à présent la France, récupéré par la mode dite « d'avant-garde ». Comme le « pop », le « psychédélique », le « kitsch » ou le « rétro » en leur temps, le « punk » apporte de l'eau aux moulins des commerçants parisiens en quête d'idées neuves. Les murs des Halles se couvrent de graffiti punk, les boutiques du quartier l'utilisent comme adjectif pour glorifier leurs enseignes. « Mauvais goût oblige », chaque magasin se doit de proposer quelques articles plastifiés en série dont personne n'aurait voulu il y a dix ans. Le phénomène parisien reste pourtant très marginal, c'est le « punk de luxe » vendu dans la boutique Moreni des Halles entre autres.

Devant le Palais des glaces où se donnent des concerts de « punk-rock », perchées sur des talons-aiguilles, sanglées dans de provocants corsets à lacets, jambes enserrées dans des bas à résille retenus par d'explosives jarretelles, des filles attendent l'heure de l'ouverture. Leurs compagnons, livides et dédaigneux comme il se doit, sont vêtus de cuir noir et portent des souliers pointus. Le mauvais goût jubile. Mais le « punk » parisien ne propose qu'une parodie du mouvement plus subversif en Grande-Bretagne.

A Londres, le culte du laid ne peut être considéré chez les « punk authentiques » comme une mode éphémère ou un jeu inoffensif. Le « punk » y fait figure de provocation contre l'ordre social esthétisant. De nombreux jeunes chômeurs, ouvriers ou vendeuses se reconnaissent dans ce mouvement. La secte « punk » s'organise. Les adeptes du « punk » caricaturent la médiocrité de la société telle qu'ils la ressentent et qu'ils poussent dans ses derniers retranchements. La quincaillerie plastifiée qui inonde les hypermarchés devient leur emblème de ralliement de la guerre qu'ils considèrent comme étant le comble du mauvais goût. Ils font leur imagerie quotidienne, la consommation à la carte leur paraît synonyme de prostitution. Pour hymne, ils choisissent la cacophonie stridente où tout se joue sauf la musique.

A Paris, la « punkomanie » descend dans la rue, après s'être exprimée dans les temples du bon ton de façon élitiste. Au Centre Beaubourg, nettoyé en toute hâte par les ouvriers pour l'inauguration, les détritus de Ben comme les poubelles d'Arman exposés au public disaient déjà que la frontière entre le bon et mauvais goût officiel n'est pas si évidente. Selon un « punk intellectuel » la Grande-Borne de Grigny a battu le record de la laideur et du... « punk ».

Toutefois, même si le « punk », aujourd'hui commercialisé, a été à l'origine une stratégie momentanée contre le goût officiel, il n'est que l'expression d'une frustration ; il laisse un goût d'amertume et n'invente pas le bonheur.

EVELITA MOOD.

Femmes habiles

On n'a pas toujours un mari bricoleur chez soi pour réparer un robinet ou changer des fusibles. Faire appel à un artisan, pour une réparation d'urgence, est onéreux et souvent quasi impossible dans un délai normal. Alors, pourquoi une femme ne ferait-elle pas elle-même un bricolage de dépannage ?

Les spécialistes du rayon « bricolage » du B.H.V. suggère un outillage de base, adapté à la main féminine, qui peut être une idée de cadeau utile. Pour clouer, un marteau léger dit « de menuisier » (14 F) et un « guide-clou », en forme de pince à linge (9,80 F). Pour arracher un clou, des tenailles, et pour dévisser boulons ou siphon d'évier ou lavabo, une pince « multiprise » (21 F). Pour percer dans une matière dure — carrelage ou porcelaine — un vilebrequin et trois mèches au tungstène sont réunis dans une pochette (21,70 F). Pour raboter une porte ou un battant de fenêtre qui ferme mal, un petit rabot Stanley (55,10 F). Cet outillage peut être réuni dans un sac de cuir, genre sacoche de plombier (161 F).

Les femmes sont habiles dans certains travaux de tapissier, en particulier le recouvrage des sièges. Pour changer le décor d'un fauteuil, il faut un marteau de tapissier, un ciseau à dégarnir, un pied-de-biche et, éventuellement, un tire-sangles. Chacun de ces outils vaut entre 23 et 35 F.

Première acquisition d'un matériel électrique : la perceuse, indispensable pour percer des trous dans des matériaux durs. Assez légère pour une main de femme (1,9 k), une perceuse à percussion incorporée fonctionne selon deux vitesses (Black et Decker, DNJ 64, 256 F). Une bricoleuse qui désire entreprendre des travaux de menuiserie pourra y adapter des accessoires pour scier, découper ou poncer le bois.

Pour les néophytes en bricolage, un petit livre très facile à comprendre permet de résoudre seule les petits problèmes de travaux courants (« Dépannages quotidiens », collection « Bricol' poche », Ed. Nathan, 6,50 F).

J. A.

CONTRE LE CONFORMISME

Une époque dans ses meubles

CERTAINS reprochent au mobilier contemporain de ne pas définir un style, témoin de notre époque. Si les tendances se succèdent, c'est que les créations sont nombreuses et qu'elles reflètent les personnalités diverses de leurs auteurs. En réalité, aujourd'hui, on se meuble comme on s'habille : sans trop de conformisme, pour se sentir à l'aise et non pour se couler dans le moule d'une mode.

L'amour du bois, massif et chaleureux, est commun à bien des jeunes. Mijanou Bardot, après avoir inventé les poufs géants et les longs coussins-serpents, y succombe à son tour. Elle et son mari, dans la propriété familiale de Louveciennes, créent, fabriquent sur place (avec l'aide d'un ébéniste) et vendent directement des meubles tout simples et solides. Un lit d'une personne est fait d'un socle recouvert de lames de parquet en pin ; à la tête et au pied sont ménagés des coffres dans lesquels, le jour, on glisse couette et oreiller (1 200 F). Une table carrée sans pieds, de 1 m de côté, est posée à ras du sol ; son plateau, en lattes de pin, recèle un coffre pour ranger verres ou vaisselle. On peut y prendre ses repas, à la japonaise, ou s'en servir comme table basse, 650 F.

Parce qu'il dessinait des meubles à la demande de ses clients, J. M. Wilmotte, qui est architecte d'intérieur, a eu l'idée de lancer la collection « Governor » qu'il fait réaliser en très petites séries. Amoureux, lui aussi, du bois naturel et du beau travail d'ébénisterie, il a créé une table basse dont le piétement en bois teinté (laissant apparaître les veines) a un joli décrochement dans les angles. Une étroite console, à deux pieds, convient à une petite entrée ; elle se complète d'un haut miroir dont l'encadrement est assorti au piétement. Un petit fauteuil en frêne, de lignes très pures, a une découpe en chevron dans son dossier. Celui-ci est relié à l'assise par deux montants en oblique, 2 000 F.

Bernard Decavèle est décorateur ; il a fait ses premières armes chez Jansen. Il vient de s'installer rue de Rennes, où il poursuit ses activités de décoration-conseils et présente du mobilier de la collection « Aspect ». Les tables dessinées par Francis Prat sont en bois laqué et leurs lignes s'inspirent de l'Orient. Ces tables basses, à double plateau en glace, ces bouts de canapé (2 400 F) et consoles à double plateau en bois laqué s'harmonisent aussi bien avec du mobilier ancien que contemporain.

David Shiff a disposé, dans un grand appartement du faubourg Saint-Honoré, les créations de quelques-uns des meilleurs artistes italiens et d'une Française de talent, Maria Pergay. Chacune des pièces est le fief d'un créateur : elle est décorée avec ses meubles mais aussi avec ses luminaires, objets et tissus. Mais cet appartement original n'est pas un magasin. Lieu d'exposition destiné aux décorateurs, il est cependant ouvert aux particuliers. On leur indiquera les quelques magasins (sélectionnés par David Shiff et faisant partie du « Club des Dix ») où ils pourront acquérir ces meubles de haute qualité.

De Gabriel Crespi, nous avons aimé la rigueur architecturale d'une grande table, en laiton et glace, composable par éléments, et les proportions d'une table basse cubique, tout en laiton, avec tablettes sortant à des hauteurs différentes (6 465 F). Toni Facella a créé un somptueux meuble en écaille, doté d'une multitude de petits tiroirs. D'Anna-Laura Angeletti, des tables basses en marqueterie de corne et une astucieuse table-plateau légère (à disposer devant un canapé) en Perspex transparent, 1 456 F. Dans le salon dévolu à Maria Pergay, on retrouve son divan courbe en acier et un nouveau bahut en ébène, orné de motifs « vagues » en acier et laiton.

JANY AUJAME.

★ Mijanou Bardot, 17, rue du Général-Leclerc, 78430 Louveciennes. Tél. avant de venir au 969-06-55.

★ « Governor », Wilmotte, 28, rue Madame, 75006 Paris.

★ Bernard Decavèle-Aspect, 57, rue de Rennes, 75006 Paris.

★ « Club des Dix », 43, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

● *Pour le décor des murs, de nouveaux carreaux de céramique* peints à la main de caricatures de personnages et d'animaux. Il s'agit de reproductions des « grotesques » imaginés au dix-huitième siècle par les faïenceries de Moustiers. Ces carreaux de 10 cm de côté, qui se complètent par des unis blanc rosé, peuvent constituer une frise ou une animation murale.

(Les vingt-huit dessins de cette collection sont visibles dans la salle d'exposition des Carrelages de Longchamp, 26, rue Vavin, 75006 Paris.)

Beauté

Postiche

Avez-vous envie d'une perruque ? D'un postiche, et vous n'osez pas essayer dans un grand magasin ? Le « perucophone » du Printemps apporte une solution originale à vos soucis de « paraître ». En accord avec la marque Any d'Avray, le grand magasin du boulevard Haussmann propose un service de vente et d'essayage à domicile, sur simple appel téléphonique (1). Une coiffeuse spécialisée viendra vous apporter tout un choix de modèles adaptés à votre style et à votre visage.

Ainsi pourrez-vous, en prévision d'une soirée, d'une fête familiale, ou tout simplement selon votre humeur, changer de visage

Il vous en coûtera 15 F de déplacement. Les perruques féminines existent en vingt formes et seize coloris différents (de 150 F à 300 F). Les postiches masculins, en deux modèles, sont montés à la main, toujours sur tulle, en nid d'abeilles et réglables selon le tour de tête (de 200 F à 360 F).

N. M.-S.

(1) Tél. : 874-94-34, de 9 à 18 heures, du lundi au vendredi.

Plein air

En bateau

Sur le thème de la marine, la boutique Topka propose de quoi décorer l'intérieur d'un bateau ou d'une maison de bord de mer. De la toile cirée, vendue au mètre, est imprimée d'ancres blanches sur fond rouge vif ou bleu marine ; on peut en faire des nappes ou des sets découpés sur mesure, des rideaux de douche ou des stores à monter sur rouleaux automatiques. Cette toile cirée, souple, vaut 52 F le mètre en 127 cm de large.

Un tissu 100 % coton, imprimé des mêmes ancres sur fond rouge ou bleu, est assorti à la toile cirée (48 F le mètre en 130 cm de large). Ce tissu servira à confectionner des rideaux, des dessus-de-lit ou de couchette de bateau et des coussins.

Nous avons également trouvé chez Topka, réalisés en toile cirée, des tabliers de cuisine, des sacs de diverses dimensions et des bourses à porter autour du cou ; celles-ci sont pratiques pour y glisser papiers et argent lorsqu'on met pied à terre, arrivé au port.

J. A.

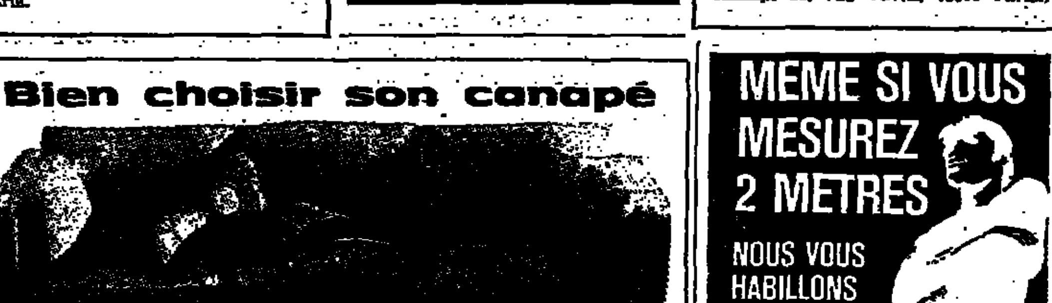
★ Topka, 5, rue d'Arcole, 75004 Paris.

● *Un concours de foulards.* — A la suite du succès remporté par le premier concours organisé en 1976 par la maison Marc Rozier, de Lyon, et couronnant trois dessins de foulards, celui-ci élargit sa gamme de récompenses. Rappelons qu'il est réservé aux élèves des écoles des beaux-arts, des arts décoratifs, des arts appliqués et des métiers d'art, ainsi qu'aux jeunes artistes de moins de trente ans.

Chaque concurrent doit envoyer un ou deux dessins (de 80 cm × 80 cm, sur papier), utilisant six coloris au maximum. Les œuvres seront reçues du 1er juin au 22 juillet et du 5 septembre au 5 octobre 1977 (1).

Si le montant des prix reste inchangé (3 000 F, 2 000 F et 1 000 F), Marc Rozier se réservant les droits de reproduction, les auteurs des cinquante meilleurs dessins seront remboursés de leurs frais de maquette. Toutes les œuvres seront renvoyées, à l'exception des trois que le jury aura retenues. Remise des prix le 16 novembre.

(1) Chantôme Promotion, 50, rue de Laborde, 75008 Paris.



Hippisme

Cent mètres pour la petite histoire

AH ! ces *100 derniers* mètres du prix de Diane... *Madélia*, qui est largement en tête, fait un brusque crochet à gauche. Peut-être brusquement aussi, Saint-Martin la ramène à droite. Elle y incline trop et menace alors de traverser la piste en ce sens. Saint-Martin compose, met du velours dans ses mains, se contente de suggérer à la pouliche une ligne à peu près droite pour les 50 mètres qui restent. Mais *Madélia* n'a plus que trois quarts de longueur d'avance sur *Trillion*, au lieu des deux qui l'en séparaient au moment du premier écart. Les derniers mètres sont pénibles. La pouliche, qui a raccourci d'un tiers sa foulée et n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était dix secondes *plus tôt*, perd du terrain à chaque pas. Heureusement pour elle, voici le poteau et elle y a encore une *tête* d'avance.

Beaucoup de plumes expertes ont déjà épilogué sur ces événements. Pour notre part, nous retiendrons quatre faits ou enseignements.

— Le lendemain de la course, le propriétaire de *Madélia* a fait savoir que celle-ci boitait bas de l'antérieur gauche, qu'elle avait été victime d'un accident osseux au boulet et que sa carrière s'arrêterait là. On s'est alors souvenu que, remontant dans son van environ trois quarts d'heure après l'arrivée — délai suffisant pour que l'échauffement d'une blessure diminue et libère la douleur — *Madélia* ne boitait pas. Mais — encore que les succès des *pouliches s'y succèdent à cadence* étonnante et y soient souvent écrasants — on ne peut tout de *même faire reproche à l'écurie* Wildenstein quand d'aventure ses représentantes ne gagnent pas; *quand elles gagnent, quand elles* gagnent facilement et encore quand elles gagnent difficilement. *Acceptons donc le boulet.*

— La victoire a été due pour beaucoup au sang-froid de Saint-Martin. Après l'écart à gauche et à droite, celui-ci a eu la présence d'esprit, pour réinculper à sa pouliche le sens de la ligne droite, de la laisser souffler un quart de seconde. *Madélia* y a perdu une longueur, mais y a retrouvé une confiance qui valait beaucoup plus.

A l'inverse, il nous a semblé que Dubreucq, le jockey de *Trillion*, ne tirait pas tout le parti possible de la situation. Il est probable que l'écart initial de *Madélia* lui est resté inaperçu. Voyant la pouliche ralentir et Saint-Martin cesser de la « monter », il a dû penser que, selon une tactique familière à tous les grands jockeys, son adversaire reprenait volontairement sa partenaire pour pouvoir lui demander, un peu plus loin, un dernier effort plus efficace. Dès lors, lui-même n'a peut-être pas, à ce moment, demandé à la sienne de se livrer à fond, alors qu'un sursaut aurait pu creuser un écart irréversible. Son talent de jockey n'est pas en cause : il est grand. Ce *qui peut l'être, c'est* son expérience. Voilà bientôt vingt ans, François Mathet, alors mentor de Saint-Martin — et aujourd'hui de Dubreucq — disait à François Dupré, qui s'étonnait qu'il eût désigné son protégé pour monter un de ses meilleurs chevaux [*Solitude* si nos souvenirs sont bons] dans une grande épreuve : *« Il nous perdra peut-être cette course, mais la défaite l'aidera à nous en gagner beaucoup d'autres. »*

Les mois glorieux

Nous ne savons si l'entraîneur a tenu, dimanche soir, des propos analogues au propriétaire de *Trillion* (un agent de change new-yorkais, qui, au demeurant, ne doit pas être à quelques centaines de milliers de francs près). Mais, à l'évidence, l'expérience, cette fois, était du côté de Saint-Martin, pas dans la cravache de Dubreucq.

— Nous avons vu, comme dans le prix du Jockey-Club, des concurrentes, très brillantes à 300 mètres de l'arrivée, ne pas pouvoir soutenir au-delà leur effort. Les meilleures pouliches de l'année, comme les meilleurs poulains, manquent de tenue. A cet égard, le fait qu'aucune, en dehors de *Trillion*, n'ait été capable de revenir sur une adversaire qui n'était plus que « sur trois jambes » est significatif et inquiétant. La gagnante est, comme le lauréat du Jockey-Club, un produit de *Caro*. Celui-ci se taille ainsi un succès sans précédent. Applaudissons : voici enfin un grand étalon bien ancré au sol français (quoique appartenant à une propriétaire allemande, la comtesse Batthyany). Mais sachons qu'il représente probablement une limite. En course, sa distance idéale se situait autour de 1 800 mètres. Il y aurait danger, *pour les « Jockey-Club »* et les prix de Diane à venir, à incliner, au nom de la vitesse, vers des distances moindres.

Le mois glorieux ne comporte pas que des événements *qui le* soient. Deux grandes écuries vont disparaître. Voilà quelques semaines est morte Mme Dupré, qui avait hérité, il y a dix ans, de son mari les hôtels George-V et Plaza Athénée (rien que cela...), et les avait vendus pour spéculer, sans bonheur, à la Bourse. Le monde traditionnel des courses n'avait jamais adopté tout à fait cette femme, qui n'avait peut-être pas reçu dans sa jeunesse, passée à Budapest, l'éducation d'un couvent des Oiseaux. Elle est morte en grande dame, léguant toute sa fortune, encore respectable, à des œuvres de charité, à charge pour celles-ci de verser une pension à sa sœur, son unique parente. On va donc vendre dans quelques jours, au profit des Petites Sœurs des pauvres ou d'œuvres semblables, tout ce qui portait encore *la casaque grise* toque rose. Certes, il n'y avait plus là les *Match*, les *Relko*, les *Reliance*, les *Solitude* (que nous évoquons plus haut) des années de gloire. Mais il subsiste de beaux restes.

L'autre écurie avait été, plus anciennement, plus glorieuse encore. C'était celle d'*Admiral Drake, My Love, Sicarelle, Vatout*; celle, surtout, de *Vatellor*, à qui son propriétaire avait donné ce nom en utilisant l'anagramme du sien propre : Volterra. Car la seconde écurie qui met en vente ses effectifs est, en effet, celle de Suzy Volterra, veuve et héritière de Léon, un des rois des Boulevards des années 20 à 40. La décision n'est pas motivée, ici, par un événement dramatique : grâce à Dieu, Suzy Volterra, qui est l'amie de tous, se porte à merveille. Ce qui est en cause, c'est l'usure : l'usure du succès, l'usure de certains « sangs », l'usure des fortunes, des enthousiasmes, l'usure du temps.

Ah ! le temps qui passe...

LOUIS DENIEL.

N.B. — Précision pour nos lectrices : l'hippolâtrie n'a pas atteint sa victime au point qu'elle compare une pouliche, si séduisante soit-elle, à une jeune *fille*. C'est « fascinante jeune *folle* » que nous avions écrit, la semaine passée, à propos de *Danseuse Etoile*...

Jeux

échecs N° 714

LA PATTE DU CHAMPION DU MONDE

(Tournoi de Las Palmas, 1977)
Blancs : S. TATAI
Noirs : A. KARPOV
Début anglais.

1. Cf3	ç5	18. Fé3	b4
2. ç4	Cf6	19. Cd1	Tf-é8!
3. Cç3 (a)	d5	20. d×é4 (q)	f×é4
4. ç×d5	C×d5	21. F×d4 (r)	D×d4
5 g3 (b)	g6 (c)	22. a3 (s)	Fg4!
6. Fg2	Fg7 (d)	23. Dç2 (t)	Dd3!! (u)
7. Da4+ (é)	Cç6 (f)	24. é×d3	é×d3+
8. Cg5 (g)	é6 (h)	25. Rd2	Té2+
9. Cg-é4	Cb6 ! (i)	26. R×d3	Td8+
10. Db5	ç4	27. Rç4 (v)	T×ç2+
11. Ca4 (j)	0-0! (k)	28. R×b4 (w)	Tç-d2! (x)
12. C×b6	a×b6	29. f3	Ff8+
13. D×ç4	é5! (l)	30. Ra5 (y)	Fd7!! (z)
14. Dç2 (m)	Cd4	31. abandon (aa)	
15. Db1 (n)	f5		
16. Cç3	é4		
17. d3 (o)	b5! (p)		

NOTES

a) D'autres idées sont 3. g3, b6 : 4. Fg2 ou 4. Cç3, é6 et 3. d4, ç×d4 : 4. C×d4, é6 : 5. Cç3, Cç6 ou Fb4.

b) Outre la variante du texte, deux possiblités sont à considérer, 5. é3, Cç6 ; 6. Fb5, é6 ; 7. 0-0, Fé7 ; 8. Cé5, Fd7 ; 9. F×ç6 et 5. é4, Cb4 ; 6. Fç4, Fé6 ; 7. F×é6, Cd3+ ; 8. Rf1, f×é6 : 9. Cg5, ainsi que le retour à la « Grunfeld » par 5. d4, C×ç3 ; 6. b×ç3, g6.

c) On remarquera que le champion du monde évite la variante usuelle 5..., Cç6 ; 6. Fg2, Cç7, qui laisse aux Blancs divers plans, soit 7. b3, 7. d3, 7. a3, 7. Da4, 7. 0-0. Le flanchetto -R est inattendu à ce stade et présente une différence essentielle avec la variante 5..., Cç6 ; 6. Fg2, Cç7 ; 7. 0-0, g6 ; 8. Ca4, b6 (ou 8..., Cé6!) ; 9. d4, ç×d4 ; 10. Ff4!, Fg7! ; 11. C×d4, C×d4 ; 12. F×ç7, D×ç7 ; 13. F×a8, 0-0 ; 14. Cç3, Td8 ; 15. Fg2!, Cf3+ ; 16. F×f3, T×d1 ; 17. Tf×d1, F×ç3 ; 18. Ta-ç1, Fé6 ; 19. T×ç3, Dé5 ; 20. a3 (Polugaievsky-Taimanov, Moscou, 1967).

d) Négligeant la pression exercée sur le Cd5, les Noirs poursuivent leur *développement*.

e) Naturellement 7. 0-0 était jouable, mais les Blancs tentent de réfuter le traitement de l'ouverture par leur adversaire.

f) Si 7..., Fd7 ; 8. Dç4!, C×ç3 ; 9. b×ç3, b6 ; 10. Cg5 ou 9..., Dç7 ; 10. Fa3 ou 9..., Da5 ; 10. Cg5. Si 7..., Dd7? ; 8. D×d7+ et 9. C×d5.

g) Si 8. Cé5, C×ç3 ; 9. F×ç6+, Rf8! ou 9. C×ç6, C×a4. Les Blancs menacent maintenant le Cd5 et visent la capture du pion ç5. Le plus simple était peut-être 8. C×d5, D×d5 ; 9. Ch4 suivi de 10. F×ç5+ doublant le pion ç au prix cependant de l'échange du F-R.

h) Et non 8..., C×ç3 ; 9. d×ç3, Fd7 ; 10. Dç4!.

i) Si 9..., Dé7 ; 10. C×d5, é×d5 ; 11. Cç3!. Le champion du *monde* estime que les facéties des Blancs ont assez duré et envisage de sacrifier le pion ç en contrepartie d'un meilleur développement, si son adversaire s'entête.

j) 11. Dç5 est réfuté par 11..., Ff8 ! ; 12. Dé3, Cd4 ! ou 12. Db5, a6 ! ; 13. Cd6+ ? (13. Dg5, Fé7 et 14..., Cd4), F×d6 ; 14. F×ç6+, b×ç6 ; 15. D×ç6+, Rf8. Avec beaucoup de persévérance, les Blancs guignent la capture du pion ç tout en parant la menace 11..., a6.

k) Préférant l'initiative à la défense 11..., C×a4 ; 12. D×a4, Dd4, les Noirs entrevoient les perspectives d'un beau jeu figural qui vaut largement le pion sacrifié.

l) Menace 14..., Fé6 ; 15. Dç3, Cd4 et les Blancs ne peuvent roquer tandis que surgit 16..., Tç8 qui force *déjà* l'abandon.

m) 14. 0-0 ne pare rien : 14..., Fé6 ; 15. Dç3, Cd4 ; 16. Té1, Tç8.

n) Cette retraite n'est pas réjouissante mais 15. Dd3 ne change pas la suite 15..., f5 ; 16. Cç3, é4 ; 17. Db1.

o) Les Blancs ont bien gagné un pion *mais sont acculés* à la bande sans espoir de contre-jeu. Si 17. 0-0, Fé6 ; 18. é3, Cç6 menaçant 19..., Fç4 ou 19..., Cé5.

p) Sans craindre 18. é3 à cause de 18..., Cf3+ ; 19. F×f3, é×f3 ; 20. C×b5, f4 !

q) Les Blancs sont pratiquement en zugzwang. La Ta1 et le Cd1 sont paralysés. Si 20. Dç2, Ta6 et 21..., Tç6. Si 20. 0-0, C×é2+.

r) Si 21. F×é4, T×é4 ! ; 22. D×é4, Ff5 et 23..., Cç2+. Les Blancs éliminent le dangereux C noir.

s) Ici encore le roque est vain : 22. 0-0, Fg4 ; 23. é3, Dé5 avec la menace Fé2 -d3. Si 22. Cé3, D×b2, etc.

t) Et non 23. a×b4 ?, D×b4+ ; 24. Rf1, Dç4.

u) La patte du champion du monde se retrouve dans toute cette partie. Ici, ce joli coup n'est en rien purement esthétique *mais se révèle* comme le plus efficace. Les Blancs sont obligés d'entrer dans la variante d'échange. En effet, si 24. Dd2, D×d2+ ; 25. R×d2, Ta-d8+ ; 26. Ré1, Tç8 ! menaçant 27..., Tç2. Un autre gain apparaît : 26..., Ff3 ! ; 27. é×f3, é×f3+ (échec - écho de la variante 24. é×d3, é×d3+ !) ; 28. Rf1, f×g2+ ; 29. R×g2, b3 ! ou simplement 26..., Ff3 ; 27. Tg1, F×g2 ; 28. T×g2, Td-ç8 ! De même, si 24. Cé3, D×ç2 ; 25. C×ç2, F×b2 et si 24. Tç1, b×a3. Enfin, si 24. D×d3, é×d3 ; 25. é3, d2+! ; 26. R×d2, Té-d8+ ; 27. Rç2 (si 27. Ré1, b×a3 !), Ta-ç8+ ; 28. Rb3, b×a3 !

v) La finesse 27. Fd5+ échoue après 27..., T×d5+ ; 28. Rç4, T×ç2+2; 29. R×d5, Ff3+! et 30..., F×h1 !

w) *Si 28. Rb3, Tç-d2 !*

x) Les Noirs ont deux pions de moins mais le C blanc est rivé à la défense du pion b2 tandis que le R blanc est attiré irrésistiblement dans un réseau de mat.

y) Le R doit rester sur cases noires : si 30. Rb3 - a4-b5-ç4, Fé6+ - d7+ - d7+ - é6+ et le Fg2 tombe.

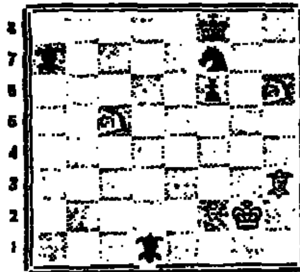
z) Attaquant le Fg2.

aa) Car si 31. Cé3, Fç5 ! menaçant 32..., Ta8 mat !

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

L. KAIEV
(1932)



BLANCS (5) : Rg2, Ff2 et h3, Cç5 et h6.
NOIRS (5) : Rf8, Fa7 et d1, Cf7, Pf6.

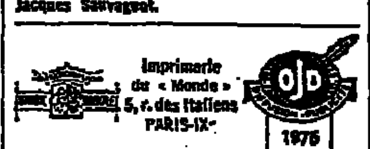
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME n° 713
C. SENECA

« Thèmes 64 », 1956.

(Blancs : Rç6, Cd7, Pa2, f6. Noirs : Ré8, Pb7 et f7. Mat en six coups.)
1. a4, b5 ; 2. a5, b4 ; 3. a6, b3 ; 4. a7, b2 ; 5. a8=C! (si 5. a8=D, b1 ; 6. *Rç7+, Db8+! ou* 6. *Dé4+*, D×é4!), b1=ad libitum ; 6. Cç7 mat.
Si 1..., b6 ; 2. Rç7!, b5 ; 3. a5, b4 ; 4. a6, b3 ; 5. a7, b2 ; 6. a8=D, T mat.
Superbe réalisation de l'Excelsior blanc et noir réunis dans une miniature orthodoxe.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

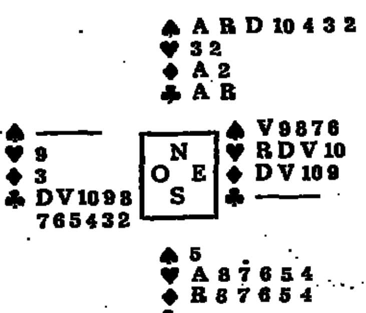


Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

bridge N° 711

LA CASCADE INTERROMPUE

Ce problème de Weber est une illustration des extraordinaires ressources de la technique.



Nord : ♠ A R D 10 4 3 2 ♥ 3 2 ♦ A 2 ♣ A R
Ouest : ♠ — ♥ 9 ♦ 3 ♣ D V 10 9 8 7 6 5 4 3 2
Est : ♠ V 9 8 7 6 ♥ R D V 10 ♦ D V 10 9 ♣ —
Sud : ♠ 5 ♥ A 8 7 6 5 4 ♦ R 8 7 6 5 4 ♣ —

Ouest entame la *dame* de trèfl. et Sud réussit le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense.

Réponse :

Avec un double arrêt en Est dans trois couleurs, il semble impossible de faire 3 SA, et pourtant le petit chelem est sur table en tirant *as et roi de trèfle !* Sur le second trèfle, Est, qui a déjà *jeté un cœur*, est *condamné*, et toute carte qu'il défausse maintenant permet de libérer une des trois couleurs de Nord-Sud. *Il* suffit de donner une levée *dans la couleur de sa seconde défausse.*

Supposons qu'il sacrifie un autre cœur (parce que Sud a, lui aussi, *défaussé un cœur*). Alors Sud jette un carreau et donne un cœur à Est pour en affranchir quatre. *Il* a *maintenant onze* levées et trouve sa douzième en squeezant Est à pique et carreau sur le dernier cœur.

A CARTES OUVERTES OU FERMÉES

On dit qu'un coup est à « cartes ouvertes » quand les quatre jeux sont étalés, c'est ce qu'on appelle en anglais « double dummy » (double mort). Mais, dans la réalité, les mains adverses sont cachées, et l'analyse n'est plus la même car elle doit tenir compte de plusieurs possibilités au lieu d'une seule. L'exemple suivant est typique. Le contrat normal, surtout en tournoi par paires, était « 3 SA ». Ses chances de réussite, en prenant toutes les précautions utiles, étaient d'environ 90 %, mais il était pourtant infaisable. En revanche, à cartes sur table, il est facile de trouver la solution.

Nord : ♠ 8 5 4 ♥ A 6 ♦ R 10 8 7 6 4 ♣ D V
Ouest : ♠ 10 7 ♥ V 9 8 5 4 ♦ 9 2 ♣ 10 9 8 4
Est : ♠ V 9 3 2 ♥ 7 ♦ A D 5 ♣ R 7 5 3 2
Sud : ♠ A R D 6 ♥ R D 10 3 2 ♦ V 3 ♣ A 6

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Farahat	X...	Parienté	Y...
1 ♥	passe	2 ♦	passe
2 ♠	passe	3 ♦	passe
3 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 10 de trèfle, *quelle est la meilleure façon de jouer* TROIS SANS ATOUT ? Quelle est la manche qui pourrait être gagnée contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sud, avec 19 points d'honneurs et 2 points de distribution, aurait pu ouvrir de « 2 ♥ », mais il est également correct d'ouvrir de « 1 ♥ ».

Sur la répétition de « 3 ♦ », Sud a un *délicat* problème. En tournoi par paires, il faut dire « 3 SA » et tournoi par quatre « 4 ♦ ». *En fait*, Farahat déclara « 4 ♦ » sur « 3 ♦ » et Parienté, en Nord, mit « 4 ♥ » sur lesquels Sud passa.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS.

La reprise cachée :

« Voulez-vous être assez aimable, écrit R. B. (et plusieurs lecteurs), pour consoler Fanny Parienté de ma part car, si elle avait joué comme elle a tant regretté de ne pas avoir joué, elle aurait pu chuter son contrat !... En *effet, quand, après le valet* de cœur, resté maître, elle rejouera le roi de cœur, Ouest n'aura qu'à, lui aussi, ne pas prendre. »

Ce n'est pas exact, et un lecteur, Ulrich Schaetzen, réplique : « Si Ouest ne met pas l'as de cœur, Fanny Parienté continuera cœur. Ouest rejouera cœur, mais Sud, après avoir réalisé les deux cœurs affranchis, *rendra la main à Ouest à pique* et elle fera encore deux trèfles ! Elle ne pourra pas utiliser les carreaux du mort, mais elle fera deux piques, quatre cœurs, un carreau et deux *trèfles.* »

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse *définitifs* ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une *semaine* au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

scrabble N° 11

RUSH SUR VICHY

Le week-end de la Pentecôte, plus de deux cents scrabbleurs sont venus à Vichy disputer l'open et le championnat de France par paires, soit presque autant que de joueurs d'échecs également réunis à Vichy pour sacrifier à leur passion. Or la jeune FFSc a dix fois moins de licenciés que la Fédération française des échecs. L'open a vu la victoire de J.-M. Bellot, le jeune surdoué (PLI 1977) cannois (92,5 %), M. Pialat (91,9 %), J.-M. Jouannet (88,84 %) et la Belge Agnès Lempereur (87,46 %). Le championnat de France par paires a permis à la vieille garde de se réveiller : 1. F. Lumbroso - M. Charlemagne (Saint-Mandé), 96,79 %, 2. J.-M. Bellot-Cdt Maupin (Cannes) 95,01 %, 3. A.-M. Prost-J. Delaud (Marseille) 94,92 %, 4. M. et P. Bellot (Cannes), 94,20 %. Les Belges, peut-être fatigués par un long voyage, n'ont pas réalisé leurs performances habituelles. De l'avis général, la première partie de l'open a été la plus belle et la plus difficile jamais jouée dans une rencontre en France. La voici :

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	NIENU?F			
2	N+RPEOEM	F(O)UINE	H 4	24
3	IDIIAEF	PROMENE	G 6	77
4	KC?EEAU	EDIFIAI (a)	13 G	88
5	EEU+OBTU	(L)ACK (b)	12 L	52
6	BLVEREO	BOUTEFEU (c)	4 C	76
7	BELV+ELT	KORE	O 12	39
8	BL+ESEII	VELET (d)	3 J	21
9	RHSOERS	BILIEES	14 A	84
10	H+DALULN	ROSSER	O 1	30
11	-VWRAUAD	HAN	F 10	31
12	-ARYLCUX	VAUDRAI	D 8	30
13	Y+EIDSTG	EXCLURA	K 3	59
14	DEGSY+AS	EXCLURAIT	K 3	40
15	-UZNHASE	DRAYES (e)	8 J	51
16	AHNS+EIT	ZEBU	A 12	75
17	AMOLPTQ	ASTHENIES (f)	15 H	86
18	LM+OJSGM	POQUAT (g)	E 1	30
19	Fin de la partie faute de voyelles.	JOBS	C 2	26
20				
21			TOTAL	919
22				
23				
24				
25				
26				
27				

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse Illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

RESULTATS
1. J.-M. Bellot, 854 (92,93 %).
2. Y. Duval (Belg.), 806 (87,70 %).
3. M. Pialat, 774 (84,22 %).

NOTES

(a) Meilleur que DEIFIAI (13 F : 77).
(b) ou LAKH : mot indien signifiant 100 000.
c) Scrabble d'imagination, qui défie toute construction logique.
(d) Doublure du voile de dessous des religieuses.
(e) Egaliser l'épaisseur du cuir.
(f) HANTISE est malheureusement implaçable. THEBAIN en O 1 : 26 ; SANVE en 8 A : 24.
(g) v. i. : pointer (aux boules).

PENTASCRABBLE
de Anton (Bruxelles)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose. AEE?RSU - EELORSU - EEINSTT - EEINRSS - AENNORS.

Solution proposée : plus de 450 points. Les deux meilleures solutions seront primées par un *Lexis* (nouveau dictionnaire de langue) et un *Dictionnaire du français argotique et populaire*, tous deux édités chez Larousse. En cas d'*ex aequo*, il y aura tirage au sort.

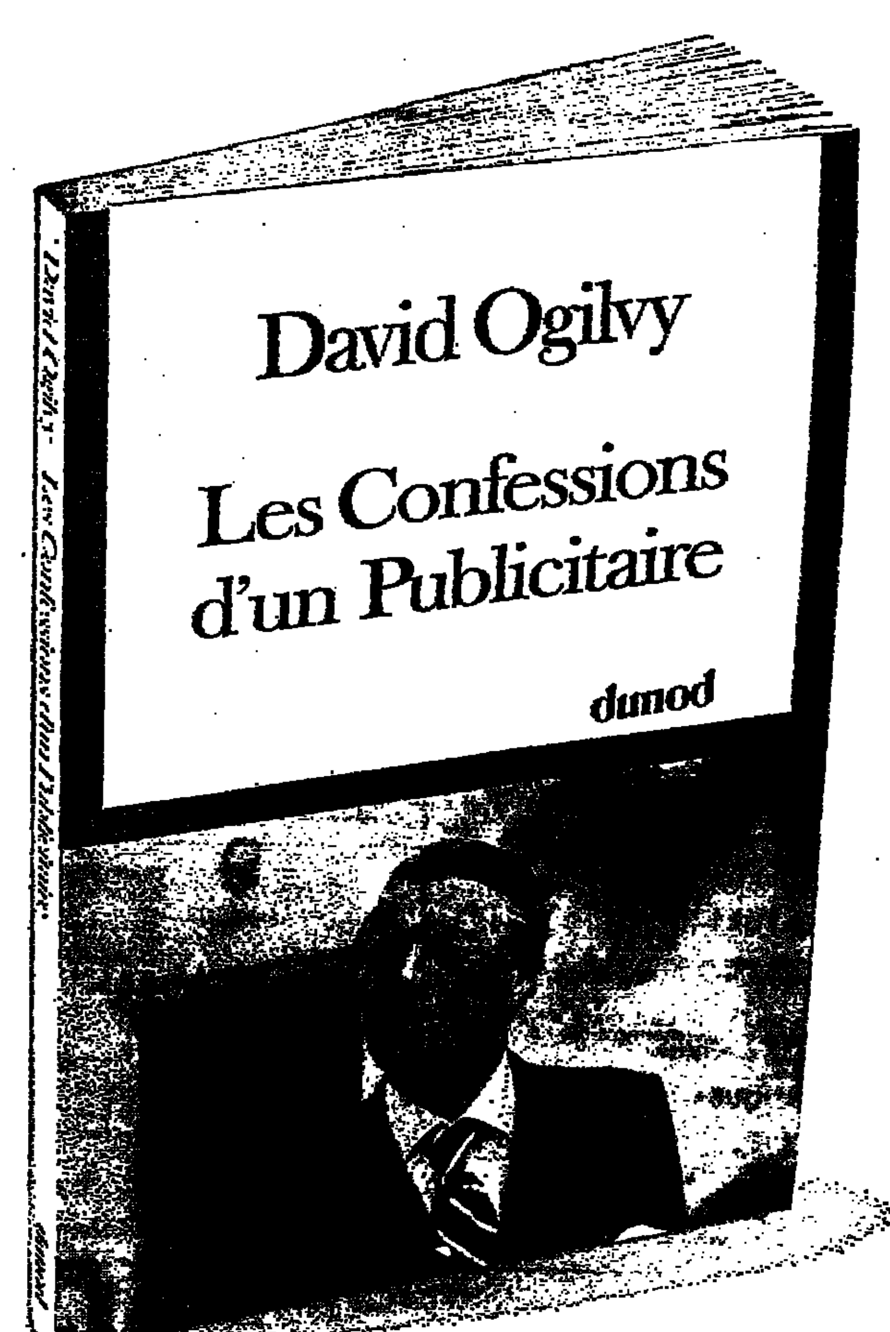
SOLUTION
DU PROBLEME No 10 :

TROMPEE H 8, 76. EREINTA I 9, 76. NATIVISME 11 A, 76. BRONZAGE A 8, 320. SA(V)OYARD 15 H, 326. TOTAL : 874.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Le championnat de Paris aura lieu le dimanche 19 juin* à l'hôtel P.L.M. Saint-Jacques à partir de 10 heures. Y participeront, les qualifiés des diverses éliminatoires et les premières séries.

● *M. Yvon Duval est champion de Belgique 1977.* — Il est le premier scrabbleur a avoir réalisé 100 % dans une rencontre officielle (la Louve contre le Malou, le 25 avril 1977) Les champions de France 1976, Jouannet-Pialat, ont fait le même score au tournoi par paires de Rouen le samedi 7 mai.



Tous ses secrets sont dans ce livre

Personne n'a convaincu autant de monde d'acheter autant de produits que David Ogilvy. Cet Ecossais – qui fut un temps "chef" à Paris – a fondé une agence de publicité, Ogilvy & Mather, devenue en 1976 la cinquième agence mondiale. Ce livre révèle comment il y parvint, comment y parvenir, et explique pourquoi "Time" a dit de David Ogilvy qu'il est "le génie le plus sollicité de la publicité".

Les révélations contenues dans *Les Confessions d'un Publicitaire* sur la stratégie et les techniques pour la réalisation d'une grande publicité sont sans prix pour celui qui a :

1. Un produit à vendre.
2. Une idée ou un service à promouvoir.
3. Le désir de réussir dans la publicité.
4. L'envie de savourer l'histoire étonnante d'un Ecossais prudent et plein d'esprit, "pauvre, inconnu et débordant d'énergie" qui a battu tant de publicitaires américains sur leur propre terrain.

Raymond Rubicam, fondateur de l'agence Young & Rubicam, définit ce livre comme étant "le livre le plus vivant sur le monde de la publicité".

Léo Burnett a dit : "Ogilvy ne cache rien et révèle avec une générosité sans bornes les secrets de ses talents, de son savoir et de son expérience".

Fairfax Cone, de Foote Cone & Belding, parle des *Confessions* comme du "livre le plus amusant sur le monde de la publicité. Il est à la fois plein de sagesse et d'esprit".

Rien d'étonnant à ce que *Les Confessions d'un Publicitaire* aient déjà été vendues à plus de 800.000 exemplaires.

Depuis la première publication de ce livre à New York, le chiffre d'affaires d'Ogilvy & Mather a été multiplié par 16 – et David Ogilvy est revenu travailler en France.

Comment un ancien cuisinier devint riche.

Il y a 45 ans, David Ogilvy était l'un des 37 "chefs" de l'Hôtel Majestic à Paris, et cuisinier du Président de la République. Quand il créa son agence de publicité à New York, les Américains s'interrogèrent : "Que peut connaître un Ecossais de la publicité ?" Il en savait plus qu'eux. Aujourd'hui, Ogilvy & Mather emploie 4000 personnes et possède des agences dans 28 pays dont une en France.

David Ogilvy avoue :

A Oxford, j'ai perdu mon temps. J'ai été renvoyé. Et je le méritais. Pendant les 17 années qui suivirent, alors que mes amis devenaient médecins, avocats, fonctionnaires ou politiciens, j'ai parcouru le monde à la recherche de l'aventure, sans but précis.

Lloyd George avait été le héros de mon enfance, et j'avais l'espoir d'être un jour Premier Ministre. En fait, je me suis finalement retrouvé à la tête d'une Agence sur Madison Avenue; les revenus de mes clients dépassent aujourd'hui ceux du Gouvernement de Sa Majesté".

Comment procéder.

C'est plus qu'un livre sur la publicité, écrit par l'un des six membres vivants de l' American Advertising Hall of Fame. C'est un livre écrit par l'homme qui dit aux entreprises comment devenir toujours plus grandes. C'est une bible de techniques qui ont fait leurs preuves – basées sur une vie de recherche – et qui servira à quiconque veut créer de la publicité efficace.

C'est l'une des histoires les plus intéressantes que l'on ait jamais lues... sur un iconoclaste plein d'esprit et téméraire qui, parti de rien, se retrouva à New York à la tête de l'une des agences les plus florissantes.

Il n'existe aucun autre livre sur la publicité qui ait révélé avec autant de précision ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter – tout cela basé sur l'expérience personnelle. Et aucun autre livre ne l'a révélé avec cette autorité, cette habileté et ce degré d'humour. Tout ce que vous voulez savoir sur la publicité est dans ce livre, et est écrit avec un souci constant de vérité.

Quelques exemples types.

- Comment gagner des budgets et comment éviter d'en perdre.
- 19 conseils pour faire de bons spots télévision.
- 10 questions à se poser avant de changer d'agence.
- 8 moyens pour tester votre publicité – et pourquoi il est important de tester.
- 10 règles pour réussir dans une agence.
- 8 conseils simples qui peuvent stimuler votre créativité.
- 11 commandements qui conduisent à une bonne publicité.
- Le danger de privilégier des "promotions" au détriment de la publicité.
- 10 règles pour écrire de bonnes accroches publicitaires. (le succès d'une annonce dépend, à 80%, de l'accroche; cinq fois plus de gens lisent l'accroche que le texte).
- Le *seul* cas où il est possible d'arrêter de faire paraître une bonne annonce.
- 29 mots qui renforcent l'impact d'une accroche.
- 6 mots émotionnels qui peuvent renforcer une accroche.
- 10 règles fondamentales pour écrire un bon texte.
- 15 recettes pour illustrer des annonces et des affiches.
- Pourquoi les photos font plus vendre que les illustrations.
- Comment la publicité peut faire renoncer à l'achat d'un produit.
- L'ingrédient magique qui pousse le lecteur à lire votre annonce.
- Ce qu'a dit Ogilvy à un prospect qui ne lui accordait que 15 minutes pour "vendre" son agence.
- Pourquoi une agence ne doit jamais accepter un budget qu'elle ne peut se permettre de résilier.
- 9 choses qu'un client doit faire pour tirer le meilleur parti de son agence.
- 17 façons de rendre plus lisible un texte long.
- 22 commandements sur la publicité des produits alimentaires.
- 7 conseils à un publicitaire pour atteindre le sommet en publicité.
- 6 principes concernant la publicité pour les produits pharmaceutiques.
- L'énorme succès du message publicitaire qu'écrivit Ogilvy pendant son sommeil.
- 7 recettes pour des vacances reposantes, et l'importance des vacances.
- 10 suggestions aux chefs de publicité (pourquoi une calvitie prématurée peut être un avantage, etc.).
- Pourquoi il est plus facile de faire de la publicité pour les *nouveaux* produits que pour les *anciens* (et comment faire pour donner un aspect nouveau aux anciens produits).
- 9 moyens d'améliorer les annonces sur le tourisme.
- Les 2 mots les plus forts à utiliser dans une accroche.
- La publicité corrompt-elle les journalistes ?

Les confessions d'un publicitaire

par David Ogilvy.

dunod

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 17 JUIN

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Au théâtre ce soir : « le Juste Milieu », de B Callaghan, avec J.-Cl Arnaud, J. Ardoin, Cl Coster

Une enquête policière est ouverte après la mort de Florence Parmi les relations de la victime, deux artistes

22 h., Allons au cinéma.
22 h. 40. Journal

CHAINE II : A 2

20 h. 30 Feuilleton : Allez, la Rafale !
21 h. 30 Magazine littéraire Apostrophes de B. Pivot

« Le livre érotique et pornographique », avec Régine Deforges : « Blanche et Lucie », Michel Gall : « la Vie sexuelle de Robinson Crusoé », Maurice Girodias : « J'arrive », tome 1 de « Une journée sur la terre », Xaviera Hollander : « Super Sex », Thérèse Mossart : « les Mâles de velours », et la participation d'Hubert Juin, sur les grands classiques de la littérature érotique

22 h 40. Journal
22 h 50. FILM (ciné-club) LES SEPT SAMOURAIS, d'A Kurosawa (1954) avec T Shimura, Y Inaba, S Miyaguchi, M Chiaki, T Mifune (V o sous-titrée N rediffusion)

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Magazine vendredi, de M. Cazeneuve et J-P Alessandri : *De quoi avons-nous peur ?* Etre mal dans sa peau, enquête de *M Gleitz*, réal F Bouchet.

21 h. 30. Sciences : Les mystères de la Terre (Chapitre 3 : L'atmosphère ou les incertitudes du temps), de Ph. de La Cotardière, réal. Y. Ellena.

22 h 40. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. Emission médicale, en liaison avec TF 1 : l'avortement an II ; 21 h 30. Musique de chambre, par l'Ensemble des solistes de Zagreb (Odak, Marne-Jarnovic, Lhopka, Karlins) ;

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20. Le coin des collectionneurs, par D. Lemery (Stravinski) ; 21 h 20. Cycle d'échanges franco-allemands Orchestre symphonique de Stuttgart, dir *Jan Krenz, avec le violoniste L. Kogan* : « Elegia » (T Baird) « Sinfonietta » (Janacek), « Concerto pour violon » (Brahms) ; 23 h 15, France-Musique la nuit Jazz forum par A Francis et L. Malson : 0 h 5 Luc Ferrari par D Caux

SAMEDI 18 JUIN

CHAINE I : TF 1

De 11 h. 40 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h. 10, Restez donc avec nous ; à 20 h. Football : Finale de la Coupe de France.
21 h 45. Serie : Sergent Anderson (Les feux de la gloire).

CHAINE II : A 2

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 10, Les jeux du stade.

20 h. 30. Dramatique : Bonheur, impair et passe, de F. Sagan, real R Vadim Avec D Darrieux, Ph Leotard, J-F Balmer
22 h. 10. Magazine de l'image : « Voir » ;
23 h. 20. Jazz : spécial Benny Carter n° 5.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Opéra : « le Pays du sourire, » de F. Lehar, dirigé par W. Ebert. Avec R. Kollo, B.-P Sarrata, D Koller.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Nul ne sait le jour », de G. Delaunay, réalisation B Horowicz, avec F. Chaumette, P Michael, A Tainsy ;

21 h 55. Ad lib ; 22 h 5. La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme ; 23 h. 50. Poésie : Louise Herlin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Journée de musique amateur : « les Pays », musique populaire traditionnelle française ; 20 h. 30. *Soirée lyrique : « Euryanthe », opérette de Weber, par les* Chœurs de Radio-France et l'Orchestre national de France, direction M. Janowski, avec B. Lindhom, S. von Reichenbach (soprano), M. Steinbach (ténor) ; 0 h. 5. Un musicien dans la nuit.

DIMANCHE 19 JUIN

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 30, Téléfilm : Je ne te combattrai plus jamais.

20 h. 30, FILM (R.) : LES GRANDES GUEULES, *de R. Enrico* (1965), avec Bourvil, L. Ventura, J.-C. Rolland, M. Dubois, M. Constantin.

Pour faire revivre une scierie vosgienne dont il a hérité, un homme embauche comme bûcherons des condamnés de droit commun en liberté conditionnelle. D'après un roman de José Giovanni, un univers d'aventures et de conflits virils. Une tentative de « western à la française ».

22 h. 35. Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.
23 h. 35. Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 30 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 20, Ces messieurs nous disent.

20 h. 30. Musique and music ; 21 h. 40. Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 35. Document de création : Yehudi Menuhin, le temps d'un silence, de B Monsaingeon et H. Le Campion.

23 h. 35. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, L'homme en question : Léo Ferré ; 21 h. 35, Aspects du court metrage français.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : JUSTIN DE MARSEILLE, de M. Tourneur (1934), avec Berval, P. Larquey, A. Rignault, G Bru, L. Noro, Aimos, G. Basset (N.)

A Marseille, le chef d'une bande de trafiquants de drogue protège les faibles Il doit lutter contre un gangster rival. Une remarquable étude du « milieu » marseillais, sur un scénario de Carlo Rim. Un excellent film — le meilleur de Maurice Tourneur à cette époque — à redécouvrir.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ininterrompue : Louise Herlin et Jean Laude ; 20 h. 40. *Atelier de création radiophonique* ; 23 h., Black and Blue, par L. Malson (le jazz en U.R.S.S.) ; 23 h. 50. Poésie : Roger Munier.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30. Echanges internationaux de Radio-France : Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, avec le violoniste M. Schwalbe : « Symphonie n° 41 » (Mozart) ; « la Vie d'un héros » (Strauss) ; 22 h. 30. Hommage à Adolf Busch : autour de Mozart ; 23 h. 30. Musique de chambre... Sonorités communes : « Canto » (R.-X. Rodriguez) ; 0 h., Concert extra-européen : Lakshmi Shankar ; 1 h. 30. Trêve.



CE VENDREDI, SUR FR 3

Tel qu'on est

Libéré, le corps de la femme, de l'homme du vingtième siècle ? Ça oui, libéré au point de nous avoir réduits en esclavage. Ce corps méprisé, ce corps qu'il fallait cacher *même à ses propres yeux, même à* l'heure de la toilette, ce corps si longtemps dédaigné se sera bien vengé. En nous autorisant à le dévoiler, on nous interdit de *l'oublier, en l'offrant aux regards* — le sien, c'est le plus cruel, et *celui des autres* — on l'expose à la critique, à la comparaison. On le mesure aux canons etalés, placardés — affiches en forme de fiches signalétiques — sur nos murs et *nos ecrans*

Objet, plus objet que jamais, de comparaison, de soins, de préoccupation, de depenses, de mépris, de secret, de fierté aussi, parfois — *c'est rare. — signe extérieur de* richesse, voilà qu'il catalyse à présent nos déceptions, nos angoisses, nos ambitions Dernière et précaire barrière sans cesse contrôlée, ratistolée, replâtrée contre le temps qui passe, il a pris aujourd'hui, dans *nos vies, la place que tenait la* mort autrefois. L'inquiétude de le voir vieillir s'est substituée à la peur de la voir venir

Etre mal dans sa peau — c'est le sujet de l'émission, ce vendredi sur FR 3 — tout vous y conduit, l'âge, la fatigue, le surmenage. Rien ne vous *en protège ni la jeunesse, état passager ni la beauté état subjectif,* contrairement à ce qu'on croit. Les psychologues, les sociologues interrogés par Michèle Gleitz auraient dû insister davantage sur ce point, *primordial. La beauté n'existe pas* en soi. Elle existe pour soi. La plus belle fille du monde se sent laide par moments et belle la plus laide. Pour être belle il faut se vouloir, *mieux se voir telle. Et il faut aussi,* bien sûr, se pouvoir telle. Là encore, *l'argent fait en grande partie sinon* le bonheur, du moins le bien-être. On nous dit qu'aux Etats-Unis pour se hisser au faîte de l'échelle sociale il faut être musclé, mince et bronzé. *On oublie d'ajouter qu'un éboueur* new-yorkais gagane davantage qu'un assistant à l'université de Yale et un professeur d'histoire moins qu'un routier.

S'assumer tel qu'on est exigé beaucoup de force de caractère, de maturité. Se refuser tel qu'on est, tel *que vous ont modelé les circonstances* trop souvent injustes de l'existence en demande autant. Sinon plus. Les témoignages éloquents de cette secrétaire exténuée, de ce soudeur aux yeux rongés, aux vertèbres nouées rappelleraient, si be*soin était, la difficulté qu'il y a, pour* tant d'entre nous, à vivre avec leur corps, à vivre tout court

CLAUDE SARRAUTE.

★ FR 3, 20 h. 30.

Radio « Mont-Blanc » a cessé d'émettre

Grenoble. — La station de radio FR 3 - *Mont-Blanc, qui diffusait* quatre heures trente d'émissions *quotidiennes* dans la vallée de Chamonix, a brusquement cessé *d'émettre jeudi matin 16 juin.* Les techniciens de la société Télédiffusion de France ont démonté l'émetteur modulation de fré*quence et laissé « sans voix »* cette station, dont les émissions avaient débuté le 23 janvier 1976

Radio de service destinée, à *l'origine, aux skieurs et aux alpinistes*, son contenu avait rapidement débordé le cadre qui lui avait été fixé (« *musique, informations sur la sécurité en montagne, météorologie* »). La station FR 3-Mont-Blanc s'était ouverte à quelques-unes des préoccupations des Chamoniards, « *sans, toutefois, traiter des problèmes qui pouvaient diviser la vallée* », affirmait alors l'equipe de FR 3-Mont-Blanc, composée d'un animateur, d'un journaliste et d'un technicien. L'expérience tentée par la société France-Régions 3 était *une réelle innovation*

« Tolérée » plutôt que « voulue » par MM. Jacques Chirac et Raymond Barre, FR 3 - Mont-Blanc semble avoir été victime de la concurrence qui oppose, depuis l'éclatement de l'O.R.T.F. en janvier 1975, Radio-France et France-Régions 3 à propos des radios « locales »

● *Quatre journées de musique amateur* auront lieu du 19 au 26 juin, à Paris. Des concerts gratuits seront donnés dans une cinquantaine de lieux des 12e, 13e, 14e, 15e et 18e arrondissements. Deux bals folk seront organisés square de l'Aspirant-Dunant, 14e, les 18 et 25 juin, à partir de 20 heures. Cet ensemble de manifestations a été préparé par la Ville de Paris, le ministère de la culture et de l'environnement, ainsi que France-Musique, qui retransmettra certains concerts. Renseignements : CENAM, 6, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75016 Paris. Tél. : 720-33-19 et 720-54-82.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 17 JUIN

— *Le Groupe Al Anon*, fraternité de parents et d'amis alcooliques, s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

SAMEDI 18 JUIN

— *L'U.R.S.S. aujourd'hui* est le sujet du magazine de France-Inter, à 12 heures. Mme Hélène Carrère d'Encausse, professeur à l'Institut d'études politiques ; MM. Georges Bortoli, d'Antenne 2, Michel Tatu, du *Monde*, Alain Manevy et Gabriel Meretik, de France-Inter, et Georges Soria, écrivain, participent au débat.

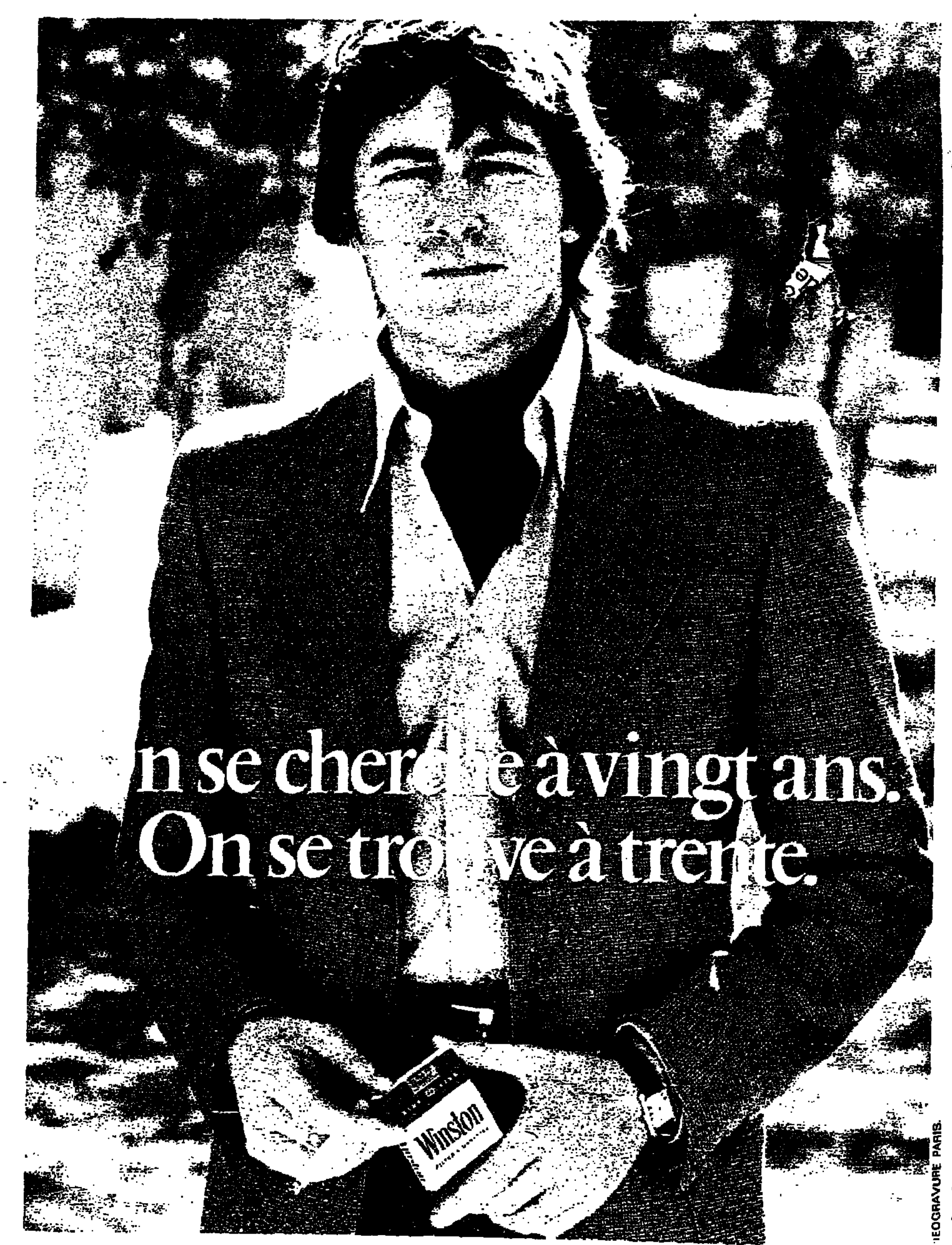
— « *Le parti socialiste vu de l'intérieur* » est le thème du reportage présenté au magazine d'actualité d'Antenne 2 « Samedi et demi », à 12 h. 30, avec des interventions de responsables du P.S., en direct de Nantes.

— *M. Alexandre Sanguinetti*, ancien secrétaire général de l'U.D.R., membre du R.P.R., est le rédacteur *en chef* du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 19 JUIN

— *Mgr Marty*, archevêque de Paris, est *l'invité du « Club de la presse »* d'Europe 1, à 19 heures.

— *Le journal* de 20 heures, sur Antenne 2, est présenté en direct de Leningrad.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Flûte enchantée.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 15 : Ballet - Théâtre Joseph Russillo (Requiem, Malédictions et Lumières). — Gémier, 20 h. 30 : la Fortune de Gaspard.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 20 h. : Médor, de Vitrac. — Grande salle, 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Georges Zamfir ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, le Quatuor Berg (Berg, Webern, Schoenberg).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Combien ; 22 h. : Un après-midi d'automne.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 18 h. 30 : Philippe Faure.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Bouffes-du-Nord, 21 h. : On ne badine pas avec l'amour.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Moby Dick.
Centre culturel des Amandiers, 20 h. 30 : les Huitres.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés ; 22 h. 30 : Toto Bissainthe. — Théâtre noir, 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 24 h. : Marc-Michel Georges.

Mouffetard, 18 h. 30 : Stéphane Varègues ; 19 h. 45 : Sémaphore.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Jeanne d'Arc (U.S.A.). — Petite salle, 20 h. 30 : les Musiciens de Brementown (U.S.A.).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse : 20 h. 45, Lady Strass.
Présent, 20 h. 45 : Zut !
Sainte-Chapelle, 21 h. : Mephiboseth.
Salle Jacques-Decour, 21 h. : le Songe d'une nuit d'été.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre de la Cité universitaire, la Galerie, 21 h. : Un chapeau de paille d'Italie.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : José.
Théâtre Essaïon, salle I, 21 h. : Transe Kamikaze Express. — II, 20 h. 45 : Feydeau Farfelolk ; 22 h. 15 : la Maison d'en face.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Travail à domicile.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Thérèse.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.
25-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Féminine de rien.

Les théâtres de banlieue

Boissy-Saint-Léger, château de Grosbois, 21 h. : Orchestre et Chœurs du Marais, dir. P. Merle-Portales ; Chorales F. Poulenc, dir. C. Chauvet (Vivaldi).
Champigny, C. Jean-Vilar, 21 h. : Tenango.
Clichy, ARC, 20 h. 30 : le Mauvais Œil.
Créteil, MAC, 21 h. : Los Kimbas.
Evry, Arènes, 21 h. : Bretagne 77, avec Gilles Servat.
L'Isle-Adam, église Saint-Martin, 21 h. : Orchestre de chambre Bernard Thomas, Chorale d'Argenteuil (de Lalande).
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Théâtre national de Bali.
Montreuil-sous-Bois, Studio-Théâtre, 20 h. 30 : les Voyages drolatiques de François Rabelais.
Saint-Michel-sur-Orge, parc Jean-Vilar, à partir de 15 h. : Point fixe.
Savigny-sur-Orge, Mille-Club, 21 h. : le Che magnifique.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Création.
Yerres, C.E.C., 21 h. : la Mythologie.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15, Deux nanas dans l'folklo ; 21 h. 30, la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Douby ; 22 h. 30 : Cami.
Au Tout-à-la-joie, 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
Café d'Edgar, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30, Popeck. — II, 22 h. 15, Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Boris Santeff, Triboulet ; 22 h. : les Jeannes.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Pardon, je m'excuse ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : Lewis et Alice.

Vendredi 17 juin

Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis dans l'environnement.
Dix-Heures, 20 h. 30 : La démocratie est avancée ; 22 h. 15 : Patrick Font et Philippe Val.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Président.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Séléníte, I, 20 h. 45 : la Culture physique ; 22 h. : Rosine Favey. — II, 21 h. : Pinok et Matho ; 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Veuve-Pichard, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : J.-B. Falguière ; 22 h. : Temo ; 23 h. 15 : Clovis Manoury. — II, 21 h. : Lionel Rocheman ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

Les concerts

(Voir salles municipales.)
Théâtre des Champs-Elysées, 9 h. 30 et 14 h. 30 : Concours M. Long et J. Thibaud ; 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. H. von Karajan (Mahler).
Le Plateau Beaubourg, 18 h. 30 : Ensemble de musique ancienne Euterpe.
Le Lucernaire-Forum, 19 h. et 21 h. : M.-F. Pouillot, violon, et B. Rehak, piano (Mozart, Brahms, Prokofiev).
Galerie Nane Stern, 18 h. 15 : E. W. Hehr, clavecin (J.-H. d'Anglebert, J. Duphly, Forqueray, Balbastre).
Maison de la radio, auditorium 105, 20 h. 30 : Octuor à vent Maurice Bourgue (Haendel, Schubert, Beethoven, Donizetti, Mozart, Ligeti).
FIAP, 20 h. 30 : M. Musa Ebat (guitare classique).

Les opérettes

Théâtre des Arts, 20 h. 45 : Hommage à Luis Mariano.

La danse

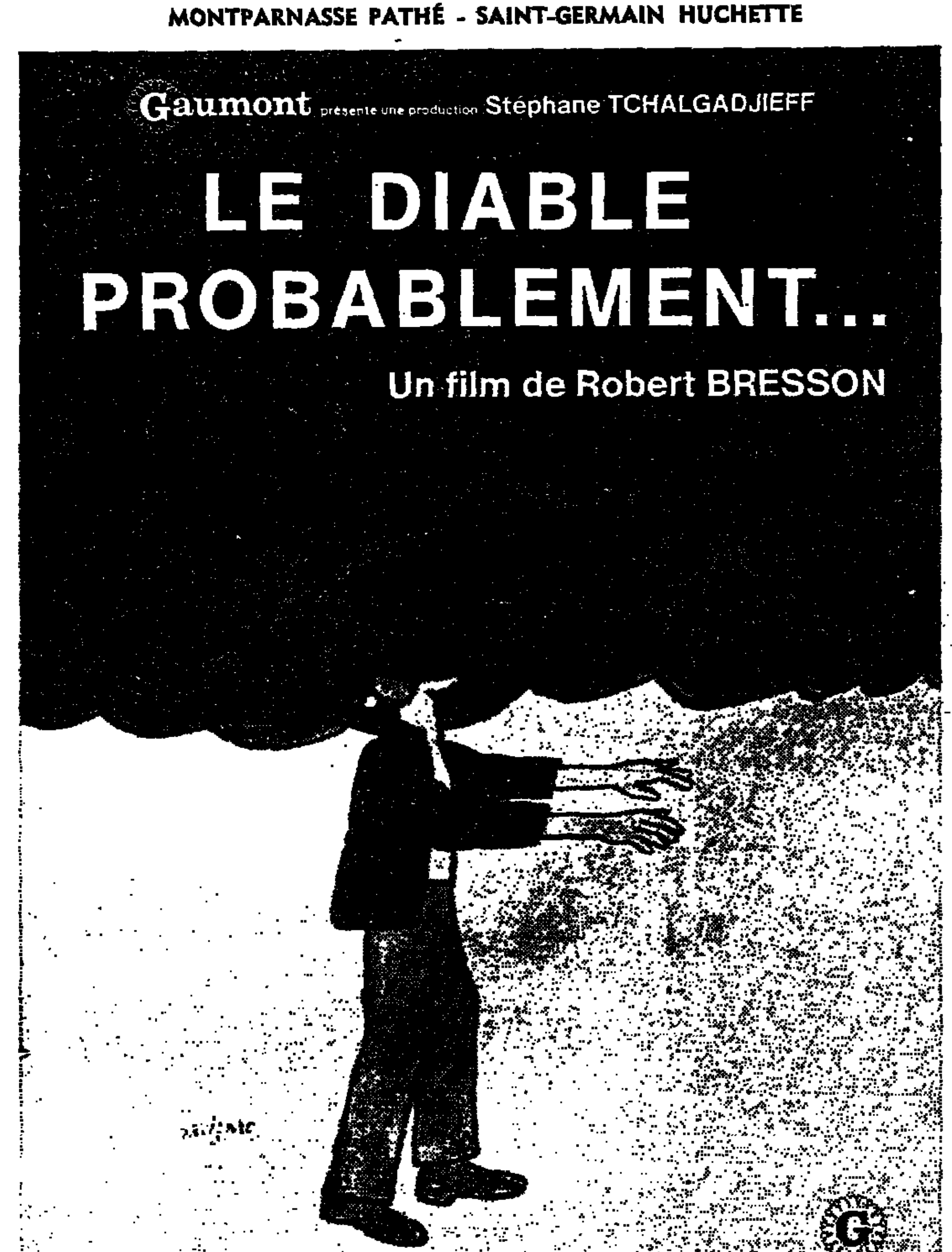
Voir Théâtres subventionnés.
American Center (Raspail), 20 h. 30 : les Indiens Yaquis.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Compagnie Alphaballet.
Cour Carrée du Louvre, 21 h. 15 : Maïa Plissetskaïa et soixante-dix danseurs du Bolchoï.
Centre Mandapa, 21 h. : Danse de l'Inde du Sud.
Théâtre de l'église américaine, 20 h. 45 : le Partage du sang.

Jazz, pop', folk, rock

Aire-Libre, 18 h. 30 : Diali Karam, Francine Reeves et Frédérique Hatier.
Palace, 19 h. : Fernando Marques ; 20 h. 30 : Bernard Lubat, Michel Halimek et Alan Silva ; 22 h. 45 : Cinquante-sept minutes.
Stadium, 18 h. : H. Tachan, F. Solleville, J.-R. Caussimon, C. Magny, etc.
Théâtre Campagne Première, 17 h. 30 : Soho ; 20 h. : le Groupe Nico ; 22 h. 30 : Tublu Banerjee.
Caveau de la Huchette, 21 h. : Maxim Saury

Cette annonce a paru dans « le Monde » daté du 16 juin mais, par suite d'une erreur de mise en page, « LE CREPUSCULE DES DIEUX » n'avait pas été mentionné





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Pages galantes de Boccace, de H. Fregonese; 18 h. 30 : l'Amour à la mer, de G. Gilles; 20 h. 30 : la Comédie du train des pignes, de F. de Chavannes; 22 h. 30 : Lumière surgie du néant, de N. Dayan.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). Le Marais, 4e (278-47-86) 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES AMBASSADEURS (Fr. - Tun. v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32)
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Olympic, 14e (542-67-42)
BILITIS (Fr.) (**) : U.C.G. Opéra, 2e (261-50-32)
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). 14 Juillet - Bastille, 11e (357-90-81)
CARRIE (A.) (**) v.o. : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail 14e (326-38-98) ; v.f : Templiers, 3e (272-94-56). Bosquet, 7e (551-44-11)
CAR WASH (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72). Marignan, 8e (359-92-82), Monte - Carlo 8e (225-09-83) : v.f . Impérial, 2e (742-72-52). Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16). Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
CASANOVA DE FELLINI (It.) (*) v.o : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.C.G Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93). Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90). U C G Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02) Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64. Napoléon 17e (380-41-46) Secrétan 19e (206-71-33)
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) U.G C. Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23). P.L.M St-Jacques, 14e (589-68-42)
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Concorde, 8e (359-92 84); Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Max-Linder, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-56-86) : Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42) : Gaumont-Convention, 15e, (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Marignan, 8e (359-92-82) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.): Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) . Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-23-02); Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
LES FOUGERES BLEUES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
LA GUERRE, LA MUSIQUE, HOLLYWOOD ET NOUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). U.G.C -Odéon, 6e (325-71-08). Bretagne, 6e (222-57-97). Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Murat, 16e (288-99-75).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : U.G.C -Marbeuf, 8e (225-47-19). Athéna, 12e (343-07-48)
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.): Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Marignan, 8e (359-92-82). Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE MESSAGE (A -Lyb., v. arab.) : Wepler, 18e (387-50-70) ; v. am. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23)
NEWS FROM HOME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Olympic-Entrepôt 14e (542-67-42)
LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Fauvette, 13e (331-56-86). Calypso, 17e (754-10-68) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) . Studio Médicis, 5e (633-25-97). Palais des Arts, 3e (272-62-98). Myrrha, 18e (606-08-26).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint - Michel, 5e (326 - 79 - 17). Luxembourg, 6e (633-97-77). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19)
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v o) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr., **) : Quartier Latin, 5e (326-84-65). Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LE REGARD (Fr) : Le Seine, 5e (325-95-99)
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

Les films nouveaux

LE DIABLE PROBABLEMENT, film français de Robert Bresson : Saint - Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Colisée, 8e (359-29-46). Gaumont-Madeleine, 8e (073 - 56 - 03) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-15)
VOL A LA TIRE, film américain de J Schatzberg V.O : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Bonaparte, 6e (326-12-12). Biarritz, 8e (723-69-23)
PAINTERS PAINTING, film américain d'Emile de Antonio, V.O. : Olympic, 14e (542-67-42). le 18 au Centre-Pompidou.
LE BUS EN FOLIE, film américain de James Frawley V.O U.G.C -Danton, 6e (329-42-62) Ermitage, 8e (359-15-71); V.F. Rotonde, 6e (633-08-22), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43). Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00). Murat, 16e (288-99-75) Secrétan, 19e (206-71-33)
LE PONT DE CASSANDRA film anglais de G -P Cosmatos, V.O : U.G.C.-Danton 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) : V.F : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (288-99-75)
LA JEUNE LADY CHATTERLEY, film américain de A Roberts (**). V.O. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : V.F Paramount-Marivaux 2e (742-83-90). Max-Linder, 9e (770-40-04) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22 - 17), Paramount - Orléans 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DEFENSE DE TOUCHER, film italien de Nello Rossati (*) V.F : Omnia, 2e (233-39-36) Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
CANNON BALL, film américain de P Bartel, V.O Ermitage 8e (359-15-71) : V.F Rex 2e (236-83-93). U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59). U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Convention-Saint-Charles, 15e (579 33-00). Les Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (206-71-33)

TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LE TIGRE DU CIEL (Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) , v. f. : Paramount-Opéra 9e (073-34-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) : v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Diderot, 12e (343-19-29). Ternes, 17e (380-10-41)
TROIS FEMMES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nation, 12e (354-04-67). Gaumont-Convention 15e (828-42-27).
UN TAXI MAUVE (Fr) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

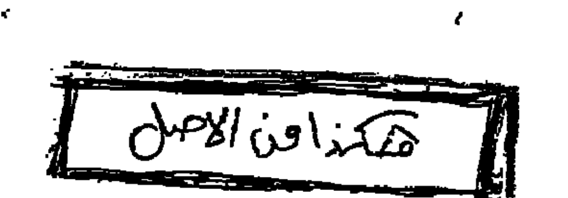
Les festivals

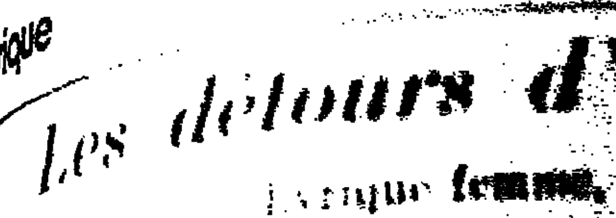
CARNE - PREVERT : la Pagode, 7e (705-12-15) : Drôle de drame.
LA NOUVELLE VAGUE . Studio Jean - Cocteau, 5e (033-47-62) : Leurs premières armes (courts métrages).
PAGNOL : Olympic, 14e (542-67-42), à 17 h. 15 (sauf sam. et dim.) : César.
UN DEMI-SIECLE DE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), mat. : l'Homme à la caméra ; 18 h. : la Ballade du soldat; soirée : La parole est à la défense.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : les Lumières de la ville ; 14 h. : les Feux de la rampe ; 16 h. 30 : la Revue de Charlot ; 18 h. : The Kid ; 19 h. 30 : la Ruée vers l'or ; 20 h. 45 : les Temps modernes ; 22 h. 15 : le Dictateur.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Marx Brothers au grand magasin.
W ALLEN (v.o), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Bananas.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : Une leçon d'amour.
CINEMA SUEDOIS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Quintette d'une petite ville.
BUNUEL (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz.
CARLOS SAURA (v.o.), Quintette, 5e (033-35-40) : la Cousine Angélique).
R. POLANSKI (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 12 h. 30 (+ sam. à 23 h. : Macbeth) ; 15 h., 19 h. : Répulsion : 17 h . 21 h. : Cul-de-sac
VISCONTI (v. o.), Styx, 5e (633-08-40) : Violence et Passion.
COMEDIES A L'ITALIENNE (v.o.), Bilboquet, 6e (222-87-23), 13 h. 45 : les Monstres ; 16 h. : Une poule, un train... et quelques monstres ; 18 h. 15 : Moi, la femme ; 20 h 30 : le Fanfaron : 22 h 30 : Parfum de femme.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. : 11 h. 50 (sf dim.) : les Mille et Une Nuits ; 14 h. : le Dernier Tango à Paris ; 16 h 10 : Taxi Driver ; 18 h. : Cabaret (+ ven. et sam. à 24 h.); 20 h. 15 : Cria Cuervos ; 22 h. 15 : Aguirre, la colère de Dieu. — II : 12 h. (sf dim.) : le Décaméron ; ven., sam. à 24 h. 15 : la Grande Bouffe.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I. : 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : Macadam cow-boy ; 16 h. 15 : Orfeu Negro (+ ven. et sam. à 24 h.) ; 18 h. 15 : Jérémiah Johnson ; 20 h 15 : le Lauréat ; 22 h. : Délivrance. — II. : 13 h., 22 h. 50 : Phantom of the Paradise; 14 h. 45 : 1900 (prem. partie) ; 17 h. 45 : 1900 (deuxième partie) : 20 h 15 : Mort à Venise ; ven. et sam. à 14 h. 15 . Zardoz
P. NEWMAN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-87-50) : Rachel Rachel.

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
AMARCORD (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) Impérial, 2e (742-72-52), Quintette 5e (033-35-40) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82) 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81); (le 16, la séance de 20 h. 30 sera suivie d'un débat).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.
J'AI MEME RENCONTRE DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f : Omnia, 2e (233-39-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Studio-Marigny, 8e (225-20-74)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
MOBY DICK (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (22-72-80), vf : Capri, 2e (508-11-69), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073 - 34 - 37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758 - 24 - 24). Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORT A VENISE (It., v.o) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES NOCES DE CENDRE (Pol., v.f.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
OSCAR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46) Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES QUATRE MALFRATS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (326-41-02)
TOMMY (Ang., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
TRIPLE ECHO (Angl., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cloche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
WOODSTOCK (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46)

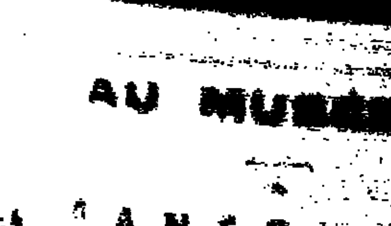












Musique

Les détours d'Alban Berg

Lyrique femme, fatale suite

par DOMINIQUE JAMEUX (*)

Une assistance nombreuse était présente, le dimanche 12 juin, au Théâtre des Champs-Elysées, pour le premier concert du cycle « Ecole de Vienne », organisé par l'IRCAM dans le cadre de « Passages du vingtième siècle ». Pierre Boulez en assure personnellement la direction, entouré des musiciens de l'Ensemble intercontemporain et avec le concours, en soliste, d'une pléiade de vedettes. Donnés le dimanche 19 juin, toujours aux Champs-Elysées, le « Concerto de chambre » de Berg et le « Pierrot lunaire » de Schœnberg sont retransmis en direct sur France-Musique (le concert du 17 juin est diffusé en différé le 28). D'autre part, deux partitions de Berg, la « Suite lyrique » (donnée ce vendredi 17 au Théâtre de la Ville) et « Lulu », sont actuellement au centre des discussions sur l'Ecole de Vienne, en attendant que le second opéra — inachevé — de l'auteur de « Wozzeck » soit à l'affiche du palais Garnier la saison prochaine, dans une production cosignée par Boulez et Chéreau.

« Puisque vous devez aller à Prague, descendez donc chez ma belle-sœur et son mari ! » C'est ce qu'a dû dire un beau matin de mai 1925 Alma Mahler, alors remariée à Franz Werfel, à Alban Berg, alors que le compositeur s'apprêtait à gagner la capitale tchèque pour participer au jury de la SIMC. Berg a horreur des voyages — son équipée à Bayreuth, en 1909, pour voir enfin Parsifal, *est une minutieuse succession d'avanies : le train, le lit étranger, les attentes, les vents coulis. A Prague, il séjourne donc chez le couple Hanna et Herbert Fuchs-Robettin, et s'enchante de leur hospitalité, ainsi que la compagnie de leurs deux enfants, Munzo (sept ans) et Dorothea (trois ans). Sa femme Hélène ne l'accompagne pas : comme d'habitude. On sait qu'on doit à ces solitaires éloignements et à l' « officielle » entente des deux époux la belle correspondance qu'on connait.*

Berg a alors quarante ans. C'est aussi l'année de la création de Wozzeck. *Il ne lui reste plus que dix ans à vivre : dix années de l'amour fou et impossible qui va unir Alban et Hanna. Amour fou dans son immédiateté, sa complétude, son absolu ; amour impossible, car la rupture des mariages respectifs est inconcevable, et Prague n'est pas à Vienne. Combien de fois Tristan rencontrera-t-il Isolde ? La merveilleuse citation du drame de Wagner, à la fin de la* Suite lyrique *(1925-1926), prend aujourd'hui un sens bouleversant : Berg sait qu'il n'est de réalisation possible de cette passion nocturne que dans la mort un jour.*

La musicologie américaine a ainsi emprunté récemment les voies de la Detective story. *George Perle, biographe acharné du compositeur, a découvert l'existence de cette liaison en retrouvant aux Etats-Unis Dorothea Fuchs-Robettin, qui détient la correspondance que Berg échangea avec sa mère. Le secret avait été bien gardé. « Un crime parfait », titre le* New York Times *du 27 mars dernier. Mais l'information biographique n'éclaire pas seulement d'un jour nouveau la personnalité du musicien : elle oblige à reconsidérer entière- la* Suite lyrique. *On pouvait pressentir que ce quatuor à cordes, qui exemplifie et exaspère la synthèse propre à Berg entre les forces de la passion et celles de la raison, et qui réalise ce miracle d'un style absolument rigoureux pour chanter l'expressivité la plus déchirante, représentait un drame en miniature, une expérience lyrique sans tréteaux : Adorno parla ainsi de* latente Oper.

Or Berg a transmis en cadeau à Hanna Fuchs une partition annotée qui fait de la Suite lyrique *comme un cryptogramme systématique de la passion partagée. Les quatre initiales de leurs noms, en notation allemande, forment une cellule de quatre notes qu'on retrouve partout dans l'œuvre, notamment au début de l'*allegro « misterioso » *— cette musique de fées et de fantômes. De même, Berg a attribué le chiffre 10 à Hanna (?), le chiffre 23 étant « le sien » tout au long de sa vie et jusqu'au jour de sa mort, le 23 décembre 1935 (Erich - Alban Berg) : toutes les indications métronomiques et le nombre de mesures de* chaque *partie sont des multiples de 10 ou 23... Le second mouvement,* andante amoroso, *a trois thèmes : celui d'Hanna et de ses deux enfants. Et ainsi de suite...*

C'est qu'il s'agit de se prémunir par le chiffre et le système de la fascination du vide et de la mort. L'ordonnance obsessionnelle vaut comme conjuration de l'aptitude au désordre (le Concerto de chambre *offre semblable économie). Le règlement systématique des sens de l'œuvre s'oppose à la perte possible du moi. Dans une lettre belle et désespérée à Hanna Fuchs d'octobre 1931, en plein travail de* Lulu, *Berg expose sa crainte : qu'elle se laisse abuser par l'image qu'il est forcé de donner de lui-même : un compositeur arrivé, fêté, et installé au sein d'un environnement familial heureux, et la supplie de voir* quel *est le véritable Alban : quelqu'un qui a trouvé auprès d'elle son identité. «* Du bist mein Eigen *» («* Tu es mon moi propre *»). La seconde des citations utilisées dans la* Suite lyrique *est empruntée, on le sait, à la* Symphonie lyrique *d'A. Von Zemlinsky, et c'est le baryton qui dans cette œuvre chante, dans une atmosphère extatique, ennivrée et nirvanesque, cette vieille utopie : que l'âme, que le corps de l'aimé (e) deviennent indistincts du sien propre : éternel retour à* Tristan.

Et à Lulu.

Le second opéra de Berg sera présenté à l'Opéra, en 1979, dans une version enfin intégrale : avec son troisième acte, l'histoire de la chute de l'héroïne vers les bas-fonds de Londres.

Il n'est pas possible ici d'exposer en détail le dossier de la Vollendung *(achèvement) de l'opéra, qui agite Vienne actuellement.*

Partisans (éditeur) et adversaires (la fondation Alban Berg) s'opposent. Techniquement, Berg a laissé une telle quantité de matériel (seule l'instrumentation n'était que partiellement achevée en 1935) qu'un musicien habitué à cette musique peut terminer entièrement l'œuvre. C'est d'ailleurs déjà fait, pour l'essentiel, par le compositeur autrichien Friedrich Cerna. A partir de là, les arguments juridiques, moraux et esthétiques s'échangent. Nous ne retiendront pour notre part que les derniers : Lulu, figue mythique de l'ascension sociale par la négation de l'humain (Erdgeist), *puis* (Die Büchse der Pandora) *de la déchéance sociale par accroissement de l'humanité et même son libre-arbitre final — Lulu paye son meurtrier : «* Ne me laissez pas plus longtemps mendier votre amour *», crie-t-elle à Jack — exige la présence des deux panneaux de sa vie, sorte de figure en miroir à la Kraus que sépare l'interlude médian de l'acte médian, où tout bascule en même temps qu'une partition écrite aussi en* Spiegelbild *(miroir), jeu infini de vertiges mêlés, quête de l'identité comme le stade jubilatoire chez Lacan, devant, impassible, le portrait de l'héroïne jeune, témoin comme chez Wilde de la déchéance de celle-ci. Figure épique d'opéra (la figure tragique, précise bien Berg, est celle de la comtesse lesbienne Geschwitz), Lulu meurt parce qu'elle ne supporte plus de susciter seulement les hommages amoureux de tous, mais pas l'amour d'un seul. Contrairement aux apparences, elle est dans son malheur plus forte, plus lucide, plus autonome en tant que femme dans le troisième acte que dans le premier. Ne serait-ce une clé pour saisir cette étrange fascination qui semble emporter, ces années actuelles, les imaginations vers ce mythe ?*

★ Directeur de la revue « Musique en jeu », spécialiste d'Alban Berg.

● ERRATUM. — En raison d'une erreur de transmission, la liste des lauréats au concours de flûte du Conservatoire n'a pas été donnée dans l'ordre exact. La voici donc. Premiers prix : Pierre Roullier à l'unanimité, Patrick Simon, Diane Frossard, Catherine Cantin-Bourre et Gilles Burgos. — Deuxièmes prix : Pascal Ravez, Annick Bonaventura et Jean-Bernard Plays.

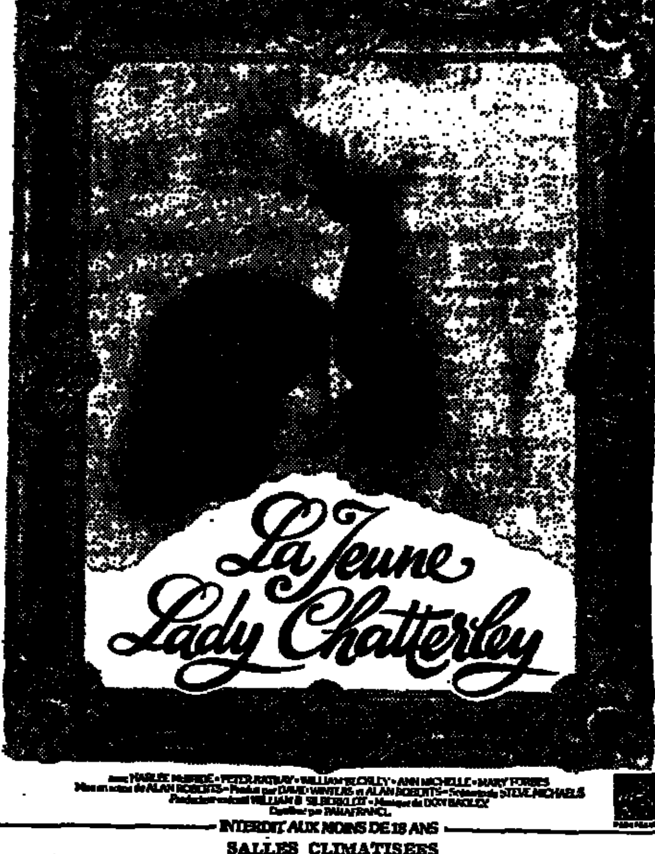
■ *Concours du Conservatoire* (direction d'orchestre) : premiers prix, François Bilger, Dominique Debart ; deuxième prix, Michel Tranchant.

■ L'Association des amis de l'orgue vient de décerner une mention à M. Gorenstein pour la sonate qu'il a présentée au concours de composition, dont les épreuves finales ont eu lieu le 1er juin dernier.

PRIX ET BILAN DE LA SACEM

Le compositeur Georges Auric a été réélu pour un an à la présidence du conseil d'administration de la SACEM, au cours de l'assemblée générale annuelle de cette société, qui a eu lieu le 16 juin à Paris. La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique a, d'autre part, dressé un bilan positif pour l'année 1976. La SACEM a enfin décerné ses prix annuels aux compositeurs Jean Rivier, Jean Wischnegradsky, Emmanuel Nunes, Solange Ancona, Philippe Manoury et Antoine Duhamel. La chanteuse Marie-Paule Belle a reçu le prix Odette-Vargues. D'autres distinctions ont également été accordées aux chanteurs Jean-Michel Caradec, Pierre Jacob, au parolier Alain Souchon et au compositeur Laurent Voulzy.











ARTS ET SPECTACLES

formes

Lieux peu communs

Combien de visiteurs de « Paris-New-York » ont-ils vu dans *la Toilette de Cathy*, de Balthus, une des plus belles pièces de l'exposition, autre chose que la proposition érotique de l'anecdote ? Le même sujet eût-il été traité par un quelconque rapin que, s'en contentant, beaucoup auraient recherché et éprouvé la même réaction. Aussi doit-on féliciter Mme Henriette Gomès (1) d'avoir exclu tout ce qui pouvait prêter à équivoque des paysages et natures mortes qu'elle nous propose. Un des plus hautains, rares et importants peintres contemporains, nanti des seules recettes traditionnelles, démontre qu'il n'a nul besoin de recourir aux audaces de ses pairs ou de leurs suiveurs pour imposer sa transcription très personnelle du visible et plonger dans une atmosphère toute neuve une nature et des objets éternels.

Ces œuvres, à part quelques-unes d'avant-guerre, comme *la Jeune Fille à la fenêtre*, ou un peu postérieures, comme le premier jet de *la Cour du commerce*, ce chef-d'œuvre qui va entrer au Musée national d'art moderne, se situent autour des années 60 — avant la Villa Médicis. *Le Goûter*, de facture rigoureusement classique a l'air figé depuis deux ou trois siècles : le passé tel que nous le voyons, mais il fallait encore que cette optique nous fût révélée. Le passé et le permanent, la continuité des choses toujours présentes, le réel si peu déformé que, dépouillé de la gangue de l'habitude, il semble incongru. La matière grumeleuse des deux grands paysages, ces appels d'air, contribuent au dépaysement tout autant que la pénombre anxieuse du *Gotheron*. L'ardeur sombre, contenue, où se complaît Balthus, ennemi du clinquant — *Nature morte à la lampe*, *Atelier*, *Cour de ferme*... — sait s'éclaircir quand *Golden afternoon* le réclame, et laisse rutiler le contenu du *Panier de cerises*.

Balthus n'avait guère besoin d'un commentaire de plus pour asseoir sa réputation, mais il était utile de souligner ses qualités fondamentales de préférence aux épiphénomènes.

Loin de moi la prétention d'écraser sous un tel voisinage Lise Berset (2) dont c'est la première exposition en France : la précédente, l'unique précédente, en Suisse, remonte à plus de dix ans. L'œuvre sur papier qu'elle se décide à montrer, les trente gouaches intitulées *Lieux*, ne tendent qu'à refléter une intimité fervente entre l'artiste et son petit monde extérieur. Ce monde, elle le métamorphose, l'enveloppe d'une aura poétique créée par une gamme de couleurs merveilleusement fondues. On ne sait où commence le rêve et où s'arrête l'univers ô combien sensible ni si les impressions de Tunisie sont transfigurées, ou fidèlement terre-à-terre, ciel-à-ciel, mer-à-mer. Peu importe. Ce qui est issu des pinceaux de Lise Berset, la flaque bleue du *Lac oubliée*, les invités du *Labyrinthe provisoire* et *le Feu de l'alchimiste* et maintes récréations satisfont l'œil et excitent l'imagination. Car rien n'est gratuit dans sa *démarche*.

Allons de contraste en contraste. Autant les formes de Lise Berset sont mouvantes, autant celles de Gustaf Långström (3) sont nettement tranchées et délimitées. Bien qu'elles se suffisent à elles-mêmes, on ne peut parler d'art abstrait devant ces lignes et ces couleurs d'une joie et d'une richesse exubérante, dont les référents plus d'une fois sont clairement identifiables : *le Roi de cœur*, *la Couronne*, *Long voyage de nuit vers la Lune noire*... Ce ne sont pas des fantasmes. Tout est conscient dans ces constructions lumineuses — défi au climat nordique ? — et peut-être leurs bases basculantes dénoncent-elles le déséquilibre de notre société.

Pour Långström, la peinture est une fête, mais pas (actuellement) pour Reverdy (4), qui a tenu à associer le public à ses recherches austères, voire rébarbatives. Pour ma part, j'ai trouvé passionnants l'ascèse, le combat inégal livré à la matière par l'artiste qui a voulu faire table rase « d'une culture et de valeurs en place » et est resté pendant trois mois en tête-à-tête, en corps-à-corps avec un tas de sable, de terre et de cailloux : le vestige du travail humain au centre d'une carrière abandonnée, un monticule que son fusain a dessiné sous toutes ses faces, à toutes les heures du jour. Chaque fois sont notés la date, l'heure, l'ensoleillement. Les dessins sont faussement statiques. C'est la lumière qui bouge, se déplace sur ces gravats, c'est elle qui établit le dialogue de Reverdy avec une masse inerte.

Pour changer de climat et de registre, voici des fleurs (pas des fruits), des feuilles et des branches pressées et collées fort joliment par la princesse Grace de Monaco (5). Toutes les fleurs, des plus communes aux plus rares, de la pâquerette à l'orchidée, ont réussi à conserver leurs couleurs et fournissent, ainsi que des papillons, une inépuisable palette naturelle à l'artiste. Ce n'est pas seulement le choix, mais l'assemblage patient de la flore méditerranéenne qui fait merveille. C'est de l'art savant, comme finit par le devenir celui des peintres naïfs — je pense à Jacqueline Benoit, Ghiglion-Green, Danielle Petit (6) —, qui ont gardé leur fraîcheur. Mais cette évolution méritera un examen plus approfondi.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Henriette Gomès, 6, rue du Cirque.
(2) La lampe dans l'horloge, 20, rue des Francs-Bourgeois.
(3) Claude Renaud, 71, boulevard Raspail.
(4) Entremonde, 50, rue Mazarine.
(5) Drouant, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
(6) Séraphine, 22, rue de l'Odéon.

MORT DE ROBERT LE RICOLAIS

Nous apprenons la mort, à Paris, le 4 juin, de Robert Le Ricolais, constructeur et mathématicien. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

L'architecture et la construction doivent beaucoup à Robert Le Ricolais. Pourtant, il n'était ni architecte ni ingénieur. C'était un inventeur. Ses travaux ont été régulièrement publiés dans les revues spécialisées (notamment l'Architecture d'aujourd'hui*). Le Cercle d'études architecturales lui avait décerné son grand prix en 1962.*

Tout en assurant la direction de l'agence de L'Air liquide (jusqu'en 1943), Robert Le Ricolais, né à La Roche-sur-Yon en 1894, se livre à des travaux sur les « tôles composées », puis sur les « structures tubulaires triangulées à trois dimensions » et, enfin, sur les « câbles d'acier à haute résistance élastique et à pré-tension contrôlée », faisant pour l'acier ce que Eugène Freyssinet avait réalisé dans ses ponts de béton.

Après la guerre, il se consacre entièrement à la recherche, en indépendant. Quelques structures et hangars réalisés pour la S.N.C.F. et pour le ministère des finances à Yaoundé ne suffisent pas à l'occuper, ni à le faire vivre. Mais ces systèmes architecturaux tournés vers la réduction absolue des moyens, pour atteindre la plus grande légèreté, ne vont pas tarder à intéresser la NASA.

En 1951, il émigre aux Etats-Unis, où la School of Fine arts de Philadelphie lui propose d'ouvrir une classe de structures architecturales et lui offre le laboratoire qu'il lui fallait : il pourra pendant près d'un quart de siècle rêver, en mathématicien-poète, à de grands projets d'urbanisme. Il intitulera l'un de ces projets : « Skyrail ». C'est un système urbain de transport en commun, fait de fleuves routiers à longues portées, montés sur pilotis, et de croisements à plusieurs niveaux, qui ferait de la cité une machine au fonctionnement coordonné.

Le Centre Georges-Pompidou envisage de présenter à l'automne prochain l'ensemble de ses études théoriques sur maquettes, qui se trouvent actuellement à l'université de Philadelphie.

JACQUES MICHEL.

■ A l'occasion de la fête nationale du Québec, les lauréats du concours annuel de musique traditionnelle se produiront le 20 juin à l'Olympia. Le 24 juin, le Centre Georges-Pompidou accueillera le grand public au cours d'un bal populaire animé par des Québécois, entre 18 heures et 22 heures.

■ Une causerie-débat, « Trente années de théâtre », aura lieu le 21 juin, à 17 heures, au Théâtre de Plaisance.

■ Le onzième Festival international du film touristique, qui vient d'avoir lieu à Tarbes, a décerné son prix, la Pyrène d'or, à un film turc, « la Ville entre deux mondes ». La Pyrène d'argent a été attribuée à un film polonais, « Cracovie, route royale » ; celle de bronze est allée à la Hongrie pour « Passport ».

Théâtre

« LES RUSTRES » de Goldoni

au Festival du Marais

Les rustres sont quatre bourgeois riches. Des fanatiques de l'austérité, tant est grande la peur que leur inspirent les femmes, le plaisir des femmes, la société permissive du XVIIIe siècle. Ils rêvent d'un monde où leurs prérogatives d'hommes seraient indiscutées. Pour les faire reconnaître, ils règnent par la force, abusent de leurs droits : ce sont des maris et des pères abusifs, ils n'admettent pas la moindre contradiction, de peur d'avoir à faire face à la contestation, peut-être à la révolte. Leur honneur est en jeu, et leur tranquillité. Méthode déplorable. Les femmes criaillent, les enfants désobéissent, et voilà les despotes bernés, les voilà obligés de céder. Mais, avant, et c'est toute la pièce, leur obstination tyrannique force leurs victimes à des mensonges, des déguisements, des intrigues qui se carambolent, tournent à la chausse-trape. Goldoni semble avoir ici inventé le vaudeville.

L'affaire commence plutôt lourdement (même Roland Bertin perd son temps à essayer d'imiter Michel Simon dans un rôle de coléreux à la Gabin), puis arrive Martine Sarcey, gracieuse rouée. Elle prend les choses en main, manque de faire le malheur de ceux qu'elle veut aider, rattrape ses gaffes et celles des autres, plaide pour le plaisir de la raison et la raison du plaisir, donne l'exemple d'un être humain responsable, intelligent, conscient et qui sait la valeur de la séduction.

Martine Sarcey possède toutes ces qualités et s'en sert avec humour et virtuosité, avec un petit sourire en coin et une grande humanité. Avec elle, ses partenaires se sentent mieux, lui emboîtent le pas, trouvent leur rythme, et Roland Bertin retrouve ses folles propres. On rit, on écoute, on s'étonne d'entendre chez un auteur du passé des phrases qui sonnent si fort aujourd'hui, qui définissent si justement les actuels conflits d'autorité entre hommes et femmes.

L'adaptation de Gilbert Moget doit y être pour beaucoup. On regrette bien un peu que la direction pour le moins timide de Jean-François Remi affaiblisse le spectacle, en particulier ces instants si amers où les hommes, naïvement, expriment leur désarroi. Peu importe, Martine Sarcey est là.

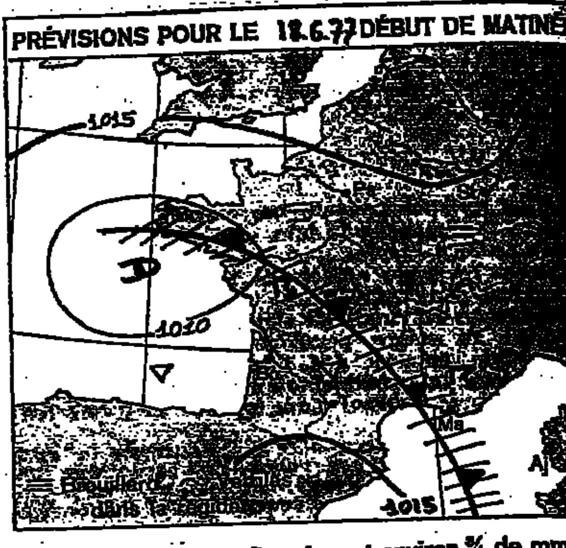
COLETTE GODARD.

★ Hôtel d'Aumont, 21 heures.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages → Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 juin à 0 heure et le samedi 18 juin à 24 heures :

Les basses pressions du proche océan se développeront vers l'est. Il en résultera principalement un renforcement de l'activité orageuse sur la moitié sud de notre pays.

Samedi 18 juin, au nord d'une ligne Nantes-Mulhouse, le temps sera très nuageux à couvert et souvent brumeux. Des pluies éparses auront lieu principalement sur la Bretagne et l'ouest du Bassin parisien. Quelques éclaircies apparaîtront sur l'Alsace et la Lorraine, après la disparition de brouillards matinaux assez denses. Les vents, faibles ou modérés, souffleront du secteur nord-est.

Sur le reste du pays, le ciel sera variable avec alternance de nuages et de périodes ensoleillées. Les nuages se développeront au cours de la journée et donneront des orages assez nombreux et localement violents. Les vents seront le plus souvent orientés au secteur sud-ouest. En général, les températures demeureront relativement basses pour cette époque de l'année.

Vendredi 17 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,1 millibars, soit 761,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juin ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 23 et 16 degrés ; Biarritz, 26 et 13 ; Bordeaux, 25 et 14 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 14 et 11 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 22 et 10 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 22 et 10 ; Lille, 13 et 11 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille, 26 et 14 ; Nancy, 19 et 10 ; Nantes, 22 et 15 ; Nice, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 15 et 13 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 25 et 14 ; Rennes, 17 et 14 ; Strasbourg, 22 et 12 ; Tours, 18 et 14 ; Toulouse, 26 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 11 degrés ; Amsterdam, 16 et 11 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 25 et 16 ; Bonn, 17 et 16 ; Bruxelles, 15 et 12 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 22 et 15 ; Genève, 25 et 12 ; Lisbonne, 21 et 15 ; Londres, 18 et 10 ; Madrid, 25 et 11 ; Moscou, 28 et 17 ; New-York, 25 et 16 ; Palma-de-Majorque, 27 et 14 ; Rome, 24 et 15 ; Stockholm, 19 et 12 ; Téhéran, 36 et 25.

LOTO

TIRAGE N° 24 DU 15 JUIN 1977

8	21	27	28	29	39

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 9

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	3 709 772,40 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	529 967,40 F
5 bons numéros	20 089,00 F
4 bons numéros	182,00 F
3 bons numéros	11,70 F

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT : 1 854 886,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 22 JUIN 1977

VALIDATION JUSQU'AU 21 JUIN 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Éducation

● *L'Ecole française de tannerie* forme des ingénieurs et des techniciens supérieurs de deux spécialités : industries du cuir, d'une part, industries des peintures, vernis, encres, colles et adhésifs d'autre part. Les titulaires des baccalauréats C, D, E, F5, F6 peuvent choisir le cycle long (deux années de préparation et trois années d'études d'ingénieur) ou le cycle court (deux années pour le brevet de technicien supérieur).

★ Renseignements et inscription : Ecole française de tannerie, 181 à 203 avenue Jean-Jaurès, 69007 Lyon, tél. 72-28-31.

● *L'association culturelle « Connaissance hellénique »*, en liaison avec le centre de formation continue et d'éducation permanente de l'université de Provence, propose un cours par correspondance d'initiation au grec moderne à toute personne qui s'intéresse à cette langue en dehors de tout circuit scolaire ou universitaire.

★ Connaissance hellénique, faculté des lettres, 29, avenue Robert-Schumann, 13621 Aix-en-Provence. Joindre une enveloppe timbrée.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 juin 1977 :

UNE LOI

● Aménageant la taxe professionnelle.

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 66-903 du 2 décembre 1966 relatif aux procédures de déclaration d'abandon et d'adoption.

INSTITUT

● *Le professeur Jean Bernard*, président de la commission de terminologie du ministère de la santé, a transmis à ses collègues de l'Académie française, la requête de son ministre sollicitant un équivalent du mot anglais Scanner.

Ce mot désigne un appareil de radiographie réalisant des coupes d'organes ou de certaines parties du corps et traitant par une calculatrice les données obtenues.

La commission de l'Académie propose : « scanographe » (l'appareil), « scanographie » (la méthode) et « scanographiste » (l'utilisateur).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 791

HORIZONTALEMENT

I. Point où abondent les souris ; Ils sont évidemment nourris et logés. — II. Eventuel but d'excursions pour des Rochellois ; A un caractère sauvage ; Perd tout à être déposé. — III. Dans le Tarn ; La sagesse des nations ; Joyeuse théorie. — IV. Il y a des bâtards dans sa famille ; Possessif ; Fendent l'onde. — V. Cours étranger ; Sans raison apparente. — VI. Baptisa son ultime objectif. — VII. Démontre ; Croquis sur le vif. — VIII. Fit changer d'état ; Ferai attention ou serai docile. — IX. Vieux mot du tendre répertoire ; Titre étranger ; Note. — X. Symbole ; Evalués ; Evite des discussions oiseuses. — XI. Déclarés à qui de droit ; Se conduisait de haut ; S'entend et se remarque de loin. — XII. En Belgique ; Sérieux handicap pour un courtisan. — XIII. Ne résista plus ; Oterai le meilleur. — XIV. Doit donc arriver ; Coupa ; Haïssable, chez les Latins. — XV. Affaire d'Etat ; Coupable pratique ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. Ultime ressource quand il est trop tard pour stopper ; Provoque certaines tolérances (abréviation). — 2. A toutes les chances d'être mal accueilli quand il est affreux ; Faisait bouillir ; Laissa bien des souvenirs. — 3. Visage familier ; Bonjour ! — 4. Paraît bien court même quand il s'allonge ; Fit partir le coup. — 5. Les voiles de l'imprécision ; Ont mérite le bâton. — 6. Animal ; Roi. — 7. Sur la Meuse ; Ont un sombre royaume. — 8. Bruit ; Terrain en pente ; Réserve d'énergie. — 9. Piquant phénomène ; Demi-tour ; Antique messagère. — 10. Elément de soutien d'une scie ; Jeune volatile. — 11. S'opposent ; Ce qu'il y a de plus vil ; Abréviation. — 12. Porte une robe fragile ; Conseil de salubrité ; Lettres de rupture. — 13. D'une certaine forme (épelé) ; Symbole ; Raconte. — 14. Jouet d'enfant ; Secret que le visage trahit bien souvent. — 15. Dans l'Orne ; Rapporte quand elle est belle.

Solution du problème n° 1 790

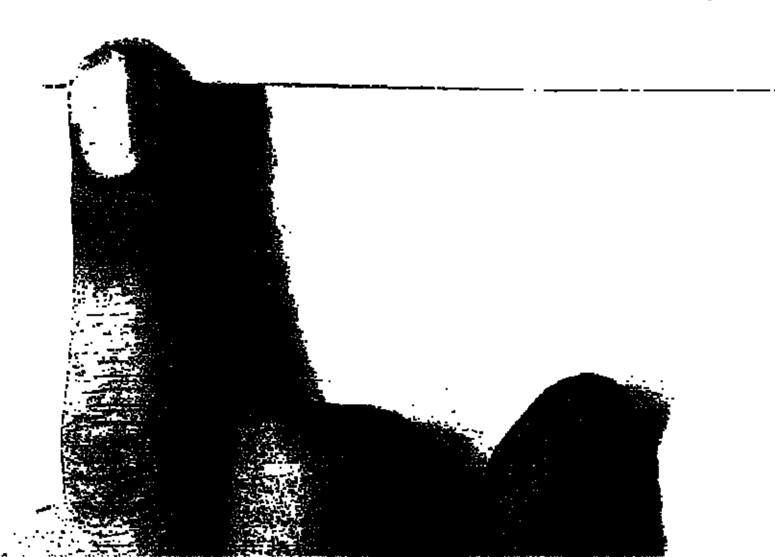
Horizontalement

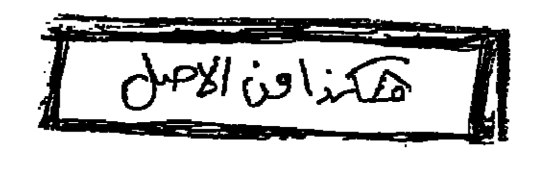
I. Glace ; Lot. — II. Ir ; Caire. — III. Famille. — IV. Usaient. — V. Our ; Tés. — VI. Unes ; Er. — VII. Si ! Emeute. — VIII. Sorcières. — IX. En ; Sas. — X. Pec. — XI. Croupier.

Verticalement

1. Frousses. — 2. Lia ; Union. — 3. Armure ; Or. — 4. Is ; Secs. — 5. Eclat ; Miaou ! — 6. Aliénées. — 7. Liées ; Ur ; Pl. — 8. Or ; Etêtée. — 9. Tentures ; Cr.

GUY BROUTY.





RD'HUI

LOGIE

LOTO

TIRAGE N° 24

DU 15 JUIN 1977

28 29

9

3 709 772,40 F

529 967,40 F

20 089,00 F

182,00 F

11,70 F

MOTS CROISES

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi offres d'emploi

Nous sommes une entreprise de la branche technique médicale de renommée Internationale

Nos instruments et nos implants dans le domaine de la chirurgie orthopédique sont connus dans toute l'Europe

Pour l'expansion de notre société en France, nous cherchons

UN CONSEILLER DES VENTES

pour le service extérieur

qualifié, consciencieux, ayant le sens des responsabilités et capable de conseiller notre clientèle de façon compétente.

Le candidat correspondant à ces critères aurait la possibilité de parvenir au poste de DIRECTEUR COMMERCIAL.

Des connaissances de la branche seraient un avantage, mais cette condition n'est pas indispensable.

Nous offrons un salaire de base au-dessus de la moyenne, une participation au chiffre d'affaires à des conditions intéressantes.

Si vous êtes intéressé par cette position exceptionnelle et si vous vous croyez capable de l'assumer, nous vous invitons à envoyer votre offre manuscrite avec C.V., photo et copies des certificats, sous chiffre 4.062 à ANNONCES MOSSE S.A., Case Postale CH-8023 ZURICH.

BANQUE

Création récente en expansion et structuration recherche

SECRÉTAIRE Gal-DIRECTEUR ADMINISTRATIF

RESPONSABLE OPERATIONS SUIVANTES :
— Surveillance comptabilité et établissement états divers ;
— Coordination des Agences ;
— Etude et contrôle des engagements et risques.

EXPERIENCE TECHNIQUES BANCAIRES APPLIQUEES DEMANDEE.
RECRUTEMENT IMMEDIAT.
Envoyer CV N° T 74923 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Ingénieurs Electroniciens N.S.E.A. - E.N.I. - E.S.M.E. BREGUET, etc.) Pour rédaction de rapports fiabilité prévisionnelle. Pour technologie composants. ...ais courant. Libres de suite. Débutants acceptés. ...éph. pr RV : 293-34-01/35-87

IPP - INTERNATIONAL CONSULTANT
recherche
ATTACHÉ MARKETING
H. 28 ans minimum
Excellente présentation indispensable.
...onnaiss. générales élevées.
TRÈS BIEN INTRODUIT MILIEU INDUSTRIEL
...es candidats sélectionnés ...eront chargés de prendre contact au plus haut niveau avec les industriels désirant ...endre leur vente à l'Export. ... offriront pour cela le réseau J P P INTERNATIONAL déjà très bien implanté à l'étranger.
Très grosses commissions. Frais de déplacements payés. Exclusivité demandée. ...éph. pour RV, de 9 h à 17 h.
...P - 205, rue de LOURMEL, ...15 PARIS - Tél. : 531-44-77 531-44-83 - 531-43-80

Le Directeur Général pour la France de
« VITA »
...é suisse d'assur. sur la vie) recherche pour sept./oct.
SON ASSISTANT (E)
sera chargé (e) : d'études ...rketing, de travaux d'analyse ...résultats et de coûts, d'enquê... de marchés, de la tenue des ...leaux de marche de l'entrepr. ...positions pour l'innovation, ...conception et l'élaboration de ...ns. Facilités rédactionnelles. Formation supérieure : ...up. de Co., ESSEC, H.E.C. ...pas se prés. ni tél. Adr. lettre ...cand. av. C.V. complet, référ. ...ales et profess., prét., photo, ...ITA » 1, r. Vernet 75008 Paris. Discrétion absolue garantie.

...NALYSTE-PROGRAMMEUR
...3 ANS EXPERIENCE min.; Très bonne connaissance matériel système I.B.M.; Conn. souh. docum. automat. LIBRE RAPIDEMENT Envoyer C.V. à C.E.D.I.J., ...rue Carnot, 78000 Versailles.

représent. offre

Fabricant fournit. industrielles rech. REPRESENTANT exclus. pr distribut. et industrie, base Paris, formation secondaire et technique métallurgie appréc. Adresser C.V. détaillé, même débutant à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous la référence 66.425.

Elaborateur vins effervescents important exportateur recherche représentants bien introduits pr développer ventes en métropole. De Neuville 49416 Saumur Cedex.

enseignem.

ESPAGNOL INTENSIF
petits groupes
ACADEMIA OXFORD
Comedias, 11 MALAGA (Esp.). Téléph. 21-23-09

demandes d'emploi

J.F. Sténodactylo, facturière, ch. travail mi-temps l'apr.-midi, fin 17 h 30. Ecr. Mme BERGONZI, 22, r. du Vertbois, 75003 Paris.

SECRETAIRE GENERAL de ville de 20.000 à 40.000 hab., 37 ans, licence et maîtrise en droit public, recherche poste similaire ou catégorie supérieure. Région indifférente. Ecr. n° 1.170, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

LINGUISTE, licencié lettres, dipl. phonétique et A.V. rech. poste enseignt franç. ou rapport compét. - Ecr. : Havas n° 1.648, 25, rue Thiers, 13100 AIX.

propositions diverses

CLINIQUE PRIVEE DE SUISSE ROMANDE cherche en vue de parfaire les installations de son nouveau bloc opératoire, table d'opérations complète, instruments divers, en occasion, pour chirurgie spécialisée ou toute chirurgie. Paiement comptant. Il sera répondu à chaque offre, après examen en toute discrétion. Prière de faire offres sous chiffre P 1355-22 à PUBLICITAS CH 1200 GENEVE.

capitaux ou proposit. com.

Société internat. d'électronique départ. DERATISATION rech. concessionnaires régionaux ou des sociétés ayant réseau de distrib. couvrant territoire national. Réf. bancaires exigées.

Remises importantes. — Ecrire au n° 74.869, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour vendre terrains à bâtir Languedoc-Roussillon recherche agence immobilière dynamique. — CEFIMO, 16, rue de Gray, 21000 DIJON. Tél. (80) 30-42-57.

Garantie 1er ordre recherchons : Prêts par tranches de 50.000 - 100.000 Intérêts 15 % - Remboursable 1 an - 5 ans.
Sté LEROY 17, r. St-Florentin, 75008 Paris

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE MARSEILLAISE recherche son

CHEF COMPTABLE

homme jeune, dynamique disponible, titulaire D.E.C.S. ou équivalents
— Expérience de la comptabilité générale ;
— Fiscalité des Sociétés ;
— Connaissance de l'informatique souhaitée. Minimum 4 ans.
— Sera « Patron » de l'ensemble de la fonction comptable et financière.
Homme de valeur à fort potentiel.
— Rémunération élevée. Lieu de travail : Marseille.
— Disponible rapidement.

Adresser C.V. manuscrit et photo HAVAS MARSEILLE 47751.

DIRECTEUR CENTRE DE VACANCES adolescents en juillet. Très solide expérience. Téléph. 500-75-91.

PEDICURE MEDICALE recherchée TOULON, HYERES ou NICE. Ecrire AGENCE HAVAS, 06011 NICE CEDEX, référ. 0453.

automobiles

vente

— de 5 C.V.

Particulier vend AMI 8 1971. Prix 3.500 F. Téléph. bureau : 539-80-20. Domicile : 736-02-26.

5 à 7 C.V.

FIAT 124 A, 1967. En état de marche, freins et embrayage neufs. Prix à débat. Téléph. 272-83-78, le soir.

12 à 16 C.V.

Partic. à partic. vend D Spécial, année 1973, 7.500 F (Argus — 20 %). Tél. 295-04-34, heures bureau. Après 19 h. 020-80-18.

Particulier vend cause concours R 30 TS fin avril 1977, 350 km., remise 4.000 F. Tél. (20) 75-09-59.

R 30 TS 22 Gris métall. 4.000 km 39.500 F. — Téléph. 606-08-37.

DEPART ETRANGER vend CX 2400 PALASS - O MATIC Nov. 76 - Ttes opt. URGENT. — Téléph. 686-51-65.

D.S. 21 Pallas, B.A. neuve, état parf. Px 11.300 F. Tél. 808-12-34.

+ de 16 C.V.

JAGUAR X J 2 fin juin 1974, 44.000 km., nombr. options, entièr. révisée, 4 pneus neufs. Tél. h.b. 16 (23) 53-47-58.

JAGUAR XJ 6 - 4,2 L DISPONIBLE. — 280-69-52.

Concess. B.M.W. LE CHESNAY vend 633 CSI bleu nuit métal., radio, vitres teintées, 6.300 km. Non immatriculée. PX INTERESS. 954-75-20/58-22.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans, 16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE • 524-50-30 •

FERRARI 1977, état neuf. MERCEDES 230 automatique, 1977, toute option. GARAGE NATION, 628-08-71.

OPEL René PETIT s.a. 61, rue de Meaux 19e 607.93.92

TOYOTA 32 modèles à partir de 16.400 F. 737-92-45

VOLVO DAF TS MODELES DISPONIBLES OUEST - AUTOS 22 avenue Marcel-Cachin 92 CHATILLON 655-37-37

motos

A vendre moto HONDA 350 cm3 1973, 22.000 km. Prix 3.500 F. Téléph. 535-91-87 après 20 h.

ALFA ROMEO

Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.

POUR VOS VACANCES & VOYAGES
Sfam Alfasud propose des
FORMULES MODERNES DE CRÉDIT.
Au plaisir de conduire une Alfa Romeo, s'ajoute l'insensibilisation des remboursements.

23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

SFAM-France

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Belles peintures tibétaines (Thankas) à vdre. Tél. 331-88-54.

Agencement

Agencements et entretien Menuiserie, placards, étagères, portes, serrures, moquette, peinture, décoration, etc. Pour tous vos problèmes appelez 020-35-14.

Antiquités

Vends bel ensemble merisier DEMI-LUNE + 6 CHAISES expertisée Directoire. Tél. de 18 à 21 h. : 584-92-20.

Part. à part. vend coffre (fin 18e S.) en cerisier (région Charente). Long. 1,30 m, larg. 70 cm, haut. 70 cm. Tél. 430-19-00 ap. 19 h. 30. (Antiquaire s'abst.)

Part. vd meubles, sièges, flambeaux, tableaux, miniatures, luminaires, appliques, garanti d'époque Louis XVI, Directoire, retour d'Egypte, Empire. Porcelaines des grandes fabriques du XVIIIe (statuettes, vases, tasses). Magnifiques objets à prix intéressant. Tél. : 32-51-24-23.

Artisans

Tous nettoyages, moquettes, lessivages et vitrifications. Tél. : 906-81-96.

PEINTRE Travail rapide et soigné - Px étudié. Devis GRATUIT. Tél. 207-38-54.

PEINTRE Tous travaux peint. papier peint TEL. : 526-54-16.

Astrologie

ASTROLOGUE CONSEIL Consultations et cours. M. NAXARA. 874-35-60 pr R.-Vs.

Bateaux

Voilier habitable « CORVETTE » 1962. 4 couch. 7 m × 2,45 m, T.E. 0,90 m, contre-plaqué marine. Exc. état. Nouv. quille, nouv. gréement. 7 voiles. Mot. EVINRUDE 6 CV. Capot coul. nombr. aménagements. Visible région PARIS. Tél. 924-55-12 (ou après 20 h. : 267-18-83).

CHERCHE COPROPRIETAIRE PAR TIERS POUR UN BATEAU MODERNE 8 mètres environ. PREF. : STYLE ARMAGNAC. APPORT 25 A 30.000 F. Ecrire : M. Popov, 8, rue des Boulangers, 75005 Paris.

Bijoux

Part. vd solitaires (bagues) bracelet, diamants, perles, saphirs. TEL. : 622-01-92.

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Cours

CENTRE KLEBER. 704-53-89.
COURS DANSE Classique et Moderne tous âges.

COMPTABILITE APTITUDE non bachelier, l'aptitude vous donne l'équivalent du bacc. pour les études sup. de comptabilité. Examen sept. Stage intensif de préparation en juin ou juillet. Journée de révision en septemb. D.E.C.S. compt. D.E.C.S. jurid. stages d'approfondissement en juillet et septembre. Ecole privée, E.P.E.C., 74, rue du Temple, Paris-3e. 272-86-78.

Cours claquettes, juillet, le soir. Ecr. GIROD, Maisons Jeunes, 53, rue Courcelles, Paris-8e.

CENTRE KLEBER. 704-53-59. FORMULES POUR ELEVES EN DIFFICULTÉ SCOLAIRE

Déménagement

Dgts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale. 12, r. Valadon, Paris-7e. Tél. 555-23-48 - 23-89.

Déménagements BOYER. Transport, emballage soignés. A l'heure ou forfaits. 700-16-26.

Enseignement

Concilier activités physiques et baccalauréat de la quatrième aux classes terminales. Etudes et sport. Enseignement privé mixte. St-Mandé. Tél. 807-96-10.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, rue St-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

Livres

Vds œuvre poétique d'Aragon 6 volumes 1917 à 1935. TEL. : 481-45-37.

A vendre très belle collection reliée « Le Sport universel », de 1895 à 1912. Très bonne documentation sur le cheval. Ecr. n° 6.517 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Maison de repos

CHATEAU DE BREAU 77720. Proximité Fontainebleau-Melun. Etablissement de repos, grand confort, chambres individuelles et doubles dans un cadre exceptionnel de verdure, salon T.V., etc., calme, cuisine soignée, régimes. Valides, invalides, alimentés permanents. Prix étudiés à partir de 120 F. Etablissement recommandé. T. 438-79-61.

Moquette

Pose moquettes avec ou sans vente. Tél. : 906-81-96.

Vente moquette pose incluse. Tél. 979-18-57 - 979-10-97.

GROS RABAIS sur 10.000 m2 de moquette. BELLE QUALITE. Très grand choix. 757-19-19.

Œnophilie

Part. vd GRANDS VINS très grands crus et millésimes par 3-6-9-12 bouteilles. Prix intéressant. Tél. : (32) 51-24-23.

Péniche

Péniche aménag. habit. 100 m2, excell. état navigat. 180.000 F. Tél. : 707-20-88 ou 329-43-22.

Pensions

Animaux

Vous partez en vacances Avez-vous pensé à votre chien. Réservez dès maintenant SA PLACE A LA PENSION DU BOIS DES ENTES Contrôle vétérinaire. Tt conft. Prix modéré. 90 km Paris. 02540 VIEILS-MAISONS (23) 82-61-90.

Rencontres

Jeune directeur ccial offre Jne fme ou jne fille, sérieuse et moderne, place sur bateau pour vacances juillet, août. Petite participation aux frais Tél. 508-99-99. de 18 à 20 h.

Tentures

Tenture murale Paris-province. Tissu fourni ou non. Pose parf. finition à prix très compétitif. Sér. réf. contrôlables. Tél. : 233-62-63.

Timbres Poste

J'achète timbres-poste spécialement des grandes collections. Uray, 6362 Stansstad. Tél. : 041 - 61-15-41.

Yachting

A louer Méditerranée, à la semaine, KETCH beaufort 16, 6 à 10 pers., 1re catég., 3 cab., 2 cabinets toilette. M. Barthelemy. (65) 46-93-34.

Transports

CONVOYAGE CARAVANES et BATEAUX. Téléphone : 961-68-09.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Juill. Banyuls. lux. stud. face mer. Px. 2.000, possib. 15 jrs. 918-32-31.

VACANCES : PARTEZ A VELO Location : 2, r. du Fer-à-Moulin, Paris-5e. Tél. : 337-69-22.

Prop. loue villa meublée 4 pers. Provence. Calme, 35' St-Raphaël PICARD, mairie Manosque 04100.

BREST. A louer août 2 pièces cuis., confort. Mme DHERVE, 31, r. Estienne-d'Orves, Brest.

Part. loue appartement pour juillet, Auzat (Ariège). Altitude 730 m. Pêche, promenade, calme. Tél. Mme Courtade (15-61) 64-88-88.

A louer été chez habitant (enseignants 36 ans), grande ferme landaise restaurée. Cénac, LE BIARNES, 40470 YGOS.

Des vacances en Camping-Car. 4-5 places tout confort avec wc., douche. Location semaine et mois. Pour renseignem. écrire Société Européenne de Loisirs, 54, rue d'Amsterdam, Paris-9e.

ILES YOUGOSLAVES en auto, bateau (Zodiac MK II) camping ds amitié et liberté. Départ fin juin. Tél. : 656-99-46.

Montagne ou bord mer (Hyères) Appt. 4 couchages. Tennis. Juin, juill., août, sept. 962-72-55.

A louer juill. PORNICHET (44) villa tt cft., gd séj., 4 chbres, cuis., s. bns., wc., jdin, 100 m place. Tél. (40) 49-64-78, H. B.

CELIBATAIRES COMMENT VOUS CONNAITRE ? CLUB RIA VOUS PROPOSE du 24 mars au 11 avril ou du 8 avril au 25 avril 1978. Voyage et séjours au Mexique. prix tout compris sauf boisson et assurance 5.700 F. Organisés par T.C.G. Licence N° A 961. Pour tous renseignements tél. : 371-59-43. RIA, 3 bis, rue de La Réunion, 75020 PARIS.

CASABLANCA 1/07 31/08 Part. loue appartement jardin. Ecr. FIOROTTO, 385, rte El-Jadida, Oasis Casablanca. Maroc

BAIE DE ST-TROPEZ CLUB DE VACANCES PR TOUS RENSEIGNEMENTS GOLFE BLEU B.P. 126 BEAUVALLON-S/MER 83120 SAINTE-MAXIME. TELEPH. : (94) 96-05-90.

LE PONEY en Normandie stages équestres, 15 jours cet été pour enfants de 6 à 14 ans. Château du BOUILLON, 50210 Cerisy-la-Salle. T. 16-32-46-90-11.

Cet été A L'ÉCOLE DES ROCHES Préparez votre rentrée scolaire ou la session de remplacement du baccalauréat du 1er au 20 août de la 6e aux terminales A.B.C.D. Venez monter à cheval du 10 juillet au 30 août. Apprenez à piloter un avion du 10 au 30 juillet. T. (32) 32-00-81 Verneuil-S/Avre.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

constructions neuves

MÉTRO BUZENVAL
65, PLACE DE LA RÉUNION (20e)
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
STUDIOS ET 2 PIÈCES
A PARTIR DE 3.600 F LE M2
SUR PLACE MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE, DE 14 h. 30 à 18 h. 30
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS. Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

MÉTRO MAISONS-ALFORT-LES JUILLIOTTES
LIGNE N° 8 (BALARD-CRETEIL)
« LA CROIX DU SUD »
120, avenue De-Lattre-de-Tassigny à CRETEIL.
A PARTIR DE 3.300 F LE M2
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
CRÉDIT POSSIBLE 90 %
SUR PLACE SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI, de 14 h. 30 à 18 h. 30
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

MÉTRO MÉNILMONTANT
15, RUE ÉTIENNE-DOLET
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
2, 3 ET 4 PIÈCES
A PARTIR DE 4.000 F LE M2
SUR PLACE MARDI, SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI, DE 14 h. 30 à 18 h. 30
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

ESPAGNE, rég. Alicante, const. tr. soignée s/terr. à votre conv., amén., clôt., à part. 200 000 F. En cas d'achat, remb. forfait., voyage et séj. par prom., « Sélections Immobilières ». SAINT-JACQUES-DE-GRASSE. Tél. : (93) 36-41-13 ou renseig. PARIS. Tél. : 734-52-09, Mlle FULCONIS.

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION

CHAMPIONNET
— 2 pièces 227.000
— 4 p. 108 m2 + terrasse
Prix 575.000
Habitables 2e trimestre 1977.

R. AXO
— Studios 33 m2 ...... 158.000
Habitables immédiatement.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

MEUDON-BELLEVUE Résidence « LES BALYSIS » APPARTEMENTS de qualité du STUDIO au 5 P. Prix moyen 5.700 F le m2 pondéré, ferme et définitif. Livraison en cours. APPT TEMOIN : s/pl. samedi, dim. 14 h. à 19 h. Tél. 027-14-13, 34, av. Gallieni. Réalis. et vte : COCIM Marc Fleury S.A.R.L., 35, rue Bienfaisance - 387-84-30.

immeubles

FONTENAY-VINCENNES
IMMEUBLE 1974
30 studios + 15 gar. + 15 park. Rapport net 240.000 F. Prix 2.400.000 F. Entreprise Gandolfi, 883-04-69.

hôtels-partic.

AUTEUIL 630 m2 habitables dont salon 180 m2, gar., jardin. NEUILLY prox. bois. 330 m2 dont salon 110 m2 standing. C.C.B. : 229-33-21/229-48-20.

bureaux

A louer 2-3 bureaux meublés, place de la Madeleine. Ecrire n° 1.536, à SOPIC, B. P. 31, 67000 STRASBOURG.

8e Proximité ST-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing A LOUER BUREAUX 293-62-52

224-08-80 Domiciliation, courrier, secrétariat, permanence, téléph., télex.

VILLE NOUVELLE DE CRÉTEIL 100 mètres du Mo, reste à louer 90 m2 environ de bureaux neufs. Prix à débattre, 2 parkings, 2 lignes P.T.T. Pour tous renseignements, Tél. au : 602-09-02.

BD DES ITALIENS A LOUER 5 BUREAUX SÉPARÉS (11 A 34 M2) 500 F le m2/an + charges, baux Cciaux 3, 6, 9. DISPONIBLE DE SUITE. Téléphone 225-95-50.

viagers

ECOLE MILITAIRE Viager occupé 1 tête 80 ans. 3/4 P., cuis., wc, bains, 97 m2 + chbre serv., 2e ét. av. asc., balcon, imm. p. de taille ravalé. 200.000 F + rente. - 588-08-56

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00. Estimation gratuite. Discrète.

fonds de commerce

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE impte ville (Eure) disquaire, radio, électrophone, etc. Grande surface de vente, bien placé. Appart. tt cft, bon C.A. vendu cause retraite. Agence CRENN, 25, r. du Général-de-Gaulle, Louviers. Tél. : (32) 40-19-37 et 40-02-01.

IMMEDIAT, CEDE CAUSE DEPART atelier tapisserie-literie-décoration dans le XIe arrdt. Bne clientèle, val. réelle 90 000. Prix dem. vu urgence 35 000 F. TEL. : 357-54-32 et 700-57-03.

CENTRE POMPIDOU Magnifiq. boutique 10 m. façade, 180 m2, sur 2 plans, loyer ancien, bail à céder Téléph 278-04-92.

Boutiques

Vends boutique Paris Tolbiac, 120, r. Moulin-des-Prés, 3 p., cuis., wc, cave + jouiss. cour, conv. cab. médic. ou libér. Immeuble ancien très bien tenu. Téléphone : 681-06-71, après 18 h.

châteaux

A VENDRE, 10 km. D'ANGERS, 8 minutes de l'aérodrome
CHATEAU
cadre et vue exceptionnels : 10 Pces princ., tt cft, dépend., 5 boxes, cour d'honneur, chapelle, très beau parc boisé, près : 10 hectares. Pour visiter s'adresser à : Me Magdelaine, notaire associé, 3, bd Foch. — Tél. : 88-74-76.

villégiatures

JUAN-LES-PINS Part. loue juillet - août MAS PROVENÇAL (6 à 7 pers.), tt confort, calme, 8' à pied plage. - (93) 61-38-86.

A louer JUILLET cause désistement très bel APPARTEMENT avec terrasse, front de mer, centre BIARRITZ 6-7 personnes. Tél. : (56) 08-95-55 ou 28-16-66.

ENCORE DE TRES BELLES VILLAS EN LOCATION SAISONNIERE. AGENCE PIC, ST-AYGULF. Tél. (94) 44-21-70.

Rég. Fontainebleau, juill., août anc. presbytère, jdin, 424-31-76.

BIARRITZ APPT 100 m2 sur la plage. Résidence Sunset, Côte des Basques BLANCAN, av. de Magudas, B.P. 6, 33160 LE HAILLAN. TEL. : (56) 47-29-05.

Playa-de-Aro, Espagne. Appart. et stud. à louer s/grande plage calme. Tél. Bruxelles 649-92-52.

AU TOUQUET situat. exception. sur le golf. Belle villa, grand living, 8 chbres, 3 cuis., gd cft. Juillet : 9 000 F. Tél : 605-56-61.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

12e DAUMESNIL Petit imm. CALME 2 P. DUPLEX de caractère Poutres, cheminée. 4, r. DE LA BRECHE-AUX-LOUPS. 340-75-91.

PARIS CHAUSSEE-D'ANTIN Be appt rénové, ds imm. 1850, env. 140 m2, 5 p. princ., 1 bns, 1 s. eau, 2 wc, cuis. mod. éq., belle entrée. Poss. prof. libér. Px dem. 620.000 F. 874-72-37, h.b.

PASSY Idéal INVESTISSEUR LIBRES ou OCCUPES Imm. standing 4 pièces, tt cft, asc. PRIX EXCEPT. VU URG. 225-18-30 - 225-89-19.

EXCEPTIONNEL Mo TEMPLE. Imm. XVIIIe. Gd 2 P. Tél., poutres, refait neuf. Propriétaire. ODE. 56-72.

OPERA Immeuble ancien classé 3e étage sans asc. Splendide GARÇONNIERE LUXE tt confort. 275.000 F. Me voir samedi, de 11 à 18 h : 39, rue Saint-Roch

EXELMANS - Immeuble récent calme, Séjour dble + chbre, tt confort, état neuf. 350.000 F. S/place samedi de 14 h à 18 h : 11, r. Charles-Tellier. 532-61-00.

17e SPECIAL PLACEMENT Ds bel immeuble restauré Beau studio tt cft entièrement refait neuf. Pptaire : 228-07-65.

20e. Av. Gambetta. Mo Fargeau, part. vd 4 p., 6e étg., imm. 69, 75 m2+loggia, 340.000 - 636-15-73.

A vendre 18e, Mo Marx-Dormoy, appart. 3 pièces, cuis., entrée, wc+possibilité s. de bs, balcon, 5e étg. sans ascens. 110.000 F. Tél. Mme Devarenne, 848-51-86.

MARAIS. Part. vd ds bel imm. fin XVIIe tr. beau 6 p. 180 m2, ht plaf., 2 entr. 1.050.000. 277-87-65.

9e. Rue Rochefoucauld. Part. vd 5 p., c., s. bs, ch. cent. ss asc., soleil, 550.000 F. Tél. 280-22-57.

XIe - Particulier à Particulier, imm. P. de T. ravalé, appart. refait neuf, 65 m2, entr., 3 p. + cuis. entièr. équip., wc, salle de bains, chauff. centr. individ., 13 m2 balc., vue dég. s/arbres, 5e ét. Tél. Pr R.-Vs et visite : Tél. 805-18-04 (après 14 h., ou sam. et dim.). Agce s'abstenir.

QUAI KENNEDY No 42 Vues sur Seine et Tour Eiffel, au 5e étg., bel appart. 170 m2. S/place demain de 14 à 17 h., PASTEYER, 266-35-84, matin.

Vend 2 pièces 45 m2, terrasse, cave, parking. 20e. Téléph. à M. BENQUET, 203-57-83.

BON 17e. 6e étage sans ascens., 2 p. de caractère, cuis. équipée, s. d'eau, wc, chauff. cent., tél., 130.000 F - 033-06-03.

PORTE VINCENNES. - Récent, beau 3 p., entr., cuis., wc, s. bs, chauffage. 248.000 F. 344-71-97.

NATION. Très bel imm. récent, vaste 4 pièces, entr., cuis., wc, s. bs, chauff., balc., box, soleil, calme, 530.000 F - 346-63-85.

URGT, pr. NATION. Part. vd 4-5 p., 2 bs, 2 wc, résid., stdg, balcon, 490.000 F, parkg inclus. Téléphone : 015-34-14 - 015-20-79.

Porte Chaumont. Part. vd 3 p., 60 m2, b. état, calme, 180.000 F, faibles charges - Tél. 843-21-55.

TROCADERO. Partic. vd appt 235 m2, 8 p., gd stdg, profess. libér., calme, façade imm. remarquab. 1.500.000. 655-30-00 HB ou 727-44-26, après 19 heures, ou samedi. Valable jusq. 15 juillet.

P. à P. vd appt 46 m2 av. V.-Hugo, Paris, 365.000. 927-03-81.

PARC MONCEAU (près) Immeuble P. de T., 3e ascens., soleil, 120 m2, gd confort, 3 p., parfait état - 633-08-11.

Mo PYRENEES Dans immeuble bourgeois — 2 P., cuis., wc (libre) + — 2 P. (occupé), 75 m2, Prix : 135.000 F, et 3 P., cuisine, wc, bains, 110.000 F - Propriétaire : 805-74-85 et 885-20-27.

A 200 mètres O.R.T.F. 3 p., 80 m2, Prix 480.000 francs. Téléphone : 769-15-27.

Etude de Me MONTRAVERS, Notaire à DOLE - A VENDRE : 11, rue Duvergier, PARIS (19e) **STUDIOS** cuis., s. bains, chauff. collectif, ascenseur. Pour renseignements, écrire au Notaire B.P. 123, 39101 DOLE Téléphone : (84) 72-25-22

LOUVRE - RARE EMPLACEMENT EXCEPTION. VUE LOUVRE et QUAIS STUDIO de CARACTERE, tt cft, 2e ét., 185.000 F 325-64-01.

EXCEPTIONNEL PASSY - GD 2 P. TEL. Poutres. Refait neuf. Pptaire - 325-75-42

MARAIS Rue Charles-V, 4e arrdt - Studio caractère, 3e ét., poutres appar. Bns, cuis., 50 m2. Px : 280.000 F Téléphone : BAL. 39-40

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS de 100 M2 à 235 M2 227-91-45 ou 755-98-57

17e - FACE SQUARE Imm. de standg, gds studios, tt cft. Livraisons immédiates - 34, RUE EMILE-LEVEL 13 h.-19 h. 627-78-84, 340-75-91.

Paris Rive gauche

Mo ÉMILE-ZOLA Imm. récent, conft, sur jardin, PETIT 2 PIECES entr., cuis., salle d'eau, w.-c. PRIX INTERESSANT. 43, rue VIOLET, escalier D, sam., dim., lundi, de 15 à 18 h.

VUE EXCEPTIONNELLE SUR **NOTRE-DAME** Dans très bel imm. P. de T. : APPT 3 P., 72 M2, réf. nf, tout conft, cuis. aménag., 390.000 F, 7e étage, ascens. possible. Vis. 11 à 15 h., les 18, 19 et 20 juin, 15, RUE LAGRANGE.

XVe ARRDT LIMITE VIIe

TRÈS BEAU 4 PIÈCES NEUF 101 m2 + loggias 12 m2, gd sél., 3 chbres, s. de bains + s. d'eau, dressing + placards + cave + tél. 651.000 F

S/pl. : 19-21, r. Cambronne -15e. ts les jrs, 14 à 19 h 30. 783-64-32 ou sur rendez-vs : tél. 766-25-32.

Mo CONVENTION
— Beau 3 P., 61 m2 310.000 F
— Gd Studio, 42 m2 230.000 F
— Petit Studio, 17 m2 54.500 F
Jean FEUILLADE - 566-00-75

LUXEMBOURG 51, BOUL. ST-MICHEL 5 P. 120 m2 à moderniser poss. profess. libérale Prix intéressant. Sur place : vendredi, samedi, 14 h - 19 h.

29, R. DES SAINTS-PÈRES 2 pces, 40 m2, 4e ét., tél. Raval. voté et payé. 250.000 F. Sur place, ou 260-60-17.

6e - RUE HAUTEFEUILLE IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 M2 A 170 M2 227-91-45 ou 755-98-57

CLUNY 3 et 4 P. EN DUPLEX Jardin - Terrasse - Calme 26, rue de la PARCHEMINERIE ou tél. 633-85-30.

MONTPARNASSE - 2 p., entrée, cuis., wc, tél., bel immeuble. Prix : 125.000 F - T. : 222-28-61.

Part. vd sél. + ch., s. bains, wc, cuis. équipée, tél., balcon, lumineux, 5e ss asc. S/place : samedi et dim. de 15 à 18 h : 11, rue Victor-Cousin, Paris-5e

12, RUE DU BAC Beau 3 p. 90 m2, tout confort, imm. 17e siècle, bel escalier. CHARME. Samedi, 14 h à 17 h.

13e, PEUPLIERS - Sympathique maison 90 m2 + pet. jdin. Travx. Après 18 heures : 589-20-97

5e, 6, rue Linné, dans immeuble pierre de taille, ravalé. Très beau 2 pièces, tout confort, refait neuf. Direct. propriétaire. Sur place : vendredi 17, de 9 h 30 à 12 h et samedi 18 de 9 h 30 à 11 h.

18, RUE DE SAINT-SIMON Propriétaire vend dans bel imm. en rénovation, 7 p., entrée, s. de bains, cuisine, 156 m2. Ascens. Sur place : jeudi 16 et vend. 17 juin, de 14 heures à 18 heures.

32, rue Monge - 49 m2. Studio rénové, charpente appar., mezzanines, cheminée, s. de bains, moquette, tél. Visites : dim., de 14 h à 19 h, avec 60.000 F + mensualités. Tél. : 359-43-73.

Magnifique 4 P. DUPLEX. PLEIN CIEL RECEPTION 68 M2 20, avenue d'Ivry, 13e Sur place de 14 h à 19 h.

131, r. J.-D'ARC - Imm. 1974. Beau 5 P. 110 m2, 5e ét., loggia. Vue dégagée. Parkg. Vendredi, samedi, de 14 h 30 à 19 heures.

XVe - FÉLIX-FAURE Dans imm. neuf, tout confort. **Superbe 2 P. 60 m2 PLEIN SUD** avec balcon, téléph., moquette, 426.000 F S/pl. tous les jours, 14-19 h 30 : 27-29, rue de l'Abbé-Groult **Ou rdez-vs : 766-25-32**

PORT-ROYAL - Part. à Part. Vds 3 pces, tt conft, asc., tél., calme. Soleil - Tél. : 707-44-50.

AV. DE SEGUR - IDEAL INVESTISSEUR, ETAGE élevé, asc., 2 ou 3 pièces OCCUPES. PX EXCEPT. VU URG. 225-18-30

PANTHEON, 8, rue Tournefort Jardin privé 40 m2. ODE. 95-10. Séjour, 2 chbres, cave voûtée. Plus possib. STUDIO. Visite : vendredi, sam., 13-17 h.

6e RUE SEGUIER - Sur cour 18e siècle, duplex plein sud, 115 m2, tt confort, parfait état. 325-82-46, matin seulement. AGENCE S'ABSTENIR

Mo DENFERT-ROCHEREAU Immeuble pierre de taille **3 pièces** entrée, cuis., tél., s. de bains, w.-c. Prix intéressant. Balcon s/rue. 97, av. Denfert-Rochereau Sam.-dim.-lundi, 15 à 18 h.

Mo ALESIA BON IMMEUBLE 3e étage, ascens., chauff. cent. **STUDIO** entrée, cuisine, s. de bains, w.-c. PRIX INTERESSANT 76, rue des PLANTES. Esc. 4. Sam.-dim.-lundi, 15 à 18 h.

DESAIX Bel imm. standing 4 pièces tt conft, bon état, chbre serv. 662.000 F. REGY - 577-29-29

PARC MONTSOURIS Mo CITE UNIVERSITAIRE IMM. RECENT TT CONFORT **3 PIECES** entrée, cuisine, s. de bains, tél. **4.250 F LE M2** PARK. 45, r. de l'AMIRAL-MOUCHEZ Sam., dimanche, lundi, 15-18 h.

UNIQUE A PARIS QUAI VOLTAIRE, face au Louvre, 5 fenêtres sur Seine, haut plafond Pptaire vd directement appartement 130 m2 + parking - 1.500.000 F. Tél. : 325-72-75.

Province

CANNES région. - Appts, villas, commerces. BOURSE FRANÇAISE DE LA CONSTRUCTION ET DU COMMERCE, 122, rue d'Antibes - 06400 CANNES

CAGNES-S/Mer - Part. vd 2/3 p. 4e étage, vue mer et montagne, balcon, Gar. 310.000 F et meublé 340.000 F. Tél. 996-33-37 et sur place : (93) 83-76-57.

Après le grand succès de la première étape voici la deuxième réalisation des **RÉSIDENCES DU LAC** à Montreux-Clarens (Suisse) Devenez propriétaire d'un **APPARTEMENT EN SUISSE** sur la Riviera au bord du lac Léman

Situation exceptionnelle, grande tranquillité, vue panoramique sur le lac et sur les Alpes. construction très soignée à 45 minutes de l'aéroport de Genève, par la nouvelle autoroute du Léman.

Un placement de confiance. Brochure détaillée : F. GABUS, constructeur, rue du Lac 85 CH-1815 Montreux-Clarens (Suisse).

COTE D'AZUR SANARY : tr. proche centre, quart. agréab. av. ttes commod. Bel imm. nf, hab. de ste, ch. électr., asc., cuis. équ., caves, parkings. T2 (41 à 51 m2), de 175.000 à 209.000 F ; T3 (66 à 70 m2), de 256.000 à 274.000 F. Créd. jusq. 80 %. Sélect. grat. s/dem. Agence Mollard, 37, les arcades du Port, 83110 Sanary-sur-mer. Tél. : (94) 74-25-03.

appartements vente

Région parisienne

SAINT-MANDÉ (94) à 200 m du Bois de Vincennes 20-22, RUE JEANNE-D'ARC Petit immeuble pierre de taille du STUDIO AU 5 PIECES PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur place : tous les jours (sauf mardi) de 11-19 heures ou GECOM, 747-59-50, 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

MASSY - APPT 105 m2 5 P., 4 ch., sél. Stand. 280.000 F + C.F. TEL. : 011-34-59.

ORLY (94) GARE Appt. 4 pces. Prix : 195.000 F. G.I.S. TEL. : 985-37-58.

MONTREUIL - 44, r. Molière Petit immeuble pierre de taille tout électrique : reste 5 appart. du studio au 4 pièces, finition en cours. A partir de 3.800 F/m prix fermes et définitifs. Sur place samedi-dim. de 14 h. à 19 h. ou sur rendez-vous. Vente SIMEF : 346-71-08.

BOUSSY - ST-ANTOINE Part. vend beau 2 pièces, cuis., bains, w.-c., penderie, balcon, parking. Région boisée, verdure, tous commerces. Transports Ecoles - Lycée. Prix 120.000 F + 12.000 F C.F. Tél. bureau : 233-66-14.

SAINT-MAUR près R.E.R. LE PARC Beau 4/5 p., 125 m2, 4e étage, tt confort, dans imm. pierre de taille récent, 2 salles de bains, 2 w.-c., balcon, grande cave, garage. S.N.C.M., 13, rue André-Bollier - 94100 Saint-Maur. Tél. 283-61-74

VILLE-D'AVRAY PROPR. VEND stand. 62, liv. dble 27 m2, 1 ch., loggia 1,50 × 6 m. Verd. Except. Crédit 50 % 10,75 % par propr. Vue Paris. Uniq. URG. 926-02-96.

MASSY - Ligne de Sceaux - Vds **DUPLEX** Séjour + 4 chbres 240.000 F + C.F. Tél. : 707-13-92 ou 707-25-30 soir.

NOISY-LE-ROI Grand standing 3-4 p., 90 m2, loggia 24 m2, box en ss-sol 30 m2, cave. 400.000 F, frais notaire inclus. - 460-73-65.

Mo CHARENTON-ECOLE 100 m du Bois. Part. vd direct. **APPT 83 m2** 7e étage, p. de t. Tél. 847-43-38

LA VARENNE - Appart. 3 P., 70 m2, tt cft, box, parking, cave. 290.000 F. - 885-24-37.

VILLE-D'AVRAY, appt haut stdg, environnements arboris., 170 m2, récept. av. chemin. 80 m2 très belle cuis. équ., 3 chbres, 2 bains, dégagements, placards, cave, 2 park. en ss-sol, accès direct par asc., exposition SUD-OUEST. Px 1.013.000 F frais notaire compr. J.M.B., 970-79-79.

77-VILLEPARISIS Dans petite résid. 2 et 3 pièces, habit. de suite, 3.000 F le m2. Samedi, dimanche, 14 à 18 h., 20-22, avenue de Bourgogne.

vous cherchez une maison individuelle ou un terrain ?



PROX. ST-GERMAIN R.E.R. Appt duplex 140 m2, récept. 50 m2, pl. sud, 4 chbres, 3 bains, 3 wc, terrasse, balc., dépend., vendu cause départ 570.000 F. Particulier. Tél. : 973-23-28.

VALLEE DE CHEVREUSE 5' Mo Gif, joli F4 ds pet. résid., 240.000 F. - Tél. : 907-79-97.

L'HAY-les-ROSES. Part. vd tr. beau 4 p., 103 m2, ds résid. boisée, très calme, parkg-gar., prox. écoles, comm. Site except. rare. Px just. 660-96-59 ap. 17 h.

JOINVILLE, lim. St-Maur. Très bel imm., appt 4 p., 100 m2, stdg. VALEUR 530.000 F. TRES URGENT. 440.000 F A DEBATTRE. SUR PLACE, 1, rue Beaubourg.

NEUILLY. Ds Hôtel particulier 100 m2 en duplex + jardin privé. 88 m2 EXCEPTIONNEL, 6.000 F le m2 - 504-12-67.

Résidentiel, près VERSAILLES, 7-8 p. (1/2 étg.), 161 m2 Sud-Ouest. Jardin privatif, 2 caves, 2 parkg. 475.000 F - 468-14-53.

MEUDON-LA-FORÊT Magnifique appt. gd standing, 6 pces princ., dernier étage sur verdure et calme : entrée, sél., 5 chbres, cuis. av. séchoir, s. de bains, s. d'eau, loggia. 2 park. réservés. T. 510.000 F. T. 626-08-07, sauf dim. et lundi.

NEUILLY (92) Pptaire vend directement studios et 2 P., Px intéressant. Stand. Tél. 293-66-66 pour R.-Vs le matin sur place de 15 h. à 18 h., 4, rue Boutard.

RUEIL-MALMAISON Résidentiel, pet. imm. récent, splendide 3 p., grande cuisine, bains, gar. Px 330.000. 344-43-87.

FONTENAY-SOUS-BOIS Beaux studios habitables de suite. Samedi, 10 à 18 heures. 17-19, rue des Beaumonts.

VERSAILLES. Appt splendide, dernier étg., vue panoramique. Prox. gares, liaison Défense et Montparnasse, 146 m2 habitables + 98 m2 terrasse, séjour, 4 chb., 2 bs, cuis., box en ss-sol, parkg. Prix 875.000 F. J.M.B., 970-79-79.

A VENDRE Résidence « VAL-FLEURI » Appt 3 pièces, surface 71 m2, tt cft (près gare, commerçants). Tél. : 957-67-83, après 19 heures, ou écrire M. Lapeyre, 7, rue Alexandre-Bickart, 77500 Chelles.

CARRIERES-SUR-SEINE (19, r. de la Remise), imm. nf, 5 appts 2 p., chauff. individuel gaz, balcon, cave, parking, garage. S/pl. dimanche, de 10 à 12 h. et de 14 à 19 heures.

Partic. vend près VERSAILLES Fontenay-le-Fleury, appart. vide, 5 p., 105 m2, c. équip., 2 bains, chemin. Tr. bon état. 955-06-41 hres bur., 953-58-10 apr. 20 h.

NOGENT-SUR-MARNE. Partic. vd 3 p., 84 m2+balc. 6 m2 6e ét., vue panoram. sur bois et Paris. 1' du RER. Sur place samedi et dimanche. Tél. : 873-16-17.

BECON. Urgt. cse départ, part. vd coquet 3 p., 61 m2 imm. 70, quart. rés. 800 m. gares, tt cft. ss-sol av. asc., moqu., tél., 7 balc. 260.000 F - 333-15-47.

VILLE D'AVRAY. Bord. parc St-CLOUD, appt de stdg impec. avec VUE, 110 m2+13 m2 balc., sél. dble 35 m2, gde c., office, 3 chbr., s. de bs, s. d'eau, cave, box fermé, accès direct asc., expos. Sud, pr. gare, comm., écol. Px 550.000 F. J.M.B., 970-79-79.

SEVRES. 2 p., 55 m2, logg. 12 m2, parkg+gar. en sous-sol, résid., réc., cadre verdure - 626-38-23.

MAISONS-LAFFITTE PARC Beau 3-4 p. (séj. 32 m2 + coin rep. 11 m2+2 ch.), cft. 295.000 F. T. soir : 790-28-86 ou vis. s/pl. samedi, de 15 à 18 h., 4 B., av. Boileau (1er étg. à gauche).

Part. vend L'HAY-LES-ROSES, dans magnifique parc 25.000 m2 avec tennis, appt gd standg, 5 p., 125 m2. Prix 650.000 F à déb. Tél 660-43-36. après 18 h.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., PARIS 15e, et 7e pr bons clients, Appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

appartements occupés

BONAPARTE PL ST-ERMAIN-DES-PRES RESTE : dans immeuble rénové 1 APPT DE 3 PIECES et 2 APPTS DE 4 PIECES OCCUPES PAR PERSONNES AGEES. PPTAIRE S/PLACE VENDREDI, 13 h à 17 h : **45 RUE BONAPARTE**

chasse-pêche

Région PACY-S/EURE (Vallée d'Eure). Magnifique étang bien planté, poissonneux, dans site rarissime, 1,30 ha. Eau, électricité, pet. Bungalow. Px 300.000 F. Agence CRENN 25, rue du Général-de-Gaulle, Louviers - Tél. : (32) 40-19-37 ou (32) 40-02-61

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant : **LE MONDE** Direction de la Publicité 5, rue des Italiens 75009 PARIS

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 48, r. Saint-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE OU AU MOIS studios et appartements. - Tél. : 577-54-04.

locations non meublées Offre

Paris

— Vous qui recherchez, vide ou meublé, à louer un Appt, un local profession. ou ccial; une boutique, etc., vous n'aurez pas à traiter avec une agence immobilière mais uniquem. à un publiciste. Seul frais participat. à la publicité. Contactez-nous : Diffusion Express, 3 bis rue de la Réunion, 75020 Paris (Mo Buzenval)

Propriétaire, Gérant, vide ou meublé, louer votre Appt, local ccial ou boutique, etc., directem. de Part. à Part., en nous communiquant tous renseign. précis sur vos locations, nous contacter par courrier Diffusion Express. 3 bis, rue de la Réunion 75020 Paris (Mo Buzenval).

19e - Imm. neuf, grand studio, coin cuisine, s. de bns, terrasse, jardinet, 700 F + charges. Téléphone : 770-22-50

49, r. CENSIER - Charmant 3 p. Tt confort, sur verdure. Chauff. central. Téléphone. 1.920 F. Visite : samedi, 14 h à 16 h.

15e, rue de Vaugirard - 1er sept. P. loue 3 p., cuis., bns, calme, cft. 1.700 F c.c. Tél. à partir du 21 juin : (85) 48-85-89 H.R. ou écr. no T 74.743 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

PARIS 15e 2 p., cuis., s. bns, wc, 900 F ch. c. Rep. just. 2.000 F. Lib. 15 juill. Tél. après 19 h : 828-83-56.

Région parisienne

MEUDON - Appt gd standing, état intérieur impecc., vue imprenable sur Paris et forêt, 135 m2 : séj. dble, 4 chambres, s. de bains, 2 s. d'eau, cuisine. Tél. : 626-08-07, sf dim. et lundi.

A Asnières, sans commission, studio 35 m2, tt conft, chauffage central. Cuisine aménagée. Très clair et petit balcon. Pr rens. : 733-34-29 (après 19 h)

PUTEAUX Résidence BELLERIVE Cuis. équipée, tél., parking
STUDIO 30 m2 environ 1.000 F + charges
2 P. 46 m2 environ A partir 1.190 F + ch.
3 P 79 m2 environ A partir 1.890 F + ch.
4 P. 96 m2 environ A partir 2.430 F + ch
5 P 110 m2 environ A partir 2.650 F + ch.

VISITE SUR PLACE Mardi, jeudi, samedi de 13 h. à 17 h. 30, bâtiment D, 7e ét. Accès 34, qu. National, Puteaux.

OU SUR RENDEZ-VOUS JOHN ARTHUR ET TIFFEN **766-04-66** 171, boulevard Haussmann

Province

A 10 minutes LYON-NORD Pour Société, à l'année, loue F-3 ds RESID., 9e ét. STANDG. PARKG. Libre 1/7. Té. : (78) 23-17-33, après 16 heures.

locations non meublées Demande

Paris

Terre des Hommes - Ile-de-France - Ch. à louer petit local à Paris, 500 F mensuels. Faire offres à T.D.H. - I.-de-F., 8, rue de Liège, 75008 Paris ou tél. : 344-69-45

Urgent - Ch. à louer Appt 2/3 p. dans 14e arrdt, 1.800 F charges comprises maximum. Téléphone. Ecr. no 6.514, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti, 4.000 F max. 283-57-02.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 16, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 310 F. — 742-78-93.

villas

A VENDRE BELLE VILLA bord de mer, accès direct à la plage. Côte Loire-Atlantiq. Station réputée. S'adress. LESAGE LEVAYER, MESSAGER, not. à 53400 CRAON.

13 km ouest, pr. ST-GERMAIN-EN-LAYE, 600 m RER. CHAR. DEMEURE ANCIENNE, parf. ét., récept. 60 m2 s/jdin, 5 ch., 2 bns, tt cft, logement gardien. Beau jardin ombragé 1 800 m2. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VESINET Tél. : 976-05-90.

PARC DE SCEAUX sur 650 m2 très belle villa, séjour 42 m2 s/terrasse sud, cuis., service, 4 gdes chambres, 2 bains, gar. 2 voit., 1 250 000 F. T. 702-71-81.

VENDS LARMOR PLAGE (56) TRES BELLE VILLA T 6/7. Vue imprenable sur mer, 3 bs, prix raisonnable. Cabinet J.-M. Le Marc'Hadour. Licenc. en droit. T. (97) 21-21-91. 16, r. de la Patrie, 56-Lorient.

BOUGIVAL. Demeure de style dans CADRE EXCEPTIONNEL, 250 m2 hab., r.-de-ch., séj., sal. à m., sal., bur. EN ét. 6 chbres, 2 bns, dressing, ss-sol, terrain de 2 500 m2. Prix 1 470 000 F à débattre J.M.B. Tél. : 970-79-79.

MARNES-LA-COQUETTE Pav. de caractère. Vue exceptionnelle, 110 m2 habitables. Séjour, 4 chbres, bains, sous-sol, très beau jardin de 600 m2. Px 630 000 F. J.M.B. T. 970-79-79.

MARLY-LE-ROI, 9 p., cuis., cft, gar. 2 voit., jardin 900 m2. Px 840 000 avec fac. T. 027-57-48.

GARCHES propriété de classe 230 m2 habit., r.-de-ch., salon 33 m2, s. à m. 24 m2, bur., c. 1er ét. : 5 ch., 2 bns, s. d'eau ; 2e ét. : 1 chbre, pr. gare, cces. Ecole, très beau jardin 880 m2. Px 1 460 000 F., J.M.B. 970-79-79.

CHELLES particulier vend maison de caractère en meulière, quartier résidentiel très calme. Proximité de la gare, sur 3 niveaux, 150 m2, 6 p., parc planté 700 m2. PRIX : 440 000 F. PINAULT, 12, rue Poncelet, CHELLES. V. merc., sam., dim.

SANTENI - Belle villa 7 pces, 2 s. bs, cuis., buanderie, gar. S/terrain 1.100 m2. - 885-24-37.

VÉSINET - 4' R.E.R. VILLA PARF. ETAT. S/900 m2. BIEN CLOS. RECEPT. 75 m2, 5 ch., 2 bains, tt cft. Vis. s/place sam., dimanche de 14 à 18 h. 30, 84, route de MONTESSON.

PRES GARE **ST-MICHEL-SUR-ORGE** VILLA GRAND STANDING **7 PIECES** Avec PISC. INTER. GD GAR. Vue dég. PRES DU LAC. — Tél. 901-54-88.

ASNIERES - Villa 10 pces, sur 1.000 m2 terr. + pavillon gardien. - Prix : 1.350.000 F.

CHATENAY-MALABRY. 8 pces. 830.000 F. - Tél. 526-38-33.

ST-CLOUD MONTRETOUT Beau séjour 3 chbres, confort, gar. Jardin. Px 500.000 F. - Tél. : 771-77-83.

BOIS-LE-ROI (77590) près Fontainebleau « Le Clos de la Reine » 7 villas 7 p. ds parc clos de murs en bordure de Seine, emplacement exceptionnel. Prix fermes et définitifs. Visite sur place rue Poupart-d'Avyl, sam. et dim., de 14 à 19 h. Tél. apr. 18 h. : 727-23-15.

PARC DE SCEAUX Grande maison comprenant 2 apparts indép. de 5 p. chacun + 2 p. rez-de-jard., tt cft, sur 507 m2 jd. 900.000 F. ROB. 34-86.

pavillons

ORSAY. Libre. 4 chbr., séjour, 2 wc, 2 s. d'eau, gar., grenier partiel amén., pet. jard., calme T. : 928-65-30, apr. 18 h. 30 w.-e.

FONTENAY-SOUS-BOIS Part. vd pav. 6-7 Pces, cuis., S. de B., wc, salon, S. à M., coin feu, gar., jard. Tél. le soir : 875-58-24. Vis., sam., dim., s/pl., 185 bis, av. de la République.

Ch. à acheter pavill. ou maison avec minim. 500 m2 terr., à rénover, Champigny, St-Maur, La Varenne, Nogent-s/Marne, Le Perreux ou environs. S'adr. à M. Benquet, 10 bis, rue de Musselburg, Champigny. - 880-77-57.

ORSAY Vallée Chevreuse Particulier vend petit pavillon 3 p., conft, gar. Ds parc 1.300 m2. Poss. construction 2e pavillon ou division en 2 lots. — Tél. : 907-03-67.

L'ISLE-ADAM ds parc résid. av. piscine, tennis, part. vd pavillon 5 pièces plein sud, terrain de 840 m2 impeccable. Px 420 000 F. + 30 000 F C.F. T. : 469-33-32.

KREMLIN-BICETRE 3 km Paris magnif. gd pavill., récent, balc., très gd garage et petit pavillon 2 pièces, cuisine, tout confort, Téléph., URGENT. TELEPH. : 225-18-30 et 225-89-19.

ST-CLOUD calme, agréable, jdin 300 m2, pavillon de caract., 3 p. tt cft, rénovation de qualité. Px 370 000 F. Prop. T. : 602-95-12.

CENTRE FONTAINEBLEAU P. à P., mais. 5 p., cuis., s. bs, wc, grenier, chauff. gaz, jdin. Px à débattre. Tél. 747-22-07.

fermettes

YONNE GRANGE 180 km PARIS sortie Bourg très bon état, petit jardin, toiture, gros-œuvre, bon état. 40.000 F. Tél. 16 (86) 52-76-15 ou 52-30-19.

VALLEE LUNAIN. Mais. camp. s/3.300 m2 boisés 20 m berge Lunain. Pl-pied, séj., sal., cuis., 3 ch., s. bs, wc, chff. cent. Terrass. 320.000 F av. fac. C.I.N. - FACE EGLISE à 77 NEMOURS - 428-26-63

COLLINES DU PERCHE 150 km. Paris Part. à part., très belle ferme caract. pierres app. restaurée, 5.000 m2, conft, accès facile, site except., vue imprenable, calme absolu, grandes cheminées, poutres, chiens assis, 300 m2 habit. Affaire à saisir. URGENCE CAUSE DEPART. Libre de suite, 350.000 justif. Téléphoner pour rendez-vous heures bureau 229-61-51, soir 723-50-55.

Pr. l'Aigle, 125 km. Paris, part. part. 270.000 F. fermette restaurée, sur 2.000 m2, 5 p. + mezzanine de 65 m2, bs, chem., pout., ch. centr. 525-96-86 ou 224-15-29.

propriétés propriétés

CATRY STANDING SPÉCIALISTE GRANDES PROPRIÉTÉS (CHATEAUX, DOMAINES) recherche AFFAIRES IMPORTANTES A NÉGOCIER POUR CLIENTÈLE INTERNATIONALE SUR MIDI DE LA FRANCE B.-D.-R., VAR, ALPES-MARITIMES, VAUCLUSE GARD, HÉRAULT, ALPES-DE-HTE-PROVENCE Faire offre CATRY-STANDING 28, RUE SYLVABELLE - 13006 MARSEILLE Tél. : (91) 37-85-33.

BOISSY-SAINT-LÉGER SUR 5.000 m2 PARC ARBRES HISTORIQUES - DEMEURE DE CARACTERE 330 m2 plain-pied, dépendances et logement de gardiens, gar. voitures et bateaux, sous-sol et grenier aménagés. - Prix : 1.780.000 F. Sur place samedi 18 et lundi 20 juin, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h., 5, rue de Wagram, 94-Boissy. Pour renseignements, téléph. 343-84-79.

LA GARDE-FREINET. Part. vd 18 km. St-Tropez, BASTIDE 18e, sur terrain 6.000 m2, isolé dans châtaigneraie 12 ha (possib. à acquér.), 7 chbres, 2 bns, gar. 2 voit., dépend., piscine chauff. Tél., de 11 à 13 h. : 504-17-51.

Proxim. TOULOUSE, dans parc 4 ha av. ruisseau et plan d'eau, magnifique demeure XVIIIe s., parfait état, prix justifié. Mme Laffont, 5, rue de l'Etoile, 31000 Toulouse. Tél. (61) 62-73-28.

Midi-Pyrénées, 50 km. Toulouse, belle ferme fortifiée, médiévale, colombages, meneaux, escalier, patio 2 ha, cadre exceptionnel : 420.000 F. Christian BRUYERE, téléphone (63) 58-61-85, BP 192, 81306 GRAULHET.

90 KM. PARIS - FERMETTE Style rustique, entièrement restauré, séjour, salon, 4 chambres, tout confort, sur 5.000 m2. Prix : 430.000 F. ALEXANDRE, VILLENEUVE-LA-GUYARD Téléphone : 16-86 66-40-77.

Propriétaire vend avec VUE PANORAMIQUE s/terrain clos 13.000 m2 ceinturé bois, TRES JOLIE DEMEURE normande, impeccable, garage 2 voit. + cave + séj. cathédrale + cuis. rustiq. + 2-3 chbres + S. de B. + salle d'eau + wc. Prix : 700.000 F. Sur place, samedi 18, dimanche 19, Téléphonez pour rendez-vous : 16 (32) 36-04-67 ou 16 (32) 36-02-95.

60 KM. DE PARIS, RN 4 PRES DE JOUY-LE-CHATEL Maison de caractère en pierres apparentes, poutres, cheminées, boiserie, 500 m2 d'habitation + 2.800 m2 de terrain. ETO. 75-88.

FORET FONTAINEBLEAU FERME restaurée rustique : séjour avec cheminée, 5 chbr., buanderie, cuisine aménagée, dépend., cft, 1.800 m2 clos murs, calme. 460.000 F. Tél. 424-31-97.

LE VESINET. — Belle maison famil. « Mansart », jard. agréab. Quart. résidentiel, proche RER. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à CHATOU - 976-30-02.

Part. vd direct., 50 mn. Lyon, Beaujolais, lux. résidence 12 P., 8.000 m2 terrain. Tél. Beaujeu Téléphone : (74) 04-80-32.

PROVENCE - LUBERON GORDES. - Mas XVIIIe siècle, restauré, 12 Pièces, piscine, tennis, jardin 3 hectares, vue et situation exceptionnelles. IMMOBILIER E. GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence Téléphone : (90) 92-01-58.

VAUCRESSON Très belle ppté, construct. impeccable, jardin de rêve. Très belle réception, 4 chbres, gar. 2 voit. Standing. Surface 1.900 m2, bâti 175 m2. - Prix élevé. — 969-91-95 après 20 h.

MOULIN A EAU Sud bord du Doloir, 80 km. Paris, 7 vastes p., cuis., gren., gar., sur 5.000 m2, nbrx arbres, traversé par rivière. Px 256.000. ACM 14, pl. du Marché, Meaux. 434-01-66/887-43-40

MERY-S/OISE 28 km Paris par A - 15 Dans parc boisé 5.000 m2 **BELLE PROPRIÉTÉ**
— R.-de-ch. : 3 p., RECEPTION.
— 1er étage : 3 chbres, bains.
— 2e étage : 2 chbres, bains + grenier à demi aménagé.
— Ss-sol complet, cave voûtée, chauff. fuel, tél. Px 665.000 F.
BUR. 609-59-13 - SOIR 267-24-00

80 km. PARIS NORD-OUEST **TRÈS BEAU MOULIN** sur 3 ha. avec PIECE D'EAU, séjour, 3 chambres, bains, 2 wc, chauffage+pièces à aménager. Maison de gardien, garage. Tél. M. Caron, 424 GISORS. (16-32) 30-91-11.

maisons individuelles

C. P. H. BORD VALLEE DE CHEVREUSE LUXUEUSES MAISONS INDIVIDUELLES SUR TERRAIN PRIVATIF dans résidence avec piscine, tennis, golf, commerces.

7 P., 139 m2, living double, s. à manger, 4 chbres, garage dble, tél., 3 200 F + 100 F ch.

EXCEPTIONNEL, SUR/GOLF 7 P., 187 m2 habitables, living double, 5 chbres, 2 s. de bains, 1 s. d'eau, garage double, tél., 4 000 F + 150 F charges.

AGENCE IMMOBILIERE CENTRE CCIAL VELIZY-2 **Tél. : 946-78-78**

terrains

Part. vd beau terrain boisé 2.200 m2, clos, électr., eau, bungalow 2 Pces à Viarmes près de Chantilly. — 884-94

TERRAIN BOISE VIABILISÉ Eau - Electricité - 2.500 m2 15 km. de Montargis. Permis de construire. 50.000 F. Tél. : 656-04-28 après 20 h, écr. no 6.502, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9

10 km. DINAN (22), ENSEMBLE 39 ha non bâtis + étang 19 ha près rivière. Convient camping loisirs. HOUDIARD, B. P. LAVAL. Téléphone (43) 53-25

CHATELLERAULT (VIENNE) Centre ville, à VENDRE PAR résidentiel, 500 m2 construc bles pour co-propriété. Agence Moderne, 8, boulevard Blossac 86100 CHATELLERAULT. Téléphone : (49) 21-00-30.

COTE D'AZUR (19 km. Nice) ds petit lotissem. de standing quelq. terrains (1.500 m2), site exception. S'adr. S.C.I., 2, chemin du Bas-Murgé, 78-Bougival

SOTOGRANDE COSTA DEL SOL (Espagne) **A vendre 2.046 m2 TERRAIN A BATIR** répondant aux plus hautes exigences,
- entièrement équipé,
- très bel emplacement,
- quartier résidentiel,
- terrain de golf à proximité

Prix : Francs suisses 45.000.

Prière d'écrire ss chiffre 61.2 PUBLICITAS SERVICE INTERNATIONAL, CH 8021 ZURICH.

CORSE - BAIE D'AJACCIO Dans un lotissement résidentiel privé, donnant accès direct à la mer, quelques parcelles de 2.500 à 5.300 m2. Site exceptionnel. — Téléph. : 16-20 88-71

TERRAIN CAVALAIRE. Terrain à vendre de Part. à Part. surface 1.925 m2 boisé, dans lotissement résidentiel. Vue imprenable sur la baie de Cavalaire, à 150 m. de la plage, 300.000 F (av. facilités). Tél. (91) 05-04-1

TERRAINS A BATIR « TSM » 95-Argenteuil de 130.000 à 150.000 F. 77-Brie-Comte-Robert, de 60.000 à 130.000 F. 93-Tremblay-lès-Gonesse, de 400 m2, 150.000 F. Rueil-Malmaison, 1.150 m2, façade 19 mètres, 218.000 F. **584-00-24**

maisons de campagne

YONNE MAISON 170 km PARIS Bourg ts commerc. 4 P. cour, jardin clos, eau, élect. PRIX 60.000 F Tél. 16 (86) 52-76-15 ou 52-30-19

Vends maison campagne 200 km. Paris autor. Sud, vue et situat. except., 5 p. + 2 poss., grenier, cave, préau, cour, jard., verger. Tot. 25.000 m2 clos + petit bois. Prix 160.000 F. Pillabort, 8, av. de Choisy (13e). Tél. 583-01-22

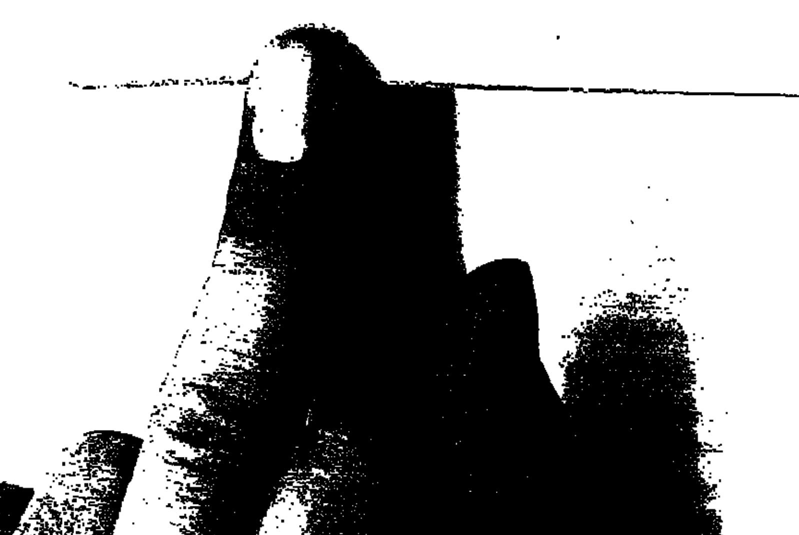
LA CLOSERIE SOISY-S/ECOLE (ESSONNE) La campagne à 25 min de Paris Direct autoroute Sud Splendide maison de campagne le charme d'autrefois, le confort d'aujourd'hui. Construct. pierres apparentes, tuiles pays, jardin pelouse. Vue directe sur belle campagne. - Site imprenable. Séj. rustique, grande baie sur pelouse. Cuis., 3 chbres, bains Beau grenier aménageable. En retour belle grange, Magnifique cave voûtée aménagée en bar - détente. Eau, électricité, téléphone. - Prix exceptionnel : 450.000 F. - Traiter avec 90.000 cpt. - Long crédit. LES PEUPLIERS - Relais ... 5 km sud N. 7 MONTARGIS TEL. : 15 (38) 85-22-92 Après 19 h. : 15 (38) 92-32-3

manoirs

En POITOU, à vendre **BEAU MANOIR XIIIe-XIVe RESTAURÉ** 7 p. pp., tt cft, chff. central, anc. chais rénové atten., parti amén. Ensemble PARFAIT E 8/13 000 m2 terr, av. vue pano. 2 km centre ville Châtellerault. Agence PIERRE, 72, bd Blossac CHATELLERAULT (49) 21-22-

A LOUER EURE-ET-LOIR sur 40 ha bois MANOIR hall : séj., salon, cheminées, bur., 5 c 2 bns, gd gar., écurie, dépendances + logement 3 pièces T. (15-37) 22-01-31 SIR ROBIE 5, rue de Chartres, ILLIEI

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



SOCIÉTÉ

TÉMOIGNAGE

Le « repas » de la vieille dame

Nous avons reçu le témoignage suivant d'un de nos lecteurs :

Ma mère, qui est à moitié paralysée, vient d'être hospitalisée à l'hôpital Albert-Chenevier de Créteil (Assistance publique) pour une plaie qui s'est gravement infectée. Je lui rends visite hier soir à l'heure du dîner. Elle se trouve dans une chambre à six lits. Elle est couchée, les autres malades sont assises dans des fauteuils près de leur lit. Une « employée » entre avec les repas (de la purée avec de l'omelette hachée, un yaourt et de la crème), les distribue et s'en va. Je donne la becquée à ma mère, un peu de purée, un petit bout d'omelette. Elle a tout juste la force de mastiquer. Sa voisine, elle, a bon appétit. Elle s'est emparée de sa purée qu'elle mange avec ses doigts. Elle en beurre largement les accoudoirs de son fauteuil et essuie ce qui reste sur son couvre-lit.

Une autre mange assez dignement avec sa cuillère. Une troisième avale son repas en marmonnant. La dernière, une petite femme toute maigre est affalée dans son fauteuil et bat des mains et des pieds comme un bébé. Son assiette est posée devant elle sur une chaise qu'elle ne peut atteindre et personne ne lui donne à manger. Ses compagnes ne s'en inquiètent pas le moins du monde et l'une d'elles à qui je demande comment cela se passe habituellement me répond que je ne dois pas « me faire de mauvais sang ».

Je continue de faire manger ma mère en pensant que, évidemment, quelqu'un viendra pour aider cette femme. Il se passe plus d'une demi-heure, personne n'arrive, la purée doit être complètement froide. Une des malades, qui était sortie, rentre dans la chambre. Je lui fais part de mon étonnement. Elle ne comprend pas, évasive, indifférente. J'insiste, elle se sent alors obligée de donner trois cuillères de crème à cette voisine qui ouvre un large bec ; puis elle retourne s'asseoir en maugréant.

Il est tard, je dois partir. J'embrasse ma mère, souhaite le bonsoir à ces dames et je sors respirer l'air frais.

Il faudra que je vienne tous les soirs faire manger ma mère.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE : un problème difficile.

Interrogée par nos soins, la direction de l'Assistance publique nous a transmis la réponse suivante :

Le témoignage qui est cité est désolant, mais le fruit de circonstances particulières. L'alimentation des malades invalides ou semi-valides dans les établissements de moyens et de longs séjours pose, certes, un problème difficile.

Une étude récente, conduite dans un établissement de moyens et longs séjours, a montré que, sur 229 malades présents dans un service, 50 totalement invalides dépendaient complètement d'une aide extérieure pour se nourrir et 130 devaient recevoir une aide partielle lors des repas.

L'évolution de ces dernières années montre que ces établissements reçoivent de plus en plus de personnes dépendantes : il est donc indispensable d'y poursuivre une politique d'augmentation des effectifs, amorcée depuis déjà plusieurs années à l'Assistance publique, qui sera concrétisée par les choix prioritaires lors des sorties des nouvelles promotions d'infirmières. A l'heure actuelle, dans un hôpital de sept cents lits, comme à Albert-Chenevier, l'effectif se situe aux environs de 0,7 agent par malade, dont à peu près les deux tiers sont au chevet des malades. Ce personnel se répartit en trois équipes tout au long de la journée et de la nuit, et bénéficie lui-même de temps de repos réglementaires.

Les présences effectuées dans les services sont donc de l'ordre de quelques agents en fin d'après-midi dans chaque unité de soins. La réponse à des besoins nouveaux dans leur masse, sinon dans leur nature, s'inscrit donc dans le droit fil de la politique d'humanisation des hôpitaux encore insuffisante dans leur fonctionnement quotidien et bien connue en matière d'équipement.

UN SÉNÉGALAIS BLESSÉ A STRASBOURG

La chasse au colporteur

De notre correspondant

Strasbourg. — Un garçon de café strasbourgeois, M. Didier Blepp, vingt-six ans, vient d'être écroué sous l'inculpation de tentative d'homicide volontaire. Sa victime, un colporteur sénégalais, M. Aladji Gueye, vingt-cinq ans, se trouve encore dans un état grave à l'hôpital civil.

Lundi dernier 13 mai, vers 18 heures, le jeune colporteur venait tout juste de quitter un groupe de collègues dans le secteur piétonnier de la ville lorsqu'il s'écroula, atteint d'une balle de 22 long rifle en pleine poitrine sur le trottoir de la rue Mercière qui mène du parvis de la cathédrale à la place Gutenberg. Dans l'animation du moment, personne n'avait vu le tireur ni entendu la détonation. Au bout de vingt-quatre heures, les enquêteurs de la Sûreté urbaine arrêtaient M. Didier Blepp.

Il était l'auteur d'une pétition au maire de la ville pour interdire l'activité des colporteurs. L'original du texte ainsi qu'une carabine 22 long rifle munie d'une lunette de visée et d'un silencieux étaient retrouvés dans son studio dont une fenêtre fournissait une bonne position de tir vers la rue Mercière. Blepp reconnaissait les faits, tout en soulignant qu'il n'avait pas agi par racisme, mais parce que, a-t-il dit, il était « excédé » par les agissements des colporteurs.

L'émotion est grande parmi les marchands ambulants noirs de Stasbourg, quatre-vingts à l'heure actuelle, dont la plupart manifestaient, mercredi après-midi 15 mai, place Gutenberg, pour sensibiliser la population aux difficultés qu'ils rencontrent pour exercer leur métier. Dans le quartier le plus touristique de la ville, ils se heurtent, depuis des années, à l'hostilité des nombreux marchands de souvenirs, restaurateurs et propriétaires de terrasses qui les accusent de concurrence déloyale et surtout d'importuner leur clientèle.

De fait, on peut voir quotidiennement les vendeurs de colliers, chapeaux, statuettes et masques soi-disant africains solliciter le client jusqu'aux entrées de la cathédrale. Les touristes allemands, qui déambulent en groupes serrés dans le secteur piétonnier, succombent sans trop de difficultés aux tentations d'un exotisme de pacotille.

Par deux fois, des arrêtés municipaux qui tentaient, après de nombreuses doléances, des commerçants et des riverains, de refouler les marchands noirs au-delà des abords de la zone piétonnière, ont été annulés par le tribunal administratif. Seule restriction, souvent enfreinte d'ailleurs : les colpoteurs n'ont pas le droit d'étaler leur marchandise sur les trottoirs, d'où leur va-et-vient incessant dans les vieilles rues commerçantes du secteur piétonnier.

Leur avocat, ainsi que la Ligue des droits de l'homme, n'hésitent pas à dénoncer le climat de racisme latent à leur égard bien que la réprobation suscitée par le geste du tireur de lundi dernier soit très largement partagée par la presque totalité des riverains.

JEAN-CLAUDE HAHN.

« Petite crapule algérienne »

Le 8 juin dernier, vers 18 heures, un garçon de quinze ans, Abdelkrim Z..., rentre dans un magasin Monoprix de Nanterre (Hauts-de-Seine). Alors qu'il règle son achat — une glace — l'adjoint au directeur de la grande surface survient et ordonne au garçon de le suivre.

Dans les bureaux du Monoprix, Abdelkrim Z..., se voit reprocher d'avoir volé une montre, la veille, à la même heure, c'est-à-dire autour de 18 h. 30. Abdelkrim, seul dans une pièce avec le directeur du magasin et son adjoint, dément les faits qui lui sont reprochés. Alors survient « l'incident regrettable », « cette histoire idiote » : on fait mettre le jeune garçon à genoux, les mains sur la nuque.

Abdelkrim Z... est un handicapé. Il suit depuis deux ans, à Nanterre, au centre de cardiologie et de rhumatologie, un un traitement de longue durée. Il montre ses papiers d'identité, la carte qui atteste de son handicap. Maintenu à genoux, on le frappe. Coups de poing. Coups de pied. On lui fait peur en le menaçant de téléphoner à la police.

Abdelkrim est traité de « petite crapule algérienne ».

Enfin, le directeur du Monoprix et son adjoint relâchent le garçon. Par hasard, une monitrice du centre de cardiologie et de rhumatologie se trouve là. Elle le « réceptionne » en pleurs, balbutiant. Elle demande des explications. Les deux hommes s'esquivent, mais rendent le papier attestant du handicap d'Abdelkrim.

La monitrice rentre aussitôt au centre médical et prévient le directeur, le docteur Jean-François Bloch-Lainé. Ce dernier ausculte le garçon et établit un certificat médical : trace de coups aux lèvres, à une pommette, douleur dorsale. Le 10 juin, le directeur du centre de cardiologie et de rhumatologie de Nanterre dépose une plainte au commissariat de police. Le même jour, devant le magasin, la section C.F.D.T. du centre distribue mille tracts intitulés : « Violence et racisme au Monoprix de Nanterre. »

Le 11 juin, l'adjoint du directeur est confronté à la monitrice et au jeune garçon. Il semble qu'il reconnaisse alors les faits. Aujourd'hui, il déclare : « C'était vraiment tellement bénin, au départ l'affaire était bénigne. Ma version est tout à fait à l'opposé de ce que l'on raconte. Nous nous trouvons devant un problème amplifié. Cette histoire est vraiment idiote. »

Le directeur adjoint du magasin est cependant déféré devant le parquet. De nouveaux tracts ont convié la population de Nanterre à une réunion publique, samedi prochain.

L. G.

MÉDECINE

UN CENTRE DE FERTILITÉ EST INAUGURÉ A PARIS

C'est en présence de MM. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, qu'a été inauguré, le mercredi 15 juin, le Centre de fertilité que dirigent les docteurs Pierre Simon Vincent Loffredo et Bernard Achard. Les buts de ce centre, constitué en société à but non lucratif, sont notamment de dispenser aux couples qui le souhaitent les consultations nécessaires au traitement de la stérilité, masculine ou féminine. On y trouvera réunis, outre un bloc opératoire et les salles d'accouchement, les laboratoires nécessaires aux prélèvements, les spécialistes du conseil psychologique et de l'étude des problèmes du couple.

Les promoteurs de ce centre entendent offrir aux médecins — dont il ne remplace pas le cabinet — un plateau technique où pourront être pratiqués tous les examens prescrits par le praticien. Rappelons qu'en France 15 % à 20 % des couples consultent pour stérilité.

★ 46-48, rue Nicolo, Paris-16e, tél. 504-34-00.

LES AUTEURS D'UN DOUBLE MEURTRE DEVANT LES ASSISES DE L'YONNE

Deux « marginaux » pour un crime « sordide »

De notre envoyé spécial

Auxerre. — Accusés d'avoir tué à coups de couteau un couple de commerçants, au cours d'un cambriolage, Michel Baillot, vingt-six ans, et Adrien Mouret, vingt-sept ans, comparaissaient les 16 et 17 juin devant la cour d'assises de l'Yonne. Il s'agit de l'un de ces crimes que l'on a coutume de qualifier de « sordides », peut-être parce que, dans un cas comme celui-ci, les meurtriers n'ont tiré pour seul profit de leur acte qu'une somme de 400 F trouvée au fond d'un tiroir. Crime de « voyous », de « marginaux » ? Au vu de ce dossier, il semble que les criminels se situent au-delà des marges d'une société dont ils ont toujours été exclus depuis leur plus jeune âge.

Quasi vagabonds, sans emploi ni domicile fixes, les deux hommes projettent, le 10 janvier 1973 de cambrioler le magasin d'un tailleur installé à Brienon-sur-Armençon (Yonne). Si l'on doit les croire, il s'agit tout simplement de trouver un costume pour Michel Baillot, qui doit se marier quelques jours plus tard. Pour se donner du courage, les deux compères errent de bar en café et boivent d'abondance.

Après une agression inexplicable contre un adolescent âgé de quatorze ans, Michel Baillot et Adrien Mouret se rendent, au cours de la nuit, à Brienon et, comme ils l'avaient prévu, pénètrent par effraction dans le magasin de M. Lucien Mouret (1), soixante-sept ans, qui occupe, en compagnie de son amie, Mme Firmine Geneaux, soixante-deux ans, un appartement situé au-dessus de leur boutique de confection. Réveillé par le bruit, M. Mouret tente de ceinturer Michel Baillot qui, au cours de l'empoignade, lui porte de multiples coups de couteau avec une violence telle que l'arme — dérobée la veille dans un supermarché — sera retrouvée disloquée. Mme Geneaux est à son tour frappée de la même façon dans son lit. On dénombrera treize plaies sur le corps de cette dernière qui ne paraît même pas avoir eu le temps de réagir à l'agression. Les deux malfaiteurs prennent la fuite en laissant derrière eux de multiples indices ; ils seront identifiés dès le lendemain et arrêtés quelques jours plus tard.

Aujourd'hui, dans le box, les accusés Michel Baillot et Adrien Mouret reconnaissent les faits. Un seul doute subsiste : les deux amis se rejettent mutuellement la responsabilité de la mort de Mme Geneaux. Ils parlent peu, ils sont incapables de fournir la moindre explication sur leur geste et leur comportement. Et l'on devine que personne ne saura le faire à leur place. Ils sont manifestement trop loin de ceux qui les jugent.

Deux existences parallèles

L'origine de cette incommunicabilité se trouve peut-être dans l'histoire de leur vie — deux existences parallèles qui les prédestinaient, semble-t-il, à se rencontrer. Michel Baillot est né dans une famille où l'on vivait à six ou sept dans une pièces de 5 mètres sur 3. Ses parents se sont séparés en 1962. Il n'a jamais revu sa mère depuis. Quand le président lui demande : « Combien de frères et sœurs avez-vous ? », il répond : « Je ne sais pas. » Dès l'âge de dix ans, il commet de menus larcins, et le juge des enfants le confie aux services de l'aide sociale à l'enfance. Il fréquentera une dizaine d'établissements différents en moins de neuf ans. « Le service militaire a été la meilleure période de ma vie », commente-t-il, avant de confirmer qu'au moment des faits il allait épouser une jeune fille « parce qu'elle était enceinte ».

Adrien Mouret, né dans une « cabane » — son père était bûcheron — a vécu sa première enfance dans un wagon de chemin de fer installé près d'un camp militaire. Sa mère, selon divers témoignages, fréquentent davantage les soldats que ses enfants, et Adrien Mouret, interrogé par le président, reconnaît avoir assisté à plusieurs reprises aux débats amoureux de sa mère avec des « hommes de passage ». Lui aussi a été confié très tôt à l'aide sociale à l'enfance pour être ensuite ballotté de grands-mères en orphelinats. Il devait se marier avec une jeune fille — « débile mentale », notent les psychiatres. Elle aussi était enceinte.

Les deux amis ont été chacun et à plusieurs reprises condamnés pour vols divers. Adrien Mouret venait de sortir de prison quelques semaines avant le double meurtre de Brienon-sur-Armençon.

Les experts-psychiatres ont conclu que les deux accusés ne présentaient pas d'anomalies mentales qui puissent annuler ou atténuer leur responsabilité. Après avoir souligné que l'influence de l'alcool n'avait pas été déterminante au moment du crime, ils ont, d'autre part, constaté l'agressivité et l'impulsivité de ces « personnalités de structure psychopathique ». Dans une déposition que l'on pouvait prendre pour un témoignage à charge, voire un réquisitoire, le docteur Scharer, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique d'Auxerre, a déclaré à propos du « pronostic d'avenir » qu'on lui réclamait : « Ce sont des gens qui restent toujours dangereux... » L'expert avait-il ainsi fixé la peine ?

FRANCIS CORNU.

(1) Il s'agit d'une homonymie : l'accusé et sa victime n'ont aucun lien de parenté.

DÉFENSE

UN SILENCE MILITAIRE

Sanctionné de soixante jours d'arrêts de rigueur pour une « absence illégale » de trois jours après une permission, M. Amar Berchiche, vingt ans, appelé au 76e régiment d'infanterie se plaint d'avoir, le 3 juin dernier, été « passé à tabac » par deux sous-officiers de son unité et d'avoir subi de leur part des injures racistes. Fuyant ses « agresseurs », le jeune appelé a été recueilli par une patrouille de police à la sortie de la garnison (le fort de Vincennes) avant d'être hospitalisé. Un médecin a constaté qu'il souffrait de lésions au visage et au bras. Mais quelques instants plus tard un officier venait le rechercher pour le ramener dans son unité.

M. Amar Berchiche possède la double nationalité, française et algérienne. Elevé en Algérie, exempté de service national dans ce pays, il avait préféré venir en France au début de l'année pour y accomplir ses obligations militaires — afin d'en être libéré.

Se rendant à la caserne le 4 juin, comme il en avait l'habitude depuis le début de la sanction, son père s'est vu refuser la possibilité de le rencontrer. Comme M. Berchiche s'étonnait de cet empêchement, un appelé lui remettait discrètement une lettre écrite par son fils dans laquelle ce dernier relatait les faits dont il déclarait avoir été victime la nuit précédente. Demandant des explications au commandement de l'unité, le père du soldat ne put en obtenir. Après être intervenu auprès du commandant de la place de Paris, M. Berchiche a pu rendre visite le 5 juin à son fils et constater que ce dernier avait encore le visage tuméfié et se plaignait de maux de tête. Depuis, les visites ont de nouveau été interdites le 11 juin, et les parents de M. Amar Berchiche comme leur avocat, Me Francis Pudlowski, n'ont pu avoir d'éclaircissements sur cette affaire, en dépit de leurs diverses démarches.

Une enquête du commandement

Dans une lettre en date du 10 juin, le général Bouyx, commandant la place de Paris, a seulement déclaré à l'avocat : « L'affaire que vous évoquez est pour l'instant du domaine purement disciplinaire et elle fait l'objet d'une enquête du commandement. Aucune raison ne permet donc, au plan de la réglementation actuellement en vigueur dans les armées, de vous autoriser à rendre visite au soldat Berchiche. »

Dans une dernière lettre adressée à ses parents, le jeune militaire rappelle les différentes brimades qu'il a subies du fait de ses origines et déclare regretter amèrement d'avoir fait le service militaire. Il conclut en affirmant vouloir rentrer au plus tôt en Algérie, ne voulant pas davantage prolonger son « expérience » française.

Au cours d'une conférence de presse, le 15 juin, Me Pudlowski a déclaré en présence des parents du jeune soldat : « Dans cette affaire comme dans d'autres, nous nous heurtons au secret militaire contre lequel nous n'avons aucune voie de recours normale. Nous ne demandons pourtant, pour l'instant, que des explications. Et nous n'avons même pas la possibilité de les obtenir en déposant plainte puisque devant la justice militaire il n'existe pas de partie civile et que l'action dépend uniquement du ministère public. »

Puisque l'autorité militaire est maître de toute information, on peut souhaiter qu'en de telles occasions elle sache en fournir.

F. C.

Dans l'état actuel, un gouvernement de gauche ne pourrait réduire le service à six mois

estime M. Louis Baillot (P.C.)

Au cours d'une soirée-débat M. Louis Baillot, député et conseiller de Paris, l'un des principaux animateurs de la commission de la défense du P.C.F., a rappelé l'attachement du parti communiste à *« une armée démocratique basée sur la conscription », « la condition du succès des réformes du programme commun étant que la France possède une défense nationale efficace reposant sur une force nucléaire et une armée classique »*, ni une armée de métier ni même une armée de volontaires ne pouvant, selon le député, *« faire corps avec la nation pour résister à une agression extérieure ».*

Partisan d'un service militaire (et non pas *« national », « terme ambigu »*), M. Baillot estime que le nombre des dispensés, de l'ordre du tiers, *« et demain de 50 % »*, affirme-t-il, ne devrait pas dépasser un seuil incompressible évalué à 25 %. Evoquant le désœuvrement et le malaise des soldats, *« exploités par les groupes gauchistes, qui apportent leur concours aux partisans de l'armée de métier »*, M. Baillot estime que l'augmentation des crédits nécessaires pour occuper utilement les conscrits ne dépasserait pas 500 millions de francs.

S'agissant de la durée du service militaire, le député communiste a exprimé quelques réserves sur l'efficacité du service de six mois que propose le programme commun. Comme l'avait dit le 11 mai le comité central du parti communiste, M. Baillot a rappelé : *« Ce n'est pas nous qui avons proposé de ramener le service à six mois ».* Citant le programme communiste « Changer de cap », il a marqué sa préférence pour la *« formule évolutive » : « La durée du service (...) » tendra à se rapprocher de la période de formation du soldat, » soit six mois. » « Dans l'état actuel des choses*, a-t-il dit, *un gouvernement de gauche ne peut décider de mettre le service à six mois (...) Qu'on le veuille ou non, ce serait abonder dans le sens d'une armée de volontaires. »* Avant tout raccourcissement, il est indispensable, a dit M. Baillot, d'élaborer une nouvelle politique concernant la préparation militaire, qui serait facultative et dispensée par l'armée avec la collaboration des organisations de jeunesse, et définissant l'instruction, la formation et l'utilisation des réserves.

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE AU CAMP MILITAIRE DE MAILLY

M. Raymond Barre doit visiter, samedi 18 juin, le camp militaire de Mailly (Aube) où il assistera, le matin, à un exercice exécuté par la 10e brigade mécanisée, avant de prononcer devant les délégations des états-majors et des corps de troupe de l'armée de terre une allocution consacrée aux problèmes de la défense nationale.

JUSTICE

Non-lieu pour un pseudonyme.

M. Emile Cablé, juge d'instruction à Paris, a rendu, le 13 juin, une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Simon Baruch, inculpé le 23 mars dernier de complicité de diffamation publique envers la police, après un article dans *Rouge* les 11 et 12 août 1976. *Rouge* avait vivement contesté cette inculpation (*le Monde* du 2 juin), car l'article incriminé était signé d'un pseudonyme et le quotidien trotskiste estimait que le magistrat n'avait pas rapporté la preuve que Simon Baruch était bien celui qui signait des initiales G. M. (Georges Marion). C'est effectivement pour cette raison que M. Cablé a rendu une ordonnance de non-lieu. Toutefois, le directeur de la publication, M. Alain Bobbio, reste inculpé à titre principal.

Verneuil-sur-Seine : dix-sept manifestants au tribunal des référés.

Dix-sept des manifestants qui, depuis le 13 juin, bloquent le chantier de construction d'un lotissement situé dans les bois de Verneuil-sur-Seine, dans les Yvelines (*le Monde* du 16 juin), ont comparu, jeudi 16 juin, devant le tribunal des référés de Versailles, sur assignation des promoteurs. Hostiles à la destruction de 107 hectares de bois, plusieurs centaines de manifestants, qui ont reçu le soutien de la nouvelle municipalité de gauche de Verneuil, se relaient jour et nuit sur les lieux, pour empêcher l'abattage des arbres. La société civile immobilière de Verneuil-Vernouillet a prévu de construire dans les clairières de Verneuil plus de mille cinq cents logements, dont cinq cents sont déjà bâtis. Elle réclame 100 000 F de dommages et intérêts aux occupants du chantier.

● *Information judiciaire après le suicide de M. Artar.* — Après le suicide de M. Edmond Artar (*le Monde* du 17 juin), une information judiciaire pour rechercher les causes cliniques de la mort du financier suisse a été ouverte et confiée à Mlle Florence Roy, juge d'instruction à Draguignan (Var).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les immigrés victimes de la crise

II. — LE « VOLANT DE TRAVAIL »

par JEAN BENOIT

Après les licenciements dans la sidérurgie lorraine, qui frappent surtout les immigrés, un plan plus vaste apparaît. Quelque cent mille travailleurs étrangers seront incités à rentrer dans leur pays par une « aide au retour » et une formation adéquate (« le Monde » du 17 juin).

Qu'en est-il de ces projets ? Et sur quels critères vont-ils reposer ? Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. dénoncent pour leur part le caractère discriminatoire, sinon raciste, de ces mesures annoncées avec beaucoup de prudence par les pouvoirs publics. Il s'agit, disent-ils, d'un « marché de dupes ».

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé de la condition des travailleurs manuels et, par là même, de l'immigration, a proposé, on le sait, une « aide au retour » — elle sera de l'ordre de 10 000 F, sans tenir compte du nombre d'années de travail chez *nous* — à certaines catégories de chômeurs étrangers désireux de rentrer dans leur pays. En échange, l'immigré rendra définitivement ses titres de travail et de séjour, et ne pourra revenir en France. Cette décision spectaculaire viserait à dégager environ cent mille emplois d'ici à l'année 1980.

Ainsi se précisent les orientations où l'on considère de plus en plus les immigrés comme un « volant de travail » destiné à amortir les chocs de la conjoncture. Elles sont, en fait, l'aboutissement d'un processus amorcé déjà depuis plusieurs années.

Les uns après les autres, les *gouvernements européens ont* pris des mesures qui remettaient en cause les notions d'excédents et de déficits conjoncturels de main-d'œuvre et leur compensation par le simple jeu de la mobilité internationale du travail.

Dès 1973, l'Allemagne fédérale et le *Danemark avaient* décidé de fermer leurs frontières aux travailleurs étrangers non *originaires* de la C.E.E. La France, au même moment, mettait en application les circulaires Marcellin et Fontanet destinées à réprimer les clandestins et à discipliner les flux migratoires.

En 1975, un rapport du Sopemi (Système d'observation permanente des migrations), établi par M. Bernard Kayser, professeur à l'université de Toulouse, consultant à l'O.C.D.E., notait l'accentuation de ces mesures restrictives, d'ordre essentiellement politique, mais tirant leur justification de la situation économique. Un appareil institutionnel, législatif, juridique et administratif, allait leur conférer un caractère permanent.

> **Près de deux millions d'actifs**
>
> **De source officielle, le nombre des étrangers résidant en France s'élevait au 1er janvier 1977 à 4 205 303 personnes, y compris les familles. Sur quelque deux millions de travailleurs, on comptait environ 1 900 000 actifs. La population étrangère totale se répartissait comme suit : 2 493 469 personnes relevant du régime général des étrangers, 803 986 ressortissants algériens, 715 627 ressortissants des Etats membres de la C.E.E., 94 431 originaires des Etats africains francophones du sud du Sahara, 98 860 réfugiés et apatrides.**
>
> ***Les principales nationalités représentées étaient les suivantes :* 882 541 Portugais, 803 986 Algériens, 552 298 Italiens, 513 791 Espagnols, 347 984 Marocains, 174 486 Tunisiens, 82 392 Polonais, 79 199 Yougoslaves, 64 498 Belges.**

Les « avantages » et les « inconvénients » de la main-d'œuvre étrangère

Le climat psychologique, aussi, se modifiait. Hypocritement, les gouvernements soupesaient les « avantages » et les « inconvénients » de l'immigration. D'un côté, notaient déjà les experts de *l'O.C.D.E. lors d'un colloque réuni* à Vienne en 1974, on se réjouissait d'une meilleure régulation de la main-d'œuvre étrangère, de l'autre, on déplorait que cet apport allogène alourdisse les déséquilibres régionaux en Europe et dans les pays d'origine, et qu'il provoque une surcharge de l'infrastruc*ture sociale des pays d'accueil.*

En France — où sont les beaux discours d'antan sur la « *terre d'accueil* » et sur l'égalité des droits entre travailleurs français et étrangers ? — un certain nombre de personnalités du gouvernement et du patronat ont développé l'idée, depuis deux ans, que le *départ des immigrés, ou d'une* partie d'entre eux, contribuerait *à résoudre le problème du chô*mage. Au printemps de l'an dernier, M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), déclarait que la revalorisation du travail manuel devrait « *inciter les Français à rechercher certains emplois jusqu'alors occupés par des travailleurs immigrés* ». Thèse pour le moins contestable, si l'on veut bien se souvenir que les Français, en raison de l'inadéquation de plus en plus marquée entre le degré de scolarisation des *jeunes nationaux et le niveau des* postes proposés, continuent de refuser — malgré le chômage — les tâches répétitives, insalubres et mal payées qu'acceptent bon gré mal gré les « *soutiers de l'Europe* ».

La déclaration de M. Ceyrac venait après celle de M. Chirac affirmant, le 19 février 1976, « *qu'il ne devrait pas y avoir de problème de chômage en France, puisqu'il y a un million de chômeurs et un million huit cent mille travailleurs immigrés* ». En rapprochant le chiffre des chômeurs de celui des travailleurs étrangers actifs (actuellement proche de 1 900 000), M. Ceyrac avançait, en somme, une solution plus simple encore : celle de résorber le chômage par le vide.

Parmi les déclarations plus ou moins fantaisistes enregistrées plus récemment dans ce domaine, la palme revient sans doute à *M. René Monory, ministre de l'in*dustrie, du commerce et de l'artisanat, qui avançait, le 24 avril, que « *la nouvelle répartition des richesses à l'échelle internationale, conséquence de la hausse des prix du pétrole, fait que certains pays ont désormais besoin de leur main-d'œuvre pour développer des industries nouvelles* ».

Quelle nation du tiers-monde pourrait, du moins pour l'instant, reprendre à son compte une telle affirmation, à l'exception peut-être de l'Algérie ?

Un plan teinté de racisme : des aides sélectives à l'investissement

En même temps, M. Monory révélait un plan particulièrement sophistiqué, consistant à réserver les aides à l'investissement aux régions où les immigrés sont peu nombreux. Faut-il en conclure, au risque de schématiser, que moins on accordera de crédits, plus les industries péricliteront, plus il y aura de chômage et mieux cela vaudra, puisque les immigrés, alors, s'en iront ? Du moins est-il significatif que la France, qui avait cru devoir créer en 1974 un secrétariat d'Etat chargé unique*ment des immigrés, l'ait supprimé,* sans explications, lors du dernier *remaniement ministériel.*

En fait, il n'est pas de semaine qui n'apporte quelques précisions sur la « *nouvelle politique de l'immigration* » défendue jadis par *M. Paul Dijoud.* Toute la stratégie développée ces derniers temps montre que les licenciements décidés en Lorraine ne sont qu'un élément d'un plan beaucoup plus vaste.

Des milliers de licenciements frapperont d'autres entreprises sidérurgiques, telles que Creusot-Loire, les A.U.M.D. de Decazeville, la S.M.N. à Mondeville. A Fos-sur-Mer, le complexe sidérurgique est *loin de tourner à* plein. Et là aussi, ce sont les immigrés qui, les premiers, sont visés par les suppressions d'emplois, les réductions d'horaires et le chômage partiel. D'autres secteurs, enfin, montrent la propension du patronat à pratiquer le licenciement sélectif : selon M. Sassi, responsable de la fédération C.G.T. du bâtiment *et* des travaux publics, treize mille emplois auraient été supprimés dans cette branche depuis 1975, dont onze mille d'*immigrés, surtout* maghrébins et portugais.

Le plan gouvernemental va même plus loin que l'objectif initial, qui est d'éponger le chômage, *puisque les services de* M. Stoléru annoncent que la politique d' « *aide au retour* » est un dispositif « *volontaire* » dont bénéficieront en priorité les immigrés chômeurs reconnus, mais aussi, dans une deuxième étape, les autres, « *selon les disponibilités budgétaires* ».

Finalement, c'est par le biais d'une simple instruction ministérielle adressée aux directions départementales du travail, de la main-d'œuvre, de l'Agence nationale d'immigration (ONI), que l'aide au retour est instituée.

Pour l'instant, nous précisait ces derniers jours M. Paul Schiettecatte, chargé de mission au cabinet de M. Stoléru, une seule catégorie d'étrangers, celle des bénéficiaires de l'une ou l'autre allocation de chômage (Aide pu*blique,* ASSEDIC), est visée par le nouveau dispositif. Mais celui-ci pourrait s'étendre dans un second temps, à trois autres catégories de « *volontaires* » : d'abord l'ensemble des demandeurs d'emploi étrangers inscrits à l'Agence nationale de l'emploi et ne bénéficiant pas nécessairement d'allocation de chômage ; ensuite ceux qui, comme à Usinor-Thionville, sont victimes d'un licenciement « économique » ; enfin, à long *terme, tous les étrangers,* à quelques exceptions près (notamment les ressortissants de la C.E.E.) et quelle que soit leur situation : *chômeurs ou salariés.*

Pourquoi cette programmation ? Essentiellement en raison des implications budgétaires, beaucoup plus lourdes pour les trois dernières catégories que pour la première, où l'UNEDIC est directement intéressée, puisqu'elle fera des économies sur les indemnités qui resteraient à courir si le chômeur quitte la France.

Pour les syndicats, et notamment pour MM. Pierre Evain et *René Lomet, secrétaires confédé*raux respectifs de la C.F.D.T. et de la *C.G.T.* chargés des problèmes de l'immigration, il s'agit là d'un « *marché de dupes* ». Selon eux, la somme accordée sera inférieure, dans de nombreux cas, à la totalité des indemnités de chômage et d'ASSEDIC auxquelles a droit, pendant un certain nombre de mois, tout travailleur *privé d'emploi,* d'autant plus qu'un délai impératif d'un mois est ac*cordé au chômeur immigré,* dès son prochain pointage, pour notifier son *acceptation* ou son refus du système proposé. M. Lomet estime notamment qu'une telle proposition risque d'avoir pour effet de priver les intéressés de leurs droits sociaux : formation professionnelle, allocations familiales, sécurité sociale, retraite, rente en cas d'accident du travail. Les accords internationaux passés avec certains pays constitueront-ils, partout, une garantie suffisante ?

La « formation-retour » : un coût élevé

Selon M. Stoléru, le « *droit au retour* » doit figurer au nombre des droits acquis par les immigrés : il sera conçu, rappelait-il récemment, « *dans l'esprit des préoccupations exprimées par les pays en voie de développement à la conférence Nord-Sud* » : les transferts de technologies devront peu à peu remplacer les transferts humains et, à cette fin, les travailleurs du tiers-monde doivent pouvoir venir se former dans les pays développés pour contribuer ensuite à la construction de leur économie nationale. Voilà, assurément, d'excellentes *intentions.* Comparons-les aux possibilités réelles.

En décembre 1975, le gouvernement avait adopté le principe d'une « *formation-retour* » pour les migrants désirant regagner leur pays. Le financement prévu devait être assumé pour 50 % par *le Fonds d'action sociale* (FAC) — alimenté en partie par les allocations familiales non versées aux immigrés dont la famille est restée à l'étranger, — pour 30 % par les ministères des affaires étrangères ou de la coopération, et pour 20 % par le Fonds pour la formation professionnelle. Or ce dernier organisme, qui devait notamment assurer la rémunération des stagiaires, s'est *montré* plus que réticent. C'est pourquoi, *en 1976,* les stages de « *formation-retour* », annoncés si souvent sous *la précédente législature,* ont finalement touché moins de trois cents personnes, surtout des Algériens et des Tunisiens, qui, dans diverses entreprises, ont accompli généralement des stages de moniteurs en formation, d'une durée de six *mois,* ou des *stages* de formation plus courts, réservés aussi aux Sénégalais (formation à la culture irriguée), ou encore des stages de chefs de chantier, d'électriciens, de monteurs-soudeurs d'oléoducs, en liaison avec la Sonatrac et la Sonalgaz. Il est vrai que le *coût moyen* d'une « *formation-retour* » atteint *60.000 francs par personne.*

Pour l'année 1977, cinq cent trente stages sont prévus, soit le tiers du programme initial, mais le problème posé par l'abstention du Fonds pour la formation professionnelle reste entier, et l'on s'interroge sur le point de savoir dans quelle me*sure le ministère des finances* acceptera de créditer une opération basée uniquement sur la contribution du FAS, de la coopération et du Quai d'Orsay. En désespoir de cause, M. Stoléru va sans doute s'efforcer d'obtenir une participation plus importante — actuellement, elle est pratiquement nulle — des pays qui souhaiteraient, comme l'Algérie et la *Yougoslavie, reprendre* une partie de leur main-d'œuvre expatriée. Trois programmes seront soumis dans les prochains jours aux experts de la Rue de Rivoli : l'un, minimum, avec l'Algérie, la Tunisie et le Sénégal ; un second, moyen, avec ces trois pays mais aussi le Mali, le Portugal et la Yougoslavie ; un troisième avec un plus grand nombre d'Etats.

Reste à savoir si les bénéficiaires d'une formation-retour pourront utiliser leurs connaissances dans leur patrie. « *Même en Algérie,* nous disait à Thionville un immigré de ce pays, *il n'est pas aisé de retrouver un emploi, même dans la sidérurgie, ni surtout un logement à proximité du lieu de travail. La solution du problème des migrants licenciés par la France passe alors en premier lieu par la garantie des droits sociaux dans le pays d'accueil.* »

Déjà un millier de départs

Encore faudrait-il que les syndicats puissent faire respecter ces droits. *La tâche est difficile,* non seulement du fait du taux de syndicalisation peu élevé des immigrés, mais aussi parce qu'au sein même du milieu ouvrier subsiste un certain racisme ou du moins un paternalisme rudimentaire : « *Quelle délégation ouvrière, dans nos grandes entreprises, n'a pas son immigré de service posé un peu là pour la façade ?* » nous confiait un responsable de la C.F.D.T., par ailleurs *militant du Comité de* liaison pour l'alphabétisation et la *promotion* des travailleurs étrangers (CLAP), très actif dans *la* région. Après l'annonce des licenciements dans la sidérurgie, ce militant se demandait s'il fallait, une fois de plus, défendre la veuve et l'orphelin : les jeunes, les vieux, les handicapés, puis les immigrés ? Ne vaut-il pas mieux globaliser l'action ?

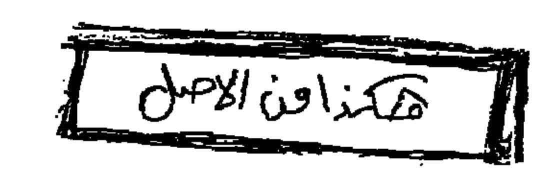
La section lorraine de l'Amicale des Algériens en Europe dénonce, pour sa part, le « *racket patronal* » qui *consiste,* depuis plusieurs mois déjà, par divers moyens *parfois* peu *recommandables,* à pousser les immigrés à s'en aller. *A Toul, un Maghrébin, à deux ans* de la retraite, a été licencié après *avoir été invité oralement* à prolonger ses vacances par un congé de maladie. Au foyer de la Sonacotra, boulevard Schuman à *Thionville,* un autre immigré nous confiera, après bien des détours — ici, tout le monde a peur de parler, — qu'un agent de maîtrise d'Usinor lui a refusé ses vacances au mois d'août pour l'Aïd el Khébir. « *Le mois d'août,* a dit le contremaître, *c'est pour les Français.* » Depuis quelque temps, les *brimades,* les provocations, se multiplient dans les usines.

Quant aux « pécules » accordés — dès le début de l'année — aux travailleurs menacés de licenciement, ils variaient, nous dit l'un de ces derniers, de *2 000* francs à 5 000 francs, même pour des *ouvriers qui se trouvent* en France depuis longtemps. « *En somme,* conclut-il, *c'était à la tête du client.* » Du 1er janvier au 31 mars de cette année, les effectifs d'Usinor-Thionville ont fondu brusquement, bien avant les décisions des *patrons de l'acier,* passant de *4 131* salariés à 3 424. La direction proposait, outre les indemnités légales, une prime correspondant à deux mois de salaire.

Jusqu'à présent, les syndicats avaient protesté assez mollement *contre ces pressions financières* : il ne leur semblait guère opportun de proclamer que près d'un millier de travailleurs s'étaient laissé tenter par cette offre patronale, qui préludait à l'aide au retour proposée par M. Stoléru. Résoudra-t-on, pour autant, le problème du chômage ?

Prochain article :

DES SOLUTIONS FACTICES CONTRE LE CHOMAGE



AIQUE ET SOCIALE

victimes de la crise

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

ALSTHOM-ATLANTIQUE N'EST PAS SUR LA « LISTE NOIRE » IRANIENNE.

« *Alsthom-Atlantique n'a pas été inscrite sur la liste noire des autorités iraniennes* », a déclaré, jeudi 16 juin, le P.-D. G. de ce groupe, M. Pierre Loygue, qui rentrait d'un voyage de trois jours à Téhéran. Le retard de deux ans dans la livraison de la centrale électrique de 1 000 MW du barrage Reza Shah Kabir est dû, selon M. Loygue, à une erreur d'appréciation de la qualité des sols par l'ingénieur-conseil étranger (il s'agirait de la société américaine Harza, qui a été placée mercredi sur la liste noire iranienne). Quant aux défauts, décelés il y a quelques jours dans le système de circulation d'huile des turbines livrées par Alsthom-Atlantique, ils devraient être réparés assez rapidement. Les turbines donneront toute la puissance demandée au début de juillet.

L'électricité fournie par cette centrale est attendue avec impatience en Iran, qui connaît depuis quelques mois une pénurie, la mise en service de centrales ayant été moins rapide que la croissance de la consommation. M. Loygue a également rappelé que sa firme faisait partie, avec Spie-Batignoles, du consortium français dirigé par Framatome, qui doit construire deux centrales nucléaires de 900 MW en Iran. A ce sujet, l'Organisation de l'énergie atomique de l'Iran (A.E.O.I.) a confirmé le 15 juin sa décision d'en confier la réalisation, ainsi que la fourniture de leur combustible à l'industrie française.

LES ARTISANS DEMANDENT UN TEXTE COMPLÉMENTAIRE A LA LOI ROYER

Le nombre des entreprises de l'artisanat a augmenté l'an dernier, passant de 770 000 en 1975 à 796 000 (+ 3,4 %) ; celui des apprentis a atteint 60 000 contre 52 000 en 1975 (+ 15 %), a indiqué M. Francis Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers, lors de la réunion de cet organisme le ... juin.

Pourtant les professionnels estiment que la loi d'orientation dite « loi Royer » ne suffit plus. Ils réclament une loi complémentaire visant notamment à fixer des qualifications nécessaires à l'installation d'un artisan, à élaborer un statut des épouses d'artisans, à diminuer les droits d'enregistrement sur les cessions de fonds de commerce et à réduire les taux de T.V.A. M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a annoncé à l'Assemblée que le projet de loi réformant l'apprentissage serait présenté au Parlement avant la fin de la session actuelle.

A propos de l'harmonisation des régimes fiscaux des artisans prévue dans la loi d'orientation, il a précisé que les centres de gestion agréés qui permettent aux artisans de bénéficier d'un abattement fiscal de 10 % seraient rendus « *plus attractifs* », que les plafonds qui fixent les conditions d'adhésion à ces centres seraient portés de 300 000 F à 450 000 F pour les prestataires de service et de 1 million à 1 500 000 F pour le négoce, enfin que le taux de l'abattement fiscal consenti aux adhérents de ces centres serait augmenté.

M. PIERRE WEIL ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA PUBLICITÉ

M. Pierre Weil a été élu, jeudi ... juin, président du Conseil national de la publicité. L'assemblée générale avait préalablement élu les soixante-trois membres de son conseil d'administration.

[Né en 1912, ancien élève de l'École polytechnique, M. Pierre Weil a été notamment directeur général de la Régie autonome des transports parisiens (1963-1971), puis président-directeur général de la Société pour le financement et la protection de la nature et de la lutte contre la pollution, depuis 1972.]

CONJONCTURE

Le rééquilibrage du commerce extérieur sera-t-il retardé par la stagnation des exportations ?

« *Le redressement du commerce extérieur est un élément déterminant pour la stabilisation du franc, et par conséquent pour la lutte contre l'inflation. Le résultat du mois de mai est à cet égard encourageant* », a déclaré, jeudi 16 juin, M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, commentant les résultats de mai qui venaient d'être rendus publics : déficit de 441 millions de francs après correction des variations saisonnières (voir nos éditions d'hier).

« *Les importations de pétrole brut restent très modérées. Ceci s'explique en partie par les stockages effectués vers la fin de l'année 1976. On peut donc s'attendre*, ajoute M. Rossi, *au cours des prochains mois, à des importations de produits pétroliers plus importantes qu'actuellement.* »

En fait, les chiffres de mai traduisent un plafonnement des ventes comme des achats. Pour les importations, cela s'explique — en dehors d'une conjoncture économique stagnante, qui ralentit les achats des entreprises françaises à l'étranger — par un net ralentissement des achats d'énergie. Ceux-ci ont représenté 5,3 milliards de francs en mai (dont 4 milliards de francs pour le seul pétrole) comme en avril dernier, contre plus de 6 milliards par mois de novembre 1976 à janvier 1977. Ce qui prouve que les achats de la fin de l'année dernière étaient excessifs par rapport aux besoins et s'expliquaient notamment par le désir des importateurs de s'approvisionner en pétrole avant la hausse des prix de l'OPEP. Le niveau des importations actuelles est le même qu'au début de l'été 1976.

En revanche, les importations de produits agricoles et alimentaires restent très élevées : 4,4 milliards de francs en mai contre 4,3 milliards de francs en avril et 3 milliards de francs seulement par mois au début de l'année 1976 Cette forte hausse des importations (47 %) s'explique beaucoup plus par une poussée des prix que par une croissance des volumes achetés. Ainsi, au début de 1976, le prix des produits agricoles achetés à l'étranger (café, cacao, bananes) représentait 450 millions de francs par mois contre maintenant 850 millions à 1 milliard mensuels.

Le bon résultat global du commerce extérieur en mai ne doit pas dissimuler un phénomène qui pourrait être inquiétant s'il se confirmait : celui d'un plafonnement des exportations aux alentours de 25 milliards de francs par mois. Celui-ci s'explique presque complètement par un recul des ventes françaises vers les pays de la C.E.E. : Belgique, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Italie, recul qui confirme la médiocre conjoncture en Europe. Toutefois les exportations de la France continuent de progresser vers les autres pays industrialisés ainsi que vers les pays de l'Est et de l'OPEP.

SYNDICATS

La plate-forme de la C.F.D.T.

Un projet plus irréaliste que le programme commun

déclare le R.P.R.

Le secrétariat du R.P.R. a publié le 15 juin une longue déclaration dans laquelle il dénonce les dangers de la « *plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats* » que vient d'adopter le conseil national de la C.F.D.T. (*le Monde* des 14 et 15 juin). Cette plate-forme, estime le R.P.R., « *témoigne à la fois de la volonté de surenchère* [de la C.F.D.T.] *et de sa tentation pour l'aventure* ».

« *Ignorant totalement les réalités d'une économie mondiale encore marquée par les contrecoups de la crise, exclusivement soucieuse de tout permettre à tout le monde, la C.F.D.T. présente un projet plus irréaliste même que le programme commun* », écrit le R.P.R., qui souligne que la C.F.D.T. réclame la satisfaction de ses revendications en deux ans « *alors que le programme commun devait s'appliquer sur cinq ans, durée de la législature, et que même le projet communiste chiffré par* l'Humanité *s'étalait sur trois ans* ».

Le R.P.R. estime que la C.F.D.T., qui entend promouvoir l'autogestion, « *s'inspire ainsi d'un vieux courant de pensée : celui du syndicalisme anarchique qui, au siècle dernier, n'a jamais pu dépasser le stade de la théorie. A* fortiori *aujourd'hui, dans une économie complexe, ouverte aux échanges extérieurs, la multiplication des comités, la gestion des entreprises nationalisées par des conseils d'ateliers et d'entreprises élus, l'augmentation des moyens financiers et des compétences des comités d'entreprises, l'imputation sur le temps de travail des heures consacrées à la discussion au sein de l'entreprise, la création de comités locaux de l'emploi saisis de toutes les demandes de licenciements, ne pourraient que ruiner l'efficacité de l'économie française. Mais ceci importe peu à une centrale syndicale qui veut étendre ses moyens de revendications et de contrôle, mais refuse clairement d'assumer aucune responsabilité de gestion. Il n'est même pas sûr que la liberté individuelle des travailleurs y trouverait son compte. Car tous les mécanismes envisagés seraient placés sous le contrôle direct ou indirect des organisations syndicales* ».

Le R.P.R. conclut : « *A ceux qui croient pouvoir espérer que la transition vers le socialisme se ferait dans la paix sociale et l'unité de la coalition socialo-communiste, la plate-forme de la C.F.D.T. apporte un démenti sévère. Cette centrale syndicale marque nettement qu'elle ne renoncerait en aucun cas à la surenchère revendicative. D'autre part, le conflit serait inévitable entre sa vision utopique et anarchique de la société et les conceptions centralisatrices et étatiques qui inspirent les communistes.* »

M. SÉGUY : un progrès.

La C.G.T., qui doit, à son tour, présenter lundi 20 juin son « programme d'action » pour les mois à venir a commenté, jeudi 16 juin, par la voix de son secrétaire général la plate-forme revendicative de la C.F.D.T. M. Georges Séguy a déclaré à France-Inter que cette plate-forme « *constitue un progrès et se traduit par un rapprochement avec les positions que la C.G.T. a toujours défendues* ».

CONVENTIONS

PRÉRETRAITE : L'ALLOCATION MINIMALE SERA DE 1 414,50 FRANCS

L'accord du 13 juin signé par le C.N.P.F. et les P.M.E., d'une part, et l'ensemble des organisations syndicales, d'autre part, qui permet aux salariés âgés de plus de soixante ans de cesser leur activité en recevant une indemnité équivalente à 70 % de leur salaire brut antérieur ne sera appliqué qu'après l'agrément ministériel et la signature d'une convention entre l'UNEDIC et l'Etat. Le conseil d'administration de l'UNEDIC (caisses de chômage complémentaire) examinera, à la fin de ce mois, les conditions de l'équilibre financier du régime ; il ne semble pas que, dans l'immédiat, un relèvement des cotisations (2,20 % des salaires, payés à 80 % par les employeurs et 20 % par les salariés) soit nécessaire.

L'allocation accordée aux salariés qui demanderont à bénéficier du nouvel accord sera au minimum de 1 414,50 francs par mois — et non 1 114,50 francs comme une erreur d'information nous l'a fait écrire dans « le Monde » du 15 juin — et au maximum de 10 108 francs.

Une fois connue la date réelle d'application, les salariés intéressés devront remettre leur démission à leur chef d'entreprise et adresser un dossier spécial, rempli conjointement avec l'employeur, à leur bureau local des ASSEDIC (et non à l'UNEDIC).

ÉNERGIE

Le cartel de l'uranium

(Suite de la première page.)

Il a affirmé que la création du cartel avait été une réplique aux tactiques « *prédatrices* » de l'industrie et du gouvernement américains, et il a demandé au président Carter de faire arrêter l'enquête de la sous-commission.

L'existence de cartel n'est pas une nouveauté. Mais c'est la première fois, semble-t-il, qu'un de ses membres reconnaît en avoir fait partie. L'entente aurait eu lieu en février 1972 entre la France (société Uranex), le Canada (Eldorado Nuclear), l'Afrique du Sud (Nuclear Fuel Corp), la Grande-Bretagne (Rio Tinto Zinc), les Etats-Unis (société Gulf Oil) et l'Australie. Plusieurs de ces pays auraient été représentés par des responsables officiels (*le Monde* du 1er septembre 1976).

Les participants se seraient entendus pour se partager le marché et éviter que le prix (déjà très bas) de l'uranium naturel ne baisse encore. Ce faisant, ils auraient voulu réagir contre la politique menée par Westinghouse. Le constructeur américain de centrales nucléaires prenait commande de charges de combustibles pour des livraisons ultérieures, mais n'achetait pas l'uranium correspondant. Faute d'acheteur, le prix de l'uranium ne cessait de baisser.

Westinghouse paie maintenant très cher cette politique. Le prix de l'uranium est passé depuis 1972 de 6 dollars la livre à une quarantaine de dollars. Westinghouse estime qu'il y a cas de force majeure et qu'elle ne peut livrer les éléments combustibles au prix fixé. Les compagnies d'électricité, qui avaient passé commande, font des procès à Westinghouse (quatorze sont en cours). Dernièrement, Westinghouse a accepté un arrangement avec une de ces sociétés. Les experts estiment que si des accords semblables intervenaient avec les autres producteurs d'électricité, il en coûterait quelque 700 millions de dollars à Westinghouse.

Westinghouse est directement intéressée par la mise en évidence d'un cartel de l'uranium dirigé contre elle. C'est, à ses yeux, une justification pour ne pas livrer des éléments combustibles au prix fixé et ne pas avoir trop à payer aux sociétés d'électricité, ses clients. — J.-L. L.

LE PRIX DU PÉTROLE SAOUDIEN SERA SANS DOUTE AUGMENTÉ LE 1er JUILLET.

L'Arabie Saoudite va vraisemblablement augmenter le prix de son pétrole de 5 % le 1er juillet, indique le cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, dans une interview publiée par l'hebdomadaire américain *Business Week*. Pour M. Yamani, cette mesure, qui fait actuellement l'objet de pourparlers au sein de l'OPEP, permettra de mettre fin au système du double prix du pétrole. Le ministre a précisé que, afin de restaurer l'unicité des prix de l'OPEP, son pays tentait simultanément de persuader ses partenaires qui avaient majoré de 10 % leurs tarifs en janvier de ne pas procéder à la hausse de 5 % supplémentaire qu'ils avaient prévue pour le 1er juillet.

Les pays producteurs de gaz se réuniront de leur côté à Londres du 20 au 29 juin afin de fixer les prix du gaz pour le dernier trimestre de l'année 1977, indique le quotidien koweïtien *Al Anba*. Le Koweït, Qatar, l'Iran, l'Arabie Saoudite, l'Algérie et le Venezuela participeront à cette réunion. — *(Reuter.)*

[Après les déclarations de M. Yamani, il semble maintenant acquis qu'au 1er juillet l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis augmenteront leurs prix de 5 %. Les onze autres pays de l'Organisation renonceront de leur côté à l'augmentation supplémentaire de 5 %, initialement prévue pour le 1er juillet. Ainsi, les prix du pétrole de l'OPEP seront, en principe, unifiés.]

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La Société mécanique et textile de l'Ardèche va déposer son bilan.* — Cette société employait deux cent quatre-vingt un salariés à Saint-Pierre-sous-Aubenas, et appartient au même groupe que les Ateliers roannais de construction textile qui ont connu de graves difficultés (*le Monde* du 26 avril 1977). L'annonce de ce dépôt de bilan a soulevé une vive émotion dans la région, déjà très touchée par le chômage.

● *Le groupe Unilever* va supprimer mille huit cents emplois dans ses fabriques de saucisses et de potages (Zwan et Unox) qui occupent quatre mille trois cents personnes aux Pays-Bas. La décision a été communiquée le 16 juin aux conseils d'entreprises et aux syndicats. Elle est justifiée, selon Unilever, par les pertes subies dans cette branche qui se sont élevées à 29 millions de florins l'an dernier (58 millions de francs). — *(A.F.P.)*

Etranger

● *Aux Etats-Unis*, la production industrielle a augmenté de 1,1 % en mai, l'indice s'établissant à *137,8* (base 100 en 1967). En un an, par rapport à mai 1976, la hausse atteint 6,3 %. Après le recul de 0,8 % en janvier, la production avait progressé de 0,8 % en février, 1,5 % en mars et 0,8 % en août. — *(A.F.)*

Tiers-monde

● *Prêt international à la Côte-d'Ivoire.* — Un prêt de 140 millions de dollars, soit environ 35 milliards de francs C.F.A., a été accordé à la Côte-d'Ivoire par un consortium bancaire international dont le chef de file est la Citibank américaine. Le prêt sera utilisé pour le financement partiel d'importants projets de développement économique.

COMMERCE

PUBLICATION DE LA LOI MODIFIANT LA TAXE PROFESSIONNELLE

Les modifications apportées à la taxe professionnelle (ex-patente) par le *Parlement* sont publiés au « Journal officiel » du 17 juin (page 3279). L'article 1 de la loi prévoit que « la cotisation de taxe professionnelle d'un contribuable pour 1977 ne peut excéder de plus de 70 % la cotisation de patente de ce même contribuable pour 1975... ». Pour réduire la charge de l'Etat « il est institué une cotisation nationale, due par les assujettis à la taxe professionnelle, à l'exception de ceux dont la cotisation se trouve plafonnée. La cotisation nationale est égale à 6,5 % du montant de la taxe professionnelle et des taxes annexes sans que la charge totale ainsi obtenue pour un contribuable » puisse excéder 70 % de hausse par rapport à 1975.

L'article 2 précise : « Lorsque le nombre mensuel moyen des salariés employés par une entreprise au cours de la période allant du 1er juin au 31 octobre 1977 est supérieur d'au moins 5 % ou d'au moins cinq cents unités au nombre mensuel moyen des salariés employés au cours de la même période de 1976, cette entreprise a droit, sur demande accompagnée des justificatifs nécessaires, à une réduction de 10 % de la taxe professionnelle due au titre de 1977. Le coût de cette réduction est pris en charge par l'Etat. »

L'article 3 ajoute : « Les artisans qui ont bénéficié en 1977 de la réduction des bases prévues par la loi du 29 juillet 1975 conservent cet avantage en 1978, quel que soit le nombre de salariés employés en 1977 ».

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 7/8	5 7/8	3 1/4	4 1/4	1 5/8	2 3/4	9 1/8	9 3/8
1 mois	5 1/4	5 3/4	3 5/8	4 1/8	2 3/4	3 1/4	9 3/8	9 5/8
3 mois	5 1/2	6	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	9 13/16	10 1/16
6 mois	6	6 1/2	3 3/4	4 1/4	3 7/8	4 3/8	10 1/8	10 3/8



ÉCONOMIE

MARCHÉ COMMUN

Pour relancer l'investissement industriel

La Commission européenne souhaite emprunter 5,6 milliards de francs

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Engager résolument la bataille de l'investissement productif en dotant la Communauté de moyens d'intervention plus puissants, telle est la politique que la Commission européenne invite les gouvernements membres à entreprendre. Cet appel fera sans doute l'objet d'un débat approfondi lors du prochain conseil européen, les 29 et 30 juin, à Londres.

La Communauté, sans prétendre se substituer aux entreprises et aux Etats, peut utilement prendre sa part à ce combat. Aussi, la Commission voudrait être autorisée à émettre sur le marché des capitaux des emprunts à long terme dans la limite d'un plafond d'un milliard d'unités de compte (5,6 milliards de francs). Ces emprunts seraient placés sur le marché par tranches successives, aux moments les plus propices et en fonction des projets à financer. Une fois ces crédits ainsi rassemblés, la Commission souhaite concentrer ses interventions sur trois secteurs : l'énergie, en particulier les « *énergies nouvelles* », les industries en mutation (sidérurgie, textile...) et l'infrastructure régionale.

Le produit de ce nouvel emprunt communautaire viendrait s'ajouter aux autres moyens d'intervention dont dispose la Communauté pour contribuer à la modernisation de son appareil productif.

● *Les prêts de la Banque européenne d'investissements (B.E.I.), soit pour l'instant environ 1 milliard* d'unités de compte par an (5,6 milliards de francs). M. Ortoli a noté que l'on pourrait également envisager un renforcement des moyens de la B.E.I., par exemple par une augmentation *de son capital, de telle manière* qu'elle puisse accroître ses interventions de quelques centaines de millions d'unités de compte par an.

● *Les prêts de la CECA*, à savoir encore environ 1 milliard d'unités de compte par an (5,6 milliards de francs).

● *Les prêts qui seront fournis grâce au futur emprunt Euratom* de 500 millions d'unités de compte (2,8 milliards de francs), auquel les Neuf viennent de *donner le feu vert.*

● *Les crédits budgétaires* qui sont distribués sous forme de subventions par l'intermédiaire du Fonds régional, du Fonds social ou du Fonds agricole.

Au total, ce sont donc environ 5 milliards d'unités de compte (28 milliards de francs,) qui, sous des formes diverses, pourraient être affectés chaque année à cet effort d'investissement que la *Commission veut susciter et encadrer.*

En admettant qu'elle réussisse à convaincre les gouvernements membres, a-t-elle une chance d'obtenir l'adhésion des syndicats ? Ceux-ci, qui *vont avoir l'occasion de s'exprimer sur ce* thème lors de la prochaine « *conférence tripartite* » (pouvoirs publics, employeurs et travailleurs), le 27 juin à Luxembourg, ne lui reprocheront-ils pas de réserver ses faveurs, et son argent, à l'industrie, mais de négliger ce qu'ils considèrent comme l'essentiel, à savoir la réduction du chômage ? M. Ortoli a écarté cette critique. Il est vrai, a-t-il admis, que *l'investissement industriel* ne crée pas forcément beaucoup d'emplois, mais « *il ne faut pas s'arrêter à la pure apparence ; c'est à côté de l'industrie et par elle que se créent les emplois* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

A L'ÉTRANGER

LE CONSEIL DU GATT DONNE RAISON AU JAPON DANS L' « AFFAIRE ZENITH »

(De notre correspondante.)

Genève. — Convoqué d'urgence pour examiner les conséquences possibles de l'« affaire Zenith », le conseil du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) a approuvé les conclusions du groupe spécial de travail qui avait donné raison au Japon. A la suite d'une plainte de la firme américaine Zenith Radio Corporation, le tribunal des douanes américain avait frappé de droits compensateurs le matériel électronique japonais importé aux Etats-Unis (*le Monde* des 8 et *11 juin*). Le gouvernement américain a fait appel, et a demandé une procédure d'urgence contre l'arrêt du tribunal des douanes. Dans un communiqué publié le 16 juin à Genève, le conseil du GATT s'est déclaré « *gravement préoccupé par les lourdes implications de la décision du tribunal américain et par ses conséquences sur les négociations commerciales multilatérales, et le système de l'accord général lui-même* ». Le conseil a décidé de suivre la question de très près et de la maintenir à son ordre du jour, dans l'attente des suites qui seront données à l'appel du gouvernement américain. Il n'est pas exclu que le GATT envisage des sanctions. Les Communautés européennes, *solidaires du Japon*, ont fait savoir au conseil du GATT que si leurs exportations étaient à leur tour frappées de droits compensateurs, elles ne resteraient pas passives et feraient appel à d'autres procédures.

I. V.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE NAVALE WORMS

50, boulevard Haussmann, Paris-9e

EMPRUNT DE 60 000 000 DE FRANCS

en 480 000 obligations à taux progressif de 125 F convertibles en actions

Prix d'émission : le pair, soit 125 F par obligation.
Jouissance : 1er juillet 1977.
Intérêt annuel : 10 % du 1er juillet 1977 au 30 juin 1981.
10,50 % du 1er juillet 1981 au 30 juin 1985.
11 % du 1er juillet 1985 au 30 juin 1989.

Taux de rendement actuariel brut au 13 juin 1977 : 11,30 % (en cas de non-conversion).

Amortissement :

En sept ans au maximum, à partir du 1er juillet 1982, soit par tirage au sort, à des prix progressant chaque année de 139 F à 153,75 F, soit par rachat en Bourse.

Convertibilité en actions :

A tout moment, à partir du 1er juillet 1978, à raison d'une action de 100 F nominal pour une obligation.

Souscription des obligations :

a) Réservée par priorité aux actionnaires, du 14 au 28 juin 1977 inclus, à raison de trois obligations pour quatre actions possédées, toute quotité d'actions étant arrondie à quatre ou au multiple de quatre immédiatement supérieur ;

b) Ouverte au public à partir du 29 juin 1977 pour toutes les obligations non souscrites par les actionnaires.

Lieux de souscription : Banque Worms et Banque nationale de Paris, ainsi que Banque de Madagascar et des Comores, B.N.C.I. océan Indien, Banque de l'Union européenne, Banque Demachy S.A., Banque générale du Phénix, Société séquanaise de banque, Société financière des mutuelles du Mans - SOFINAMM.

« B.A.L.O. » du 13 juin 1977.
Note d'information. - Visa COB no 77-75 du 7 juin 1977.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire, le mercredi *15 juin 1977*, sous la présidence de M. Ambroise Roux, ont approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le résultat net des opérations courantes de l'exercice s'établit à 115 200 000 F, contre 103 400 000 F pour l'exercice 1975. L'essentiel de ce résultat est constitué par les revenus du *portefeuille qui interviennent* pour 109 600 000 F contre 100 810 000 F en 1975.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 115 505 147 F.

Il a été décidé, après affectation à la réserve spéciale de plus-values à long terme d'une somme de 1 million 309 344 F :

— De limiter l'accroissement de la distribution, conformément aux recommandations des pouvoirs publics, en fixant le dividende unitaire de l'exercice 1976, non pas à 20 F, montant supérieur de 15,6 % à celui de l'exercice précédent correspondant à une distribution globale de 100 885 500 F que les résultats auraient aisément permis d'effectuer, *mais à 18,40 F, montant supérieur* de seulement 6,35 % à celui de l'exercice précédent :

— De mettre en report à nouveau la différence de 1,60 F en vue de l'ajouter au dividende de l'exercice, qui pourra être mis en distribution au titre de l'exercice 1977.

Pour les actionnaires bénéficiant de l'avoir fiscal, le revenu global correspondant au seul versement à effectuer en 1977, s'établit ainsi à 27,60 F, soit 18,40 F pour le dividende proprement dit, et 9,20 F au titre de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Le coupon correspondant no 33 sera payable à compter du 30 juin prochain.

Dans son allocution, le président Ambroise Roux a tout d'abord donné connaissance des résultats consolidés du groupe C.G.E. pour l'exercice 1976, qui ont plus que doublé d'une année à l'autre.

Globalement, ils s'établissent, en effet, à un peu plus de 300 millions *de francs contre 141 millions de* francs pour 1975, la part du groupe passant de 109 à 228 millions de francs.

Le cash-flow, qui est également en fort accroissement à 805 millions de francs contre 686 millions de francs, a permis d'autofinancer les investissements à hauteur de 90 % contre 58 % en 1975, en dépit du niveau record de ceux-ci en 1976.

En ce qui concerne l'exercice en cours, le président Ambroise Roux a tout d'abord indiqué que le chiffre d'affaires réalisé et les commandes enregistrées par les sociétés contrôlées du groupe étaient en progression de respectivement 12 % et 17 % à fin mai. En raison de l'affaiblissement de la conjoncture, constaté depuis le début d'avril dans le domaine des biens de consommation et du petit équipement, ces taux sont inférieurs à ceux publiés pour le premier trimestre, mais il n'est pas encore possible de préciser s'il s'agit d'une inflexion passagère ou non.

Le président Ambroise Roux a précisé que les revenus de portefeuille dépasseraient 130 millions de francs en *1977*, contre *109,6* millions de francs pour 1976 ; que les résultats de la compagnie seraient de ce fait en progression sensible et permettraient de distribuer en 1978, au titre de l'exercice 1977, un dividende au moins égal à celui de l'exercice 1976 tel qu'il aurait été proposé *sans les recommandations gouvernementales*, soit 20 F, étant bien entendu qu'il s'y ajouterait la fraction différée du dividende de l'exercice 1976, soit 1,60 F.

Enfin, le président Ambroise Roux, évoquant le niveau très médiocre auquel se situent les cours de l'action C.G.E., *a estimé que cette défaveur* était encore moins justifiée que pour le reste du marché boursier. A l'appui de cette opinion, *il* a donné connaissance d'un certain nombre d'éléments particulièrement significatifs.

Déterminée de façon prudente, au 31 décembre dernier, la valeur liquidative de l'action s'élevait à 689 F ; dans les mêmes conditions la part du groupe dans la situation nette comptable se montait à 501 F et le bénéfice consolidé à 45,10 F. Enfin, le revenu global de l'exercice 1976 a représenté 30 F par action.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DES INDUSTRIES DU PAPIER, DE LA CELLULOSE ET DES EMBALLAGES DERIVES

GIPACEM

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du GIPACEM s'est tenue le 15 juin au siège social, sous la présidence de M. Jacques Dennery, *président du conseil d'administration.*

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et adopté toutes les résolutions qui lui étaient soumises.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le même jour, a confirmé M. Jacques Dennery dans ses fonctions de président et M. Bernard Sourdille dans ses fonctions de directeur général.

Le GIPACEM prépare pour l'automne 1977 son troisième emprunt obligataire.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 MAI 1977

Le bilan au 31 décembre 1976 totalise 887 millions de F contre 680 millions de F au 31 décembre 1975, soit une progression de plus de 30 %.

Les produits bruts sont passés de 8,9 millions de F à 11,12 millions de F, soit un accroissement de *24,7 %*. Après amortissements, provisions et impôts, le résultat net s'établit à 2,390 millions de F contre 1,843 millions de F en 1975. Bien que ce résultat soit en augmentation sensible par rapport à l'année *passée, le conseil a proposé de maintenir* le dividende au montant de 1975.

Cette décision a été motivée d'une part par la conjoncture, qui implique la mise en réserve de sommes importantes, et par l'augmentation des deux tiers du capital social qui passe (6 juin-6 juillet) de 15 à 25 millions de F.

En conséquence, le dividende global distribué est de 12 F. Il est mis en paiement depuis le 6 juin 1977 contre remise du coupon no 25.

SOCIETE GENERALE

ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Cotée depuis le 28 juin 1976 à la Bourse de Paris, la Société Générale procédera prochainement à une nouvelle attribution d'actions gratuites, la deuxième *en moins de quatorze mois*

Conformément aux propositions du conseil d'administration, le collège des actionnaires a décidé de donner à la répartition aux actionnaires, *au titre de l'exercice 1976, la forme d'une attribution d'actions* gratuites (2 actions nouvelles, jouissance 1-1-1977 pour 25 actions *anciennes) destinée à renforcer* le capital de la banque. Cette attribution porte sur un montant correspondant à la somme distribuée *comme dividende au titre de l'exercice* 1975.

L'opération ainsi réalisée répond à la nécessité, dans la conjoncture actuelle, de renforcer les moyens d'action de la Société Générale afin de maintenir son potentiel de croissance, mais tout en poursuivant une politique favorable aux actionnaires.

Le public trouvera dans l'action Société Générale une valeur bancaire sûre lui offrant l'occasion de participer au développement d'une entreprise nationale dynamique. Sur la base du cours actuel de 200 F, l'action capitalise moins de 3,5 fois le bénéfice net estimé consolidé du groupe Société Générale en 1976, hors intérêts minoritaires.

Au cours d'une prochaine réunion d'information, destinée à la presse et aux analystes financiers, M. Maurice Laure, président du conseil d'administration, fera le point sur les résultats 1976 et les perspectives de la Société Générale.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

AUGMENTATION DE CAPITAL

Dans sa seance, du 31 mai 1977, le collège représentant les actionnaires de la Banque nationale de Paris, après avoir approuvé les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre *1976*, a décidé *d'affecter une somme de* 592 592 500 F aux réserves, portant celles-ci à un total de 1 392 592 500 F. Le montant des fonds propres de la B.N.P., y compris la provision pour investissements, s'élève de ce fait à 2 020 millions de francs en progression de 536 millions de francs.

Le collège a ensuite *décidé de porter le capital social de 500 millions* de francs à 592 592 500 F par l'incorporation d'un montant de 92 592 500 F prélevé sur les réserves et correspondant à la distribution de dividende, qui aurait pu être envisagée au titre de l'exercice 1976.

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de *925 925 actions nouvelles de 100 F nominal, portant jouissance du 1er* janvier 1977, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires — ou aux cessionnaires de leurs droits — à raison de 5 actions nouvelles pour 27 anciennes.

Les opérations matérielles d'attribution de ces actions débuteront *dès la première quinzaine de juillet*, date à laquelle seront cotés les droits d'attribution ainsi que les actions nouvelles.

Dans sa réunion du 31 mai 1977, le collège a par ailleurs autorisé le conseil d'administration de la B.N.P. à augmenter le capital social, en une ou plusieurs *fois*, dans la limite d'un montant maximum de *1 milliard* 500 millions de francs à prélever sur la réserve de réévaluation qui sera constituée en application de l'article 61 de la loi du 29 décembre 1976 et du décret du 1er juin 1977 relatif à la réévaluation des immobilisations non amortissables, et *complémentairement sur les réserves* actuelles.



FACTOFRANCE HELLER

L'assemblée générale ordinaire de Factofrance Heller, convoquée le 6 juin 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976, qui se soldent par un bénéfice net après impôts de 4 426 283 F, contre 3 531 055 F pour l'exercice précédent.

Tenant compte des recommandations gouvernementales, elle a décidé l[a] distribution d'un dividende net de 6,90 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal d[e] 3,45 F, soit un revenu global de 10,35 F par action (9,75 F en 1975).

Le rapport du conseil *fait* apparaître que, poursuivant sa progression, le volume des créances prises en charge en 1976 dans le cadre de contrats d'affacturage *s'est* élevé à 1 751 060 000 F, contre 1 181 521 080 F en 1975.

Factofrance Heller est un établissement financier spécialisé dans l'affacturage (factoring) et la *confirmation de commande (confirming). Son capital* est de 15 millions de francs, réparti entre la Compagnie financière de Suez (33 %), le Crédit industriel et commercial (17 %) et Walter E. Heller Overseas Corporation (50 %).

S.I.M.N.O.R.

L'assemblée générale, tenue le *10 juin, sous la présidence de* M. Hervé Derely, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et voté la distribution, à compter du 1er août, de 10 568 866 F aux 1 509 838 actions, soit : coupon 34 A, 5 F soumis à l'impôt sur le revenu et coupon 34 B, 2 F exonéré. Il est affecté 568 098 F à la *réserve* légale et 1 447 120 F à la réserve des plus-values à long terme, il est reporté à nouveau 221 000 F. L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administration de M. Paul Despature et de *la Compagnie* d'assurances La Mondiale.

Dans son allocution, le président a souligné l'excellent taux d'occupation des appartements (96 %) et a rappelé que 33 appartements de Tourcoing et Roubaix avaient été vendus en 1976 à des *prix* largement supérieurs à leur valeur comptable. Il a déploré par contre la situation préoccupante des bureaux et commerces *situés en région parisienne*, qui ne représentent heureusement que 3,3 % de l'actif de la société *et a affirmé* sa volonté de poursuivre sans relâche les efforts entrepris pour aboutir à une évolution favorable de cette situation qui conduirait inévitablement à une amélioration sensible du dividende. Le président a insisté enfin sur les aspects positifs de la situation financière : une dette obligataire n'excédant pas 35 millions de francs sur un total d'immobilisations inscrit au bilan pour 211 millions de francs, *mais* dont la valeur réelle est largement supérieure.

legrand

Pour les cinq premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé hors taxe s'est élevé à 459,4 millions de francs, en augmentation de 30 %, à structure comparable, sur celui de l'exercice *précédent.*

Pour la même période, les exportations consolidées ont progressé de *près de 60 %.*

A fin mai, les ventes des douze derniers mois de Legrand et de ses filiales ont dépassé, pour la première fois, le milliard de francs. L'objectif que la direction générale avait prévu pour 1978, au cours d'un colloque financier, tenu février 1976, aura ainsi été atteint dès 1977.

C'est donc en un peu plus de six ans que le groupe aura quintuplé *son chiffre* d'affaires avec, *il* est vrai, l'appoint de nouvelles filiales.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Nouvelle avance

La séance de jeudi n'a pas été beaucoup plus active que les précédentes. Le marché a toutefois poursuivi son avance, confirmant ainsi les meilleures dispositions qu'il affiche maintenant depuis plusieurs jours. Bien que la progression des cours se soit un peu ralentie, le nombre de hausses a encore été deux fois supérieur à celui des baisses. L'intérêt des opérateurs s'est principalement concentré sur la construction électrique, où la vedette a été tenue par la C.G.E., L.M.T. et surtout les Téléphones Ericsson, dont la cotation a du être retardée en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande. Fermeté également des valeurs de bâtiment et d'alimentation. Ailleurs, la tendance a été plus irrégulière. Bref, les différents indices ont encore monté d'un peu plus de 0,50 %, ce qui, d'un mois à l'autre, porte la hausse moyenne des valeurs françaises à près de 8 %.

A priori, rien ne justifiait cette nouvelle avance. Au contraire, l'éclatement au grand jour des profondes divergences de la majorité sur la question primordiale de l'élection du Parlement européen au suffrage universel aurait plutôt constitué un sérieux motif de repli. Et pourtant, elle monte. Faut-il en rechercher la cause dans la baisse des matières premières en mai ? A moins que la Bourse n'ait tenu compte des résultats du commerce extérieur pour le même mois, résultats publiés en fin de matinée et qui traduisent, semble-t-il, le retour vers l'équilibre escompté par le premier ministre. A vrai dire, personne n'en sait rien, et, autour de la corbeille, les habitués se bornaient à constater un phénomène qui, derechef, paraît résulter et de l'attrait offert par bon nombre de valeurs tombées à de très bas niveaux et de la réticence des porteurs à se défaire de leurs titres.

Sur les indications de Londres, l'or est remonté, le lingot de 200 F à 22.750 F et le napoléon de 5 F à 240 F, dans un marché toujours aussi creux.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 7/8 %

LONDRES

Calme

Après les vifs replis des deux séances précédentes, le cours ont fluctué étroitement sur un marché calme, dans l'attente de la publication des prix de détail et du taux d'escompte.

OR (ouverture) (dollars) : 139 20 contre 139 85

VALEURS	CLOTURE 16/6	COURS 17/6
Beecham	474 ...	474 ...
British Petroleum	888 ...	898 ...
Courtaulds	126 ...	125 ...
De Beers	242 1/2	242 1/2
Imperial Chemical	388 1/2	388 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	207 ...	207 ...
Shell	538 1/2	540 1/2
Vickers	171 ...	172
War Loan 3 1/2 %	28 3/8	28 3/8
*West Driefontein	20 ...	20 ...
*Western Holdings	13 3/4	14 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

C.d.F.-CHIMIE - AMERICAN CYANAMID. — La filiale des Charbonnages de France vient de confier au groupe American Cyanamid, de New-Jersey (Etats-Unis), la distribution exclusive d'une nouvelle poudre de caoutchouc synthétique de sa fabrication en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada, Mexique). La commercialisation de ce produit, un élastomère polynorbornène se fera sous les marques Norsorex et Norsopol, qui sont la propriété de C.d.F.-Chimie.

Le Norsorex, grâce à son haut pouvoir amortissant, trouve son application dans la fabrication de butées, de supports pour moteurs, etc. Le Norsopol est un absorbant d'hydrocarbures utilisé dans la lutte antipollution.

L'accord conclu entre ces deux firmes comporte en outre une option sur une cession de licence à l'American Cyanamid, qui pourra ultérieurement fabriquer cet élastomère en Amérique du Nord sur procédé C.d.F.-Chimie.

EAST RAND. — Pas de dividende intérimaire contre 5 cents un an plus tôt.

AMGOLD. — Dividende intérimaire de 80 cents contre 90 cents.

GAZ ET EAUX. — Bénéfice net pour 1976 : 30,78 millions de francs. Dividende global inchangé à 22,50 F.

GENERALE OCCIDENTALE. — Close le 14 juin, l'O.P.A. lancée par la société sur sa filiale Cavenham Ltd. a réussi. Désormais, la Générale occidentale détient 75,51 % de son capital.

NEW-YORK

Légère reprise

Le flot des ventes bénéficiaires qui avait pesé sur les cours mercredi s'est brusquement tari jeudi à Wall Street, ce qui a permis à l'indice Dow Jones d'enregistrer un léger gain (+ 2,83 points) à 920,45.

Le volume des transactions a augmenté, passant de 22,64 millions de titres échangés à 24,31 millions.

Sur 1 879 valeurs traitées, 792 ont monté, 564 ont reculé et 523 sont restées inchangées.

Outre les facteurs techniques qui paraissent avoir favorisé la reprise — le seuil de résistance à 915 a été nettement dépassé, — l'annonce d'une hausse de 1,6 % des mises en chantier, observée en avril, a stimulé les opérateurs.

Les ventes au détail, dont les statistiques ont été publiées juste avant la fin de la séance, ont reculé de 1,6 % au cours de la semaine close le 11 juin.

Simultanément, ou presque, les opérateurs ont appris que la masse monétaire avait augmenté cette semaine à un rythme jugé modéré.

VALEURS	COURS 15/6	COURS 16/6
Alcoa	54 3/8	55 ...
A.T.T.	63 3/8	63 1/4
Boeing	57 3/4	58 ...
Chase Manhattan Bank	32 7/8	33 ...
Du Pont de Nemours	114 1/2	113 3/4
Eastman Kodak	59 5/8	59 5/8
Exxon	52 3/8	52 1/4
Ford	56 5/8	56 3/8
General Electric	56 5/8	56 3/4
General Foods	34 1/4	34 1/4
General Motors	69 ...	69 ...
Goodyear	20 1/2	20 5/8
I.B.M.	258 1/2	257 1/4
I.T.T.	35 1/8	35 5/8
Kennecott	28 ...	28 ...
Mobil Oil	68 ...	68 1/2
Pfizer	26 7/8	27 1/4
Schlumberger	65 1/8	65 3/4
Texaco	27 7/8	28 ...
U.A.L. Inc.	22 3/8	22 1/4
Union Carbide	59 3/8	58 5/8
U.S. Steel	40 5/8	41 ...
Westinghouse	21 5/8	21 1/4
Xerox	48 1/8	48 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/6	17/6
1 dollar (en yens)	272 55	272 48

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	15 juin	16 juin
Valeurs françaises	84,6	84,9
Valeurs étrangères	90,3	98,8

C° DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55	55,3

BOURSE DE PARIS — 16 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 ..	2 129	France I.A.R.D.	... ..	178 50
5 %	52 20	1 863	France (La)	330	342
5 % 1920-1960		1 863	GAN (Sté) Centr.	610	610
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 942	4 940	4 940
Allemagne (100 DM)	209 870	209 810	209 500
Belgique (100 F.)	13 711	13 707	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	199 570	199 280	199 500
Danemark (100 krd)	81 750	81 750	82
Suède (100 krs)	111 880	111 780	111 500
Norvège (100 k.)	93 780	93 590	94 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 500	8 493	8 550
Italie (1 000 lires)	5 584	5 582	5 650
Suisse (100 fr.)	198 410	198 510	198 500
Autriche (100 sch.)	29 480	29 515	29 350
Espagne (100 pes.)	7 137	7 127	6 975
Portugal (100 esc.)	12 795	12 795	12 250
Canada ($ can. 1)	4 670	4 675	4 685

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/6
Or fin (kilo en barre)	22500	22750
Or fin (kilo en lingot)	22550	22750 ..
Pièce française (20 fr.)	235 .	240 ..
Pièce française (10 fr.)	205 50	206 50
Pièce suisse (20 fr.)	214 80	215 80
Union latine (20 fr.)	195 10	195 30
Souverain	220 10	221 50
Pièce de 20 dollars	1032 40	1032 80
Pièce de 10 dollars	580	580 .
Pièce de 5 dollars	313 20	315 .
Pièce de 50 pesos	903	912 ..
Pièce de 10 florins	207 50	208 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. LES ÉLECTIONS EN ESPAGNE
4. AFRIQUE
— RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : anniversaire à Soweto.
4 à 6. DIPLOMATIE
— La visite de M. Brejnev en France.
— La conférence de Belgrade.
6. ASIE
8 à 11. POLITIQUE
— Les travaux parlementaires.
— M. Chirac veut intensifier la préparation des élections.
11. ÉQUIPEMENT
— AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : M. Fourcade précise sa politique dans les villes nouvelles.
12. ÉDUCATION
— Les paradoxes de la querelle scolaire.

LE MONDE DES LIVRES
PAGES 15 A 22
— Questions d'aujourd'hui : vélo, notre ami...
— Plaisir de la table : la grande ceinture.
— Jardinage, clin d'œil ; Hippisme ; Jeux ; Philatélie.
— Modes du temps : Y a-t-il de vrais costumes lavables ?

25 à 28. ARTS ET SPECTACLES
— MUSIQUE : les détours d'Alban Berg.
— FORMES : lieux peu communs.
31. JUSTICE
— Les auteurs d'un double meurtre devant les assises de l'Yonne.
31. SOCIÉTÉ
31. DÉFENSE
32 à 34. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— « Les immigrés victimes de la crise » (III), par Jean Benoit.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (24)
Annonces classées (29 - 30) ; Aujourd'hui (28) ; Carnet (14) ; « Journal officiel » (28) ; Loto (28) ; Météorologie (28) ; Mots croisés (28) ; Bourse (25).

L'AFFAIRE REVELLI-BEAUMONT

Les policiers qui enquêtent sur le rapt du directeur général de Fiat-France semblent optimistes

M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé de l'enquête sur le rapt de M. Revelli-Beaumont, a entendu, à titre de témoin, pendant près de six heures, M. Miguel Garrido Alvarez, au terme de sa garde à vue de quarante-huit heures. En sortant, l'ami de M. Aristy, qui est domicilié à New-York, n'a fait aucun commentaire sur son interrogatoire. Il a seulement dit qu'il était persuadé de l'innocence de son compatriote.

Le magistrat instructeur a également entendu l'épouse de M. Aristy, qui était accompagnée du défenseur de son mari, Mᵉ Pierre-André Renaud. M. Franceschi lui a refusé le permis de visite qu'elle demandait au motif que M. Aristy n'avait pas encore été entendu. A sa sortie du palais de justice, elle a déclaré : « *Je ne comprends pas l'inculpation de mon mari. J'ai l'impression qu'on cherche à toute force un bouc émissaire... Hector est un ami très intime de Luchino Revelli-Beaumont... Il s'est borné à conseiller la famille de son mieux pour l'aider...* »

Quelles charges ont été retenues contre M. Aristy ? Au quai des Orfèvres, on indique que tant que M. Revelli-Beaumont ne sera pas retrouvé, la police judiciaire ne fera aucune déclaration. Il semble bien cependant qu'un élément déterminant a joué contre M. Aristy. Celui-ci aurait, en effet, affirmé que le montant de la rançon avait été ramené de 150 millions à 40 millions de francs alors que les ravisseurs n'ont jamais fait part de leur intention de réduire leurs exigences.

De toute façon, les policiers semblent persuadés que l'arrestation de celui-ci, qui est maintenant considéré comme le suspect numéro 1 dans l'enlèvement du directeur général de Fiat France, *ne pouvait* pas mettre en danger la vie de ce dernier. Le chef de la brigade criminelle a d'ailleurs affirmé qu'il avait la preuve que M. Revelli-Beaumont était vivant mardi 14 juin. Quelle preuve ? Mme Revelli-Beaumont aurait en effet reçu une photographie de son mari lisant un journal du soir dont on aperçoit la date : mercredi 15 juin. Mais Mme Revelli-Beaumont a démenti « *de la façon la plus catégorique* » qu'une photographie de son mari lui ait été envoyée.

L'audition et l'arrestation de M. Aristy ont-elles permis aux policiers de clarifier les choses et d'avancer dans l'enquête ? La phrase sybilline de l'un d'eux, *qui a indiqué que « tout le monde sera surpris quand on connaîtra la vérité »*, laisse supposer en tout cas que les enquêteurs savent dans quelle direction orienter leurs efforts. « *C'est aussi simple que l'œuf de Christophe Colomb, mais il fallait y penser* », a même précisé un autre policier.

QUI EST M. ARISTY ?

Le halo de mystère qui entoure les activités passées du prolixe et remuant « ami » de la famille Revelli-Beaumont ne se dissipe pas. Mais les protestations d'intention politique progressiste de M. Hector Aristy *et son odyssée de chevalier servant* des mouvements révolutionnaires d'Amérique latine sont battues en brèche par un certain nombre de déclarations.

De passage à Paris, M. Fernando Vaca Narvaja, l'un des dirigeants du mouvement péroniste montenero, a démenti que l'ex-président Juan Peron ait entretenu des relations amicales avec M. Aristy. Ce dernier n'avait aucun contact avec le mouvement montenero, indique M. Vaca Narvaja.

M. Régis Debray nous a d'autre part déclaré : « M. Salvador Allende avait personnellement exprimé, en ma présence, le désir *de voir M. Aristy, alors présent* au Chili, quitter ce pays dans un délai de quarante-huit heures. Il m'avait personnellement chargé de transmettre à l'intéressé ce message. »

Mme Carmen Castillo, responsable en exil du MIR, nous a rapporté que, au cours de la réunion des responsables chiliens à laquelle fait allusion M. Régis Debray, l'appartenance indubitable de M. Aristy à la C.I.A. *aurait été établie.* M. Aristy aurait été recruté après son passage dans le gouvernement de M. Juan Bosch.

A Saint-Domingue, M. Emiliano Ludovino Fernandez, secrétaire du Parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.), a démenti que M. Aristy ait « quelque lien que ce soit avec cette formation » et assuré qu'il n'en avait jamais été membre.

Que conclure pour le moment de toutes ces indications le plus souvent négatives, sinon que M. Aristy a bien été ce qu'un journaliste du « New York Times », M. Tad Szulc, a appelé (1) « une personnalité *influente et très mystérieuse* », et, pour les milieux de la gauche, dont il cultivait — à quelles fins ? — la fréquentation, un « personnage louche » ?

(1) In « Dominican Diary Journal », Delacorte Press, New-York, 1965.

LA COMÉDIE-FRANÇAISE POURRAIT PRENDRE EN CHARGE LE THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT

M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, annoncerait prochainement ses intentions au sujet des organismes de décentralisation et du Théâtre national de Chaillot (T.N.C.). La Société des comédiens-français — qui présente plusieurs spectacles à Chaillot au premier trimestre 1978, comme l'a fait le T.N.P.-Villeurbanne cette saison — et son administrateur général, M. Pierre Dux, ont été pressentis pour succéder, au mois de juillet 1978, à l'actuel directeur, M. André-Louis Perinetti, qui, pour sa part, est décidé à demander le renouvellement de son contrat. L'acceptation de M. Pierre Dux serait suspendue à des garanties financières. La subvention 1977 du T.N.C. ne couvre, en effet, que ses frais de fonctionnement (13 700 000 F). Etablissement public, l'entreprise est placée sous contrôle de gestion du ministère des finances, qui doit entériner les décisions du ministère de la culture.

Toutefois, les comédiens-français, à l'étroit salle Richelieu, cherchent, depuis plusieurs années, à développer leurs activités. L'installation dans le complexe des Champs-Elysées (réunion du Grand-Théâtre, de la Comédie et du Studio) a été envisagée, *mais le coût de l'opération a paru* trop élevé, et le projet a été abandonné. L'annexion du Théâtre national de Chaillot apparaît comme une solution possible, mais elle correspondrait à la suppression d'un lieu *de création spécifique.* — C. G.

M. FRANÇOIS DE ZIEGLER EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE SUISSE A PARIS

Le gouvernement helvétique a confirmé, jeudi 16 juin, la nomination de M. François de Ziegler, actuellement directeur des organisations internationales du département politique (ministère des affaires étrangères) au poste d'ambassadeur de Suisse à Paris, en remplacement de M. Pierre Dupont, qui prend sa retraite.

Avant leur départ, qui aura lieu le 30 juin, M. et Mme Pierre Dupont ont offert, jeudi 16 juin, une réception dans leur résidence de la rue de Grenelle. Les très nombreux amis qu'ils s'étaient faits à Paris pendant un séjour de plus de dix ans, ainsi que de nombreuses personnalités de tous les milieux de la capitale, sont venus les saluer à cette occasion.

[M. de Ziegler est né en 1922 à Genève, où son père était professeur de littérature italienne à l'université. Après des études de droit, il entre, en 1945, au département politique fédéral. En poste à Marseille, Nice et Paris, il retourne à Berne en 1955. De 1958 à 1963, il occupe différentes fonctions à Moscou, à Belgrade et au Caire. Conseiller d'ambassade, il devient, en 1964, collaborateur de l'observateur suisse auprès des Nations unies, à New-York, jusqu'à son transfert à Paris, en 1968, comme conseiller culturel et délégué auprès de l'UNESCO. Revenu au département politique en 1973, il est d'abord chef de cabinet, puis, en 1976, directeur des organisations internationales. Il est un des plus proches collaborateurs de M. Pierre Graber, chef de la diplomatie helvétique.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Grève au Palais des congrès.* — Le concert de l'Orchestre de Paris a commencé, jeudi 16 juin, avec une demi-heure de retard en raison d'une grève du personnel du Palais des congrès. Celui-ci s'inquiète des menaces de licenciement dues, dit-il, « *à une trop faible programmation des spectacles* », et proteste contre l'utilisation de personnel intérimaire pour autoriser ces licenciements. M. François Castex, directeur général, nous a déclaré que cinq licenciements étaient effectivement projetés à la billetterie du Palais, mais qu'aucune autre mesure de réduction des effectifs n'était en préparation en raison du remplissage satisfaisant de l'établissement.

● *L'expulsion d'un travailleur algérien à Lyon : arrêt de la procédure.* — A propos de l'arrêté d'expulsion signifié treize années après sa signature à M. Mohammed Makhelouf, quarante-trois ans, ouvrier algérien (*le Monde* du 16 juin), M. Roger Chaix, préfet délégué pour la police de Lyon, précise qu'il est intervenu pour faire cesser les poursuites dès qu'il a eu connaissance de cet incident. Par ailleurs, l'employeur de M. Makhelouf a confirmé qu'il tenait à conserver son ouvrier, bien celui-ci soit délégué C.G.T. depuis quatre années. — (*Corresp. rég.*)

● *Le président Sadate* rencontrera M. Giscard d'Estaing au début de juillet en France, à son retour du sommet de l'O.U.A., au Gabon, apprend-on vendredi 17 juin au Caire, de source égyptienne informée.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 17 juin 1977 a été tiré à 562 088 exemplaires.